

**STEPHEN SMITH
JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE**

L'AFRIQUE

2,5 milliards de voisins en 2050

EN 100 QUESTIONS

©Tallandier

Stephen Smith
Jean de La Guérivière

L'AFRIQUE
en 100 questions
2,5 milliards de voisins en 2050

TALLANDIER



Collection « en 100 questions »
créée par François-Guillaume Lorrain

Cartes : © Éditions Tallandier / Légendes cartographie, 2021

© Éditions Tallandier, 2021

48, rue du Faubourg-Montmartre – 75009 Paris
www.tallandier.com

EAN : 979-10-210-4197-4

Ce document numérique a été réalisé par Nord Compo.

SOMMAIRE

Titre

Copyright

Introduction

L'Afrique des origines

- 1 - L'Afrique est-elle le berceau de l'humanité ?
- 2 - Quel est le passé géologique du continent ?
- 3 - Quelles sont les plus anciennes civilisations africaines ?
- 4 - Ne vaudrait-il pas mieux parler « des Afriques » ?
- 5 - Qu'ont tous les Africains en commun ?
- 6 - Les « migrations bantoues » ont-elles changé la face du continent ?
- 7 - Pourquoi l'Afrique subsaharienne est-elle restée relativement isolée pendant longtemps ?
- 8 - Qui étaient les premiers explorateurs européens ?
- 9 - Combien d'Africains furent déportés du fait des traites négrières ?
- 10 - À quoi ressemblait l'Afrique précoloniale ?
- 11 - Pourquoi l'exploration de l'Afrique a-t-elle tellement passionné l'Europe ?
- 12 - Comment des Africains se sont-ils retrouvés dans des « zoos humains » ?

Colonisation et décolonisation

- 13 - Quel était le but de la conférence de Berlin en 1885 ?
- 14 - Comment l'Afrique a-t-elle été colonisée ?
- 15 - Tous les régimes coloniaux se ressemblaient-ils ?
- 16 - Que s'est-il passé à Fachoda pour en faire un « complexe » ?
- 17 - Quelle a été la contribution de l'Afrique aux deux guerres mondiales ?
- 18 - Pourquoi l'entre-deux-guerres a-t-il été un « temps de bascule » ?
- 19 - Dans quelles conditions l'Afrique a-t-elle accédé à l'indépendance ?
- 20 - La décolonisation française se résume-t-elle à « l'indépendance du drapeau » ?
- 21 - Pourquoi le Portugal s'est-il accroché à ses colonies jusqu'en 1975 ?
- 22 - La colonisation était-elle un crime contre l'humanité ?

L'Afrique indépendante

- 23 - Pourquoi l'Afrique a-t-elle accepté les frontières héritées de la colonisation ?
- 24 - L'apartheid était-il le « stade suprême du colonialisme » ?
- 25 - La guerre froide a-t-elle nui ou bénéficié à l'Afrique ?
- 26 - L'aide au développement a-t-elle été efficace en Afrique ?
- 27 - Le « vent de l'Est » a-t-il apporté la démocratie en Afrique ?
- 28 - Comment le régime d'apartheid est-il tombé ?
- 29 - Pourquoi tant de guerres civiles dans les années 1990 ?
- 30 - Qu'a été, ou qu'est toujours, la Françafrique ?
- 31 - Quels sont les enjeux d'une nouvelle politique africaine de la France ?

La politique

- 32 - Quel est aujourd'hui le poids des chefferies traditionnelles ?
- 33 - L'Afrique est-elle affligée du syndrome des « hommes forts » ?
- 34 - L'État moderne en Afrique est-il « failli » ?
- 35 - Pourquoi tant de corruption ?
- 36 - Quel est le rôle de la franc-maçonnerie ?
- 37 - L'Afrique est-elle acquise à la démocratie ?
- 38 - Quels sont les obstacles à une « démocratie durable » ?

- 39 - Comment expliquer le génocide au Rwanda ?
- 40 - La nouvelle Afrique du Sud tient-elle la promesse d'une « nation arc-en-ciel » ?
- 41 - Le panafricanisme devient-il une réalité ?
- 42 - Pourquoi les coups d'État en Afrique sont-ils si nombreux ?
- 43 - Est-il vrai qu'il y a plus de guerres et de massacres en Afrique qu'ailleurs ?
- 44 - Quels sont les principaux mouvements djihadistes en Afrique ?

La société

- 45 - Les langues coloniales restent-elles importantes ?
- 46 - L'Afrique est-elle l'avenir de la francophonie ?
- 47 - Quelles sont aujourd'hui les grandes inégalités en Afrique ?
- 48 - Quel rôle jouent encore les croyances traditionnelles ?
- 49 - Quelle est la place des grandes religions monothéistes ?
- 50 - L'Afrique est-elle la terre bénie du prosélytisme religieux ?
- 51 - Outre la Covid-19, quels sont les grands défis pour la santé publique ?
- 52 - Les tradipraticiens et la médecine occidentale rivalisent-ils ou cohabitent-ils ?
- 53 - Y a-t-il des politiques de contrôle des naissances ?
- 54 - L'Afrique gagne-t-elle la bataille de l'éducation ?
- 55 - Quels sont les sports les plus populaires en Afrique ?
- 56 - L'Afrique urbaine et l'Afrique rurale sont-elles deux mondes séparés ?
- 57 - Qu'en est-il aujourd'hui de l'égalité des sexes ?
- 58 - L'Afrique est-elle homophobe ?
- 59 - Quelles sont les principales communautés étrangères en Afrique subsaharienne ?
- 60 - L'Internet et la téléphonie mobile révolutionnent-ils la vie quotidienne ?
- 61 - L'Afrique est-elle devenue une plaque tournante du trafic international de drogues ?

L'économie

- 62 - Pourquoi l'Afrique est-elle le continent le plus pauvre du monde ?
- 63 - L'Afrique est-elle maintenue dans la dépendance économique ?
- 64 - Quel est l'état des infrastructures ?

- 65 - Pourquoi l'électrification est-elle un si grand problème ?
- 66 - Que faut-il entendre par « économie informelle » ?
- 67 - Pourquoi l'Afrique subit-elle des crises de surendettement à répétition ?
- 68 - Pourquoi, avec un sous-sol aussi riche, l'Afrique n'est-elle pas sortie de la pauvreté ?
- 69 - L'Afrique a-t-elle atteint l'autosuffisance alimentaire ?
- 70 - Y a-t-il des pôles de développement en Afrique, des modèles pour le reste du continent ?
- 71 - L'intégration économique et l'intensification des échanges intra-africains sont-elles l'avenir ?
- 72 - Le tourisme est-il un atout pour l'Afrique ?
- 73 - Quelles sont les principales menaces pour la faune et la flore africaines ?
- 74 - Quelles sont les causes du « stress écologique » en Afrique ?

La culture

- 75 - Quelle était la fonction des objets d'art en Afrique ?
- 76 - Faut-il restituer son patrimoine artistique à l'Afrique ?
- 77 - Comment la tradition orale a-t-elle inspiré les débuts de la littérature africaine ?
- 78 - Quel est l'état actuel de l'édition et de la littérature africaines ?
- 79 - Quels sont les écrivains non africains qui doivent leur renom au continent ?
- 80 - Quelle est l'importance des arts de la scène en Afrique ?
- 81 - Quelle image de l'Afrique a véhiculée Hollywood, de Tarzan à Black Panther ?
- 82 - Le cinéma africain est-il parvenu à « décoloniser » le regard sur le continent ?
- 83 - Comment s'explique le succès de Nollywood, l'usine à rêves nigériane ?
- 84 - Quel est l'apport africain à la peinture moderne et à la photo ?
- 85 - Quelles sont les grandes tendances de la musique africaine contemporaine ?
- 86 - Existe-t-il une cuisine typiquement africaine ?
- 87 - Comment la télévision par satellite et le numérique ont-ils changé le paysage audiovisuel africain ?
- 88 - Qui sont les grands stylistes de la mode africaine ?

Géopolitique

- 89 - Les anciennes puissances coloniales restent-elles influentes ?

- 90 - Quels sont les intérêts américains en Afrique ?
- 91 - Comment la Chine est-elle devenue le premier partenaire commercial de l'Afrique ?
- 92 - Face aux Occidentaux, la Chine constitue-t-elle une alternative pour l'Afrique ?
- 93 - L'Union européenne a-t-elle une politique africaine ?
- 94 - L'Afrique et les autres pays du « Sud global », l'ex-tiers-monde, sont-ils solidaires ?
- 95 - Quel est le bilan des opérations de maintien de la paix en Afrique ?
- 96 - L'Afrique est-elle la cible privilégiée de la justice internationale ?
- 97 - Quel est le rôle des ONG et des grandes fondations en Afrique ?
- 98 - La France peut-elle gagner la guerre au Sahel ?
- 99 - Quelle est l'importance des migrations intra-africaines ?
- 100 - Quelle est l'importance des migrations extra-africaines ?

Notes

Cartes

Bibliographie

Dans la même collection

Des mêmes auteurs

Introduction

Voici un livre pour mieux connaître l’Afrique. Il convie à faire le tour d’un continent sept fois plus vaste que le territoire de l’Union européenne, de la nuit des temps à nos jours. L’ambition peut paraître démesurée, d’autant plus que ce voyage en cent étapes – libre au lecteur de l’effectuer dans l’ordre qui lui convient – vise à joindre l’utile à l’agréable, l’information au plaisir de la lecture.

Comment tenir le pari ? D’abord, il est surtout question ici des 48 pays situés au sud du Sahara^{*1}. L’Afrique du Nord, qui se rattache aussi à l’ensemble méditerranéen, au monde arabe et au Proche-Orient, n’est évoquée qu’à travers ses liens avec la partie subsaharienne du continent, qu’il s’agisse du commerce transsaharien millénaire ou des flux migratoires actuels vers l’Europe. Néanmoins, l’ambition reste toujours immense, s’agissant de parler à la fois du passé et du présent d’un sous-continent dans des domaines aussi divers que le sport, la littérature, la santé, l’économie, la religion, les télécommunications, la mode, la politique ou la musique. Dans cette fresque, le débat sur la restitution des biens culturels à l’Afrique de même que le Fespaco, le grand rendez-vous du cinéma africain, doivent trouver leur place, tout comme les découvertes archéologiques dans le berceau de l’humanité ou, encore, Nelson Mandela et la lutte anti-apartheid. De surcroît, que serait un voyage sans surprises, sans l’à-côté inattendu, la petite histoire éclairant la

grande ? Malgré l'impératif de concision, ce livre n'est pas une banque de données.

Ensuite, nous avons fait des choix. Par exemple, celui de « décoloniser » l'histoire africaine qui, si elle est découpée en passé précolonial, époque coloniale et ère postcoloniale, fait des quatre-vingts années de domination européenne du continent la charnière du destin africain – une centralité qui ne nous semble pas justifiée, même si, incontestablement, la colonisation a été une période cruciale pour l'Afrique. Par ailleurs, nous n'écrivons pas « Afrique subsaharienne » en pensant, *in petto*, « Afrique francophone ». Quatre-vingts ans après la fin de la colonisation française au sud du Sahara, nous ne rendrions pas service à nos lecteurs en leur parlant dans le détail du Sénégal ou de Djibouti et à peine du Nigeria ou de l'Afrique du Sud. Ni en les enfermant dans un tête-à-tête franco-africain. La France-Afrique ou, c'est selon, la Françafrique ne peut être comprise en dehors de son contexte géopolitique. Pendant la guerre froide, cette prolongation de la présence française au sud du Sahara par d'autres moyens que la colonisation s'inscrivait dans une répartition des tâches au sein du camp occidental. Très logiquement, le gendarme de l'Afrique francophone qu'avait été la France a perdu son utilité en même temps que son alter ego civil, le coopérant, à la fin de la rivalité Est-Ouest en 1989.

Entendons-nous. Ce livre regarde l'Afrique depuis la France, c'est clairement son point de vue, sa perspective. Seulement, il s'agit de regarder l'Afrique et non pas l'image de la France dans le miroir africain. Donc, oui, nous parlons davantage de la littérature africaine francophone parce qu'elle nous est plus immédiatement accessible que des œuvres rédigées en anglais ou dans une langue africaine. Pour autant, nous ne négligeons pas Wole Soyinka, Nadine Gordimer ou J.-M. Coetzee, trois prix Nobel de littérature, ou Ngugi wa Thiong'o, grand auteur kenyan ayant fait le choix de sa langue maternelle, le kikuyu. Oui, encore, la Françafrique mérite bien sûr une attention particulière tant il nous importe de comprendre comment, après les

indépendances, la France a pu « partir pour mieux rester » dans ses anciennes colonies. Mais, d'une part, la Françafrique n'est pas l'ombilic de l'Afrique, même si la couverture médiatique du continent en France peut parfois donner cette impression. D'autre part, le système postcolonial qui a été mis en place en 1960 sur la base de multiples accords de coopération civile et militaire – l'anthropologue Jean-Pierre Dozon parle même d'un « État franco-africain » – était aussi un projet politique africain. L'ignorer, c'est faire disparaître dans l'ombre du général de Gaulle et de son homme à tout faire en Afrique, Jacques Foccart, des acteurs aussi importants que l'Ivoirien Félix Houphouët-Boigny ou le Sénégalais Léopold Sédar Senghor.

Il n'y a pas de clé universelle pour ouvrir l'Afrique à la compréhension. Mais il y a de grands thèmes récurrents qui imprègnent les réalités du continent comme, par exemple, tout ce qui tourne autour du développement. Ce terme – apparu dans le discours colonial des années 1930 – désigne non seulement le passage d'une relative pénurie à une certaine aisance matérielle mais implique aussi l'acceptation, ou le refus, tant de nouvelles technologies – qui ne sont pas neutres – que de normes et valeurs à vocation universelle, tels les droits de l'homme ou la démocratie. Un autre leitmotiv, particulièrement cher aux universitaires américains, est l'« Atlantique noire », aire civilisationnelle issue de la traite négrière triangulaire. De ce point de vue, la « Terre-Mère Afrique » est appréhendée à travers ses liens avec la diaspora africaine. Ce thème est aujourd'hui relayé par celui de la *global blackness*, postulat d'une solidarité noire à l'échelle mondiale. Enfin, le décryptage de l'Afrique passe souvent, notamment dans les médias, par le rappel des malheurs successifs du continent : la déportation, comme esclaves, de quelque 28 millions d'Africains, la colonisation, des guerres par procuration, la dure loi des multinationales, l'iniquité d'un ordre mondial dont les termes de l'échange s'avèrent invariablement inégaux.

« On ne peut apprécier la danse des masques sans bouger de sa place. » Dans l'esprit de ce proverbe igbo, nous tenons à croiser les points de vue

pour réduire les angles morts. Toutefois, pour ce qui est de l'Afrique contemporaine, nous privilégions le fait qui nous semble le plus structurant, à savoir l'exceptionnelle jeunesse de la population : plus de 40 % des habitants du continent ont moins de quinze ans^{*2}. Une pyramide des âges aussi large à sa base est sans précédent dans l'histoire de l'humanité. À titre de comparaison : en France, pourtant un pays jeune sur le Vieux Continent, cette proportion est de 18 % ; au Brésil, de 21 %. Cette particularité dans la géographie humaine de l'Afrique entraîne des conséquences dans tous les domaines de la vie, pas seulement dans l'éducation nationale ou sur le marché du travail. Par exemple, elle transforme le droit de vote en un privilège d'âge lorsque bien plus de la moitié de la population est d'emblée exclue des urnes et, donc, du jeu démocratique. Ou encore, dans le domaine sanitaire, elle explique la forte prévalence du sida et, inversement, l'impact apparemment limité du coronavirus au sein des populations très jeunes au sud du Sahara¹.

La jeune Afrique est le résultat d'une forte croissance démographique sur près d'un siècle. Le nombre des habitants du continent est passé de 150 millions dans les années 1930 à 1,3 milliard aujourd'hui. À présent, l'Afrique du Nord et l'Afrique australe sont en train d'achever leur transition démographique, c'est-à-dire le passage de familles étendues dont les membres ont une faible espérance de vie à des familles plus restreintes mais dont les membres jouissent d'une espérance de vie plus longue. En revanche, dans une quarantaine de pays au sud du Sahara, chaque nouvelle génération est encore sensiblement plus nombreuse que la précédente. Et même si, par extraordinaire, le planning familial y était adopté par tous du jour au lendemain, la croissance de la population s'y poursuivrait encore pendant plusieurs décennies du fait de l'inertie propre aux changements démographiques. D'où la prévision médiane des Nations unies que nous reprenons à notre compte dans notre sous-titre : dans trente ans, l'Afrique comptera probablement 2,5 milliards d'habitants².

Le quasi-doublement de la population africaine d'ici à 2050 va décupler et les défis et les opportunités sur le continent, notamment au sud du Sahara. Dans l'absolu, on pourrait penser que l'Afrique bénéficiera de la vitalité de sa jeunesse, d'un élan pour se projeter dans l'avenir que devraient lui envier, par exemple, le Japon et bien des pays européens aux populations vieillissantes. Mais toute la question est de savoir dans quelle mesure cette force de la jeunesse sera productrice ou destructrice, bénéfique ou néfaste. Car, de deux choses l'une : soit l'Afrique trouve les moyens pour adéquatement nourrir, loger, former et employer tous ses jeunes, et elle pourra engranger un « dividende démographique » ; soit le nombre accru de ses habitants ne cessera de diviser sa richesse *per capita* déjà toute relative, et les conflits sur le continent risquent fort de s'exacerber. Quoi qu'il arrive, le poids de l'Afrique dans le monde ne sera plus le même en 2050. Aujourd'hui, le continent représente moins d'un sixième de la population mondiale ; dans trente ans, il abritera plus du quart de l'humanité. Le niveau de son développement, de sa stabilité politique ou de son état sanitaire, le rythme auquel l'Afrique migrera en dehors de ses frontières ou le degré auquel elle contribuera à la (dé-)pollution de la planète – alors, moins que jamais, ces questions ne pourront laisser indifférent le reste du monde. À commencer par l'Europe de l'Ouest qui, en 2050, comptera toujours environ 500 millions d'habitants, dont l'âge médian tournera autour de la cinquantaine. De l'autre côté de la Méditerranée, les Africains seront cinq fois plus nombreux ; deux sur trois d'entre eux auront moins de 15 ans.

Ce face-à-face sera-t-il fraternel ou conflictuel ? C'est la véritable ambition immodeste de cet ouvrage, au-delà du défi de répondre à cent questions dont chacune mériterait un livre : mieux faire connaître l'Afrique, dans l'espoir que cela augmentera les chances d'un bon voisinage entre les deux continents.

- *1. Voir la carte de l'Afrique coloniale en 1914 et la carte politique de l'Afrique actuelle (2020).
- *2. Voir la pyramide des âges, en 2019 en Afrique subsaharienne, par comparaison avec la pyramide des âges en France.

L'AFRIQUE DES ORIGINES



L'Afrique est-elle le berceau de l'humanité ?

En une phrase, la réponse est claire et nette : oui, tous les hommes vivant aujourd'hui sur notre planète sont « d'origine africaine ». Mais on n'imagine pas à quel point notre connaissance de cette histoire vieille de 7 millions d'années connaît des rebondissements. La paléontologie est une science d'actualité !

La dernière grande révision des théories sur le passé lointain de l'homme date seulement de novembre 2018. Une équipe de chercheurs internationaux annonce alors la découverte sur le site d'Aïn Boucherit, en Algérie, d'outils en pierre taillée remontant à quelque 2,4 millions d'années, au lieu des 1,8 million auparavant avancées, quant à la présence d'ancêtres humains en Afrique du Nord – ce qui détrône l'Afrique de l'Est comme berceau unique de l'humanité. Depuis, une vision plurielle s'est imposée pour réconcilier entre elles les découvertes faites d'un bout à l'autre du continent, du Maroc (Jebel Irhoud) à l'Afrique du Sud (Florisbad et les caves de Sterkfontein) en passant par l'Éthiopie (Omo Kibish). « L'évolution des populations humaines en Afrique a été multirégionale, constate Eleanor Scerri de l'université d'Oxford et de l'Institut Max Planck. Nos ancêtres étaient multiethniques¹. »

L'Afrique est la terre natale de l'*Homo sapiens*, l'espèce humaine qui y est apparue il y a 200 000 ans et qui est sortie du continent pour se répandre à

travers le monde, il y a environ 70 000 ans. Cette hypothèse, dite « Out of Africa », l'a emporté sur l'hypothèse rivale dite « polycentriste » – fondée sur l'apparition parallèle de l'*Homo sapiens* dans différentes parties du monde – à la fin des années 1980, grâce à de meilleures techniques d'analyse de l'ADN trouvé dans des fossiles. La plupart des chercheurs postulent que l'*Homo sapiens*, bien différent des autres ancêtres humains « nés » ailleurs, a quitté son continent d'origine par une langue de terre qui comblait alors l'actuel Bab el Mandeb, le détroit entre Djibouti et le Yémen. L'*Homo sapiens* s'est d'abord répandu en Asie puis, il y a environ 40 000 ans, en Europe où sa diffusion a supplanté les Néandertaliens, par le mélange pacifique ou par la violence. Il y a 15 000 ans, l'homme qui peuple depuis la terre entière serait arrivé en Amérique par le détroit de Béring. « Nous étions tous Africains », résume l'anthropologue sud-africain Alan Morris, de l'université du Cap.

Environ 350 000 générations séparent ainsi l'homme moderne de Toumaï, le « signe de vie », en langue gorane, découvert en 2001 dans le nord du Tchad. Ce crâne fossile est le plus ancien témoin des premières lignées humaines.

Quel est le passé géologique du continent ?

Dans la longue histoire de notre planète, l'Afrique se distingue par sa grande ancienneté et sa remarquable stabilité. Le continent existe depuis près de 4 milliards d'années. Il s'agit, pour l'essentiel, d'un immense craton – une partie stable de la lithosphère ou « croûte terrestre » dotée d'une identité géologique – formé à la fin des temps précambriens, il y a environ 600 millions d'années. Depuis, ce socle n'a été que très peu modifié. Seule la bordure méditerranéenne et la marge de la péninsule Arabique ont été entraînées dans la zone mobile dite « alpine » qui s'est créée lors de la collision entre l'Afrique et l'Eurasie. Il y a respectivement 65 et 20 millions d'années, l'île de Madagascar et la péninsule Arabique ont été séparées de ce qui constituait auparavant l'ensemble du « bouclier africain » par l'ouverture du canal de Mozambique, au sud, et de la mer Rouge, au nord¹.

Sur le plan géologique, la partie la plus intéressante du continent est le Rift est-africain, une fracture longue de 2 900 km et d'une largeur qui varie entre 60 et 100 km. Elle s'étend de l'Éthiopie jusqu'au Mozambique en une succession de hauts plateaux, de dépressions, de lacs et de volcans. « Tel un grand livre ouvert, le Rift s'offre comme un vaste laboratoire naturel permettant de retracer l'histoire de notre planète, de comprendre l'évolution de l'écorce terrestre, la formation des océans et des volcans. Le Rift est aussi

le lieu de découvertes paléontologiques spectaculaires et l'un des plus grands conservatoires de fossiles du monde². »

Par rapport aux autres continents, la topographie de l'Afrique se singularise par la rareté à la fois de hautes montagnes et de basses plaines. Le Kilimandjaro, avec 5 895 mètres, en constitue la plus importante élévation et le lac Assal, à Djibouti, le point le plus bas, à 157 mètres sous le niveau de la mer. Avec le Nil, l'Afrique abrite le plus long fleuve du monde (6 693 km), loin devant le Congo (avec 2 900 km, à la 9^e place). Le Sahara, le plus grand désert du monde (8,6 millions de km², soit deux fois la taille de l'Union européenne), occupe un tiers du continent africain. Il est bordé au sud par le Sahel³, une vaste bande de terre semi-aride s'étendant de la Mauritanie, sur l'Atlantique, jusqu'au Darfour, dans l'ouest du Soudan. En général, l'on subdivise l'Afrique en six grandes parties : l'Afrique du Nord, la Corne de l'Afrique, l'Afrique de l'Ouest, l'Afrique centrale, l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe. On notera que, contrairement aux Européens et aux Africains eux-mêmes, pour qui l'Afrique de l'Ouest désigne l'espace compris entre la Mauritanie et le Nigeria, les Américains appellent toute la façade atlantique s'opposant à leur propre continent – de la Mauritanie à l'Angola – « West Africa ». Question de point de vue !

Quelles sont les plus anciennes civilisations africaines ?

Il faut insister sur le pluriel affirmatif dans cette question tant les torts portés à l'Afrique au nom de « la » civilisation – au singulier, niant les civilisations d'un continent prétendument « vierge » – ont été nombreux.

Parmi les anciennes civilisations africaines, celle de l'Égypte antique est la mieux documentée. Non seulement parce que l'égyptologie est une science ancienne et riche, mais aussi parce que cette civilisation dont Hérodote disait qu'elle était « un don du Nil » fut d'une extraordinaire longévité – trois millénaires, de l'unification de la haute et de la basse Égypte jusqu'à la *pax romana* imposée trente ans avant notre ère. Par ailleurs, dans le sillage du chercheur sénégalais Cheikh Anta Diop (1923-1986), l'Égypte pharaonique passe pour la matrice originelle des « civilisations nègres¹ » aux yeux des Afrocentristes.

Les références au Pays de Pount, sur le territoire actuel de la Somalie et du Soudan, remontent à vingt-cinq siècles avant J.-C. Le royaume de Koush date de la même époque ; il existait au sud de l'Égypte, dans le désert nubien, pendant près d'un millénaire, tout comme le royaume d'Aksoum, situé au nord de l'Éthiopie. Ce dernier tirait le meilleur parti de sa situation au carrefour de la Méditerranée et de la route des Indes pour asseoir sa

domination sur la mer Rouge. Les marchands romains y établirent des comptoirs et les matières premières venant de l'intérieur de l'Afrique – l'ivoire, l'encens, l'or... – transitèrent par ses ports. À son apogée, au II^e siècle avant J.-C., le royaume d'Aksoum s'étendait jusqu'en Arabie et au Yémen, constituant ce que nous appellerions aujourd'hui une puissance mondiale, avec l'Empire romain, la Perse et la Chine.

Également très ancienne est la culture Nok (de 1000 à 300 avant notre ère), sur le plateau du Nigeria, que la découverte, en 1928, de sculptures d'une grande sophistication a rendue célèbre. Cette civilisation se distinguait aussi par un système judiciaire très complexe, avec des instances d'appel. En parallèle, depuis le VII^e siècle avant J.-C., existait dans les basses vallées du Logone et du Chari, sur le territoire actuel du Tchad, du Cameroun et du Nigeria, la civilisation Sao, connue pour ses cités-États. Celles-ci furent envahies et détruites au XIV^e siècle. Avant cela, en 1240, l'une des civilisations les plus cosmopolites, l'empire du Ghana, longtemps terre de cohabitation entre des Arabo-Berbères et des Soninkés aux confins de la Mauritanie et du Mali actuels, avait été conquise et intégrée par l'empire du Mali. Lequel empire, à son tour multiethnique, se maintint pendant trois siècles. C'est moitié moins que le royaume du Bénin, dans le sud du Nigeria d'aujourd'hui, mais plus que le mystérieux empire du Grand Zimbabwe, aussi appelé l'empire du Monomotapa, dont les impressionnantes ruines – sur 7 km² – ont été découvertes, en 1871, par l'explorateur allemand Karl Mauch. Le drapeau du Zimbabwe comporte un oiseau qui est la réplique stylisée d'une statue trouvée sur ce site.

Ne vaudrait-il pas mieux parler « des Afriques » ?

Malgré l'immensité et la diversité de l'Afrique, on a longtemps eu une fâcheuse tendance à se référer à ce continent comme si c'était un seul pays – en France, on pensait alors surtout au bloc francophone des anciennes colonies au sud du Sahara. Mais, de plus en plus, la grande variété des situations s'impose à tous, parfois au point que l'on parle « des Afriques ». Or, nul ne songerait à invoquer « des Europes » ou « des Asies » du fait de leur diversité ou, encore moins, à mettre le petit Bénin au pluriel en raison des mondes qui séparent sa plus grande ville, Cotonou, de Natitingou, par exemple, un village tout au nord.

Pour bien prendre la mesure du continent et de ses 30 millions de km², il faut se dire que l'Union européenne des 27 trouverait une fois et demie sa place en Afrique du Nord ; que les États-Unis « entrent » dans le Sahara et l'Afrique de l'Ouest ; et que la Chine et l'Inde réunies ne suffisent pas – à 500 000 km² près, la taille de la France – à « remplir » le reste du continent. Dans ce vaste espace, les paysages qui se succèdent vont du désert le plus chaud de la Terre – le Danakil, en Éthiopie – au Kilimandjaro enneigé en passant par le Sahel semi-aride et par des savanes et des zones tempérées, comme les hauts plateaux dans l'ouest du Cameroun ou les highlands au

Kenya, jusqu'aux forêts tropicales qui couvrent environ 5 % du continent (on ne parle pas de « jungle » en Afrique, le terme venant de l'Inde et du sanscrit pour « un espace naturel sauvage »).

La diversité de l'Afrique se décline selon des registres si variés – étatique, linguistique, ethnique, religieux, socio-économique... – qu'aucune monographie ne saurait prétendre en faire le tour. En guise de point de départ, notons que l'Afrique compte 54 États reconnus par la communauté internationale, plus de 3 000 groupes ethniques – une soixantaine rien qu'en Côte d'Ivoire, environ 250 au Nigeria, près de 400 en République démocratique du Congo (RDC), l'ancien Congo belge – et autour de 2 000 langues parlées, du mbugu, en Tanzanie, avec environ 5 000 locuteurs, à l'arabe, au swahili, à l'anglais, au haoussa, au dioula ou au français, pour ne citer que quelques-unes des langues « multimillionnaires ». Au total, environ un tiers des langues vivantes dans le monde sont parlées en Afrique. En quelle circonstance (à la maison, à l'école, au marché...), avec quel statut (langue officielle ou non, langue véhiculaire, langue écrite...) et quel degré de maîtrise est difficile à résumer sur un continent où le multilinguisme n'est pas l'exception mais la règle, la trame ordinaire de la vie quotidienne.

En Afrique comme ailleurs, il est sûrement de bon conseil d'user modérément de généralisations, ennemies des spécificités et pourvoyeuses de clichés. Cependant, ne serait-ce que pour pouvoir comparer le continent à d'autres parties du monde, ce sont des pis-aller difficiles à éviter. Parfois, elles sont aussi rigoureusement exactes. Un exemple : on est parfaitement fondé d'affirmer que, du temps de la guerre froide, l'Afrique n'était pas un espace démocratique. En effet, entre les indépendances africaines et la chute du mur de Berlin, la seule et unique alternance au pouvoir en Afrique à la suite d'une élection perdue par le gouvernement en place eut lieu, en 1982, à l'île Maurice.

Qu'ont tous les Africains en commun ?

Rien, dans l'absolu. Cependant, à force de parler de « culture africaine » ou de qualifier telle ou telle attitude de « typiquement africaine », on se met facilement à imaginer une africanité qui serait commune à tous les habitants du continent. Mais quoi ? Sûrement pas un phénotype. Du cap Spartel, au Maroc, au cap de Bonne-Espérance, en Afrique du Sud, il n'y a que des Africains aussi différents les uns des autres que le sont les Berbères des Bochimans (ou, comme on préfère les appeler désormais, les San). Et ces Africains sont sédentaires ou nomades, matrilineaires ou patrilineaires, irréductibles les uns aux autres aussi du point de vue de leurs langues, cultures ou religions. Être africain, serait-ce alors une histoire en partage, sinon depuis la nuit des temps au moins dans la résistance commune aux agressions extérieures, des traites négrières à la colonisation ? Mais les traites négrières ont partagé les Africains en chasseurs d'esclaves et captifs déportés. À ce jour, la mémoire reste vive entre les descendants d'esclavagistes et ceux de leurs victimes. Quant à la colonisation, cette domination subie était bien différente dans des colonies de peuplement, comme l'Algérie, ou des territoires à peine administrés, comme le Darfour. Sans compter que l'Éthiopie et le Libéria n'ont jamais été colonisés – sinon, le Libéria, par des esclaves affranchis « de retour » des États-Unis.

Le mot « africain » n'a donc rien d'essentialiste. *Stricto sensu*, l'adjectif ne renvoie qu'à une réalité géographique, un accident tectonique comme il y en eut d'autres ayant produit l'Europe, l'Asie ou l'Amérique. Il n'a trouvé son sens précis qu'à la circumnavigation du continent. C'est seulement après que le Portugais Vasco de Gama eut fait le tour de l'Afrique, à la fin du xv^e siècle, que l'on savait ce qui était africain, c'est-à-dire tout ce qui se trouvait sur cette immense masse de terre et sur les îles au large. Cependant, « africain » est aussi un terme de mobilisation collective. Comme « européen », c'est un topos, un lieu commun d'arguments auxquels on fait appel pour nourrir un sentiment de destin partagé. En ce sens, le mot est peut-être d'autant plus courant et efficace qu'il est flou et protéiforme.

À quel point l'africanité est une notion relative devient encore plus évident dans des microcosmes tels que l'île Maurice. En effet, comment la définir là où l'anglais reste la langue de l'administration, sans être la langue officielle, alors que le français est davantage pratiqué, et où l'hindouisme est seulement la religion d'une majorité au sein d'une population si métissée ou, d'un point de vue culturel, créolisée que nul ne saurait la classer en communautés ? Dans ce creuset, toute origine ou identité commune a été concassée.

Les « migrations bantoues » ont-elles changé la face du continent ?

Bien que consacrée par l'usage, l'expression « migrations bantoues » pose doublement problème. D'une part, il ne s'agit pas de migrations au sens où nous l'entendons habituellement – des mouvements massifs de populations – mais, plutôt, de la lente diffusion d'un groupement humain qui, en se mélangeant à d'autres populations au cours de plusieurs millénaires, donne naissance à une multitude de nouvelles cultures trop distinctes les unes des autres pour se prêter au postulat d'une homogénéité originelle. D'autre part, et ceci étant lié à cela, « les » Bantous n'existent pas au sens ethnique, comme une sorte de grande matrice qui unifierait une large partie des populations au sud du Sahara. En fait, « bantou » est un terme issu de l'étude des langues. Il a été proposé, au milieu du XIX^e siècle, par le savant allemand Wilhelm Bleek (1827-1875). Ce pionnier du comparatisme linguistique en Afrique regroupait ainsi près de 400 langues appartenant à la vaste famille dite nigéro-congolaise parce qu'elles partageaient le même mot pour dire « les hommes », *bantu* – *ntu* étant le radical pour « homme » et *ba* le préfixe du pluriel.

Pour éviter une cascade de malentendus, mieux vaut donc parler de l'« expansion bantoue ». Bien entendu, comme une langue n'existe qu'à

travers ses locuteurs et leur culture, celle-ci déborde la seule étude linguistique et, pour être comprise, requiert une approche pluridisciplinaire. Aussi bien l'archéologie – à travers, notamment, la diffusion de la métallurgie du fer ou de la poterie – que la génétique, au moyen d'études comparatives des génomes, étayent l'hypothèse formulée par le linguiste américain Joseph Greenberg (1915-2001), à savoir qu'à partir d'un foyer d'origine, situé dans le nord-ouest de l'actuel Cameroun, les bantouphones ont progressivement occupé une large partie de l'Afrique au sud du Sahara. Cette aire s'étend de plateaux volcaniques au nord de Douala, au Cameroun, jusqu'à Mombasa, sur la côte kenyane, en descendant jusqu'en Afrique du Sud, plus précisément au KwaZulu-Natal, la région autour de Durban. Elle englobe ainsi l'Afrique centrale, la région des Grands Lacs, l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe, à l'exception de la province du Cap et de l'actuelle Namibie.

Les étapes précises de cette expansion – la « glottochronologie » – et la fusion plus ou moins harmonieuse avec les Batwa (« pygmées ») de l'Afrique équatoriale, ou les San (« Bochimans ») en Afrique australe, font toujours l'objet de travaux en cours. Mais le grand cadre de l'expansion bantoue est connu. Trois millénaires avant notre ère, des agriculteurs semi-nomades vivant sur les plateaux du nord-ouest du Cameroun, dans une zone tempérée d'une altitude variant entre 1 000 et 1 800 mètres, ont commencé à essaimer vers le sud et vers l'est. Du fait d'une forte détérioration climatique – déjà ! – ayant réduit la forêt équatoriale, ils ont pu atteindre les Grands Lacs environ 500 ans avant J.-C. et l'Afrique du Sud environ 500 ans après le début de notre ère. Depuis, même si dans cette grande partie de l'Afrique subsaharienne le mot pour « homme » est partout identique, gardez-vous de parler « des » Bantous ou d'une seule culture bantoue !

Pourquoi l'Afrique subsaharienne est-elle restée relativement isolée pendant longtemps ?

L'Europe des Lumières a jeté une ombre sur l'Afrique subsaharienne, qui devient son faire-valoir – « hétérotopie », dirait Michel Foucault – et l'ultime terre d'élection de sa « mission civilisatrice ». À partir de la fin du XVIII^e siècle, elle a présenté le « continent noir » comme coupé du monde, le mystérieux et inquiétant « cœur des ténèbres », auquel la célèbre nouvelle de Joseph Conrad, parue en 1899, semblait finalement donner son nom adéquat, invoqué depuis à tout bout de champ. Cette distorsion des faits a tourné au déni d'histoire, par exemple chez Hegel, qui a soutenu que « dans cette partie principale de l'Afrique, il ne peut y avoir d'histoire proprement dite ». Au sujet de l'Afrique au sud du Sahara, le philosophe allemand affirmait qu'« aussi loin que remonte l'histoire, [elle] est restée fermée, sans lien avec le reste du monde ; c'est le pays de l'or, replié sur lui-même, le pays de l'enfance qui, au-delà du jour de l'histoire conscient, est enveloppé dans la couleur noire de la nuit¹ ».

Ces phrases à l'emporte-pièce nient l'histoire africaine – l'action collective des Africains à travers le temps – aussi bien qu'une éternité d'échanges entre l'Afrique subsaharienne et tout le pourtour de l'océan Indien, jusqu'à la Chine avec laquelle les relations antérieures à l'an 1000

sont attestées par des bris de porcelaine trouvés en Afrique de l'Est et au Grand Zimbabwe ; ou, encore, les liens transsahariens immémoriaux et de nombreuses ambassades africaines, des émissaires dépêchés dans le monde entier et des relations diplomatiques établies comme, par exemple, entre le royaume du Congo et le Portugal au début du xv^e siècle. Il était donc essentiel de rétablir la vérité d'une Afrique comme « un lieu dans le monde », selon l'expression saisissante de simplicité de l'africaniste américain James Ferguson².

Bien que l'Afrique subsaharienne n'ait pas été « déconnectée », trois obstacles majeurs ont longtemps rendu les échanges avec elle relativement difficiles. D'abord, depuis son assèchement il y a environ trois millénaires et avant l'aviation moderne, le désert du Sahara barrait la route aux voyageurs autres que les chameliers familiers de cette immensité aride. Ensuite, seule l'invention d'un bateau à voile fait pour naviguer contre les alizés, ces vents balayant la façade occidentale de l'Afrique, a permis, à partir de 1440, de fréquenter les côtes ouest-africaines. Enfin, après « la victoire de la caravelle sur les caravanes » exaltée par l'historien portugais Vitorino Magalhães Godinho, il fallut encore vaincre le paludisme, « le plus redoutable gardien des secrets de l'Afrique », selon le grand voyageur berbère Ibn Battûta (1304-1377). C'est seulement grâce à la quinine importée d'Amérique latine, et à la synthèse de cet antipaludéen en 1944, que l'Afrique au sud du Sahara a cessé d'être « le tombeau de l'homme blanc ».

Qui étaient les premiers explorateurs européens ?

Au xv^e siècle, les Portugais règnent en maîtres sur les mers. Leurs portulans indiquent de façon plus ou moins réaliste le littoral ouest-africain, mais pas plus loin que l'archipel de Sao Tomé-et-Principe, au large du Gabon, l'Afrique restant inconnue au-delà du golfe de Guinée. Quoique des Français aient longtemps soutenu que des navigateurs dieppois avaient abordé l'actuel Ghana après la conquête des îles Canaries par le Normand Jean de Béthencourt, en 1402, il est établi aujourd'hui que les caravelles portugaises d'Henri le Navigateur ont bien été les premières à franchir des limites considérées jusqu'alors comme indépassables : le cap Bojador, au large de l'actuel Sahara occidental, en 1434 ; le redoutable banc d'Arguin, en face de la Mauritanie, dix ans plus tard.

L'épopée portugaise se poursuit au-delà du littoral ouest-africain. En 1488, Bartolomeu Dias, qui tente de gagner les Indes par voie maritime en contournant l'Afrique, jette l'ancre à quelque 400 km de la future ville du Cap. Il y dresse alors un *padrao*, l'une de ces hautes bornes surmontées d'une croix par lesquelles les marins du roi Jean II du Portugal marquent leur passage¹. Parvenus sur la côte orientale de l'Afrique, totalement inconnue des Européens, ses hommes prennent peur et l'obligent à revenir en arrière. Mais

il aura été le premier à franchir un cap qu'il appelle « des Tempêtes » et que Jean II préférera baptiser « de Bonne-Espérance », cap de nouveau franchi par Vasco de Gama en 1497 pour atteindre l'océan Indien, où il croisera des navires arabes adaptés à un régime des vents différent de l'Atlantique.

Quels étaient les premiers contacts des marins avec les Africains ? S'inspirant de récits oraux sur un « commerce muet », l'écrivain malien Amadou Hampâté Bâ les a ainsi décrits : « Les Européens, arrivés en bateau sur les côtes africaines, déposaient leurs objets et marchandises sur une plage, allumaient un grand feu et retournaient sur leurs bateaux. Les Africains, qui voyaient la fumée de loin, sortaient alors des forêts riveraines, venaient prendre les objets européens et déposaient en échange leurs propres richesses sur la plage². »

Après le troc à distance – métaux, tissus, perles et eau de vie contre fruits frais et pépites d'or –, les marins finissent par se risquer à terre. Sont alors construits, sur le littoral et quelques îles, les forts que se disputent ensuite les grandes puissances européennes. L'île de Gorée, en face de Dakar, a changé de mains plusieurs fois avant de devenir une possession française. Elle doit son nom aux Hollandais qui l'avaient appelée Goede Reede (« bonne rade »).

Lancés eux aussi dans l'exploration du littoral africain, ces Hollandais, bientôt rejoints par des huguenots français, sont les premiers à s'enfoncer à l'intérieur de ce qu'ils appellent l'Hottentotie. En 1648, après le passage des Portugais, l'équipage d'un navire hollandais naufragé près du Cap trouve le climat si sain que, peu après, Jan van Riebeeck y établit une « escale de rafraîchissement » ouverte aux navires de toutes les nations sur la route des Indes. En 1795, peu reconnaissants, les Anglais profitent de l'invasion de la Hollande par la France pour occuper le Cap, puis l'annexer par traité.

Combien d’Africains furent déportés du fait des traites négrières ?

En mai 2001, Christiane Taubira, alors députée de la Guyane, a fait voter une loi qui, depuis son adoption, porte son nom. L’article 1 stipule : « La République française reconnaît que la traite négrière transatlantique ainsi que la traite dans l’océan Indien constituent un crime contre l’humanité. » L’article 2 ajoute : « Les programmes scolaires et les programmes de recherche en histoire et en sciences humaines accorderont à la traite négrière et à l’esclavage la place conséquente qu’ils méritent. » Cette loi a suscité bien des objections, parce que le législateur écrivait l’histoire à la place des historiens et que cette version officielle passait sous silence d’autres crimes que ceux des Européens. Car on distingue généralement quatre traites : la traite intérieure, entre Africains ; la traite transsaharienne, la plus meurtrière avec des pertes en vies humaines de l’ordre de 20 % ; puis la traite orientale ou arabe ; et enfin la traite transatlantique, celle des Européens.

Il est également regrettable que la loi Taubira amalgame l’esclavage – la condition servile – et les traites négrières – la capture et la vente d’êtres humains. L’esclavage dit « domestique » était très répandu en Afrique, indépendamment des traites, même si aucun chiffre ne fait autorité. Parmi les explorateurs européens, seul l’Écossais Mungo Park, qui suivait le fleuve

Niger à la fin du XVIII^e siècle, s'est aventuré à écrire que les esclaves étaient alors « relativement aux hommes libres dans la proportion de trois contre un¹ ». Au titre de sa « mission civilisatrice », la colonisation était anti-esclavagiste mais, dans la pratique, elle acceptait des entorses à cette doctrine au nom de la paix civile et du maintien de l'ordre. Elle introduisait aussi sa propre forme de condition servile à travers le travail forcé². La bannière tricolore émancipatrice, exaltée par Brazza dans *Au cœur de l'Afrique* – « À mesure que chacun allait le toucher [le drapeau], les fourches du cou tombaient, les entraves du pied étaient brisées » –, relève de l'imagerie coloniale. Cependant l'Afrique indépendante n'a pas toujours fait mieux. Cas extrême, la Mauritanie n'a légalement mis fin à l'esclavage qu'en 1981.

La plupart des historiens s'accordent aujourd'hui à évaluer à environ 28 millions le nombre des Africains arrachés à leur continent entre le IX^e et le XIX^e siècle. Quelque 12 millions d'entre eux l'ont été du fait de la traite transatlantique, particulièrement intense entre 1650 et 1800. En France, Olivier Pétré-Grenouilleau, s'appuyant sur de nombreuses archives, notamment celles de Nantes, ancien port négrier, a estimé à 11 millions le nombre d'Africains déportés aux Amériques entre 1519 et 1867, et à 9,5 millions le nombre des survivants de la traversée de l'Atlantique, aussi appelée le « passage du milieu³ ». Il a évalué le nombre de déportés par les traites transsaharienne et orientale à 17 millions, « avec une marge d'erreur de 25 % ». En 2008, le chercheur franco-sénégalais Tidiane N'Diaye a dénoncé la traite arabe comme un « génocide voilé », couvert par le silence et sans « aucune repentance⁴ ».

À quoi ressemblait l’Afrique précoloniale ?

C’est peu dire que les quelque quatre-vingts ans de présence coloniale en Afrique subsaharienne éclipsent souvent ce que l’historien burkinabé Joseph Ki-Zerbo a appelé les « Grands Siècles » du continent¹. À cela, de nombreuses raisons, du déni d’histoire à la « victimisation » de l’Afrique en passant par la pénurie de sources écrites. Cependant, un net regain d’intérêt, en particulier pour le Moyen Âge africain (du VII^e au XV^e siècle), commence à rééquilibrer l’historiographie du continent. Premier titulaire de la nouvelle chaire « Histoire et archéologie des mondes africains » au Collège de France, François-Xavier Fauvelle soutient même que, « cliché pour cliché », sans « troquer une réputation d’obscurité pour une légende dorée », les « siècles obscurs » mériteraient plutôt le nom de « siècles d’or ». Car « nos maigres sources nous disent que l’Afrique de cet âge intermédiaire a connu de puissantes et prospères formations politiques, ou mis en œuvre elle-même sa participation aux grands courants d’échanges intercontinentaux qu’empruntèrent les hommes, les marchandises, les conceptions religieuses. [...] Elle a été actrice de l’exploitation de ses propres ressources, parmi lesquelles l’or tenait une place de choix² ».

Le fameux pèlerinage à La Mecque de Mansa Moussa, au milieu du XIV^e siècle, en témoigne. Le souverain de l’empire du Mali³ – Mansa est son

titre – séjourne alors quelques mois au Caire et y dépense environ 15 tonnes d'or, au point de faire chuter le cours local du métal précieux et de devoir emprunter l'argent pour pouvoir rentrer chez lui avec sa nombreuse cour, des milliers sinon des dizaines de milliers de serviteurs. Mais, au moins, il avait mis son pays sur la carte mondiale, en l'occurrence l'*Atlas catalan* de 1375. Or, fait beaucoup moins connu, déjà trois siècles auparavant, un marchand subsaharien avait pu envoyer à un homme d'affaires dans la ville de Sijilmasa, au Maroc, une forte somme par ordre de paiement – un chèque, pour ainsi dire.

Les éclats du passé ont incité plusieurs pays africains à revendiquer, au moment de leur indépendance, les noms de prestigieux empires ou royaumes précoloniaux, d'ailleurs pas toujours dans les mêmes limites territoriales. Ainsi le Soudan et le Dahomey français sont-ils devenus le Mali et le Bénin ; ou la Gold Coast britannique le Ghana. Cependant, aucune gouvernance précoloniale n'a inspiré la construction des États postcoloniaux. Et l'analyse de la longue durée en Afrique souffre toujours de béances. En particulier, les conséquences du sous-peuplement historique de l'Afrique restent cantonnées dans des ouvrages spécialisés. Si bien que l'abondance de la terre en Afrique ou, ce qui revient au même, la pénurie de population ne sont guère considérées en dehors des études sur le régime foncier ou des travaux anthropologiques. Pourtant, elles aident à comprendre pourquoi la propriété de la terre a joué un rôle bien moins important en Afrique qu'en Europe, où elle est généralement communautaire et non pas individuelle ; et pourquoi les systèmes de parenté et la dot versée pour « acquérir » des femmes – le capital humain ou « *wealth in people* » – ont été si déterminants dans l'histoire africaine.

Pourquoi l'exploration de l'Afrique a-t-elle tellement passionné l'Europe ?

Les Européens avaient le goût de l'aventure et, généralement, ils écrivaient bien. Ils pénétraient à l'intérieur du continent portés par des pirogues sur des fleuves dont ils ignoraient la source ou mêlés à des caravaniers dont ils ne parlaient pas la langue. Ils travaillaient pour la géographie, alors la reine des sciences, et, en même temps, pour le grand public dont la soif d'exotisme était nourrie par les premiers médias de masse – les journaux illustrés, en France, la *penny press* en Angleterre et en Amérique. Des explorateurs comme Savorgnan de Brazza, David Livingstone ou Henry Morton Stanley étaient des héros nationaux. Ils sont passés à la postérité à cause de leurs exploits et, aussi, parce qu'ils étaient souvent les porte-drapeau de leur pays, futur colonisateur.

Gaspard Théodore Mollien, fils d'un avocat parisien, a 20 ans en 1816 quand il embarque pour Dakar sur *La Méduse*. Faisant partie des rescapés, sans être monté sur le sinistre radeau peint par Géricault, il passe quelques mois à Gorée, puis retourne en France. Deux ans plus tard, ne résistant pas à l'appel d'une Afrique qu'il n'a fait qu'entrevoir, il y retourne, s'y enfonce et en rapporte deux tomes intitulés *Voyage dans l'intérieur de l'Afrique, aux sources du Sénégal*. L'Afrique est aussi un défi pour René Caillié, fils d'un

boulangier condamné au bagne pour une obscure affaire de vol, qui voit dans l'exploration une revanche sur la société. Il dédie à Charles X son *Journal d'un voyage à Tombouctou et à Jenné dans l'Afrique centrale, précédé d'observations faites chez les Maures Braknas, les Nalous et autres peuples, pendant les années 1824, 1825, 1826, 1827, 1828*, un titre kilométrique par souci de précision et par volonté de souligner l'exploit.

Le grand mystère de l'époque est la source du Nil blanc. Pour résoudre l'énigme (d'autant plus complexe que le Nil puise ses eaux au lac Victoria dont chaque affluent peut alors être considéré comme sa source), il s'engage une compétition comparable à la course spatiale au ^{xx}^e siècle. Bons amis, Richard Burton et John Speke, tous deux Britanniques, se brouillent spectaculairement à leur retour au milieu des années 1860 – histoire assez mémorable pour avoir inspiré au réalisateur Bob Rafelson un grand film d'aventures (*Aux sources du Nil*) un siècle plus tard. Et, bien sûr, il y a, au bord du lac Tanganyika, le célèbre « Docteur Livingstone, je présume ? », mots censément prononcés, en 1871, par Stanley face à un homme célèbre « disparu » depuis trois ans, qu'il a été payé pour retrouver par le *New York Herald*. Ce fut le premier scoop mis en scène par un journal à grand tirage et rehaussé d'une citation inventée *a posteriori*...

En France, l'hebdomadaire illustré *Le Tour du monde*, fondé en 1860, se spécialise dans les récits de grands explorateurs européens. La maison Hachette, propriétaire du journal, les reprend ensuite en volumes. Le voyeurisme sexuel et les récits d'anthropophagie contribuent au succès. L'Allemand Georg Schweinfurth, par ailleurs premier à décrire des pygmées, fait fort en la matière : « Il était facile de voir que les fragments de crânes humains qu'on me présentait avaient été bouillis et grattés au couteau ; quelques-uns arrivaient directement du plat, car ils étaient encore humides et semblaient sortir de la marmite¹. »

Mais il y a autant de sensibilités qu'il y a d'explorateurs. L'une des rares femmes parmi eux, Mary Kingsley, morte de la typhoïde à 38 ans, était libre

de tout préjugé. René Caillié, parti à 17 ans de Saint-Louis pour franchir les 4 500 km jusqu'à la ville interdite de Tombouctou, parlait si bien l'arabe qu'il put y rester incognito pendant treize jours – exploit surpassé en 1853 par l'Allemand Heinrich Barth, qui y séjourna pendant six mois. Stanley, le premier à traverser le continent d'est en ouest en 999 jours et en perdant la moitié de ses 228 hommes, n'était pas la brute épaisse qu'on a longtemps voulu voir en lui – surtout en France, par opposition à Savorgnan de Brazza, le « conquérant pacifique » – mais bien le mercenaire du roi Léopold II au Congo belge. Enfin, missionnaire avant tout, Livingstone n'a converti qu'un seul Africain en six ans d'évangélisation en Afrique australe, et son unique ouaille perdit ensuite la foi. Mais, mort à l'intérieur du continent, Livingstone a été porté par ses serviteurs – qu'il avait vus comme « une bande de païens et de sauvages » – pendant neuf mois jusqu'à la côte de l'actuelle Tanzanie, pour qu'il soit dignement enterré par ses coreligionnaires. Un bel hommage posthume.

Comment des Africains se sont-ils retrouvés dans des « zoos humains » ?

Les cabinets de curiosités, au xvii^e siècle, contenaient des coquillages et des papillons d'Afrique. Cependant, la plus grande des curiosités fut Aniaba, un Noir ramené d'Assinie, en Côte d'Ivoire, à Louis XIV par deux Français qui le présentaient comme un prince désireux de découvrir l'Europe. Converti au catholicisme, avec le Roi-Soleil comme parrain, il bénéficia des meilleurs précepteurs et devint officier d'un régiment de la cavalerie, « le premier officier noir de l'armée française ». En 1701, après une dizaine d'années passées en France, il fut reconduit dans sa Côte d'Ivoire natale pour faire valoir ses droits au trône en même temps que les prétentions de la France à un comptoir fortifié sur ce qui était alors appelé la Côte des Mal Gens. Ce nom dut sembler bien mérité à la délégation française et à son faux prince qui furent renvoyés séance tenante...

Au xix^e siècle, l'exhibition de l'Autre exotique devient populaire en passant des cours royales aux jardins d'acclimatation ou parcs d'exposition, sinon dans des ménageries. Le triste sort de Saartjie (Sarah) Baartman témoigne de la transition. Emmenée en 1810 de la région du Cap en Europe, cette femme khoïsane est exhibée dans des conditions sordides comme une curiosité anatomique en raison de sa petite taille (1,49 m), de ses fessiers

callipyges et de ses organes génitaux protubérants – la macronymphie surnommée, vulgairement, le « tablier hottentot ». Parfois encagée et souvent mise à nu, elle fait le tour de l'Europe, de l'Angleterre à la France en passant par les Pays-Bas. Elle meurt dans un taudis à Paris, sans doute d'une pneumonie, le 29 décembre 1815. Sa dépouille préservée devient alors une pièce de musée. C'est seulement en 2002, après avoir longtemps résisté, au nom du « patrimoine inaliénable de l'État », aux demandes de restitution, que la France, grâce au vote d'une loi spéciale, rend son corps à l'Afrique du Sud où elle est inhumée sur une colline de son village natal, Hankey, en présence du président Thabo Mbeki.

On avait changé d'échelle dans la seconde moitié du XIX^e siècle lorsque l'Allemand Carl Hagenbeck, propriétaire d'un cirque réputé pour ses bêtes exotiques, avait lancé des « spectacles ethnographiques » en faisant venir, pour commencer, des Lapons. L'idée des « tableaux primitifs » avait alors trouvé un large public à travers toute l'Europe. D'autant qu'elle fusionnait avec les *freak shows*, qui avaient été développés parallèlement aux États-Unis par Phineas Taylor Barnum, directeur d'un « musée itinérant », en fait un cabinet de curiosités vivantes. En 1931, pendant les six mois que durait l'Exposition coloniale à Paris, plus de 30 millions de spectateurs, dont beaucoup de jeunes encouragés par leurs professeurs d'histoire et de géographie, défilèrent devant des « villages » installés au bois de Vincennes où des « indigènes » – Maghrébins, Subsahariens, Kanaks ou Indochinois – jouèrent pour eux les « scènes et types » déjà popularisés par les cartes postales coloniales.

L'Exposition coloniale, qui comportait aussi des aspects didactiques moins contestables, marqua l'acmé d'une altérité ainsi mise en spectacle. Des protestations émanant d'Églises, de ligues des droits de l'homme et, enfin, de scientifiques – mais toujours pas de la presse... – se multiplièrent pour dénoncer le caractère malsain de ces exhibitions. Au cours de la décennie 1930, celles-ci s'essoufflèrent alors aussi vite que la vogue s'en était

répandue. En France, ces spectacles ont été rappelés à la mémoire collective par des chercheurs¹ qui les ont présentés comme des « zoos humains² ». L'affiche du musée du Quai Branly, qui leur a consacré une exposition en 2011, disait plus subtilement : « Exhibitions. L'invention du sauvage ».

COLONISATION ET DÉCOLONISATION

Quel était le but de la conférence de Berlin en 1885 ?

La conférence de Berlin, dont l'Acte général commence par les mots « Au Nom de Dieu Tout-Puissant », est une grand-messe de malentendus¹. D'abord, on a tort de penser qu'elle aurait donné le signal de départ à la « ruée vers l'Afrique », le *Scramble for Africa* cher aux anglophones. Ses tractations s'étirant du 15 novembre 1884 au 26 février 1885, le moins que l'on puisse dire c'est que les quatorze délégations présentes dans la capitale allemande – treize pays d'Europe, plus l'Amérique qui fit à cette occasion son entrée sur la scène géopolitique – n'étaient pas pressées de s'élancer vers l'Afrique. Pas plus que leurs populations : dans les trente ans précédant la Première Guerre mondiale, seulement quelques dizaines de milliers d'Européens sont partis pour l'Afrique, contre environ 15 millions qui, eux, se sont bel et bien rués vers l'Amérique. C'est d'ailleurs pour cela que les Américains sont venus à Berlin. Ils auraient bien aimé que plus d'Allemands émigrent en Afrique plutôt que chez eux...

Autre malentendu à dissiper : Berlin ne fut pas non plus le lieu du « partage » de l'Afrique, qui était alors tout juste explorée. Pour la partager entre puissances européennes, il aurait fallu qu'elle soit cartographiée et que ses richesses soient connues. Ce n'était pas encore le cas. Le tracé des

frontières est ainsi intervenu après. Entre les assises à Berlin et 1908, pas moins de 249 traités frontaliers ont été signés en Afrique de l'Ouest entre la France et la Grande-Bretagne. Et même l'expression « sphère d'influence » est ultérieure à la conférence de Berlin. Elle apparaît pour la première fois en mai 1885, dans un accord entre l'Allemagne et la Grande-Bretagne qui s'entendent alors sur « la séparation et la définition des sphères d'influence respectives dans le golfe de Guinée ». Nul besoin d'une telle négociation si cela avait déjà été fait à Berlin.

Mais alors, qu'ont accompli les diplomates au cours d'un long hiver berlinois sous la férule de Bismarck, le « chancelier de fer » allemand ? L'ordre du jour et l'acte final de la conférence portaient sur la liberté du commerce dans le bassin et l'embouchure du Congo ; sur la liberté de navigation sur ce fleuve et sur le Niger (en s'inspirant du régime en vigueur pour la navigation sur le Danube) ; et sur les moyens de « faire bénéficier l'Afrique des bienfaits de la civilisation » et de prévenir des « malentendus et contestations que pourraient soulever à l'avenir les prises de possession nouvelles sur les côtes d'Afrique ». En somme, et sans juger de la sincérité de leur « mission civilisatrice », les puissances européennes édictaient des règles de compétition entre elles et cherchaient à éviter que leur rivalité en Afrique ne provoque de guerres. À leurs yeux, du moins jusqu'à preuve du contraire, ce continent périphérique à la marche du monde ne justifiait pas un conflit armé.

Est-ce à dire qu'il n'y avait pas de convoitises pour l'Afrique ? Non, car pour convoiter, il n'est pas nécessaire de connaître – en effet, l'intérieur « mystérieux » du continent nourrissait bien des fantasmes. De plus, un dossier en particulier, à savoir les rives du fleuve Congo, intéressait à la fois les Portugais, les Français et le roi belge Léopold II. Ce dernier et sa recrue en guise d'administrateur, l'explorateur Stanley, qui faisait partie de la délégation américaine, ont réussi un exploit lors d'une rencontre avec Bismarck peu avant la conférence, puis en marge de celle-ci : sous

l'appellation trompeuse d'« État indépendant du Congo » et à travers une vague Association internationale du Congo (AIC), la vaste cuvette du Congo – tout le cœur du continent sur la rive gauche du fleuve – a été attribuée par ce qui, à Berlin, tenait lieu de communauté internationale au souverain belge à titre de propriété privée ! Léopold II n'a cédé sa colonie personnelle qu'en 1908, sous la pression du scandale international provoqué par les exactions commises pour tirer un maximum de caoutchouc naturel du territoire. Il l'a alors vendue à l'État belge...

En l'absence d'Africains, Berlin n'a fait que des heureux. L'Allemagne s'est imposée comme arbitre et, après avoir déjà pris pied au Togo, au Cameroun et dans le Sud-Ouest africain, l'actuelle Namibie, rêvait de s'assurer sur le tard sa « place au soleil ». L'Angleterre, qui venait d'annoncer la couleur en transformant son Slave Trade Department, chargé de la lutte contre la traite négrière, en African Department, voyait d'un bon œil l'affaiblissement du Portugal, sur le déclin malgré son droit du premier occupant. Cependant, Lisbonne pouvait se féliciter d'avoir obtenu un petit territoire au nord de l'embouchure du Congo : l'enclave de Cabinda, aujourd'hui une province de l'Angola. Enfin, la France allait se réjouir d'avoir sécurisé « son » Congo, sur la rive droite du fleuve et en continuité territoriale avec son implantation dans ce qui est aujourd'hui le Gabon.

Ainsi le succès de la conférence de Berlin, dont font partie les malentendus qui persistent depuis bientôt un siècle et demi, confirme-t-il l'idée de Talleyrand, pour qui un bon accord était toujours un accord entre les arrière-pensées.

Comment l’Afrique a-t-elle été colonisée ?

En 1885, au sortir de la conférence de Berlin, l’Europe, forte de sa science, de son industrialisation et de ses armées modernes, était le continent le plus développé ; elle comptait alors – sans la Russie – quelque 275 millions d’habitants. L’Afrique, sept fois plus vaste mais peuplée seulement d’environ 100 millions d’habitants, était la partie du monde la plus démunie d’un point de vue matériel et technologique. À une époque où « régner sur la Terre » s’entendait au sens littéral, époque où la foi chrétienne et le culte du progrès hérité des Lumières étaient ardemment prosélytes, où tous les autres continents étaient déjà conquis et où des territoires longtemps fermés, comme le Japon, avaient été ouverts de force au « libre-échange », il eût fallu un concours de circonstances tout à fait exceptionnel pour que l’Afrique échappât à la mainmise européenne.

La France pénétrait le continent, le long d’un axe ouest-est, à partir de ses bases au Sénégal, les « quatre communes » – Saint-Louis, Rufisque, Gorée et Dakar – qui étaient siennes depuis l’Ancien Régime¹. Elle conquiert la plus grande partie de l’Afrique de l’Ouest, notamment sahélienne, ne se heurtant qu’exceptionnellement à une résistance organisée et persistante. Ce fut le cas, par exemple, de celle déployée entre 1882 et 1898 par l’Almamy Samory Touré, le fondateur musulman et esclavagiste de l’Empire wassoulou (et

arrière-grand-père du premier président de la Guinée indépendante, Ahmed Sékou Touré). En 1898, la France, dans sa tentative d'établir la jonction entre, d'une part, ses territoires conquis en Afrique de l'Ouest et centrale et, d'autre part, ses implantations sur la mer Rouge, échoua à Fachoda, au Soudan, face aux Britanniques. De ce fait, la Centrafrique sous son contrôle a été appelée, peu charitablement, « le cul-de-sac de la colonisation française ».

La Grande-Bretagne étendait et sécurisait ses positions sur la côte ouest-africaine, en particulier sur la Gold Coast (Ghana) et au Nigeria, et opérait une pénétration nord-sud à partir de l'Égypte, depuis 1882 *de facto* son protectorat. Le long du Nil, puis *via* l'Afrique de l'Est jusqu'en Afrique du Sud, elle finit par réussir la jonction de ses possessions « du Caire au Cap ». Pour financer son « œuvre coloniale », elle s'appuyait, comme la France, non seulement sur des commerçants et des missionnaires mais, aussi, sur des *chartered companies*, des « compagnies à charte » ainsi nommées puisque dotées d'un privilège d'État afin d'exploiter une terre étrangère en échange de son aménagement en infrastructures de base – une sorte de préfiguration des partenariats privé-public de nos jours.

Sur le plan militaire, l'asymétrie entre Européens et Africains – symbolisée par le Maxim Gun, la mitrailleuse autoalimentée, par recul, qu'avait inventée, en 1883, l'Anglo-Américain Hiran Stevens Maxim – était telle qu'elle transformait les guerres coloniales en une suite de massacres quand il y eut bataille. Ce fut le cas, par exemple, à Omdurman, la ville jumelle de Khartoum, le 2 septembre 1898. Ce jour-là, 12 000 ansars – combattants mahdistes – furent fauchés, et environ 13 000 autres blessés, alors qu'en face, lord Kitchener ne perdit que 47 hommes, dont la plupart parmi ses supplétifs soudanais et égyptiens. La « conquête », entre 1882 et 1889, pour dominer 70 millions d'Africains ne coûtait pas cher non plus : 11 pennys par tête de contribuable britannique, en valeur de monnaie constante.

On aurait cependant tort de ne voir que la force des colonisateurs. Sur le plan collectif, leur mainmise sur l’Afrique compensait souvent une faiblesse : la perte de l’Amérique dans le cas britannique, l’annexion par l’Allemagne de l’Alsace et de la Lorraine après la guerre de 1870-1871 dans le cas français, sans parler des « petites » puissances européennes, comme le Portugal et la Belgique. Sur le plan individuel, c’était souvent des originaux – dans le bon comme dans le mauvais sens de l’expression – qui partirent pour une carrière ou une aventure en Afrique. Ils risquaient gros, notamment sur le plan sanitaire. « Méfie-toi de la baie du Bénin, pour une centaine qui y entre, il n’en ressort qu’un », répétaient, en variant d’ailleurs les chiffres, les colons. Ce n’est vraiment qu’après la synthèse totale en laboratoire, en 1944, de la quinine, le meilleur antipaludéen ^{*1}, que les hommes cessèrent de partir seuls ou firent venir leurs femmes et enfants d’Europe. Alors, beaucoup d’entre eux arrêtaient aussi d’apprendre des langues africaines...

À la fin du XIX^e siècle, toute l’Afrique était conquise – « pacifiée », disait-on pour édulcorer l’occupation et nier des rébellions – à l’exception du Libéria et de l’Éthiopie. Le Libéria doit son nom aux esclaves affranchis et « rapatriés » des États-Unis qui colonisèrent l’ancienne Côte des Graines ; leur règne ne prit fin qu’avec la guerre civile en 1989. L’Éthiopie, en revanche, défendit son indépendance en infligeant une cuisante défaite à un corps expéditionnaire italien venu d’Érythrée, en 1896. La bataille d’Adoua, victoire africaine contre une armée européenne, et, plus tard, la résistance contre Mussolini, vaudront à Addis-Abeba d’être le siège de deux organisations panafricaines successives (Organisation de l’unité africaine, Union africaine) après les indépendances.

*1. Voir la [question 7](#), « Pourquoi l’Afrique subsaharienne est-elle restée relativement isolée pendant longtemps ? ».

Tous les régimes coloniaux se ressemblaient-ils ?

Sept États européens ont pris part à la colonisation de l'Afrique : la Grande-Bretagne, la France, la Belgique, le Portugal, l'Italie, l'Allemagne et l'Espagne. Leurs présences avaient en commun de reposer sur la force mais, aussi, sur une relative acceptation, voire participation, des autochtones. À l'apogée de la colonisation, en 1930, le nombre des Européens en Afrique dépassait à peine 2 millions, face à 150 millions d'Africains environ. Cependant, au moins sur le plan de la doctrine, les régimes coloniaux comportaient des différences.

L'*indirect rule* des Anglais a été théorisé par le premier gouverneur du Nigeria, Frederick Lugard, dans *Le Double Mandat en Afrique tropicale britannique*, publié en 1922. Le « double mandat », c'était, d'une part, « instruire les Africains dans les techniques industrielles » ; d'autre part, le faire en respectant les fondements de leur propre société, au besoin en restaurant leurs chefferies traditionnelles. En vertu de cette feuille de route, le Colonial Office, à Londres, laissait ses agents œuvrer avec empirisme pour le plus grand bien du commerce britannique.

Tout autre était la doctrine d'administration directe sous la III^e République française. Le ministre des Colonies était le chef hiérarchique

d'une administration spécialisée mais calquée sur celle de la métropole. Le « cercle », échelon de base, se trouvait placé sous l'autorité d'un fonctionnaire civil qui portait le titre, non officiel mais très évocateur, de « commandant ». En parallèle et en contradiction flagrante, la « mission civilisatrice » de la France fondée sur un normativisme universaliste visait à l'assimilation des sujets coloniaux¹. En théorie, il n'y avait pas de barrière infranchissable – telle que la couleur de la peau – pour que l'indigène devienne « évolué » et, pour finir, Français à part entière.

Mais ces différences doctrinales s'effaçaient dans la pratique. Côté anglais, on oublie souvent que l'*indirect rule* était la leçon tirée de l'échec de l'administration directe de l'Inde, qui s'était soulevée contre le règne britannique en 1857, et que même Lugard y dérogeait dans le sud-est du Nigeria, faute de chefferies traditionnelles, comme au nord du pays, sur lesquelles s'appuyer. Côté français, l'administration directe et la « mission civilisatrice » étaient largement des vues de l'esprit. En 1917, dans l'Afrique-Occidentale française (AOF), 2 175 administrateurs coloniaux faisaient face à quelque 10 millions d'Africains – ils étaient bien obligés de passer par des intermédiaires locaux. Et même en 1958, peu avant les indépendances, seulement 1,7 % des Africains dans l'AOF étaient scolarisés, contre 6, voire 12 % au Nigeria et au Ghana britanniques. On est très loin d'une « mission civilisatrice » grâce à l'instruction...

Enfin, Paris comme Londres veillaient à ce qu'une colonie ne leur coûtât pas plus qu'elle ne leur rapportait. Cette règle épargnait toutefois l'armée, le pilier de la colonisation même après la conquête. Aux King's African Rifles, créés en 1902, correspondaient les tirailleurs sénégalais, ainsi appelés parce que Faidherbe, gouverneur du Sénégal, en avait formé les premières unités ; par la suite, ils comportaient des natifs de toute l'Afrique française. Leur durée du service ayant été limitée à quinze ans en 1904, beaucoup d'entre eux occupaient ensuite dans l'administration des emplois qui en faisaient des

subalternes intéressés, ceux que l'historien congolais Elikia M'Bokolo appelle les « compères africains » du colonisateur.

Même dans les discours, il n'était pas question d'idéal d'égalité républicaine au Portugal, passé de la monarchie au régime autoritaire de Salazar^{*1}. L'appellation « provinces d'outre-mer » y était préférée au terme « colonies » pour accréditer l'idée d'un État portugais pluricontinental et multiracial. En Guinée-Bissau, en Angola et au Mozambique, la tolérance d'unions avec des femmes indigènes était supposée permettre « l'assimilation par la volupté », comme au Brésil. L'exception portugaise doit cependant être relativisée : en 1920, en Angola, les Blancs étaient 20 700 et les métis 7 500, soit 0,2 % de la population. Seul le Cap-Vert, presque inhabité à l'origine, connut de nombreuses unions entre Portugais de la métropole et Africaines venues du continent. Il en naquit une population fortement métissée, petit vivier de fonctionnaires pour les grandes « provinces d'outre-mer ».

*1. Voir la [question 21](#), « Pourquoi le Portugal s'est-il accroché à ses colonies jusqu'en 1975 ? ».

Que s'est-il passé à Fachoda pour en faire un « complexe » ?

Fachoda, rebaptisé Kodok, n'est aujourd'hui qu'un bourg perdu dans la République du Soudan du Sud, au bord du Nil. L'endroit tient pourtant une place importante dans l'imaginaire colonial, voire postcolonial, au point d'avoir donné son nom à un « complexe » français par rapport aux Anglais, sinon aux Anglo-Saxons. Janvier 1897 : Jean-Baptiste Marchand, capitaine dans l'infanterie de marine, quitte Brazzaville pour accomplir ce que le ministère des Colonies appelle la « mission Congo-Nil ». Un Nil le long duquel les Anglais avancent pour étendre leur contrôle de l'Égypte au Soudan. La France cherche à contrer leur projet d'un axe Le Caire-Le Cap et à réaliser pour sa part la jonction entre ses possessions dans le Sahel et sa toute récente prise sur le golfe d'Aden, la Côte française des Somalis (l'actuel Djibouti). À la tête de quatorze Français et de 150 tirailleurs, Marchand emporte avec lui 1 300 litres de bordeaux rouge, du foie gras, des tripes à la mode de Caen et aussi 16 tonnes de perles vénitiennes, utiles à la conclusion de traités d'amitié avec les chefferies locales. Après avoir alterné marches, navigation en pirogue et sur un petit vapeur démontable, le *Faidherbe*, du nom du premier gouverneur général du Sénégal, il atteint Fachoda en juillet 1898 et il y hisse le drapeau français¹.

À Londres, le Premier ministre Salisbury fait savoir qu'il n'accepte pas cette politique du fait accompli. Il répond par la politique de la canonnière. Le « Général Sir » Herbert Kitchener reçoit l'ordre de descendre sur des *gunboats* à Fachoda. Il vient de remporter, à Omdurman, en face de Khartoum^{*1}, une bataille décisive contre les mahdistes, ces islamistes de l'époque inspirés par un « prophète » (*mahdi*), et embarque avec lui 25 000 hommes dont 9 000 Britanniques. La colonne française n'est pas de taille à lutter contre cette armée. Il n'y aura pas de combat. Kitchener, parfaitement francophone, décoré par la France pour son engagement à ses côtés pendant la guerre de 1870 contre la Prusse, est très correct avec son adversaire. Cependant, les passions nationalistes s'enflamment en Europe. Les deux pays sont au bord de la guerre. Finalement, sur ordre du gouvernement de la III^e République, Marchand quitte Fachoda le 11 décembre 1898 et gagne Djibouti *via* l'Éthiopie. En France, des voix s'insurgent contre cette « humiliation », alors que l'Angleterre reconnaît en échange les prétentions françaises sur le Maroc. Winston Churchill, qui suit Kitchener comme reporter de guerre, relève qu'il n'y a pas d'autre exemple de « satisfaction nationale obtenue à si peu de frais ».

En 1904, dans le cadre de l'Entente cordiale², l'Angleterre cherche à panser la plaie française en rebaptisant Fachoda en Kodok. Néanmoins, le « complexe de Fachoda » ressurgira, notamment dans les années 1990 au sujet du Rwanda^{*2}. Le soutien apporté par la France au régime du président Habyarimana, face aux rebelles anglophones autour de Paul Kagamé, a d'abord été justifié puis fustigé par rapport au lieu de mémoire sur le Nil, symbole d'une volonté hégémonique anglo-saxonne, pour certains, et d'un complexe d'infériorité français, pour d'autres.

*1. Voir la [question 14](#), « Comment l'Afrique a-t-elle été colonisée ? ».

*2. Voir la [question 39](#), « Comment expliquer le génocide au Rwanda ? ».

Quelle a été la contribution de l'Afrique aux deux guerres mondiales ?

Pendant longtemps, dans les capitales subsahariennes, des hommes âgés formaient des files d'attente devant les consulats de France le jour où les paieries versaient de l'argent aux anciens combattants¹. Le plus vieux de tous les ayants droit a disparu le 10 novembre 1998, en la personne du Sénégalais Abdoulaye Ndiaye, dernier poilu subsaharien de la Grande Guerre, mort à 104 ans, alors qu'il choisissait un boubou neuf pour recevoir une tardive Légion d'honneur des mains de l'ambassadeur de France. Restent aujourd'hui des vétérans de la Seconde Guerre mondiale, voire des Africains ayant servi sous le drapeau français en Algérie et en Indochine, comme l'avaient fait les anciens présidents du Togo, du Niger et de la Centrafrique, Gnassingbé Eyadema, Seyni Kountché et Jean-Bedel Bokassa.

La « force noire », exaltée dès 1910 par le lieutenant-colonel Charles Mangin², a joué un rôle important dans les deux guerres mondiales, voire un rôle clé dans la libération de la France. Pendant la Grande Guerre, outre les ressources matérielles tirées de leurs colonies, la France et la Grande-Bretagne ont massivement recruté dans leurs empires : 614 000 et 2,8 millions de soldats, respectivement. Côté britannique, les mobilisés d'Afrique (surtout de l'Afrique du Sud) ne représentent que 7 % de leurs

troupes coloniales alors que, côté français, cette proportion est de 85 %, dont un gros tiers (38 %) a été levé – par des moyens provoquant des révoltes en Afrique de l’Ouest – au sud du Sahara. C’est dans ce contexte qu’en janvier 1918, Blaise Diagne, député sénégalais au Parlement français, est nommé commissaire général chargé du recrutement indigène. En partie, il devait sa nomination à la fausse rumeur qu’il avait fait courir auparavant, à savoir que les tirailleurs sénégalais – nom générique des troupes coloniales originaires d’Afrique-Occidentale et Équatoriale – serviraient de chair à canon dans les tranchées, ce qui lui permettait de se positionner en solution du « problème » qu’il avait soulevé. Or, sur les quatre années de la guerre, le pourcentage des morts parmi les soldats subsahariens est sensiblement égal à celui au sein des 8,8 millions d’incorporés de l’armée française dans leur ensemble, à savoir 16,5 %³.

La Première Guerre mondiale se déroule également sur le sol africain. Les colonies allemandes se rendent une à une aux alliés – le Togo dès 1914, le Sud-Ouest africain allemand (l’actuelle Namibie) en 1915, le sud-ouest du Cameroun en 1916 – avec l’exception notable de l’Afrique orientale allemande où la guérilla menée par le colonel von Lettow-Vorbeck parvient à repousser la capitulation jusqu’en 1918.

L’Afrique est également un théâtre important de la Seconde Guerre mondiale. Pour le Royaume-Uni, les combats en Afrique du Nord pour, en particulier, sécuriser l’accès à l’Inde *via* le canal de Suez représentent une priorité. Pour la France, après son effondrement en 1940 et l’avènement du régime de Vichy, l’Afrique devient même un enjeu vital. En effet, le ralliement à la France libre de l’Afrique-Équatoriale française (AEF) dès le 26 août 1940, grâce à l’action résolue du gouverneur antillais du Tchad, Félix Éboué, donne au général de Gaulle une assise territoriale dont « l’homme de Londres » a grandement besoin. Alors qu’il sera repoussé à Dakar par les forces vichystes, qui garderont le contrôle de l’Afrique occidentale, Brazzaville deviendra la « capitale de la France libre » et la 2^e DB (division

blindée) du général Leclerc partira de Douala, au Cameroun, pour sa longue reconquête de la France occupée. Enfin, en août 1944, 250 000 soldats de l'armée d'Afrique débarqueront sur des plages de Provence en chantant : « C'est nous les Africains qui arrivons de loin, venant des colonies pour sauver la patrie⁴ ... »

D'un point de vue africain, épouser la cause de la métropole coloniale se confond alors avec des espoirs d'émancipation – la fin de l'indigénat, le statut juridique et administratif réduisant les Africains à des « sujets », sans droits civiques – et le rejet du racisme nazi. En 1940, les soldats noirs faits prisonniers par les Allemands ont souvent été sommairement exécutés en violation du droit de la guerre⁵. Par ailleurs, les desseins fascistes pour l'Afrique étaient connus : l'Afrique du Nord devait revenir à l'Italie mussolinienne, l'Afrique subsaharienne à l'Allemagne hitlérienne et l'Afrique australe aux Afrikaners. Mais la loyauté et les sacrifices africains sont mal payés en retour. La restauration de l'ordre colonial s'annonce dès la conférence de Brazzaville, en janvier 1944⁶. Néanmoins, l'expérience des champs de bataille et de la condition humaine partagée dans l'épreuve constitueront le sel de la terre pour l'indépendance à travers les récits qu'en feront les soldats coloniaux, de retour chez eux.

Un long épilogue d'ingratitude ne prend fin qu'en 2011, quand le blocage des pensions civiles et militaires des ressortissants de l'empire au niveau atteint à la date de l'indépendance de leur pays – la « cristallisation », selon l'euphémisme officiel – est abrogé par une nouvelle Loi de finances. Cette révision profite alors à environ 15 000 ayants droit dont le nombre ne cesse de diminuer au fil des ans. Si la bancarisation leur évite aujourd'hui le voyage jusqu'aux paieries françaises, ils doivent se présenter régulièrement aux consulats pour prouver qu'ils sont encore en vie (tous les cinq mois au-dessus de 85 ans). Les veuves mènent des combats de paperassiers contre une administration française à laquelle la polygamie pose des problèmes complexes.

Pourquoi l'entre-deux-guerres a-t-il été un « temps de bascule » ?

La célèbre réclame *Y'a bon Banania*, dénoncée comme paternaliste par Léopold Senghor, voire comme raciste de nos jours¹, reflétait au lendemain de la Première Guerre mondiale un « bon » sentiment à l'égard des 185 000 Subsahariens venus combattre dans les tranchées aux côtés des Français. Au sortir de cette épreuve commune, le tirailleur à chéchia au rire éclatant était une figure populaire en métropole et le cacao enrichi de farine de banane dans sa tasse symbolisait, à travers une culture de rente à la place de l'agriculture de subsistance, le début de la « mise en valeur » des colonies françaises au sud du Sahara (en anglais, le terme *development* dans son acception moderne de « progrès social » fait alors son apparition).

Comme les colonies de peuplement au sud du Sahara étaient rares, les deux guerres mondiales furent les premières rencontres de masse entre métropolitains colonisateurs et colonisés subsahariens. Dans une France exsangue, taradée d'un doute sur sa civilisation mais en quête d'une nouvelle vitalité, la valorisation de tout ce qui venait, de près ou de loin, de l'Afrique – de l'art nègre au jazz, en passant par la star absolue des *music-halls*, Joséphine Baker, la Vénus noire née... au Missouri – inspirait une folle décennie de « négromania ». En Afrique, le retour des démobilisés,

conscients de leur égale valeur au combat, apportait au continent le ferment de son émancipation et, à terme, de son indépendance. D'autant plus qu'en parallèle, l'Afrique amorçait son essor économique, grâce à des infrastructures de base et à ce que l'on appellerait aujourd'hui une politique de santé. Dans les colonies françaises, les « capitaines moustiques » faisaient chuter la mortalité à grands coups de DDT alors que des campagnes de vaccination contre la variole et la fièvre jaune visaient, selon les instructions officielles de l'Assistance médicale indigène, à « faire du noir » pour « développer les races indigènes en qualité et en quantité² ».

La natalité dans ses colonies africaines importe à la France parce que son empire l'aide à encaisser le choc lors du krach mondial de 1929. L'Afrique noire joue un rôle croissant dans cet empire devenu le premier partenaire commercial de la métropole, lui fournissant la quasi-totalité de ses matières premières agricoles importées et absorbant l'essentiel de ses exportations en tissus, ciment, et produits métallurgiques. Certes, le patronat est divisé sur l'opportunité d'investir massivement dans les colonies africaines, au point que l'historien Jacques Marseille³ a pu évoquer un « divorce » entre ce patronat et une classe politique généralement convertie à la colonisation, vécue comme une grande aventure collective des Français. Mais les échanges sont assez importants pour que l'Afrique soit réunie à l'Asie autour d'une figure de l'Abondance sur la façade du Palais permanent de l'Exposition coloniale de 1931 à Paris.

L'historien américain Frederick Cooper considère les années 1930 comme le « temps de bascule en Afrique⁴ », aussi et surtout pour des raisons démographiques. Car le continent – avec quelque 150 millions d'habitants à l'époque – entame alors la plus fulgurante croissance dans l'histoire humaine : il passera à environ 300 millions d'habitants en 1960, l'année des indépendances, et aura de nouveau doublé sa population en 1990, au sortir de la guerre froide, avant d'entrer dans le ^exxi^e siècle comme « milliardaire démographique ».

Dans quelles conditions l'Afrique a-t-elle accédé à l'indépendance ?

Le 6 mars 1957, Kwame Nkrumah, Premier ministre débutant, fier de se dire « diplômé de la prison [coloniale] » et entouré de ses compagnons de lutte vêtus de leurs anciens habits de détenus politiques, proclame l'indépendance du Ghana, le premier pays subsaharien à s'émanciper. L'ex-Gold Coast accepte néanmoins d'intégrer le Commonwealth, qui regroupe déjà le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, l'Inde et le Pakistan. L'organisation postcoloniale amortit le choc de la perte de l'empire chez les Britanniques qui, confrontés à la sanglante révolte des Mau-Mau au Kenya (1952-1960), se résignent à une politique de *creative abdication*, une sorte de départ négocié. Le Nigeria, déjà le pays le plus peuplé au sud du Sahara, accède à son tour à la souveraineté en 1960, puis la Tanzanie en 1961 et le Kenya en 1963. Pour les anciennes colonies fraîchement indépendantes, le Commonwealth est un cadre assez souple d'entraide et de cohésion symbolisé par la couronne britannique.

La France connaît aussi une sérieuse alerte avec un soulèvement, très durement réprimé, à Madagascar en 1947. Puis, « l'esprit de Bandung », la ville indonésienne où se tient en 1955 la première conférence des « pays non alignés » (c'est-à-dire ceux qui ne veulent prendre parti ni pour l'URSS ni

pour les États-Unis), nourrit la ferveur indépendantiste en Afrique subsaharienne. Consciente d'une nécessaire évolution, la IV^e République adopte, en 1956, une loi-cadre instituant le suffrage universel et le collège électoral unique dans ses colonies. Alors que tous les décrets d'application ne sont pas encore mis en œuvre, le retour du général de Gaulle au pouvoir change la donne. Le fondateur de la V^e République veut bâtir la Communauté française, un regroupement d'États autonomes déléguant à la France une partie de leur souveraineté après une adhésion votée par référendum. Mais le non de la Guinée de Sékou Touré en septembre 1958 (quinze jours après que Ruben Um Nyobe, l'un des leaders de l'insurrection anticoloniale au Cameroun, a été tué dans le maquis par l'armée française) et l'aspiration populaire à l'indépendance dans toute l'Afrique « française » vident ce projet de sa substance. Dans le courant de l'année 1960, quatorze pays africains sous tutelle française accèdent, un par un, à la souveraineté internationale.

1960 est proclamée « année de l'Afrique » par l'ONU et, dès le 3 février dans un discours prononcé devant le Parlement sud-africain, le Premier ministre britannique Harold Macmillan constate : « Le vent du changement balaie le continent. Que nous l'aimions ou pas, l'éveil de la conscience nationale est un fait politique. » Pour le meilleur et pour le pire, l'indépendance de l'Afrique interviendra ainsi dans les conditions très particulières de la guerre froide. Si les jeunes États africains peuvent tirer avantage de l'ordre géopolitique bipolaire en négociant au mieux leur soutien au « bloc de l'Est » ou au « monde libre », ils sont en même temps minés par la rivalité des grandes puissances.

L'indépendance de l'ancien Congo belge, le 30 juin 1960, en fournit le cas d'école. La mutinerie de la Force publique, qui fait fonction d'armée et de police, puis la sécession d'abord du Katanga, la province méridionale riche en minerais de toutes sortes, ensuite du Sud-Kasaï, riche en diamants, limitent à seulement onze semaines le « règne » de Patrice Lumumba, héraut indépendantiste et Premier ministre, qui a fait appel à l'Union soviétique pour

intervenir « si le camp occidental ne met pas fin à l'acte d'agression contre la souveraineté de la République du Congo ». Mis en résidence surveillée et rattrapé alors qu'il avait réussi à s'enfuir, Lumumba est livré aux indépendantistes katangais qui l'exécutent avec le feu vert des puissances occidentales¹. L'ONU déploie alors 20 000 casques bleus – sa toute première opération de maintien de la paix – qui resteront sur place jusqu'au 30 juin 1964. En guise de « remise en ordre » du pays, le colonel Mobutu, le chef de l'armée congolaise et favori des Américains, devient l'homme fort du Congo. Il le restera jusqu'en 1997.

La décolonisation française se résume-t-elle à « l'indépendance du drapeau » ?

En 1959, au moment où une ordonnance met fin à leur recrutement, les administrateurs coloniaux brevetés de l'École nationale de la France d'outre-mer sont au nombre de 1 855 en activité dans les pays africains promis à l'indépendance. Ils ont alors le choix entre une intégration dans le corps préfectoral en France, au ministère des Affaires étrangères ou au nouveau ministère de la Coopération. Beaucoup des plus jeunes optent pour la coopération ; certains des plus âgés passent de plain-pied du métier de gouverneur à celui d'ambassadeur. Guy Georgy est de ceux-là quand, en poste à Brazzaville, il reçoit André Malraux, « représentant personnel du général de Gaulle », qui enchaîne les discours lyriques pour les cérémonies d'accession à l'indépendance au cours de l'été 1960. Il racontera plus tard comment, « toutes les combinaisons de couleurs étant déjà prises par d'autres pays », il suggéra « en désespoir de cause de mettre les trois couleurs [le vert pour les prés, le jaune pour le soleil et le rouge pour la latérite] en biais dans n'importe quel ordre¹ ». Ce qui fut fait.

Du moins au début, n'y a-t-il eu que « l'indépendance du drapeau » dans les anciennes colonies françaises ? Selon l'anthropologue Jean-Pierre Dozon, pour de Gaulle « les indépendances ne furent qu'un mauvais moment à

passer » grâce au tour de passe-passe consistant pour l'État français à se « démultiplier en autant d'États voués à soutenir sa politique étrangère et sa diplomatie au sein des organisations internationales, notamment au sein de l'ONU² ». Cependant, s'il est incontestable que la décolonisation française revint largement à « partir pour mieux rester », selon sa devise officieuse, la thèse du néocolonialisme français fait l'impasse sur la capacité africaine à codéterminer son destin. Or, ce qui allait être appelé dans les années 1990 la Françafrique était aussi un projet politique africain, notamment celui de Félix Houphouët-Boigny, le premier président ivoirien et, jusqu'à sa mort en décembre 1993, le leader incontesté de l'Afrique francophone.

Voulue par les nouveaux présidents africains, bien conscients de la faible capacité institutionnelle de leurs États naissants, la présence de milliers de coopérants français dans tous les domaines – de l'éducation à la santé en passant par l'armée – était ainsi à la fois une espèce de recolonisation douce et un projet africain de développement. Paré du titre faussement anodin de secrétaire général pour les Affaires africaines et malgaches à l'Élysée, Jacques Foccart assurait la liaison entre de Gaulle et les chefs d'État africains. Ces derniers comptaient sur la France pour leur « assurance vie » au pouvoir, si nécessaire moyennant une intervention militaire française, mais aussi pour porter leur voix sur la scène internationale et, au besoin, pour arrondir leurs fins de mois grâce à des aides budgétaires. Dans ce contexte, ils s'accommodaient d'un statut de postcolonie à la souveraineté limitée, évident au regard des bases militaires françaises souvent accolées à l'aéroport dans leur capitale, sans parler de la continuité entre le franc CFA (pour « colonies françaises d'Afrique ») et... le franc CFA après l'indépendance, quand le sigle était censé signifier « communauté financière africaine » en Afrique occidentale ou « coopération financière africaine » en Afrique centrale³.

En contrepartie de ses obligations d'assistance et de son rôle de gendarme en Afrique francophone, la France s'assurait des marchés garantis pour ses produits au sud du Sahara, un accès privilégié aux matières premières

africaines – de l'uranium au pétrole en passant par le café, le cacao ou le coton – et un bloc de votes dans les instances internationales, notamment à l'ONU. Mais il ne s'agissait pas là d'un tête-à-tête franco-africain, une perception qui a longtemps prévalu aussi bien en France qu'en Afrique, où les conditions géopolitiques de la Françafrique ont souvent été méconnues. Or, après la chute du mur de Berlin, la sous-traitance de l'Afrique francophone à la France telle qu'elle avait été consentie par le « monde libre » pendant la guerre froide a cessé d'être acceptable pour les autres puissances occidentales.

Pourquoi le Portugal s'est-il accroché à ses colonies jusqu'en 1975 ?

Le premier explorateur européen de l'Afrique est aussi son dernier grand colonisateur¹. Jusqu'au 25 avril 1974, date de la révolution des Œillets qui est déclenchée par des militaires opposés à la poursuite des guerres coloniales en Afrique, le Portugal, avec moins de 9 millions d'habitants sur 92 000 km², maintient sous son contrôle l'Angola, le Mozambique, la Guinée-Bissau et l'archipel du Cap-Vert. Ces pays comptent alors, au total, près de 20 millions d'habitants vivant sur 2,1 millions de km².

Cette tardive décolonisation s'explique en premier lieu par la nature du régime qui est resté longtemps en place à Lisbonne. Nommé chef de l'exécutif en 1932, après avoir réussi un redressement spectaculaire de son pays comme ministre des Finances, Antonio Oliveira Salazar bâtit son très autoritaire « État nouveau » sur le maintien des colonies comme « provinces d'outre-mer » au sein d'un Portugal censément pluricontinental. Marcelo Caetano, qui le remplace en 1968 à la tête de l'État, a des vues similaires. Il est d'autant moins enclin à lâcher l'outre-mer lusophone que celui-ci sert aussi d'exutoire démographique à la métropole alors que l'émigration fait déjà de Paris la deuxième ville portugaise du monde, avec 500 000 personnes en 1972.

Si l'Angola est le théâtre de la première rébellion indépendantiste en 1961, la Guinée-Bissau est la seule colonie dont les maquisards finiront par contrôler une grande partie. Mais l'objectif des combattants bissau-guinéens du Parti africain de l'indépendance de la Guinée et du Cap-Vert (PAIGC) de libérer aussi l'archipel pour former un seul pays échoue. Les États-Unis redoutent que les Soviétiques s'installent au Cap-Vert en cas de victoire du PAIGC. Ils n'interrompent pas leurs livraisons d'armes au Portugal, membre de l'OTAN ; d'autant moins que Lisbonne lie à cette condition le maintien d'une importante base américaine aux Açores.

En Afrique australe, la présence portugaise sert de « bouclier blanc » au pays de l'apartheid, qui ne ménage pas son soutien à Lisbonne. Au Mozambique, l'Afrique du Sud porte un intérêt particulier au barrage de Cahora-Bassa, sur le Zambèze, qui doit l'approvisionner en électricité. En construction entre 1969 et 1976, ce grand chantier est aux mains d'un consortium réunissant des compagnies sud-africaines et occidentales, dont six sociétés françaises. En Angola, outre l'appui de Pretoria et la caution des Occidentaux en pleine guerre froide, la division des nationalistes en mouvements rivaux permet aux Portugais de garder le contrôle du pays.

Dès septembre 1974, le Portugal révolutionnaire reconnaît l'indépendance de la Guinée-Bissau que le PAIGC a unilatéralement proclamée un an plus tôt. Puis, en 1975, Lisbonne accorde la souveraineté internationale au Cap-Vert, à l'Angola et au Mozambique. Quelque 700 000 *retornados* – rapatriés d'outre-mer – regagnent alors le Portugal. C'est le « retour des caravelles² ». Démocratisé et délesté du problème colonial, le Portugal entrera dans la Communauté économique européenne (l'ancien nom de l'UE) en 1986.

La colonisation était-elle un crime contre l'humanité ?

Avant que ne soit posée cette question, non seulement la légitimité mais aussi l'opportunité, voire la rentabilité, de la colonisation ont déjà suscité d'âpres débats. En 1984, l'historien Jacques Marseille a relativisé le bénéfice économique de la colonisation pour le colonisateur dans *Empire colonial et capitalisme français*, sous-titré *Histoire d'un divorce*^{*1}. Dès 1972, dans *L'Idée coloniale en France*, Raoul Girardet avait détaillé les multiples formes de la protestation humaniste élevée dès le XIX^e siècle contre les crimes de la conquête. Girardet soulignait que cette protestation pouvait s'accompagner d'une opposition de principe à tout expansionnisme ultramarin, soit par repli nationaliste, soit par souci de préserver l'unicité des vieilles civilisations européennes que pouvait menacer un jour le métissage colonial. Supposée avoir marqué l'apogée de la « mission civilisatrice » de l'Occident, l'Exposition coloniale de 1931, à Paris, fut présentée comme une imposture par la section française de la Ligue contre l'oppression coloniale et l'impérialisme fondée à Bruxelles en 1927 et présidée par Albert Einstein. Le renfort de l'empire colonial à la France libre pendant la Seconde Guerre mondiale devait faire oublier momentanément ces débats. Ils ont resurgi en France avec le début des guerres d'Indochine et d'Algérie, occupé une très

grande partie de la vie politique, puis ont pris un tour moral avec l'examen de conscience postcolonial.

En 2005, sous la présidence de Jacques Chirac, le Parlement a inscrit dans une loi « le rôle positif de la présence française outre-mer » ; mais, face à une vive contestation, cet alinéa a été abrogé par décret un an plus tard. En février 2017, Emmanuel Macron, alors candidat à l'élection présidentielle, a qualifié le colonialisme de crime contre l'humanité à la télévision algérienne. En décembre 2019, à Abidjan, le chef de l'État a abandonné ce qualificatif juridique en déclarant que « le colonialisme fut une erreur profonde, une faute de la République ».

Depuis sa conception par le Tribunal militaire international de Nuremberg en 1945, le crime contre l'humanité est une notion d'exception s'affranchissant, pour sanctionner des actes gravissimes, du principe fondamental de la non-rétroactivité des lois pénales. Aucune de ses nombreuses définitions n'est admise universellement. Il s'agit d'un qualificatif bien davantage moral et politique que juridique, dans la tradition de Robespierre fulminant contre Louis XVI « criminel envers l'humanité » et des Alliés de la Seconde Guerre mondiale, qui prirent soin de se mettre à l'abri d'être eux-mêmes justiciables de crimes contre l'humanité pour leurs bombardements massifs de populations civiles ou le largage de deux armes nucléaires sur le Japon.

Qualifier le colonialisme de crime contre l'humanité vise à condamner en bloc et sans appel la « mission civilisatrice » invoquée par les partisans de la colonisation. Cette controverse n'est pas près de s'éteindre. Cependant, aux uns et aux autres s'impose le constat que la colonisation de l'Afrique s'est accompagnée d'un cortège de crimes, des mutilations infligées à des milliers de Congolais pour extraire le « caoutchouc rouge » (de sang) par la terreur du temps de Léopold II au génocide des Héréros et des Namas (1904-1908) par les Allemands dans l'actuelle Namibie. En ce qui concerne les Français, il y a le cas tristement célèbre du capitaine Voulet et du lieutenant Chanoine qui,

envoyés à la conquête du Tchad en 1899, laissèrent leurs soldats piller, violer et tuer des populations civiles. Finalement alerté, Paris envoya un détachement pour arrêter la progression de cette colonie infernale¹. D'autres crimes, qui tenaient à un système plutôt qu'à la folie de deux hommes, furent dénoncés par Pierre Savorgnan de Brazza en 1905², André Gide en 1927³ et Albert Londres en 1929⁴. Toutefois, ni Gide ni Londres n'allèrent jusqu'à mettre en question le principe même de la colonisation. Dans une lettre au *Journal des débats*, grand quotidien de l'époque, l'auteur du *Voyage au Congo* se défendit d'avoir voulu fournir des armes aux « partis extrêmes ». Il soutint qu'une politique coloniale réformatrice pouvait « rallier tous les honnêtes gens⁵ ». De son côté, l'auteur de *Terre d'ébène* a précisé dans l'avant-propos de ce livre : « Ce n'est pas les hommes que je dénonce, mais la méthode. Ni argent, ni plan général, ni idée claire. Nous faisons de la civilisation à tâtons. »

En 1947, les représailles aveugles de l'armée française, en réaction à un début d'insurrection à Madagascar, ont fait quelque 40 000 morts. Ce crime, parmi bien d'autres imputables à plusieurs nations européennes, est répertorié dans *Le Livre noir du colonialisme. XVI^e-XXI^e siècle : de l'extermination à la repentance*⁶. Le coordinateur de cet ouvrage collectif, Marc Ferro, avait constaté quelques années plus tôt dans son *Histoire des colonisations* : « Pour une ultime exigence d'orgueil, la mémoire historique européenne s'est assuré un dernier privilège, celui de parler en noir de ses propres méfaits, de les évaluer elle-même, avec une intransigeance inégalée⁷. »

*1. Voir la [question 18](#), « Pourquoi l'entre-deux-guerres a-t-il été un “temps de bascule” ? ».

L'AFRIQUE INDÉPENDANTE



Pourquoi l'Afrique a-t-elle accepté les frontières héritées de la colonisation ?

Les 83 500 km de frontières terrestres que compte l'Afrique ont été tracés pour plus de 70 % par les colonisateurs, entre 1885 et 1909. Globalement, ces frontières ont été maintenues depuis les indépendances. En effet, « considérant que les problèmes frontaliers sont un facteur grave et permanent de désaccord, consciente de l'existence d'agissements d'origine extra-africaine visant à diviser les États africains », l'Organisation de l'unité africaine (OUA) a adopté, en 1964, une résolution engageant ses membres à « respecter les frontières existant au moment où ils ont accédé à l'indépendance ». Deux pays seulement avaient émis un avis différent : le Maroc, qui contestait le partage de l'ancien Sahara espagnol (Rio de Oro) avec ses voisins ; la Somalie, en raison de ses revendications irrédentistes sur l'est de l'Éthiopie, le sud de Djibouti et l'est du Kenya. L'Acte constitutif de l'Union africaine, qui a remplacé l'OUA en 2002, réaffirme la volonté commune de respecter les frontières existantes.

Ces résolutions n'ont empêché ni des tentatives de sécession – comme celle du Biafra (du Nigeria) entre 1967 et 1970 ou celles, toujours plus ou moins d'actualité, de la Casamance (du Sénégal) ou du Cabinda (de l'Angola) – ni des sécessions effectives, comme celles de l'Érythrée (de

l'Éthiopie) en 1993 ou, à la suite d'un référendum d'autodétermination, du Sud-Soudan en 2011. Huit différends ont été réglés par recours à la Cour internationale de justice de La Haye, généralement au prix de quelques ajustements de frontières¹. Rien n'est simple en la matière. Les démarcations du temps colonial étaient souvent expéditives, par des repères et indications topographiques – des entailles dans des arbres... – passablement flous.

La Commission de l'Union africaine (l'équivalent de la Commission de l'UE) comporte une Division Paix et Sécurité dont l'un des experts était en 2014 le géographe et diplomate français Michel Foucher. Dans un livre visant « à en finir avec un mythe », celui-ci conteste « l'artificialité supposée des frontières d'Afrique, argument central de l'anticolonialisme ». Selon l'auteur, la doxa qu'il dénonce « sous-estime la prise en compte, par les traceurs et les administrateurs, des réalités politiques locales et régionales antécédentes sur lesquelles ils cherchaient à s'appuyer, ne serait-ce que pour réduire les coûts² ». Sans aller jusque-là, on peut faire remarquer qu'aucune frontière au monde n'est naturelle, pas même quand elle coïncide avec un cours d'eau ou une montagne, le tracé arbitraire séparant des populations étant toujours la résultante d'un rapport de force, sinon d'un affrontement, entre des entités politiques. Seulement, en Afrique, ces tracés sont à la fois récents et le fait de puissances étrangères.

Plus que de l'arbitraire de ses frontières, l'Afrique souffre des longs délais imposés à ses points de passage. D'où un commerce régional représentant seulement le dixième du commerce total du continent, si l'on ne prend pas en compte l'économie informelle. Aussi l'Union africaine a-t-elle adopté en 2018 le principe de la création d'une Zone de libre-échange continentale (Zlecaf). Cette volonté d'atténuer les frontières est d'autant plus remarquable que les États africains – des *gatekeeper states*, ou « États garde-barrières », comme dirait Frederick Cooper³ – dépendent pour une bonne partie de leurs recettes des droits de douane.

L'apartheid était-il le « stade suprême du colonialisme » ?

Dans une brochure de 1916, Lénine a identifié l'impérialisme comme le « stade suprême du capitalisme ». De la même façon, l'apartheid en Afrique du Sud – la politique de stricte séparation entre des groupes humains prétendument irréductibles entre eux sur le plan génétique – peut paraître la forme jusqu'au-boutiste de l'ordre colonial, notamment du fait de sa hiérarchisation des « races supérieures » et « inférieures », de sa ségrégation résidentielle entre la ville blanche et des cités indigènes et de l'interdit ou, du moins, de l'opprobre frappant les relations intimes entre colonisateurs et colonisés, sans parler d'une sorte de droit naturel à l'exploitation économique des premiers sur les derniers. Cependant, malgré tous ces parallèles, il y a au moins une différence catégorique entre l'ordre colonial et le régime de l'apartheid : à la différence de l'Afrique du Sud entre 1948 et 1991, les colonies étaient la négation temporaire et exceptionnelle des libertés et principes de gouvernement prévalant dans leurs métropoles. Pour problématique qu'elle fût par ailleurs, la « mission civilisatrice » des colonisateurs devait connaître une fin. Elle n'était pas censée durer éternellement.

La victoire électorale, en 1948, du Parti national – la vitrine de l’Afrikaner Broederbond, la « ligue des frères afrikaners » créée dès 1918 – fonde le régime de l’apartheid sur deux bases : l’hégémonie politique des Afrikaners sur les colons blancs anglophones et, surtout, tout un arsenal juridique pour diviser la vaste majorité non blanche de la population en Indiens, en *coloured* (ou métis) et en Noirs (ou « Bantous »). L’objectif était d’institutionnaliser la suprématie blanche en agitant le spectre du « péril noir », *swart gevaar*, pour priver les Sud-Africains noirs – 66 % de la population en 1948, 82 % en 2020 – de leurs droits civiques. Ce but a été poursuivi par la ségrégation dans tous les domaines de la vie quotidienne et l’obligation faite aux Noirs, à travers les *pass laws*, de porter sur eux en permanence un document les assignant à une zone résidentielle ou de travail strictement définie. Puis, la théorie du « développement séparé » a été portée encore à un autre niveau, à partir de 1950 et sous l’impulsion de Hendrik Verwoerd, d’abord ministre des Affaires indigènes puis Premier ministre, par l’instauration du « grand apartheid ». L’Afrique du Sud a alors été subdivisée en dix « bantoustans » ou *homelands* pour des ethnies noires. Quatre d’entre eux étaient même proclamés indépendants mais n’ont jamais été reconnus comme tels par la communauté internationale.

L’opposition à ce régime de discrimination s’est organisée autour de libéraux blancs et, plus massivement, autour du Congrès national africain (African National Congress, ANC), fondé dès 1912. Mais les moyens pacifiques de la « campagne de défiance » menée dans les années 1950 se sont révélés impuissants face à une répression dont le massacre de Sharpeville – la mort de 69 manifestants noirs en mars 1960 – est devenu le symbole repoussoir. Pour la première fois, les Nations unies condamnent alors le régime d’apartheid et le menacent de sanctions, malgré la crainte des Occidentaux de voir l’Afrique du Sud basculer dans le camp communiste en cas de démocratisation. Pour leur part, interdites au nom d’une législation visant la « suppression du communisme », les deux principales organisations

anti-apartheid, l'ANC et le Pan-African Congress of Azania (PAC), hostile aux Blancs (« Un colon, une balle » est l'un de ses slogans), engagent la lutte armée dans la clandestinité. Cependant, l'arrestation d'une grande partie de la direction de l'ANC, dont Nelson Mandela, et leur condamnation à la prison à vie pour huit d'entre eux au terme du procès dit de Rivonia, en 1964, décapite la résistance anti-apartheid. Jusqu'en juin 1976 et le début des émeutes de Soweto, le township noir de Johannesburg, l'apartheid impose sa chape de plomb à l'Afrique du Sud.

La guerre froide a-t-elle nui ou bénéficié à l'Afrique ?

La guerre froide, entre 1945 et 1989, était la période de tension entre le « monde libre », emmené par les États-Unis, et le « bloc de l'Est », dominé par l'Union soviétique, pendant laquelle, à la place de la Troisième Guerre mondiale tant redoutée, ont eu lieu des guerres de substitution dans le tiers-monde. L'Afrique, le théâtre d'opérations stratégiquement le moins important, mais aussi le plus vulnérable au lendemain de son indépendance^{*1}, a payé le prix de cet affrontement géopolitique par pions interposés. Mais elle a aussi pu instrumentaliser les superpuissances en s'inscrivant dans la bipolarité Est-Ouest, comme alliés des Soviétiques (Guinée-Conakry, Bénin, Congo-Brazzaville, Éthiopie, Angola, Mozambique) ou, pour la plupart des États africains, comme alliés des Occidentaux, sinon en « non-alignés » plus ou moins crédibles (comme l'Algérie ou la Tanzanie). Si bien qu'il n'est pas aisé de déterminer qui, dans le jeu à somme nulle de la guerre froide, a été gagnant ou perdant.

Trois conflits africains ont réellement mobilisé les États-Unis et l'Union soviétique. D'abord, entre 1960 et 1965, l'URSS espérait – et les États-Unis redoutaient – le basculement de l'ex-Congo belge (l'actuelle RDC) dans le camp communiste et la « congolisation » de toute l'Afrique centrale par la

multiplication des foyers de guérilla. Puis, en 1977-1978, à la faveur de la guerre de l'Ogaden entre la Somalie et l'Éthiopie, les deux superpuissances ont renversé leurs alliances dans la Corne de l'Afrique, d'un grand intérêt pour elles en raison de sa proximité des champs pétrolifères de la péninsule Arabique (grâce à l'aide d'un corps expéditionnaire cubain¹, les Soviétiques se sont alors installés en Éthiopie). Enfin, entre 1975 et 1988, Moscou et Washington se sont opposés en Angola, sur la ligne de front des États hostiles à l'Afrique du Sud de l'apartheid, l'URSS sous-traitant de nouveau l'intervention à ses auxiliaires cubains – jusqu'à 50 000 – cependant que l'Amérique soutenait l'UNITA, le mouvement rebelle de Jonas Savimbi. Ce conflit en Afrique australe, qui était à la fois une guerre civile, une lutte régionale contre l'apartheid et un accrochage entre superpuissances, a pris fin en décembre 1988 avec la signature des Accords quadripartites de New York. Ceux-ci ont mis fin à la guerre froide en Afrique, onze mois avant la chute du mur de Berlin.

Auparavant, pendant près de trente ans, la moindre importance stratégique de l'Afrique avait permis à la France de jouer le rôle de gendarme dans la partie francophone du continent. À travers une cinquantaine d'interventions militaires, Paris a défendu, pêle-mêle, ses protégés au pouvoir, ses intérêts économiques ou la cause occidentale. En effet, le dénominateur commun est incertain entre la sauvegarde au pouvoir du poète-président Léopold Sédar Senghor en 1962 au Sénégal, ou du chef de l'État gabonais Léon Mba deux ans plus tard, et la déposition en 1979 de l'empereur Bokassa en Centrafrique ; ou entre le largage des paras français sur Kolwezi en 1978 dans ce qui était alors le Zaïre, et la sanctuarisation du nord du Tchad face aux menaces libyennes, à coups d'opérations militaires à partir de 1986. Rétrospectivement, le bilan de cette *pax gallica* reste âprement discuté. Si les pourfendeurs de la France mettent en avant la souveraineté amputée des États africains, la Mission militaire au sein du ministère français de la Coopération a fait valoir, dans un bilan établi en 1995

et adressé à l'Élysée, qu'il y avait eu beaucoup moins de victimes de guerre dans ses anciennes colonies : environ 40 000 pour quelque 115 millions d'habitants, par rapport à 2,5 millions de morts pour 315 millions d'habitants dans les anciennes colonies britanniques, voire 2 millions de morts pour 60 millions d'habitants dans les ex-colonies belges et 1,2 million de morts pour 30 millions d'habitants dans les anciennes colonies portugaises.

*1. Voir la [question 19](#), « Dans quelles conditions l'Afrique a-t-elle accédé à l'indépendance ? ».

L'aide au développement a-t-elle été efficace en Afrique ?

Répondre par la négative, eu égard aux retards persistants de l'Afrique, ne fait que déplacer la question. L'Aide publique au développement (APD) – soit l'ensemble des dons, prêts à taux préférentiels et remises de dette, accordés bilatéralement d'État à État, ou multilatéralement, *via* des organisations internationales telles que la Banque mondiale – pouvait-elle développer l'Afrique ? Le doute est permis. Selon la Banque mondiale, entre 1960 et 2017, la seule RDC (15 millions d'habitants en 1960, 81 millions en 2017) a reçu les deux tiers de l'aide accordée à l'Inde (450 millions d'habitants en 1960, 1,4 milliard en 2017), sans progrès tangibles. Pendant la même période, la Chine a sorti de la pauvreté des centaines de millions de ses habitants et est devenue un important pourvoyeur d'aide alors que l'Afrique a marqué le pas : en 1960, un peu plus de la moitié de ses habitants vivaient dans la pauvreté absolue ; en 2017, c'était un peu moins de la moitié.

En 2009, l'économiste zambienne Dambisa Moyo a instruit le procès de « l'aide fatale », titre de son best-seller paru dans de nombreux pays¹. Le *Financial Times* a ainsi résumé sa charge : « L'assistance sans limite aux gouvernements africains a favorisé la dépendance, encouragé la corruption et perpétué la gouvernance médiocre. » Si c'est le cas, on se demande

évidemment pourquoi l'APD a continué à être versée. La première réponse, guère satisfaisante, est l'impossibilité de savoir si c'était en pure perte. Nul ne peut dire, en effet, à quoi ressemblerait l'Afrique aujourd'hui, et quelle aurait été la somme de ses souffrances depuis son indépendance, si elle n'avait pas été aidée.

Toutefois, le développement n'a jamais été le seul objectif – et, peut-être, pas même le principal objectif – des bailleurs de fonds. Pendant la guerre froide, l'aide était une rente géopolitique permettant au « monde libre » et au bloc soviétique d'arrimer à leurs camps respectifs des pays africains fraîchement indépendants. Pour les ex-métropoles européennes, c'était aussi une rente postcoloniale permettant de mieux gérer la fin, sinon le maintien, de leur tutelle. Pour preuve, pendant la décennie suivant la chute du mur de Berlin, l'APD accordée à l'Afrique a chuté de 40 %. Depuis le début du XXI^e siècle, elle a de nouveau augmenté tout en se réorientant, en partie, au profit du secteur privé et de la société civile. Depuis 2015, elle vise à atteindre les dix-sept Objectifs de développement durable (ODD) fixés par l'ONU et, à la suite de l'afflux record de migrants en Europe, sert le « codéveloppement » pour endiguer l'émigration ou subventionner le retour des migrants au pays. À ce dernier titre, on pourrait dire que l'Afrique perçoit désormais une rente migratoire du Vieux Continent.

Principaux bénéficiaires de l'aide publique, les gouvernements africains sont régulièrement mis en cause : hier, ils l'ont été pour les « éléphants blancs », ces projets surdimensionnés sans rentabilité qu'ils firent construire ; aujourd'hui, ils le sont pour leur acceptation de jouer le rôle de garde-frontières de l'Europe ; et de tout temps on leur a reproché de détourner ou de gaspiller l'APD. En 1991, dans un livre très remarqué, la consultante franco-sénégalaise Axelle Kabou s'est même demandé, plus fondamentalement, si l'Afrique « refusait le développement² ». Depuis, du moins sur le plan rhétorique, le refus de l'aide est devenu une fierté revendiquée au sein de l'élite africaine. En 2019, en visite à Paris, le président ghanéen Nana Akufo-

Addo, chantre du « *Ghana beyond aid* », invitait ainsi ses pairs à cesser de croire à « l'histoire du père Noël qui va venir pour développer le continent ».

Le « vent de l'Est » a-t-il apporté la démocratie en Afrique ?

En juin 1990, au sommet franco-africain de La Baule, Paris change de discours. Sept mois après la chute du mur de Berlin, pour la première fois depuis les indépendances, un président français parle de démocratie en Afrique et, en particulier, dans les anciennes colonies restées sous la tutelle de son pays pendant la guerre froide. « La France liera tout son effort de contribution aux efforts qui seront accomplis pour aller vers plus de liberté, annonce François Mitterrand devant un parterre de chefs d'État africains médusés. Il y aura une aide normale de la France à l'égard des pays africains, mais il est évident que cette aide sera plus tiède envers ceux qui se comporteront de façon autoritaire, et plus enthousiaste envers ceux qui franchiront, avec courage, ce pas vers la démocratisation. » Il ajoute, au cas où l'on ne le saurait pas : « S'agissant de démocratie, un schéma est tout prêt : système représentatif, élections libres, multipartisme, liberté de la presse, indépendance de la magistrature, refus de la censure »...

Une prime à la démocratie remplace ainsi la prime à la stabilité que Paris avait accordée, du temps de la guerre froide, à « ses » hommes forts au pouvoir en Afrique. Certains commentateurs parlent même d'une « paristroïka », sur le modèle de la perestroïka (« ouverture ») à Moscou qui a

mis fin à la souveraineté limitée des États membres du Pacte de Varsovie, composants de l'empire soviétique. Mais la France agit sous la double pression des événements, tant en Europe de l'Est que dans son pré carré. Elle prend acte des changements en cours pour les organiser à défaut de les avoir initiés. La fin de la rivalité Est-Ouest remet en cause son mandat tutélaire en Afrique francophone, où elle ne pourra plus jouer le gendarme du « monde libre » en contrepartie de parts de marché exorbitantes^{*1}. Désormais, ses partenaires occidentaux vont la concurrencer pour s'approvisionner, eux aussi, en pétrole ou en uranium en Afrique, ou pour y exporter leurs produits. Par ailleurs, sans avoir attendu le feu vert de Paris, la démocratisation s'est frayé son chemin dans ses anciennes possessions en Afrique. « Le vent de l'Est secoue les cocotiers », avait constaté, dès janvier 1990, le ministre de la Coopération, Jacques Pelletier, partisan d'une mise à jour de la politique africaine de la France.

Six mois avant que François Mitterrand ne lui recommande un « schéma tout prêt », l'Afrique francophone a déjà trouvé sa voie de démocratisation dans une variante locale des états généraux et du serment du Jeu de paume pour, à son tour, se défaire de l'Ancien Régime. Au Bénin, le « Quartier latin » de l'Afrique-Occidentale française (AOF) que le président Mathieu Kérékou – surnommé « le caméléon » – a transformé en une république marxiste liberticide et mal gérée, une conférence nationale, constituée le 19 février 1990, s'est aussitôt auto-proclamée « souveraine ». Soutenu partout par des manifestations de rue sans précédent, ce modèle est repris dans de nombreuses capitales francophones. Si le président en place n'est pas d'emblée destitué, il doit se soumettre au verdict des urnes et, souvent, se voit flanqué d'un Premier ministre « profilé Banque mondiale ou FMI », c'est-à-dire d'un ancien fonctionnaire international réputé bon gestionnaire.

La fin de la guerre froide change la donne géopolitique pour toute l'Afrique, et non pas seulement pour l'Afrique francophone, même si cette dernière vit alors sa « seconde indépendance ». En Afrique australe, la fin de

la rivalité Est-Ouest permet ainsi de régler des conflits régionaux, notamment en Angola, auparavant surdéterminés par les superpuissances. Le désengagement américain et soviétique – et le retrait des *barbudos* cubains^{*2}, qui avaient servi de troupes de choc à l'URSS – sonne le glas de l'apartheid en Afrique du Sud. Dès lors que le « bastion anticommuniste » à la pointe méridionale du continent n'est plus que le « pays de l'apartheid », il devient indéfendable^{*3}.

*1. Voir la [question 94](#), « L'Afrique et les autres pays du “Sud global”, l'ex-tiers monde, sont-ils solidaires ? ».

*2. Voir la [question 25](#), « La guerre froide a-t-elle nui ou bénéficié à l'Afrique ? ». Voir la [question 94](#), « L'Afrique et les autres pays du “Sud global”, l'ex-tiers-monde, sont-ils solidaires ? ».

*3. Voir la [question 28](#), « Comment le régime d'apartheid est-il tombé ? ».

Comment le régime d'apartheid est-il tombé ?

La conjugaison de six facteurs aboutit à la fin de l'apartheid, sans bain de sang : la décolonisation de l'Afrique subsaharienne ; la lutte des mouvements anti-apartheid en Afrique du Sud ; des sanctions internationales ; la fin de la guerre froide ; des leaders sud-africains hors pair ; enfin, en basse continue, une démographie qui rend intenable la domination d'une minorité blanche toujours plus minoritaire et, de surcroît, divisée.

L'indépendance de l'Afrique subsaharienne n'a d'impact majeur sur l'Afrique du Sud qu'à partir de 1975, quand le glacis colonial portugais – le Mozambique et l'Angola – accède à son tour à la souveraineté. Les États voisins de l'Afrique du Sud se constituent alors en pays de la « ligne de front », hostiles au régime de l'apartheid. En parallèle, le 16 juin 1976, les émeutes de Soweto – la révolte de la jeunesse du township de Johannesburg contre l'afrikaans comme langue d'enseignement – marquent le début de la résistance populaire. Jusque-là, la lutte armée de l'ANC et d'autres organisations anti-apartheid, déclenchée dans les années 1960, s'était limitée à des actes isolés de sabotage. Dans un premier temps, l'armée sud-africaine parvient à écraser la révolte des townships et à déstabiliser les États voisins par des raids aériens, des attentats à la bombe ou des mouvements rebelles plus ou moins fantoches. Mais pendant la courte décennie de calme avant la

seconde flambée des townships noirs, qui deviennent ingouvernables à partir de 1984, les pays de la « ligne de front » accueillent néanmoins des milliers de jeunes exilés sud-africains dans des camps d'entraînement militaire. Le retour dans leur pays de ces *freedom fighters*, notamment dans les rangs de l'Umkhonto we Sizwe (le « fer de lance de la Nation », la branche militaire de l'ANC), rend la résistance armée en Afrique du Sud permanente.

L'ANC s'impose alors à d'autres organisations anti-apartheid, dont le Mouvement de la conscience noire de Steve Biko, torturé à mort par la police en 1977, qui étaient auparavant plus populaires parmi les Noirs sud-africains. Grâce à son épouse Winnie, au cœur de la résistance à Soweto, Nelson Mandela devient le symbole de la lutte anti-apartheid et sa libération la condition *sine qua non* pour la levée des sanctions économiques et du boycott – sportif, culturel, scientifique... – infligés au pays de l'apartheid par la communauté internationale. Sous l'impact d'une campagne mondiale de désinvestissements, les Sud-Africains anglophones prennent leurs distances par rapport aux Afrikaners, qui ne parviennent pas non plus à intégrer les colons portugais venus du Mozambique et de l'Angola au sein de la communauté blanche – 20 % de la population en 1948, 12 % en 1990. Le noyau dur des tenants de l'apartheid devient ainsi ultra-minoritaire.

Malgré des réformes de façade, telles que l'octroi de droits politiques aux Indiens et aux métis, sinon à cause de ces réformes de la dernière heure, comme l'autorisation de syndicats noirs qui deviennent de puissants alliés du mouvement anti-apartheid au sein du Front démocratique uni (UDF), l'organisation parapluie de la résistance pacifique, l'apartheid n'a plus d'avenir. Sans être défait militairement, le régime de la suprématie blanche est acculé à une répression jusqu'au-boutiste. Dans cette situation d'impasse, la chute du mur de Berlin en novembre 1989 prive le pays de sa justification géopolitique comme « bastion anticommuniste », mais aussi l'ANC de son principal allié. Des deux côtés, des leaders exceptionnels – Nelson Mandela^{*1}, qui engage des pourparlers secrets depuis sa cellule de prison (où

il se trouve depuis 1962) et, derrière le président Frederik de Klerk, les dirigeants *verligte* (« éclairés ») du Broederbond, la « ligue des frères » afrikaners – saisissent alors l’opportunité pour négocier un compromis historique : le droit de vote pour la majorité noire et, en échange, l’impunité pour ce que l’Assemblée générale de l’ONU avait qualifié, dès 1973, de crime contre l’humanité. Libéré en février 1990, Nelson Mandela deviendra, en 1994, le premier président démocratiquement élu d’une « nouvelle » Afrique du Sud.

*1. Voir la [question 40](#), « La nouvelle Afrique du Sud tient-elle la promesse d’une “nation arc-en-ciel” ? ».

Pourquoi tant de guerres civiles dans les années 1990 ?

Après la chute du mur de Berlin, l’Afrique, pour la première fois depuis les indépendances, ne fait pas l’objet d’une intense rivalité géopolitique. Selon une formule médiatique, qui deviendra un cliché à force d’être répétée, le continent prend son destin en main. Le résultat est ambigu, marqué par des extrêmes. Du Bénin à la Zambie en passant par les deux Congo, le Nigeria ou le Kenya, des poussées contestataires mettent fin au règne des hommes forts – des pères de la Nation, leurs héritiers ou des putschistes – qui s’étaient maintenus au pouvoir avec l’aide de l’une ou l’autre des superpuissances. Mais, en même temps, des chefs rebelles sans idéologie précise, pour lesquels le politologue américain William Reno remet en circulation le terme de *warlords*¹, « seigneurs de la guerre », mènent dans de nombreux pays des guerres d’écorcheurs. Cette contradiction atteint son paroxysme au printemps 1994. Le 6 avril, l’attentat contre l’avion du président Juvénal Habyarimana déclenche le génocide au Rwanda, qui fera quelque 800 000 morts en cent jours ; le 10 mai, l’investiture de Nelson Mandela, premier président sud-africain élu au suffrage universel, clôt la sombre période de l’apartheid et fait rêver à une « nation arc-en-ciel ».

Au cours de la décennie 1990, 24 des 54 États africains connaîtront une guerre, la plupart du temps une guerre civile – de l’Algérie et de ses années de plomb à la RDC, dont la partie orientale devient une terre à butins, en passant par le Libéria, la Sierra Leone ou la Somalie. Comment expliquer cette explosion de violences alors que la fin de la guerre froide laissait espérer un dividende de paix ? L’africaniste Paul Richards a proposé trois hypothèses², qui ne sont pas mutuellement exclusives : le réveil de vieilles haines, à l’instar des guerres dans l’ex-Yougoslavie, du moment où la tutelle géopolitique (ou la présence postcoloniale de la France) ne les contiennent plus ; la rapacité de *warlords*, comme Charles Taylor au Libéria ou Fodé Sanko dans la Sierra Leone voisine, qui guerroient pour le contrôle de matières premières telles que des « diamants de sang », contre des États trop faibles pour défendre leur monopole de la violence légitime ; enfin, une hypothèse résumée comme « Malthus avec des armes ». Celle-ci combine la croissance démographique exceptionnelle de l’Afrique – 300 millions d’habitants en 1960, 600 millions en 1990 – avec le bradage des stocks soviétiques de fusils AK-47 – mieux connus sous le nom de kalachnikov – après la fin de la guerre froide. Du fait de cette conjonction, l’enfant soldat, souvent plus petit que sa « kalache », est devenu la désolante icône des années 1990 en Afrique³.

Une autre explication est que l’Afrique est brutalement sevrée de l’aide au développement qui lui avait été versée^{*1}, abondamment, avant la chute du mur de Berlin. Au moment où le desserrement du carcan dictatorial permet de librement exprimer des revendications non seulement politiques mais aussi sociales, la chute de 40 % de l’aide extérieure provoque des effets de manque dans des États ayant longtemps vécu de cette manne géopolitique perçue en échange de leur alignement. La Somalie a été l’un de ces États rentiers de la guerre froide. Abandonné par les Américains dès lors que Soviétiques et Cubains se retirent de la Corne de l’Afrique, ce pays dépourvu de ressources entre dans une spirale de violences claniques. À la suite d’une famine qui, en

1992, fait au moins 220 000 morts, les Américains y reviennent pour mener la première guerre militaro-humanitaire en Afrique. Nom de code de cette opération, déclenchée le 5 décembre 1992 : Restore Hope (« rétablir l'espoir »).

*1. Voir la [question 26](#), « L'aide au développement a-t-elle été efficace en Afrique ? ».

Qu'a été, ou qu'est toujours, la Françafrique ?

Avant de tomber dans le domaine public, le mot « Françafrique » a été employé par le président ivoirien Félix Houphouët-Boigny¹ pour exalter l'étroitesse des liens entre la France et l'Afrique, puis par des journalistes² et un pamphlétaire³ pour dénoncer l'enchevêtrement corrupteur de ces liens, un micmac pour s'enrichir. Tour à tour laudateur et péjoratif, le terme marque ainsi le début en fanfare et la fin dans l'opprobre de ce que l'anthropologue Jean-Pierre Dozon a appelé, avec plus d'objectivité, « l'État franco-africain » issu d'une décolonisation inachevée. À l'origine, c'était un projet politique – l'indépendance dans l'interdépendance – porté à la fois par le général de Gaulle et le président Houphouët-Boigny, de 1960 jusqu'à la mort en 1993 du chef de file de l'Afrique francophone. Le secrétaire général de l'Élysée chargé des affaires africaines sous de Gaulle, Jacques Foccart, par la suite également conseiller Afrique des présidents Pompidou et Chirac, en était la cheville ouvrière. Aujourd'hui, le jeu de mots, traduisant la dérive que le système franco-africain a subi au fil du temps, est un terme de combat contre la « France-à-fric ».

En ce sens, comme raccourci journalistique, la Françafrique mêle la dénonciation de magouilles de toutes sortes à une condamnation de principe de la présence française dans ses anciennes colonies. Elle est l'ombre portée

de l'État franco-africain qui, pendant une trentaine d'années, était fondé sur un partage de souveraineté entre la France et les États de son pré carré, notamment dans le domaine de la défense, de la diplomatie et de l'économie. La France se faisait l'avocat de « son » Afrique sur la scène internationale en échange d'un bloc de votes qui lui étaient favorables dans les instances multilatérales ; elle assurait la défense de ses alliés – des pays ou des présidents... – en Afrique ; enfin, en contrepartie de son aide multiforme, qui allait du détachement de fonctionnaires au titre de la coopération à des subventions budgétaires, Paris se voyait garantir un accès privilégié aux matières premières africaines, du pétrole à l'uranium en passant par le café, le cacao ou le coton. Dans quelle mesure ce partage de souveraineté a été inégal, inique ou mutuellement bénéfique est âprement controversé (et susceptible de le rester encore pendant longtemps).

En revanche, il est indéniable que ce pacte postcolonial était lié à des conditions *sine qua non* : la connivence d'élites issues d'une politique coloniale d'assimilation (de futurs présidents africains, dont Houphouët-Boigny, avaient été députés et même membres de gouvernements français sous la IV^e République) ; la longévité au pouvoir des dirigeants tant en Afrique que dans la France gaulliste, faute d'alternance ; la guerre froide, qui permettait à la France de perpétuer sa tutelle en tant que gendarme de l'Afrique pour le compte du camp occidental.

Toutes ces conditions, sans parler du déséquilibre démographique qui s'est instauré entre l'ex-métropole et ses anciennes colonies, ne sont plus réunies. L'État franco-africain est mort. Les multiples accords de coopération civile et militaire, qui constituaient sa base légale, ont été dénoncés ou sont devenus, *de facto*, caducs. Pour avoir été « privatisés », les avantages qu'il procurait ont fait scandale, par exemple à travers l'affaire Elf, à savoir le démantèlement judiciaire du vaste système de commissions mis en place par cette compagnie pétrolière pour arroser des dirigeants africains et français. L'État franco-africain a été enterré avec l'un de ses cofondateurs, Houphouët-

Boigny, lors de funérailles réunissant, le 18 février 1994 dans la basilique de Yamoussoukro, tous ses protagonistes encore vivants, de l'ancien gouverneur Pierre Messmer aux présidents Omar Bongo et Mobutu, en passant par François Mitterrand et Jacques Chirac, sans parler de *missi dominici* tels que Jean-Christophe Mitterrand, surnommé « papa-m'a-dit », ou l'avocat conseil Robert Bourgi, sur le tard la « paire de jambes » en Afrique de Jacques Foccart, également présent dans un fauteuil roulant.

Quels sont les enjeux d'une nouvelle politique africaine de la France ?

La France ne finit pas d'en finir avec la Françafrique^{*1}, le spectre qui hante ses relations avec ses anciennes colonies au sud du Sahara. Pourtant, depuis l'ère Jacques Chirac (1995-2007), tous ses présidents ont pris des engagements fermes. Il faut « chasser les vieux démons du paternalisme, du clientélisme et de l'assistanat » et « tourner la page des réseaux d'un autre temps, des conseillers officieux, des officines, des émissaires de l'ombre », a affirmé le candidat Sarkozy. « Je romprai avec la Françafrique en proposant une relation fondée sur l'égalité », a promis le candidat Hollande. « Il n'y a plus de politique africaine de la France », a surenchéri le président Macron, le 28 novembre 2017 à Ouagadougou, pour achever de banaliser la relation postcoloniale avec l'Afrique, dans l'espoir – ou au risque – de faire table rase du passé.

Ce ne sont pas là de vaines promesses mais il est difficile de se défaire du passé et de ses habitudes. Sarkozy a dissous la cellule africaine à l'Élysée et subordonné son conseiller Afrique à son conseiller diplomatique, mais les « amis » africains sont alors passés par Claude Guéant, le secrétaire général de la présidence et, à ce titre, lointain successeur de Jacques Foccart. Hollande – « Si je suis si exigeant, c'est parce que j'aime l'Afrique » – a

tancé des autocrates africains, notamment le Congolais Joseph Kabila, au sujet de la situation « inacceptable » des droits de l'homme. Mais il a choyé ses « camarades » de l'Internationale socialiste, au point d'envoyer l'armée française au Mali d'Ibrahim Boubacar Keïta en janvier 2013, quelques mois seulement après avoir déclaré ne pas vouloir remettre le doigt dans l'engrenage d'un conflit africain. Enfin, Emmanuel Macron, le champion de la rupture générationnelle avec « l'Afrique de papa », a créé un tout nouveau Conseil présidentiel pour l'Afrique et confié sa coordination au Franco-Béninois Jules-Armand Aniambossou¹, son ancien condisciple à l'ENA.

La volonté politique d'assainissement fait naufrage sur le problème de fond qu'est la relève de la France en Afrique : celle-ci est prise, ou n'est pas prise, mais toujours au détriment de Paris. Elle est prise quand l'Afrique peut rapporter. Ainsi en 2017 l'Allemagne a-t-elle supplanté la France parmi les fournisseurs européens de l'Afrique et, à l'échelle mondiale, non seulement la Chine, le Japon et les États-Unis lui ont damé le pion mais aussi l'Inde et la Turquie. En 2000, les exportations françaises représentaient près de 11 % des flux vers l'Afrique ; en 2017, ce n'était plus que 5,5 %². En revanche, quand les islamistes au Mali ont progressé vers le sud, Paris a été seul à réagir. Malgré plus de 2 milliards de dollars investis dans la coopération antiterroriste au Sahel depuis le 11 novembre 2001, les États-Unis n'ont pas bougé. Quant à la relève que l'alliance militaire de cinq pays africains³ dite « G5 Sahel » doit prendre, on l'attend depuis 2017 et, pour le moment, cette force peine à défendre son QG⁴.

Bien que la France cherche à se redéployer dans l'Afrique non francophone, sa présence sur le continent se réduit comme peau de chagrin. En 2018, ses expatriés de l'Afrique subsaharienne et de l'océan Indien ne représentaient plus que 7,9 % des 1 802 382 inscrits sur ses registres consulaires du monde entier. Le nombre des salariés du secteur privé diminue dans des vestiges de l'économie coloniale et augmente dans des multinationales qui n'ont plus l'ancien pré carré pour seul horizon. En même

temps, les obligations de Paris au nom de ses liens historiques avec l'Afrique résistent à l'érosion du temps, y compris l'obligation de réserve. La France est ainsi blâmée qu'elle s'arroge un magistère démocratique ou qu'elle manque de défendre les droits de l'homme, qu'elle agisse ou qu'elle n'agisse pas. Elle est aujourd'hui l'anti-Chine. Pour elle, l'Afrique est une proposition « *lose-lose* ».

*1. Voir la [question 30](#), « Qu'a été, ou qu'est toujours, la Françafrique ? ».

LA POLITIQUE



Quel est aujourd'hui le poids des chefferies traditionnelles ?

Les gouvernances précoloniales en Afrique ont été très variées. Par conséquent, le poids du passé est aussi très inégal, notamment entre des sociétés qui sont traditionnellement d'une forte verticalité, comme par exemple les Haoussas dans le nord du Nigeria et le sud du Niger, et des sociétés dites acéphales – littéralement « sans tête » – ou segmentaires ou lignagères, tels les Nuer dans l'actuel Sud-Soudan. De ces derniers, l'anthropologue britannique Edward Evans-Pritchard disait dans son enquête des années 1930, devenue un classique : « Aucune personne, aucun conseil n'est investi de fonctions législative, judiciaire et exécutive¹. » Enfin, là où elles existaient, les chefferies se différençaient également quant aux pouvoirs qui leur étaient conférés. Un ou plusieurs chefs politiques pouvaient coexister avec un « chef de terre » et avec un ou plusieurs chefs spirituels.

De fait, en particulier au sein des communautés rurales, le rôle des chefs traditionnels demeure souvent important dans la vie quotidienne des populations. Cependant, sur le plan juridique et institutionnel, il n'est ni reconnu ni concilié avec les attributions de l'État moderne, hérité de la colonisation. Ainsi, par exemple, le droit foncier avec son cadastre et ses titres de propriété individuels coexiste-t-il fréquemment avec celui des chefs

de terre dans des sociétés où le sol est traditionnellement la propriété communale et où ceux qui en travaillent une parcelle ne sont que des usufruitiers. Cette coexistence n'est pas sans heurts, les chefs de terre faisant la distinction entre autochtones et allogènes – des concitoyens mais nés ailleurs dans le pays – à l'intérieur d'un même État, là où il ne devrait y avoir que des nationaux sur un pied d'égalité au regard de la législation. Ce qui complique l'acquisition foncière en dehors du fief ethnique de chaque citoyen et alimente la division – le « tribalisme » – au sein de jeunes nations.

En dépit de fréquentes invocations du glorieux passé d'avant la colonisation, aucun pays africain devenu indépendant n'a tenté de renouer avec un système politique traditionnel². Au contraire, des leaders progressistes comme le Ghanéen Kwame Nkrumah, le Guinéen Sékou Touré ou, dans les années 1980, le Burkinabè Thomas Sankara³ ont combattu ces pouvoirs dénoncés comme rétrogrades, qu'il s'agisse du royaume Ashanti (au Ghana) ou du *mogho naaba*, le « chef du monde » des Mossis (au Burkina Faso). Des pères de l'indépendance plus conservateurs, tels que l'Ivoirien Félix Houphouët-Boigny, lui-même chef coutumier⁴, ou le Kenyan Jomo Kenyatta⁵, ont davantage respecté ces chefferies, du moins sur le plan symbolique. D'autres pouvoirs, notamment au Nigeria du temps du boom pétrolier, les ont rémunérées et instrumentalisées. Mais partout, outre un doute sur leur efficacité dans le monde contemporain, la crainte qu'elles constituent un facteur de division s'est imposée. En effet, propres à des entités précoloniales, ces anciens systèmes sont par définition antinationaux, incompatibles avec les nouvelles frontières.

L’Afrique est-elle affligée du syndrome des « hommes forts » ?

En janvier 2020, trois Africains se partageaient le podium mondial de la longévité présidentielle : Teodoro Obiang, né en 1942, au pouvoir en Guinée équatoriale depuis 1979, année où il renversa Macias Nguema, l’un de ses oncles ; le Camerounais Paul Biya, né en 1933 et successeur légal d’Ahmadou Ahidjo en 1982 ; l’Ougandais Yoweri Museveni, né en 1944 et tombeur de Milton Obote en 1986. La stabilité qu’avaient incarnée Félix Houphouët-Boigny en Côte d’Ivoire (1960-1993), Omar Bongo Ondimba au Gabon (1967-2009) n’était donc pas un accident de l’Histoire. L’Afrique des États faibles est aussi celle des hommes forts.

Les explications de ce syndrome sont diverses. Pour l’historien Elikia M’Bokolo, l’autoritarisme colonial « représente l’un des legs les moins superficiels à l’Afrique indépendante » et « les équipes dirigeantes des jeunes États trouvèrent, dans la plupart des cas, quelque intérêt à conserver ces méthodes pour leur propre profit¹ ». À cela s’ajoute, dans le cas des pères de la Nation, qu’être le premier président d’un pays indépendant conférait une légitimité particulière. Légitimité renforcée par un parti unique, lui-même associé à la lutte pour l’indépendance, comme les jeunes Ivoiriens l’apprenaient à l’école². À ce titre mais, aussi, au titre de *freedom fighter*

contre le régime d'une minorité blanche en Rhodésie, qui l'avait emprisonné de 1964 à 1975, le Zimbabwéen Robert Mugabe s'est agrippé au pouvoir pendant trente-sept ans, les vingt dernières années d'une poigne de fer. Jusqu'à son limogeage en 2017, à l'âge de 93 ans.

Longtemps, certains présidents africains ont profité de la guerre froide pour exercer un chantage sur leurs protecteurs occidentaux ou communistes. Soutenu à la fois par la France et les États-Unis, le maréchal Mobutu a excellé dans cet exercice au point de pouvoir s'offrir le plaisir de rompre théâtralement avec la Belgique, l'ancienne puissance coloniale au Congo. Mais, privé de protecteur géopolitique et miné par un cancer, il a perdu le pouvoir qu'il avait conquis en 1965, à la faveur d'une guerre civile, en mai 1997, vaincu par une rébellion soutenue par l'Ouganda et le Rwanda. Après trente-deux ans d'absolutisme et d'un culte de la personnalité copié sur le Nord-Coréen Kim Il-Sung, il est mort en exil, au Maroc, en septembre 1997.

Le droit d'aînesse et le patriarcat traditionnels sont également invoqués pour expliquer la gérontocratie en Afrique. Nulle part ailleurs dans le monde, la différence entre la moyenne d'âge des gouvernés et celle des gouvernants n'est aussi grande : cette différence est de 43 ans en Afrique, contre 32 ans en Amérique latine, 30 ans en Asie et 16 ans en Europe et Amérique du Nord³. Cependant, pour le patriarcat, il y a des exceptions notables, par exemple l'économiste Ellen Johnson Sirleaf, la première femme élue présidente en Afrique, à la tête du Libéria de 2006 à 2018, colauréate du prix Nobel de la paix en 2011 ; ou la diplomate Sahle-Work Zewde, choisie à l'unanimité par le Parlement éthiopien, en octobre 2018, pour assumer la présidence du pays – présidence largement honorifique, il est vrai.

Lors de sa première visite en Afrique comme président, en juillet 2007 à Accra, Barack Obama, de père kenyan et champion du « *Yes, we can* », avait donné sa propre explication, sous forme d'injonction, du règne trop souvent

personnalisé sur le continent : « L'Afrique n'a pas besoin d'hommes forts mais d'institutions fortes. »

L'État moderne en Afrique est-il « failli » ?

D'abord un raccourci journalistique pour qualifier des évanescences étatiques après la fin de la guerre froide et de ses soutiens accordés aux régimes alliés, l'expression « État failli » a ensuite été érigée en concept analytique. À partir de 2005, la revue américaine *Foreign Policy* a publié chaque année un *Failed States Index*, soit un classement mondial des États les plus fragiles. Invariablement, la Somalie, désagrégée en fiefs claniques depuis l'effondrement de son pouvoir central en 1991, a été considérée comme l'État « le plus failli ». On pensait comprendre d'évidence ce que cela voulait dire : un État sans gouvernement, institutions ni appareil administratif, incapable de produire des biens publics et de protéger ses citoyens et ses frontières. Seulement voilà, prendre le contre-pied de la définition de l'État moderne par Max Weber¹ aboutissait à un résultat peu éclairant : de l'État failli, on ne comprenait que ce qui lui faisait défaut, tous ses manquements, donc, rien. Aussi, sans tambour ni trompette, *Foreign Policy* a cessé en 2018 de publier ce palmarès négatif.

Cela n'a pas fait disparaître ces États, dont beaucoup se trouvent en Afrique, qui ressemblent à des pavillons de complaisance sur la scène internationale. S'ils sont représentés aux Nations unies et entretiennent des ambassades dans quelques pays clés (parfois sans pouvoir en payer le loyer),

ils n'existent que grâce à leur reconnaissance par la communauté internationale. Ils dépendent de l'aide extérieure et de la souveraineté que leur confère l'attribution d'une capacité étatique, dans leur cas, purement théorique. Souvent pendant des années, comme en Centrafrique, la portée des décisions prises par le gouvernement s'arrête au bord de la capitale, des bandes armées rôdent dans le pays, le pillent et terrorisent la population cependant que des États voisins ou des trafiquants étrangers se livrent impunément à des incursions, les frontières n'étant plus contrôlées. En 2007, l'ONG d'analyse International Crisis Group (ICG) a ainsi estimé que « la République centrafricaine est pire qu'un État failli : elle est quasiment devenue un État fantôme, ayant perdu toute capacité institutionnelle significative² ». Le pire c'est que, tel son membre manquant à un amputé, l'État fantôme « fait mal » à ses citoyens.

Mais comment comprendre l'État failli ou fantôme sans s'enfermer dans le seul registre de la négativité ? D'abord, des politologues ont suggéré de sortir du jugement péremptoire, sans appel, et de parler plutôt d'États « défailants », potentiellement capables de combler leurs insuffisances. Celles-ci, ensuite, méritent d'être plus précisément définies en réfléchissant, positivement, à ce qui « fait État ». Pour cela, la définition classique de Max Weber – l'État comme détenteur du monopole de la violence légitime, doté d'un appareil administratif et d'institutions – n'est qu'un point de départ. Par exemple, le sociologue et historien américain Charles Tilly (1929-2008) a ajouté comme attributs nécessaires la capacité extractive de l'État – la collecte d'impôts et de droits de douane pour financer son action – et la capacité belligérante. Celle-ci, d'après lui, contribue à la formation de l'État grâce à l'élimination de rivaux – d'autres États, hostiles, ou des « seigneurs de la guerre » – et en relevant le défi organisationnel et logistique de la violence collective. « L'État fait la guerre et la guerre fait l'État », affirmait-il³.

Que le désordre et même la prédation puissent être des passages obligés pour l'émergence d'un État fort a été soutenu, dans la tradition de Hobbes, par les africanistes Patrick Chabal et Jean-Pascal Daloz en 1999 dans un livre devenu, depuis, une référence : *L'Afrique est partie ! Du désordre comme instrument politique*⁴. Le paradoxe n'est qu'apparent. Après tout, l'implosion de l'État central en Somalie a donné naissance à une prolifération d'États – le Somaliland, le Puntland, l'État islamiste du mouvement rebelle Al-Chabab – même si ceux-ci n'ont pas été reconnus par la communauté internationale. Pour autant, sont-ils plus faillis que la Centrafrique ?

Pourquoi tant de corruption ?

L'ONG Transparency International publie depuis dix ans un « baromètre global de la corruption en Afrique¹ » qui reflète les vues de quelque 47 000 personnes dans trente-cinq pays du continent. Selon l'édition 2019, « plus de la moitié des Africains interrogés déclarent que la corruption s'est aggravée », que leur gouvernement ne fait pas assez pour l'enrayer et que les policiers sont les plus corrompus (47 % des personnes sondées estiment que la plupart d'entre eux, sinon tous, sont vénaux), devant les fonctionnaires (39 %), les parlementaires (36 %), les hommes d'affaires (36 %), l'entourage du président (34 %) et les juges (34 %). À l'échelle mondiale et sur huit ans, de 2012 à 2019, douze pays africains se trouvent parmi les vingt lanternes rouges dans le classement des pays perçus comme les moins corrompus.

Qu'il s'agisse du policier à un barrage routier qui demande de l'argent pour une « sucrerie » (boisson gazeuse), du juge qui négocie son verdict, du journaliste qui vend l'espace rédactionnel au mieux-offrant ou d'un ministre exigeant une commission pour donner son feu vert à un investissement, la corruption en Afrique, pourtant omniprésente, est longtemps restée sous-étudiée. Après les indépendances, les africanistes, alors, dans leur majorité, encore des Européens, ont été réticents à accabler les pouvoirs postcoloniaux. L'agronome René Dumont, auteur en 1962 du best-seller *L'Afrique noire est*

mal partie, fut la grande exception. À ce jour, l'argument « Il y a de la corruption partout, aussi en Europe » vise à banaliser le phénomène. Or, qui soutiendrait qu'il y a « aussi des pauvres en Europe » pour banaliser l'écart de richesse *per capita*, qui est de l'ordre de 1 à 20, entre l'Afrique et le Vieux Continent ? D'autant que la corruption pénalise surtout les Africains démunis – un pauvre a deux fois plus de risque de se faire extorquer de l'argent qu'un riche².

En 2018, l'université américaine d'Amherst a publié une enquête sur la fuite des capitaux en provenance de trente pays africains de 1970 à 2015. Son étude révélait que l'Afrique, pourtant la partie la plus pauvre et la plus assistée du monde, était un exportateur net de capitaux. En quarante-cinq ans, les fonds ayant quitté le continent – ceux que les chercheurs avaient réussi à tracer – dépassaient 1 400 milliards de dollars, alors que le total des aides extérieures perçues par ces pays se chiffrait à 992 milliards. Ce qui fournit sa toile de fond à l'actualité, comme par exemple au feuilleton autour du fils du président et lui-même vice-président de la Guinée équatoriale, Teodorin Obiang. Après négociation avec le fisc ou confiscation, il a dû faire une croix sur des « biens mal acquis » d'une valeur de 30 millions de dollars aux États-Unis, en 2014, et de 35 millions en France, en 2017, sans parler de ses vingt-cinq voitures de luxe saisies en Suisse.

Toutefois, la corruption en Afrique n'est pas l'apanage des dirigeants. Au Nigeria, le premier pays ouest-africain où l'avertissement « Cette maison n'est pas à vendre » a été peint en lettres géantes sur des façades de domicile pour tuer dans l'œuf toute tentative de vente illicite par des aigrefins se prétendant propriétaires du bien, l'anthropologue Daniel Jordan Smith a décrit une « culture de corruption ». Elle intègre – presque – tout le monde, même si – presque – tout le monde s'en plaint. Comment expliquer ce paradoxe ? Sûrement pas en faisant la morale aux Africains, sans chercher à comprendre leurs conditions de vie. Mais pas non plus en les exonérant au nom d'une pauvreté qui, si elle est le lot du plus grand nombre, ne l'est pas

des *happy few*, particulièrement rapaces. Une hypothèse à explorer serait que, dans des sociétés démunies à forte croissance démographique, là où chaque génération est beaucoup plus nombreuse que la précédente, le fait qu'il n'y aura « jamais assez pour tout le monde », dans un avenir prévisible, pèse lourdement sur les consciences et incite à prendre plus que sa part.

Quel est le rôle de la franc-maçonnerie ?

Pour les élites, c'est une porte à tambour. L'explorateur puis gouverneur Pierre Savorgnan de Brazza, initié en 1888 au Grand Orient de France, s'en est retiré en 1904 à cause des abus des compagnies concessionnaires en Afrique équatoriale couverts par le « parti colonial¹ » auquel appartenaient des francs-maçons notoires. En revanche, Blaise Diagne, premier député noir du Sénégal et futur président de la « Fraternelle » des parlementaires, rejoint le même Grand Orient en 1899.

Diverses loges Victor Schœlcher (le père de l'abolition définitive de l'esclavage en France, en 1848) s'étant ouvertes aux Africains, adhérer à une des obédiences encore très liées à celles de la métropole est la démarche logique d'un colonisé ambitieux. Le gouverneur d'origine guyanaise Félix Éboué, qui rallie le Tchad à de Gaulle dès août 1940, est l'un des « frères de lumière » initiés sous la III^e République. Le Grand Orient, classé plutôt à gauche, et la Grande Loge nationale de France, réputée plutôt à droite, sont des viviers d'hommes politiques à l'indépendance. Comme l'islam, mais à l'inverse du protestantisme, le catholicisme est en principe incompatible avec la franc-maçonnerie et son culte du secret. Cet interdit n'empêche cependant pas le syncrétisme, d'autant moins que l'héritage ancestral des rites

d'initiation et des sociétés secrètes en Afrique prédisposent peut-être aux cultes maçonniques.

Depuis les indépendances, la maçonnerie s'est africanisée. Quoique paré du titre d'El Hadj, porté par les musulmans ayant accompli le pèlerinage à La Mecque, Omar Bongo est le créateur d'un « grand rite équatorial » au Gabon. La cérémonie fondatrice a eu lieu en 1975 dans un salon du palais des Congrès de Libreville décoré de compas, d'équerres et autres insignes maçonniques, en présence de deux cents invités écoutant *La Marseillaise* et l'hymne national gabonais. En Afrique, l'appartenance à la franc-maçonnerie peut protéger un opposant contre l'arbitraire du pouvoir si des « frères » européens ou américains interviennent discrètement. S'agissant d'Omar Bongo, en 1979, la solidarité franc-maçonne aurait permis d'étouffer une enquête sur l'assassinat, dans le Lot-et-Garonne, d'un amant de Marie-Joséphine Kama, épouse du président.

Un autre franc-maçon gabonais, le ministre Georges Rawiri, avait prévu de dîner avec François de Grossouvre, un ami de François Mitterrand chargé des missions discrètes et membre de la Grande Loge nationale de France, le jour d'avril 1994 où celui-ci se suicide dans son bureau de l'Élysée². Grossouvre n'était qu'un frère parmi d'autres dans l'entourage mitterrandien chargés des affaires africaines. De 1981 à 1986, le conseiller Afrique du président, Guy Penne, dentiste de formation, n'a guère d'autres qualifications à faire valoir pour sa fonction que son rang au Grand Orient de France. Mais le réseautage maçon n'est pas propre à la gauche socialiste. À droite, les obédiences travaillent parfois de concert, notamment sous l'impulsion de Jean-Pierre Prouteau, ex-président du Conseil des investisseurs en Afrique (CIAN), grand maître du Grand Orient. Autre grand maître, avant lui, Michel Baroin (père de François Baroin), haut fonctionnaire et ami de Jacques Chirac, mort dans un accident d'avion en 1987, entretenait le dialogue avec le président congolais Denis Sassou-Nguesso, ex-marxiste passé à la Grande Loge de France. Dans les années 1990, quand celui-ci aura momentanément

perdu le pouvoir, les grands maîtres de la région essaieront de le réconcilier avec son adversaire, Pascal Lissouba, du Grand Orient de France³.

Au Libéria, le pays fondé en 1847 par des esclaves américains affranchis, le temple maçonnique au cœur de la capitale est resté pendant cent trente-trois ans le jardin secret de la minorité des « rapatriés » au pouvoir qui se reconnaissent dans la devise nationale *L'amour de la liberté nous a amenés ici*. Même après, par crainte des forces occultes qu'elle était censée abriter, cette bâtisse blanche en haut d'une colline a survécu intacte au putsch du sergent-chef Samuel Doe, le premier des *natives* à arriver au pouvoir en 1980, puis aux longues années de guerre civile, de 1989 à 2003. En décembre 2017, avec l'élection à la magistrature suprême du footballeur George Weah et de sa vice-présidente Jewel Howard-Taylor, la franc-maçonnerie a même connu un retour en fanfare. En effet, tous deux en sont des membres déclarés, la vice-présidente – et ancienne épouse du *warlord* Charles Taylor – faisant partie de l'Ordre de l'Étoile orientale, la première loge féminine d'Afrique, fondée en 1887.

Très prisée par les dirigeants africains, la franc-maçonnerie a pour rival l'Ancien et Mystique Ordre de la Rose-Croix (AMORC), dont les membres – les Rosicruciens – veulent « intégrer toutes les cultures, dans une quête spirituelle, mais non religieuse » depuis sa fondation en Europe au xvi^e siècle. La Conférence épiscopale du Cameroun l'a condamné en juillet 2019 en le mettant sur le même plan que la sorcellerie. Ce n'était pas aimable pour le plus connu de ses membres, le président Biya.

L'Afrique est-elle acquise à la démocratie ?

Sur le long terme, l'histoire de la démocratie en Afrique peut se résumer comme suit. D'abord, avant la colonisation, certaines sociétés africaines pratiquaient des formes de consultation populaire que l'on peut qualifier de « proto-démocratiques » mais, pas plus que la France avant qu'elle n'accorde le suffrage universel aux femmes en 1944, ou les États-Unis avant l'émancipation civique des africaines Afro-Américains en 1964, ces sociétés africaines n'étaient pas de « vraies » démocraties, les femmes et les esclaves n'y participant pas de plein droit à la vie politique. Ensuite, durant la colonisation, les pays sous tutelle étaient la négation de leurs métropoles européennes, c'est-à-dire des zones de non-droit civique aux ordres – c'est le paradoxe – des démocraties les plus avancées de l'époque, à l'exception du Portugal. Puis, après les indépendances et une courte phase de libertés publiques, une régression autoritaire devenait la règle du fait soit d'un père de la Nation éliminant le pluralisme et la compétition électorale à l'aide d'un parti unique, soit d'un putschiste instaurant une dictature militaire. Cette glaciation autoritaire, favorisée par la guerre froide, a pris fin avec la rivalité géopolitique entre l'Ouest et l'Est. Dans les années 1990, l'Afrique subsaharienne était au cœur de la « troisième vague de démocratisation » dans le monde. Mais, depuis, l'euphorie démocratique s'est émoussée.

Souvent, les partis d'opposition n'ont pas su incarner la solution alternative espérée par les populations et, après le 11 septembre 2001, dans le contexte de la « guerre mondiale contre le terrorisme », des restaurations autoritaires se sont multipliées en violant la limitation constitutionnelle des mandats présidentiels successifs. En 2011-2012, le Printemps arabe a mis en relief, par le faible effet d'entraînement que l'effervescence en Afrique du Nord a exercé sur le reste du continent, le désenchantement de l'Afrique subsaharienne.

Trois enseignements découlent de ce survol. D'une part, la démocratie en Afrique ne peut pas être appréciée en dehors du contexte géopolitique dont elle est en partie tributaire – on ne s'étonnera donc pas qu'en 2020, après quatorze années successives de déclin démocratique dans le monde, l'Afrique soit prise dans ce vortex. D'autre part, la démocratisation n'est un processus ni ascendant ni descendant, mais un parcours accidenté avec des retournements de situation. Enfin, il semble plus facile d'instaurer la démocratie en Afrique que de l'y enraciner – ce qui pose le problème des conditions qu'il faut réunir pour rendre la démocratie durable.

L'ONG américaine Freedom House publie chaque année un rapport qui fait autorité en la matière. En 2020, elle a relevé que, sur les quelque 1,1 milliard d'habitants dans les 48 États subsahariens, seulement 9 % vivaient dans un pays démocratique, 52 % dans un pays « partiellement libre » (aussi appelé « démocrature ») et 37 % dans une dictature¹. Dès 2018, dans un rapport consacré à l'Afrique², l'ONG avait tenté de dégager des tendances persistantes de la démocratisation ou, depuis 2005, plutôt de la « dé-démocratisation ». Parmi d'autres arguments avancés, elle y avait fait un rapprochement intéressant entre le taux de croissance démographique et la démocratisation en soulignant que, dans les huit pays avec la plus forte natalité, l'autoritarisme régnait presque sans partage, six d'entre eux étant invariablement des dictatures et deux des « démocratures ». Ce qui accrédite

l'idée qu'un meilleur planning familial en Afrique et, par conséquent, une moyenne d'âge plus élevée de la population favoriseraient la démocratie.

Selon Afrobarometer, qui effectue régulièrement des sondages dans 34 pays africains, une grande majorité des habitants du continent – 68 % – sont « en principe » acquis à la démocratie³, mais seulement 16 % des interrogés se déclarent « démocrates convaincus », prêts à agir pour enrayer la régression démocratique dans leur pays, sans se contenter de la déplorer.

Quels sont les obstacles à une « démocratie durable » ?

« L’Afrique n’est pas mûre pour le multipartisme. » Cette phrase prononcée par Jacques Chirac en février 1990, dans le contexte des foules qui emplissaient alors les rues des capitales subsahariennes pour obtenir le droit de créer les partis de leur choix et de les départager librement par des élections pluralistes, revenait à dire que l’Afrique n’était pas mûre pour la démocratie. Le propos a soulevé un tollé. Face à l’ancien Premier ministre (et futur président), qui redoutait un « retour aux rassemblements ethniques », beaucoup de voix se sont élevées pour donner raison à la journaliste Catherine Nay, l’intervieweuse sur Europe 1 qui avait trouvé « un peu raciste de dénier aux Africains le droit d’avoir plusieurs partis comme n’importe quel citoyen du monde ».

Avec le recul, trente ans plus tard, les termes du débat paraissent mal posés. Côté Chirac, si des divisions ethniques étaient vraiment un obstacle rédhibitoire, il n’y aurait pas beaucoup de démocraties dans le monde, surtout si l’on inclut aussi d’autres clivages du corps électoral, de classe ou de religion, par exemple. Par ailleurs, comme l’a dit Aristote, « on ne devient harpiste qu’en jouant de la harpe », et non pas en attendant d’être mûr pour le faire. Enfin, la démocratie n’étant plus à inventer, tout peuple est libre de la

choisir. Mais, en face de Chirac, l'on s'est refusé à tenir compte des conditions qui, partout dans le monde, rendent la consolidation démocratique plus ou moins probable, par exemple l'émancipation de la femme et l'existence d'une classe moyenne ayant les moyens et la volonté de s'occuper de la chose publique¹. Une autre condition, moins évidente, a été étudiée par Adam Ashforth dans l'Afrique du Sud postapartheid² : si la croyance dans des forces occultes est largement répandue, la compétition politique se voit faussée par toutes sortes de grigris ou de sacrifices rituels et par la crainte de nombreux citoyens d'être envoûtés, voire mis à mort. Même si le niveau d'éducation formelle n'est pas forcément un critère pour l'exercice judicieux des droits civiques – un diplômé peut se tromper sur son intérêt bien compris, et la meilleure force politique pour le défendre, autant qu'un manutentionnaire –, la croyance populaire en la sorcellerie constitue une vraie entrave.

Toutefois, le principal handicap démocratique de l'Afrique subsaharienne est sa forte croissance démographique en conjonction avec le traditionnel droit d'aînesse ou principe de séniorité qui confère aux vieux – surtout aux hommes – une prime d'autorité du seul fait de leur âge et, donc, un droit de cité plus conséquent que celui des jeunes (et, souvent, des femmes). Cette inégalité catégorique, qui se traduit par des gouvernances gérontocratiques (et patriarcales), est d'autant plus antidémocratique que les trois quarts de la population au sud du Sahara ont moins de 35 ans alors que la classe d'âge des plus de 65 ans n'en représente que 5 %³. Qui plus est, toujours en raison de la très grande jeunesse d'une population dont chaque génération est nettement plus nombreuse que la précédente, la moitié des Subsahariens ont moins de 18 ans et, de ce fait⁴, se trouvent d'emblée exclus du processus démocratique. Aussi, pour véritablement enraciner la démocratie au sud du Sahara, la première mesure à prendre consisterait à baisser la majorité électorale, par exemple à 16 ans, comme c'est le cas dans plusieurs *Länder* en Allemagne.

D'autant que les adolescents africains assument généralement des responsabilités bien plus grandes que celles de leurs pairs allemands.

Enfin, dans la mesure où l'impôt levé par l'État et le droit de regard que les contribuables tiennent à exercer sur l'utilisation de leur argent sont au cœur du pacte démocratique, l'Afrique subsaharienne a un autre déficit à combler. En effet, malgré des efforts de rattrapage depuis 2010, le rapport impôt/PIB y est seulement de 17 %, la moitié du « financement citoyen » de l'État en Europe.

Comment expliquer le génocide au Rwanda ?

La mort en cent jours de quelque 800 000 Rwandais, dans leur grande majorité des Tutsis, n'était pas une fatalité. Aussi l'un des meilleurs chercheurs sur le génocide au Rwanda et ses conséquences, l'Américain Scott Straus, s'est-il posé la question contrefactuelle : comment, dans des circonstances similaires, par exemple pendant les violences en Côte d'Ivoire entre 2002 et 2011, un génocide a-t-il pu être évité¹ ? À ses yeux, se demander pourquoi un génocide n'a pas lieu est essentiel pour comprendre le génocide rwandais comme un enchaînement de décisions prises et d'actes posés par les parties locales en conflit et, au titre de sa non-assistance à population en danger, par la communauté internationale.

Le génocide au Rwanda a été déclenché par l'attentat, le soir du 6 avril 1994, contre l'avion ramenant d'un énième round de négociations de paix à Arusha (Tanzanie) les présidents rwandais et burundais, le général Juvénal Habyarimana et Cyprien Ntaryamira. Tous deux y ont trouvé la mort. Dès le lendemain, le massacre des Tutsis débute à Kigali, puis s'étend progressivement de la capitale au reste du pays. En revanche, alors que la tension est tout aussi vive au Burundi voisin, composé dans les mêmes proportions de Hutus (85 %) et de Tutsis (14 %) mais ayant vécu sous domination tutsie depuis son indépendance, à l'inverse du Rwanda, une

déflagration meurtrière est évitée². À ce jour, la responsabilité pour le double assassinat présidentiel n'est pas établie. Les deux missiles utilisés pour abattre l'avion étaient d'origine russe et avaient été vendus à l'armée ougandaise, alliée du Front patriotique rwandais (FPR), la rébellion tutsie. Mais le lieu d'où ils ont probablement été tirés accreditte davantage la thèse d'une implication de la faction Hutu Power, les extrémistes du régime en place.

Depuis qu'il a consenti au partage du pouvoir avec le FPR prévu dans les accords de paix d'Arusha, signés le 4 août 1993, le président Habyarimana, au pouvoir depuis 1973 et autocrate typique des années de guerre froide en Afrique, est débordé par les extrémistes du Hutu Power. Leur station FM, Radio Mille Collines, très populaire à Kigali, est hostile à tout compromis avec le FPR et, sitôt l'attentat contre l'avion commis, lance des appels au massacre des Tutsis. Le 9 avril, au terme de trois jours de flottement, un gouvernement intérimaire sous la conduite du colonel Théoneste Bagosora³ se met en place. Incapable d'organiser l'armée face au FPR, il préside à l'extermination des civils tutsis qui sont traqués⁴, notamment par les Interahamwe, les membres de l'organisation de jeunesse de l'ex-parti unique et fer de lance du génocide.

Depuis 1990, quand il a envahi le Rwanda à partir de l'Ouganda voisin, où de nombreux Tutsis chassés de leur pays depuis trente ans avaient trouvé refuge, le FPR cherche à conquérir le pouvoir à Kigali par les armes. Le massacre des « Tutsis de l'intérieur » – les membres de la minorité restés au pays en composant avec le régime de la suprématie hutue – rompt le cessez-le-feu conclu à Arusha et relance la guerre civile. Cent jours plus tard, le 4 juillet 1994, le FPR prend Kigali et met en place un nouveau pouvoir, dont l'homme fort est Paul Kagamé⁵. Fuyant les troupes du FPR ou la responsabilité des massacres commis, environ 1,6 million de Hutus – un sur six dans le pays – traversent alors la frontière avec la Tanzanie ou le Zaïre (l'actuelle RDC). En 1996, leurs camps près de la frontière zaïroise sont

attaqués par l'armée du FPR. La plupart des Hutus au Zaïre rentrent au pays. Mais quelque 400 000 d'entre eux fuient vers l'ouest, à travers la forêt tropicale le long du fleuve Congo. Poursuivis par l'armée de Paul Kagamé, entre 150 000 et 180 000 Hutus sont massacrés par l'armée du FPR. L'ONU, qui avance ce bilan le 30 juin 1998, après deux années d'enquête sur place, qualifie ces tueries d'« actes de génocide ». Cependant, au nom de « la nécessité de consolider la fragile stabilité dans la région », elle s'abstient de toute sanction.

En France, la controverse sur la responsabilité de Paris dans l'avènement du génocide au Rwanda et, en particulier, sur le rôle joué par l'armée française dans cette tragédie pèse sur la lecture des événements. Ni l'enquête judiciaire diligentée à la suite de la plainte déposée par les parents des pilotes français du jet présidentiel abattu ni la mission d'information parlementaire sur le Rwanda en 1998 n'ont pu apaiser les esprits. L'opinion publique reste polarisée entre ceux qui voient la France comme l'alliée jusqu'au-boutiste du régime d'Habyarimana, venue au secours de son régime à travers l'opération Turquoise⁶, à l'été 1994, sinon de bout en bout complice du génocide ; et ceux pour qui la France a tenté d'amener l'Ancien Régime à la table des négociations⁷ et sauvé quelque 15 000 Tutsis grâce à son intervention mandatée par l'ONU.

La nouvelle Afrique du Sud tient-elle la promesse d'une « nation arc-en-ciel » ?

Le 20 avril 1964, prenant la parole à la fin de son procès, juste avant l'annonce du verdict qu'il croyait être la peine de mort, Nelson Mandela résumait sa profession de foi en quelques phrases : « J'ai consacré ma vie à la cause du peuple africain. J'ai combattu la domination blanche et j'ai combattu la domination noire. L'idéal d'une société démocratique et libre où tout le monde pourra vivre ensemble dans la paix et avec les mêmes chances de réussir me tient à cœur. J'espère vivre pour voir advenir cet idéal mais, mon Dieu, c'est aussi un idéal pour lequel, s'il le faut, je suis prêt à mourir. » Trente ans plus tard, dont vingt-sept passés en détention, il devient le premier président de la nouvelle Afrique du Sud^{*1}, la « nation arc-en-ciel » selon l'expression de l'archevêque anglican Desmond Tutu, prix Nobel de la paix en 1984, au plus fort de la lutte anti-apartheid dans les townships noirs.

Aujourd'hui, près de trente ans après le sacre démocratique de Mandela¹, la référence à l'arc-en-ciel suscite, au mieux, de la gêne. En Afrique du Sud, le « *rainbowism* » est même devenu le principal chef d'accusation contre le compromis historique ayant permis de sortir de l'apartheid sans bain de sang. Surtout, de jeunes Sud-Africains – la génération des *born-free*, nés après 1994 – fustigent un lyrisme qui aurait offert aux Blancs l'impunité pour un

crime contre l'humanité et n'aurait donné aux Noirs qu'un pouvoir politique sans emprise sur les leviers de l'économie. Ils relèvent que la Commission Vérité et Réconciliation, présidée par Desmond Tutu, n'a pas rendu justice pour les crimes de l'apartheid. Aucun responsable de l'Ancien Régime n'a été condamné, et seulement une poignée d'entre eux ont présenté des excuses. Aux yeux de ces déçus du « miracle sud-africain », leur pays reste à décoloniser.

D'autres voix critiques dénoncent la mise en coupe réglée du pays par l'ANC, le parti des anciens militants anti-apartheid et actuels *comrades in business*, « les camarades qui font des affaires entre eux ». Leur gestion est si hasardeuse que l'Afrique du Sud vit désormais au rythme des scandales financiers et des coupures d'électricité. L'attribution de marchés a donné lieu à des néologismes – *tenderpreneurism* et *BEE-fronting* – mêlant, l'un, la soumission d'offres (*tender*) surfacturées à l'esprit entrepreneurial et, l'autre, la discrimination positive pour favoriser le rattrapage des victimes de l'apartheid (*Black Economic Empowerment*) à l'enrichissement des arrivistes sans scrupules. La compagnie aérienne nationale est en faillite, comme tant d'autres entreprises du secteur public, et la radio-télévision d'État un appareil de propagande. Selon les imprécateurs dressés contre l'ANC, il est temps de libérer le pays de ses libérateurs.

Depuis la fin de la présidence de Mandela en 1999, quand l'ANC avait réalisé son meilleur score avec 65 % des votes, l'hégémonie du parti-État n'a cessé de s'éroder. Cependant, avec 57,5 % en 2019, elle est toujours inexpugnable. Pourtant, le successeur de Mandela, Thabo Mbeki, surtout connu pour avoir obstinément nié la transmission virale du sida, n'a pas pu achever son deuxième mandat. Tenté de violer la Constitution pour se maintenir au pouvoir, il a été rappelé par le parti et, après un court intérim, remplacé par Jacob Zuma, son ancien vice-président, empêtré dans de nombreuses affaires de corruption. Après avoir présidentialisé la vénalité, Zuma a été à son tour contraint à la démission un an avant la fin de son

second mandat, en 2018, et traduit en justice. Entre-temps, en 2013, un jeune leader encore plus populiste que lui, Julius Malema, exclu par l'ANC pour ses propos haineux anti-Blancs, avait créé son propre parti, les Combattants de la liberté économique (Economic Freedom Fighters, EFF). Cette formation est devenue la troisième force politique du pays (avec près de 11 % des suffrages aux élections de 2019), derrière l'Alliance démocratique (21 %). Mais cette dernière est souvent perçue comme le parti des Blancs² alors que l'EFF fait miroiter à la majorité noire sa « libération économique » grâce à une réforme agraire confiscatoire³ et la nationalisation des banques et des mines.

En 2018, le négociateur en chef du compromis historique de 1994, Cyril Ramaphosa, a pris ses fonctions de président en promettant de mettre fin à la corruption, terme générique pour désigner le malaise postapartheid. Mais le pari de Mandela – un pays réconcilié où les anciens bénéficiaires de la discrimination aident les anciennes victimes à émerger dans la fierté partagée d'une « nouvelle » Afrique du Sud – a sans doute déjà échoué. Depuis 1994, au moins 1,6 million de Sud-Africains, dont une grande majorité de Blancs, ont émigré, la plupart d'entre eux en Grande-Bretagne, au Canada, aux États-Unis et en Australie. Ils ont tourné le dos au pays de l'apartheid économique, le plus inégalitaire du monde. En 2019, les 10 % des Sud-Africains les plus fortunés, aujourd'hui des Blancs et des Noirs, concentraient entre leurs mains 93 % de la richesse du pays, contre 7 % pour les neuf dixièmes de la population⁴.

*1. Voir la [question 28](#), « Comment le régime d'apartheid est-il tombé ? ».

Le panafricanisme devient-il une réalité ?

Mai 1963 : 31 chefs d'État et de gouvernement créent l'Organisation de l'unité africaine (OUA) à Addis-Abeba. Pourquoi la capitale d'un royaume, alors que la plupart des participants président des républiques et que nombre d'entre eux se proclament volontiers révolutionnaires ? Parce que l'Éthiopie a toujours été un pays indépendant et a remporté la plus grande victoire africaine sur un colonisateur en écrasant, en 1896 à Adoua, les troupes italiennes parties à sa conquête. L'empereur Haïlé Sélassié appelle à la concorde entre jeunes nations avant la réalisation de l'idéal unitaire, car il estime inévitable une période de transition comportant de simples organisations régionales. Au contraire, Kwame Nkrumah prône un « gouvernement continental » s'appuyant sur une défense et un système monétaire communs. La conférence s'achève sans trancher. Elle laisse dans le vague les aspirations formulées dès 1900 par H. Sylvester Williams, avocat de Trinidad chantre de la solidarité avec les Africains colonisés, et par un métis de la diaspora, l'Américain William E. Burghardt Du Bois, défenseur de « l'idée pan-négriste¹ » dans divers congrès internationaux jusqu'à la Seconde Guerre mondiale.

Septembre 1999 : un sommet extraordinaire de l'OUA, accueilli par Mouammar Kadhafi à Syrte, adopte le principe d'une transformation de

l'organisation en une Union africaine (UA) plus ambitieuse. Le projet soumis aux participants, quoique « indigeste, truffé de charabia juridique incompréhensible² », est défendu par une douzaine de « pays frères » dont la Libye acquitte les arriérés de cotisation à l'OUA. L'acte constitutif de l'UA ne sera signé qu'en 2002 et la mise en place de ses institutions n'interviendra qu'en 2003, mais la compagnie libyenne Afriqiyah Airways adopte tout de suite « 9.9.99 », la date du baptême à Syrte, comme logo multicolore. En 2009, Kadhafi, alors président en exercice de l'UA, voudra même transférer son siège à Syrte, son fief... où il trouvera la mort trois ans plus tard.

Forte de 55 pays membres en 2020, l'UA est incarnée par une Conférence annuelle des chefs d'État et de gouvernement, une Commission permanente et un Comité des représentants permanents, plus de nombreux fonctionnaires qui font d'Addis-Abeba la capitale panafricaine polyglotte. S'y ajoutent huit Communautés économiques régionales, créées chacune par des traités spécifiques. L'une d'entre elles, la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) composée de quinze pays, dont le Nigeria avec quelque 180 millions d'habitants, a prévu la création d'une monnaie commune, l'éco, appelé à remplacer le franc CFA dans huit pays francophones de la région.

Parmi les projets de l'UA mort-nés, il y a eu la création d'une Force africaine en attente (FAA), avec des contingents multidisciplinaires stationnés dans leur pays d'origine et prêts à être déployés rapidement, indépendamment des embryons d'alliances régionales. Mais c'est sous l'égide de l'UA, avec un mandat des Nations unies, que 22 000 soldats ougandais, burundais, éthiopiens et kenyans de l'AMISOM (African Union Mission in Somalia) ont été engagés dans la lutte contre les Chebabs, les combattants islamistes en Somalie qui ont également perpétré des attentats en dehors de leur pays, en particulier au Kenya et en Ouganda.

À une échelle dépassant les cadres régionaux, des négociations ont commencé en 2019 pour la mise en place d'une Zone de libre-échange

continentale africaine (Zlecaf). Mais l'existence d'un vrai marché commun en Afrique présuppose la libre circulation des personnes. On en était loin en 2016, quand Aliko Dangote, l'homme le plus riche d'Afrique selon le magazine *Forbes*, se plaignait d'avoir besoin de 38 visas pour se déplacer sur le continent avec son passeport nigérian³. L'UA a annoncé la création d'un passeport africain dont les titulaires pourraient un jour voyager sans visa. À titre symbolique, il a déjà été remis à quelques ministres des Affaires étrangères, hérauts d'une Afrique sans frontières.

Pourquoi les coups d'État en Afrique sont-ils si nombreux ?

Entre 1958 et 2018, il y a eu 82 coups d'État en Afrique – 1,36 par an. Mais le rythme s'est ralenti depuis la fin de la guerre froide, qui a rendu plus crédible l'injonction démocratique des bailleurs de fonds internationaux, et depuis la décision de l'organisation panafricaine, en 1999, d'interdire ses sommets à tout dirigeant arrivé au pouvoir par la force. Blasés, les politologues américains Jonathan M. Powell et Clayton L. Thyne, qui recensent les coups d'État dans le monde, relèvent une diminution de leur « taux de réussite¹ » sur le continent...

La distinction entre putsch – prise de pouvoir par un militaire – et coup d'État – qui peut aussi être le fait d'un civil soutenu par l'armée – est quasi superflue pour l'Afrique subsaharienne, ces événements ayant presque toujours profité à un gradé. Le premier putsch subsaharien a lieu au Togo, le 13 janvier 1963, quand le sergent-chef Gnassingbé Eyadema, meneur des militaires mécontents de leur solde et craignant la dissolution de l'armée, tue le président Sylvanus Olympio. Le tabou violé est tel qu'Eyadema laisse le pouvoir à un gouvernement civil intérimaire et attend quatre ans, jour pour jour, avant de s'emparer du fauteuil présidentiel à la faveur d'un nouveau putsch, cette fois sans effusion de sang. Paris fait preuve d'une grande

indulgence à l'égard de cet ancien des campagnes d'Indochine et d'Algérie dans les troupes françaises. Le même « bonus » profite à Jean-Bedel Bokassa, qui avait aussi gagné ses premiers galons en Indochine, quand il prend le pouvoir en Centrafrique grâce au « coup de la Saint-Sylvestre », le 31 décembre 1965. De même, en 1974, au Niger, le lieutenant-colonel Seyni Kountché contraint à l'exil Hamani Diori, leader que de Gaulle avait pourtant salué comme « un grand ami de la France ».

Après le Togo, le deuxième putsch subsaharien était intervenu au Nigeria anglophone. En janvier 1966, un général igbo, Johnson Aguiyi-Ironsi, y est porté au pouvoir par une partie de l'armée. Il entend abolir le système fédéral mais il est assassiné et remplacé par le général Yakubu Gowon, qui, de 1967 à 1970, mène la guerre contre le Biafra sécessionniste, fief des Igbo parmi d'autres ethnies. École de la Nation, bien qu'elle en reflète les divisions, l'armée jouera un rôle similaire de garant de l'intégrité territoriale au Soudan, menacé d'éclatement dès le premier jour de son indépendance, le 1^{er} janvier 1956. Les coups d'État s'y succèdent jusqu'en 1989, quand le colonel Omar al-Bachir se hisse au sommet du pouvoir, avec l'islamiste Hassan al-Turabi dans les coulisses comme éminence grise de son régime. Trente ans plus tard, un « putsch salvateur » coiffe sur le poteau une foule de manifestants à Khartoum pour mettre fin à cette dictature sanglante. Sans garantie que le Conseil militaire de transition honore son appellation...

Rarement, en effet, des putschistes ont tenu spontanément leur promesse de rendre le pouvoir après la « remise en ordre » du pays. Au Burkina Faso, ayant pris les commandes en 1966, le général Sangoulé Lamizana a attendu quatorze années pour le faire ; au Nigeria, le général Olusegun Obasanjo a mis trois ans pour s'effacer. Au Mali, le général Amadou Toumani Touré, qui avait pris le pouvoir à la faveur d'une insurrection populaire en 1991, l'a rendu, comme promis, au terme d'une transition d'un an seulement. Une décennie plus tard, « ATT » avait converti le bénéfice de cet effacement en se faisant élire, à la régulière, président de la République, comme d'ailleurs

Obasanjo au Nigeria, en 1999. Mais la série des putschs a repris au Mali en août 2020 avec la démission forcée d'Ibrahim Boubacar Keïta, successeur d'ATT, renversé en 2012.

Les États africains à n'avoir jamais connu de coup de force se comptent sur les doigts d'une main. Même le Sénégal, par ailleurs un exemple de stabilité en Afrique francophone, en a frôlé un, dès 1962, quand le bicéphalisme entre le président Senghor et le Premier ministre Mamadou Dia a failli aboutir au renversement du premier. La Côte d'Ivoire a longtemps tenu bon, jusqu'en 1999, mais, après un retour à l'ordre constitutionnel en élisant Laurent Gbagbo, elle a connu une décennie de guerre civile à partir de 2002. Toutefois, le mythe de l'armée comme arbitre impartial, force d'ordre et garant de l'unité nationale s'est singulièrement émoussé en Afrique. Son taux de réussite devrait rester orienté à la baisse malgré des rechutes comme au Mali.

Est-il vrai qu'il y a plus de guerres et de massacres en Afrique qu'ailleurs ?

Il y a quelque raison à ce que la couverture médiatique de l'Afrique tombe facilement dans le stéréotype des « guerres sans fin » sur le continent. Par exemple, l'Angola a été en guerre de 1961 à 2002. Cet état a duré du début de la lutte pour l'indépendance contre les Portugais jusqu'à la fin des affrontements entre mouvements indépendantistes rivaux – marqués par la mort dans le maquis de Jonas Savimbi^{*1}, le leader de l'UNITA (Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola) – en passant par les incursions répétées de l'armée sud-africaine et le déploiement de 50 000 soldats cubains, envoyés par Fidel Castro pour épauler le gouvernement du MPLA^{*2} (Mouvement populaire de libération de l'Angola). L'autre exemple extrême est le Soudan. Le sud du pays a tenté de faire sécession à deux reprises, entre 1956 et 1972, puis entre 1983 et 2005¹. L'ouest du pays – la province du Darfour, en rébellion contre Khartoum – subissait alors des massacres d'une ampleur telle que les États-Unis les ont qualifiés de génocide.

Quand des violences en Afrique dépassent l'entendement, comme c'est le cas pour ce qui a lieu dans l'est de la RDC, où diverses armées et factions s'affrontent depuis 1996, l'expression « terre à massacres » signe l'abandon

de toute tentative d'en saisir les enjeux. Le recours au cliché des « conflits ethniques » devient alors fréquent. Il n'est pas plus éclairant que ne l'avait été, en son temps, le cliché du « conflit religieux » en Irlande. Mais, si ni l'un ni l'autre n'expliquent la cause des affrontements, ils indiquent tout de même le registre dans lequel l'hostilité est exprimée par les belligérants. Aussi, se livrer à des contorsions pour éviter la reconnaissance du fait ethnique en Afrique est peut-être une correction – par rapport au tribalisme du discours colonial – mais ne fait pas progresser la compréhension. En effet, ce n'est pas parce que l'on soutient, par exemple, que le clivage entre Hutus et Tutsis traduit une distinction socio-économique entre agriculteurs et pasteurs que les massacres récurrents entre ces deux communautés, au Rwanda comme au Burundi, se transforment en lutte des classes. Au demeurant, cette requalification censément moins « primitive » ne rend pas plus intelligible la mort violente de centaines de milliers de Hutus et de Tutsis, bien avant le génocide au Rwanda en 1994.

En revanche, sortir des stéréotypes et des clichés sur l'Afrique, arguments à l'appui, aide à mieux comprendre le continent. Ainsi, pour savoir si les conflits y sont plus fréquents et leur durée plus longue qu'en Asie ou en Amérique latine, faut-il tenir compte du nombre d'États dans les régions du monde que l'on veut comparer et, aussi, de la densité démographique respective. À l'évidence, plus il y a des frontières, plus grande est la probabilité de conflits frontaliers ; et le ratio « nombre de guerres par tête d'habitant » permet des comparaisons plus objectives. Par ailleurs, un pays en guerre n'est pas toujours enlisé dans la même guerre – les conflits emboîtés comme des poupées russes en Angola et au Soudan l'attestent. Enfin, l'ethnicité et l'incapacité de bien des forces armées en Afrique à toujours distinguer entre civils et combattants se conjuguent pour augmenter le risque de massacres. Quand une rébellion recrute au sein d'une ethnie plutôt que d'une autre, le pouvoir en place réagit souvent par le recours à la violence indiscriminée, au risque d'une épuration ethnique de fait. Dans le cas du

Darfour, le défunt régime du général al-Bachir, débordé par l'insurrection à l'ouest qui s'ajoutait à la guerre dans le sud, s'était livré à une contre-insurrection bon marché en armant les rivaux traditionnels des rebelles. Leurs miliciens – recrutés parmi les éleveurs de chameaux, en conflit avec les paysans sédentaires pour leur droit de pâture pendant les transhumances – sont devenus tristement célèbres sous le nom de Janjawids.

Les chercheurs de l'université suédoise d'Uppsala, qui tiennent la comptabilité des guerres dans le monde, ont constaté un net reflux des conflits armés en Afrique dans les deux premières décennies de ce siècle par rapport aux années 1990. Ils ont aussi relevé des changements dans le type des conflits qui y prévalent désormais : une baisse des guerres interétatiques par rapport aux conflits internes et moins de « seigneurs de la guerre » finançant leur entreprises grâce au pétrole ou aux « diamants de sang » ; moins d'interventions extérieures et de pays voisins s'offrant comme sanctuaires à des mouvements rebelles ; en revanche, une montée de violences (post-)électorales et de conflits pour l'accès à des ressources naturelles, comme l'eau et la terre fertile. Enfin, tordant le cou à l'idée d'un « islam noir » trop syncrétique et tolérant pour connaître des dérives, le terrorisme islamiste a fait tache d'huile au sud du Sahara. Sa violence extrême contre des civils ne vise plus la conquête « des cœurs et des esprits ». Ces maîtres sur la vie ou la mort, au nom de Dieu, font plutôt de la population – et non plus d'un territoire à conquérir – leur nouveau champ de bataille. Ils misent sur un syndrome de Stockholm collectif, la soumission à un pouvoir si fort que l'on renonce à tout espoir de pouvoir lui échapper.

*1. Voir la [question 25](#), « La guerre froide a-t-elle nui ou bénéficié à l'Afrique ? ».

*2. Voir la [question 94](#), « L'Afrique et les autres pays du “Sud global”, l'ex-tiers-monde, sont-ils solidaires ? ».

Quels sont les principaux mouvements djihadistes en Afrique ?

Il y a deux manières opposées d'appréhender la naissance de groupes djihadistes au sud du Sahara, traditionnellement la terre d'un « islam noir tolérant¹ ». L'une, inspirée par la « guerre mondiale contre le terrorisme », déclarée par George W. Bush au lendemain des attentats du 11 septembre 2001, considère le djihadisme subsaharien comme un adversaire régional dans une confrontation planétaire. L'autre attache plus d'importance au contexte local dans lequel émergent des mouvements djihadistes ; elle désagrège la menace géopolitique pour comprendre la nature spécifique de chacune de ses composantes. En paraphrasant les mots d'un autre président américain, elle ne se projette pas en terrain inconnu « à la recherche de monstres à détruire² », au risque de se fabriquer un adversaire à sa taille.

Selon l'ONG International Crisis Group, « les mouvements djihadistes armés en Afrique de l'Ouest avancent comme le désert, du nord vers le sud³ ». C'est le cas d'Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI), issu d'un mouvement djihadiste algérien – le Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC) – qui a prêté allégeance à Oussama ben Laden en 2006 et a pris son nouveau nom en 2007, alors qu'il était défait dans son propre pays et obligé de s'enfoncer dans le désert. Ce qui, *a priori*, aurait dû être une bonne

nouvelle pour l'Europe dans la mesure où le danger pour elle reculait du pourtour méditerranéen. En revanche, ce n'était pas une bonne nouvelle pour le Mali qui, après la chute de Kadhafi en 2011, a vu revenir de Libye plusieurs milliers de Touaregs armés, ex-membres de la Légion islamique⁴ du défunt chef de la Jamahiriya, « l'État des masses », comme il avait baptisé son régime. En quelques mois, leur Mouvement national pour la libération de l'Azawad⁵, dont l'objectif était l'établissement d'un État indépendant touareg dans le nord du Mali, a été débordé par divers groupes djihadistes, dont AQMI, Ansar Dine⁶ (les « Défenseurs de la Foi », en arabe) et le Mouvement pour l'unicité et le djihad en Afrique de l'Ouest (MUJAO)⁷.

Dans la logique de la « guerre mondiale contre le terrorisme », l'intervention militaire française, en 2013, a protégé un allié en volant au secours du pouvoir à Bamako. Cependant, du point de vue opposé, cherchant à comprendre les raisons locales de l'hostilité à l'Occident et à ses alliés dans la région, elle a permis à un mouvement en perte de vitesse – AQMI – et à d'autres groupes djihadistes fleurissant sur la « malgouvernance » au Mali, de gagner en stature face à une puissance occidentale, la France, qui plus est l'ancien colonisateur. En effet, que pouvaient espérer de mieux ces djihadistes dispersés dans le Sahara que des infidèles venant jusqu'à eux dans le désert pour livrer bataille ? Depuis 2013, la menace islamiste s'est étendue au Burkina Faso et au Niger. Selon l'International Crisis Group, « elle constitue un danger grandissant pour les pays côtiers de l'Afrique de l'Ouest ».

Les deux autres grands mouvements djihadistes au sud du Sahara, Boko Haram au Nigeria et les Chebabs en Somalie, s'enracinent également, chacun, dans un terroir singulier. Certes, ils ont prêté allégeance à Al-Qaïda ou à Daech pour inscrire leur combat dans un cadre mondial. Mais leur affiliation à une « Internationale », en échange d'un soutien logistique et financier, ne suffit pas à expliquer leur succès. Boko Haram – *boko* signifie « l'abécédaire » (livre introduit pour transcrire la langue haoussa et, par

métonymie, « l'école coloniale ») et *haram* veut dire « religieusement interdit » – a gagné du terrain comme une alternative à la corruption endémique au Nigeria et à « la dépravation des mœurs » sur le mode occidental dans la partie la plus négligée du pays, le nord-est limitrophe du lac Tchad et de ces autres États riverains que sont le Niger, le Tchad et le Cameroun. La répression aveugle du mouvement par l'armée⁸ autant que la terreur déchaînée par les djihadistes pour recruter de force parmi les civils, ainsi pris entre le marteau et l'enclume, ont contribué à gonfler ses rangs au point d'en faire une menace régionale.

Les Chebabs somaliens commettent également des attentats dans des pays voisins, notamment au Kenya où des centaines de milliers de leurs compatriotes, fuyant leurs exactions, ont trouvé refuge. Mais ils sont aussi perçus comme « les meilleurs défenseurs de la Nation contre les infidèles » pour avoir pris les armes, en 2007, contre les « envahisseurs » éthiopiens, venus à l'instigation américaine pour renverser l'Union des tribunaux islamiques⁹. Celle-ci venait alors de réunifier, sous le règne de la charia, une grande partie du centre-sud de la Somalie – un éphémère retour à l'ordre, fût-il coercitif, dans cet État failli depuis 1991.

LA SOCIÉTÉ

Les langues coloniales restent-elles importantes ?

Ce qui est une exception dans de nombreuses parties du monde est une banalité en Afrique, un continent de bilingues, de trilingues, voire de polyglottes là où l'on parle la langue de l'ancien colonisateur à l'école ou dans l'administration, plus celle – véhiculaire – d'une grande aire linguistique, comme le swahili, le haoussa ou le dioula, plus celle de sa région natale et, éventuellement, celle du conjoint appartenant à un autre groupe ethnique. Mais, alors que l'UE affiche vingt-quatre langues officielles, l'Union africaine n'en a retenu que six : quatre – l'anglais, le français, le portugais et l'espagnol – sont héritées de la colonisation ; deux – l'arabe et le swahili – sont, l'une, si anciennement « coloniale » qu'on n'y pense plus et, l'autre, un métissage entre langues bantoues et l'arabe qui est devenu la *lingua franca* de l'Afrique orientale et l'une des langues officielles au Kenya, en Tanzanie, en Ouganda, au Rwanda et en RDC.

« Langue d'enseignement : français dans tous les cursus » : telle était encore en 1995 la mention relative à la plupart des anciennes colonies de la France en Afrique dans *L'Atlas de la langue française* de l'éditeur parisien Bordas. Ce n'est plus vrai. Au niveau de l'école primaire, français, anglais et portugais sont de plus en plus remplacés par l'une des grandes langues

maternelles des élèves, meilleurs outils d'apprentissage de l'expression orale, à titre définitif ou à titre expérimental. C'est seulement dans les lycées et collèges qu'intervient l'enseignement dans les langues « importées », avec le risque de stratification sociale que cela implique. « Dis-moi dans quelle langue tu t'exprimes, et je te dirai à quel monde cloisonné tu appartiens... »

La coupure entre le peuple et une élite attachée à la langue héritée de la colonisation pour tenir son rang dans sa société et sa place dans la mondialisation, entre le pays officiel et le pays réel, est problématique. Elle a été débattue avec passion, dès 1962, lors de l'African Writers Conference à l'université de Makerere, en Ouganda, en présence de futures gloires littéraires telles que Wole Soyinka, Lewis Nkosi, Christopher Okigbo et Grace Ogot, l'une des premières écrivaines africaines publiées. Du Kenya comme elle, mais Kikuyu et non pas Luo, Ngugi wa Thiong'o, alors étudiant à Makerere, s'était livré à un vibrant plaidoyer en faveur de la restauration mémorielle à travers les langues ancestrales. Toute sa vie, il allait publier en kikuyu. Mais le Nigérian Chinua Achebe, auteur, en 1958, de *Things Fall Apart*, qui allait devenir le roman le plus lu de la littérature africaine moderne, lui avait répliqué que la conjonction linguistique, et non pas l'exclusion, servait le mieux les intérêts du continent, et que les langues venues d'Europe cessaient d'être coloniales dès lors que les Africains se les appropriaient. Il avait ajouté que la vraie victoire postcoloniale serait « une nouvelle langue anglaise, toujours en pleine communion avec son origine ancestrale mais changée pour convenir à son environnement africain ». Dans l'ancienne Afrique française, où l'héritage de l'assimilation a influencé ce débat, la cause de l'universalité des langues, appartenant à ceux qui les maîtrisent, a été défendue, notamment, par Léopold Sédar Senghor.

Un bon demi-siècle plus tard, il semble que Senghor et Achebe aient été entendus dans les quartiers populaires du continent et... à Londres. À Abidjan, l'une des villes les plus cosmopolites d'Afrique, avec Lagos et Johannesburg, un mélange nourri d'emprunts à diverses langues européennes

et africaines, le *nouchi* – mot pour « enfant » puisque, à ses débuts dans les années 1970, c'était l'argot des enfants de la rue – est devenu un langage courant, y compris dans les beaux quartiers, voire le sabir partagé des SMS. Et depuis l'été 2017, la BBC émet en *West African pidgin English*, une langue parlée mais non écrite par 75 millions de personnes rien qu'au Nigeria. Sa transcription unifiée commence seulement à exister sur le site en ligne de l'ancien Empire Service, le premier nom de la BBC.

Mais Ngugi wa Thiong'o a également ses partisans, convaincus que toute langue est une matrice intellectuelle véhiculant ses catégories de pensée, ses références et valeurs. En 2019, à la suite de manifestations de ses étudiants réclamant la décolonisation des savoirs, l'université de Pretoria a ainsi décidé d'abandonner l'usage de l'afrikaans comme l'une de ses langues d'enseignement parce qu'il serait un symbole de l'apartheid. « Nous devons transformer notre culture pour la rendre vraiment sud-africaine », a expliqué son porte-parole. Cela n'avait pas été l'approche de Nelson Mandela, dont le gouvernement avait reconnu en 1994 onze langues nationales, dont l'afrikaans – un affichage de volonté d'inclusion qui, dans la Babel des idiomes officialisés de la sorte, avait d'autant mieux ancré la prééminence de l'anglais dans les faits. En Afrique du Sud, l'anglais, langue coloniale ailleurs sur le continent, passe pour la langue de la libération.

L'Afrique est-elle l'avenir de la francophonie ?

À s'en tenir aux chiffres et aux conditions de recensement de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), le français est la cinquième langue la plus parlée dans le monde, après le chinois, l'anglais, l'espagnol et l'arabe. Si elle le reste, ce sera grâce à l'Afrique noire en pleine croissance démographique. Aujourd'hui, sur 300 millions de locuteurs en français, plus de 44 % sont des locuteurs quotidiens résidant en Afrique subsaharienne et sur des îles de l'océan Indien. Par « locuteurs quotidiens », il faut entendre ceux qui ont l'occasion de parler français au moins une fois en vingt-quatre heures, y compris les francophones analphabètes qui peuvent s'exprimer dans cette langue sans l'avoir apprise à l'école. À l'évidence, à dévier de ces critères taillés sur mesure, le français glisse dans le palmarès des langues internationales. Par exemple, chez Babel, une plateforme numérique pour l'apprentissage de langues étrangères, le français ne figure qu'à la douzième place.

Le mot « francophonie » a été inventé par le géographe et géologue français Onésime Reclus, un des célèbres frères Reclus, qui l'emploie dans son ouvrage *France, Algérie et colonies* (1880)¹. Son néologisme est resté un terme géographique jusqu'au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. En

1948, le poète et homme politique Léopold Sédar Senghor a appelé de ses vœux « un Commonwealth à la française » fondé sur la langue en partage. Puis, en 1961, à l'initiative du journaliste canadien Jean-Marc Léger et du chargé des relations publiques de l'université de Montréal, André Bachand, l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française (AUPELF) a vu le jour. Mais la Francophonie institutionnelle – avec une majuscule – est née le 20 mars 1970² à Niamey. Ses pères étaient Senghor, devenu entre-temps le premier président du Sénégal, et les chefs d'État du Niger, de la Tunisie et du Cambodge, respectivement Hamani Diori, Habib Bourguiba et Norodom Sihanouk. Avec le soutien de la France, représentée par son ministre de la Culture André Malraux, ils ont fondé ce jour-là l'Agence de coopération culturelle et technique. Celle-ci a été intégrée dans l'OIF, l'organisation chapeau créée en 2006. À la fois culturelle et politique, l'OIF a renoué avec le projet initial de Senghor.

La politisation s'est faite par étapes. En février 1986, le premier sommet de la Francophonie a été réuni, à Versailles, par François Mitterrand. Un mois plus tard, à la suite d'élections législatives, la France a entamé sa première cohabitation entre un président élu au suffrage universel et un Premier ministre fort d'une majorité au Parlement. Les deux protagonistes français ont alors tenté d'utiliser l'OIF comme un réseau d'influence parallèle à la diplomatie qu'ils se disputaient. Puis, dans le contexte de l'après-guerre froide, la Francophonie s'est chargée de nombreuses missions d'observation électorale dans le cadre de sa nouvelle vocation de démocratisation et s'est dotée, en 1995, d'un secrétaire général. Le premier titulaire de ce poste a été l'Égyptien Boutros Boutros-Ghali, ancien secrétaire général de l'ONU. Son successeur, Abdou Diouf, le président sortant du Sénégal, a occupé cette fonction pendant douze ans. Enfin, celle-ci a été confiée, lors du 17^e sommet de la Francophonie en 2018, à Louise Mushikiwabo, ancienne ministre des Affaires étrangères du Rwanda. L'appui que la France – premier bailleur de fonds de l'OIF, dont le siège est à Paris – a apporté à cette nomination a

surpris. Ce geste d'Emmanuel Macron à l'intention de Paul Kagamé, qui avait remplacé dans son pays, en 2008, le français par l'anglais comme langue d'enseignement, ne faisait-il pas passer la volonté d'apaisement de Paris avant le rayonnement de la langue en partage entre les 54 pays membres³ de la Francophonie ? Le président français s'en est défendu à la tribune du sommet. « L'épicentre de la langue française n'est ni à droite ni à gauche de la Seine mais sans doute dans le bassin du fleuve Congo ou quelque part dans la région », a-t-il déclaré. « Quelque part » ailleurs qu'au Rwanda...

Quelles sont aujourd'hui les grandes inégalités en Afrique ?

En juin 1988, le mensuel *Africa International* portait la plume dans la plaie en titrant : « L'apartheid est-il maure ? » La revue remettait ainsi en question la fin effective de la condition servile en Mauritanie qui avait longtemps bénéficié aux « Maures blancs » ou *Bidhans* et n'avait été officiellement abolie qu'en 1981. Un an après cette manchette dérangeante, la « chasse aux Maures » dans les rues de Dakar et dans d'autres villes sénégalaises puis la traque des *bana-bana*¹ et des épiciers sénégalais à Nouakchott, en représailles, révélaient tragiquement la violence persistante liée à l'esclavage en Afrique où la mémoire collective d'une subordination héréditaire reste vive. Il s'y ajoute de nouvelles formes d'esclavage tels le trafic de jeunes femmes comme prostituées ou le travail d'enfants dans des plantations agricoles. En 2014, dans un rapport sur toutes les formes d'exploitation humaine assimilables à l'esclavage, l'ONG Walk Free classait la Mauritanie en tête de liste, avec 4 % de sa population toujours réduite en servitude². Cependant, en 2015, le Parlement mauritanien a qualifié l'esclavage de crime contre l'humanité, passible de peines de dix à vingt ans de réclusion. Cette nouvelle loi a été saluée par la rapporteuse spéciale de l'ONU sur les formes contemporaines de l'esclavage.

Autre inégalité taboue : les castes au sein d'une dizaine d'ethnies dans le Sahel³. Il s'agit là d'une stratification socio-professionnelle héritée d'anciens empires dans la région, en particulier de l'empire du Mali. Elle fait une distinction entre, d'une part, *horon*, subdivisés en nobles (*massalen*), chasseurs (*tondjon*) et marabouts, et, d'autre part, *nyamakalan*, subdivisés notamment en griots (*djeli*), forgerons (*noumou*) et serviteurs (*djons*). La plupart du temps, aujourd'hui, cette hiérarchie n'est plus qu'un souvenir, rappelé à travers des patronymes propres à chaque catégorie⁴. Mais il arrive que des règles d'exogamie et des comportements d'évitement soient encore observés. Aussi, à l'occasion d'un mariage ou d'une élection, la question de savoir si un « casté » est acceptable comme prétendant peut-elle affleurer, quoique rarement en public.

Tous les clivages en Afrique – ethnique, religieux, clanique⁵, généré ou encore générationnel, entre les « anciens » et les jeunes, leurs cadets sociaux – résultent d'une différence d'appartenance ou de statut. Mais du fait de la pauvreté généralisée qui reste associée au continent, l'inégalité peut-être désormais la plus structurante, celle des revenus, est insuffisamment prise en compte. Pourtant, parmi les dix pays les plus inégalitaires au monde, sept sont des pays africains, à commencer par l'Afrique du Sud, le Botswana et la Namibie⁶. En Afrique de l'Ouest, les 1 % les mieux lotis gagnent plus que les 99 % du reste de la population. Au Nigeria, l'homme le plus riche du pays dispose de revenus 150 000 fois supérieurs aux dépenses des 10 % des Nigériens les plus pauvres. Au Ghana, les 10 % de la population aux revenus les plus élevés accaparent 32 % des biens de consommation alors que les 10 % des Ghanéens les moins bien rémunérés n'en consomment que 2 %. Le rapport de l'ONG Oxfam, d'où sont extraits ces chiffres, concluait en juillet 2019 : « En Afrique de l'Ouest, les inégalités ont atteint un niveau de crise. Alors qu'un nombre faible mais croissant d'individus s'enrichissent de manière inouïe, l'immense majorité de la population se voit privée des

éléments les plus essentiels à une vie digne, tels qu'une éducation de qualité, des soins de santé et un emploi décent⁷. »

Quel rôle jouent encore les croyances traditionnelles ?

Loin est le temps de la synthèse de l'anthropologue britannique Edward Burnett Tylor. Dans son livre *Primitive Culture*, paru en 1871, juste avant l'ère coloniale en Afrique, il avait prêté un dénominateur commun à toutes les croyances religieuses du continent qu'il concevait comme un marchepied vers le polythéisme puis, enfin, le monothéisme du monde civilisé. Or, cette vision évolutionniste était elle-même fondée sur une croyance de son temps, à savoir la foi en une ascendance linéaire des sociétés humaines et de leurs religions. Quant aux esprits que les Africains semblaient voir partout, Tyler les avait subsumés sous une catégorie extensible, l'animisme – à partir du mot latin *animus* –, en quelque sorte l'« âme » de l'univers, du monde humain autant que de la nature.

Aujourd'hui, l'animisme est un concept récusé en sciences sociales et seulement une catégorie par défaut, celle des inclassables, dans le langage courant, notamment médiatique. En fait, le terme est surtout employé dans une plaisanterie éculée au sujet de la force syncrétique de l'Afrique où, dit-on, il y a environ 45 % de chrétiens, toutes confessions confondues, environ 45 % de musulmans et... « 100 % d'animistes ». Pour autant, les religions traditionnelles ne sont pas mieux comprises, ni d'ailleurs davantage à l'abri

de préjugés, depuis que le tout qu'elles étaient censées former est tombé en morceaux. Il est toujours question de fétichisme en Afrique, de libations et d'offrandes dues aux ancêtres, du bois sacré dans lequel s'accomplissent les rites d'initiation, de la sortie des masques, de danses et de rites hiératiques, de divinations, voire de sacrifices. Mais le lien entre ces cultes ancestraux, s'il y en a un, reste obscur.

Par ailleurs, la tradition elle-même pose problème. En effet, à partir de quand une foi partagée en Afrique devient-elle une religion traditionnelle sur le continent ? Est-ce déjà le cas pour l'islam, présent en Afrique du Nord depuis le VII^e siècle et depuis le IX^e siècle au sud du Sahara ? N'est-ce pas encore le cas pour le christianisme au prosélytisme récent, ou, seulement, pour le catholicisme et les confessions protestantes importés par les colonisateurs ? Enfin, pourquoi une croyance précoloniale serait-elle plus authentiquement africaine qu'une religion comme, par exemple, le kimbanguisme¹, né en réaction à l'ordre colonial ?

Si l'on conçoit aisément les limites de l'exercice, répertorier des traits communs à des croyances et cosmologies africaines n'en reste pas moins utile et instructif. En étudiant le culte des ancêtres sous ses différentes formes, l'importance du « bon passage » des défunts – tous parmi eux ne deviennent pas des ancêtres, c'est-à-dire des forces sur lesquelles on peut compter après leur mort – a ainsi été mise en relief, de même que la coexistence d'un monde visible et d'un monde invisible, de « l'Afrique du jour » et de « l'Afrique de la nuit ». Cependant, plus on cherche à généraliser, plus les pratiques religieuses ancestrales s'évaporent dans des abstractions éthérées. Si bien qu'on revient souvent au résumé du « fond religieux africain » que l'ethnologue français Marcel Griaule a caractérisé, au début du XX^e siècle, comme « un système de relations entre le monde visible des hommes et le monde invisible régi par un Créateur, en général bienveillant, et des puissances qui, sous des noms divers et tout en étant des manifestations de ce Dieu unique, sont spécialisées dans des fonctions de toutes sortes² » –

une référence aux ancêtres, génies et, plus largement, aux esprits dont l'intermédiation tisse la trame et la chaîne de l'univers.

Quelle est la place des grandes religions monothéistes ?

La carte religieuse de l'Afrique ressemble à ces anciens portulans du continent avec des taches blanches et des inscriptions curieuses – *Hic sunt leones*, « ici se trouvent les lions » – faute de connaissances précises. Ainsi, quand il est dit et répété que l'islam et le christianisme sont à égalité en nombre de fidèles en Afrique, prise dans sa totalité, chacun avec environ 45 % de la population, il s'agit là moins d'un relevé de terrain grâce à une collecte de données que d'une estimation soucieuse de désamorcer la rivalité entre ces deux grandes religions mondiales. Qui plus est, l'on ne tient pas compte de leur acculturation, côté musulman, à travers des confréries maraboutiques¹ et, côté chrétien, des églises indépendantes africaines, c'est-à-dire les nombreux cultes nés du mélange – fait de reprise et de rejet – entre des liturgies chrétiennes et des pratiques religieuses locales². Cette *terra incognita* n'est quasiment connue que de ses adeptes.

À première vue, tout paraît simple. Venu au VII^e siècle d'Arabie, l'islam n'a depuis cessé de progresser vers le sud, d'abord dans la Corne de l'Afrique et sur la côte orientale du continent, intégré de longue date dans le pourtour de l'océan Indien, puis tout le long du Sahel ; et le christianisme a pris son essor au sud du Sahara pendant l'ère coloniale, à partir de la fin du

XIX^e siècle. Si bien qu'aujourd'hui l'Afrique du Nord est à 98 % musulmane³, alors que deux tiers de la population subsaharienne sont chrétiens. Mais ce survol rapide passe sur bien des épisodes, tels que l'implantation de la foi chrétienne dans les provinces romaines de l'Afrique du Nord, avant la conquête arabe, les vaines tentatives d'évangélisation dans l'Algérie française ou la prolifération des Églises évangéliques au sud du Sahara – la « révolution pentecôtiste » – à partir des années 1980, longtemps après la fin de la colonisation. Or, il suffit de relire Livingstone, qui n'a converti qu'un seul Africain – du reste relaps – en quinze ans d'apostolat en Afrique australe, pour comprendre la tâche ardue des missionnaires et le rôle *actif* des Africains dans leur conversion. Aussi, en dépit d'une part indéniable de contrainte et de violence dans la propagation et de l'islam et du christianisme, les Africains ont plus souvent embrassé l'un ou l'autre qu'ils n'en ont subi l'imposition.

Pour l'islam, par exemple, sa propagation par l'épée a plus marqué les esprits que sa diffusion pacifique. Mais il y a eu les deux. Le djihad a été mené, au début du XIX^e siècle, dans les cités-États haoussas au nord du Nigeria, où il s'apparentait à une révolution sociale, par des fils du terroir et leur « Commandeur des croyants » Ousmane dan Fodio, qui maniait ses troupes aussi bien que le verbe (« La conscience est une plaie ouverte, seule la vérité peut la guérir »). Cependant, le Darfour fournit un contre-exemple. Dans l'ouest du Soudan qui était pendant des siècles un sultanat autonome⁴, l'islam a été adopté paisiblement, au rythme lent des pèlerins ouest-africains en chemin pour les lieux saints en Arabie saoudite.

Des Africains se sont approprié l'islam et le christianisme, parfois sous des formes nouvelles plus ou moins indépendantes du modèle d'importation pour ainsi dire. En Afrique de l'Ouest, des confréries jouent un rôle important, non seulement spirituel mais aussi politique et économique. C'est notamment le cas des Mourides et des Tidjanes au Sénégal. Parmi les Églises indépendantes africaines, le kimbanguisme en Afrique centrale, l'Église

harriste en Côte d'Ivoire, l'Église du christianisme céleste au Bénin et le mouvement Aladura parmi les Yorubas au Nigeria sont les plus connues. La plus ancienne est l'antonianisme, fondé au xvii^e siècle dans le nord de l'actuel Angola par Kimpa Vita, une prophétesse aussi connue sous son nom de baptême, Dona Beatriz. Luttant pour la restauration du royaume du Congo, cette Jeanne d'Arc locale fut condamnée au bûcher et mourut brûlée vive.

L'Afrique est-elle la terre bénie du prosélytisme religieux ?

Oui, pour deux raisons majeures. D'abord, compte tenu de la démographie de l'Afrique, toutes les confessions y sont gagnantes en chiffres absolus. Ensuite, les religions y trouvent un meilleur terreau que dans des pays occidentaux gagnés par l'agnosticisme, au point qu'elles structurent encore profondément les sociétés.

En 1910, outre les coptes d'Égypte et les orthodoxes d'Éthiopie, presque un Africain sur dix était catholique ou protestant, ce qui représentait environ 1 % de la chrétienté dans le monde. Un siècle plus tard, on en était à 24 % de cette chrétienté, sur une courbe ascendante qui pourrait atteindre un pourcentage double après 2060. Le « Dieu Tout-Puissant » invoqué au début de l'Acte général de la conférence de Berlin en 1885^{*1} était à la fois celui des protestants et des catholiques. Cet accord comportait des « dispositions relatives à la protection des missionnaires », manifestement considérés comme des agents de la pénétration européenne. Fondées par des Français, trois congrégations missionnaires avaient un recrutement international et oubliaient en principe les ambitions coloniales des patries respectives de leurs membres. Il s'agissait de la congrégation du Saint-Esprit (spiritains), des Missions africaines de Lyon et de la Société des missionnaires d'Afrique

(Pères blancs). Elles existent toujours, très actives, les Africains remplaçant de plus en plus, y compris au poste de supérieur général, leurs confrères européens décédés ou à la retraite dans les maisons mères du Vieux Continent. Et, par un ironique renversement de l'Histoire, chaque année, plusieurs centaines de prêtres africains, envoyés par leurs évêques, également africains, font des vacations dans les paroisses de France affectées par le manque de vocations.

Cependant, en Afrique, depuis 1960, la compétition entre catholiques et protestants a évolué aux dépens des premiers. Il est vrai que les confessions protestantes classiques – anglicane, presbytérienne, méthodiste – ont été renforcées, ou, plutôt, concurrencées, par les nouvelles Églises évangéliques : pentecôtistes et autres charismatiques. Leurs succès s'expliquent par leur valorisation de deux majorités trop longtemps silencieuses : les femmes et les jeunes. Elles attirent par leur liturgie participative, jusqu'à la transe, par leurs promesses de guérisons miraculeuses, par un Évangile de la prospérité qui affranchit leurs fidèles des obligations souvent écrasantes à l'égard de familles étendues.

Sur la durée, l'image de l'islam « qui avance partout en Afrique » ne correspond pas à la réalité. En fait, en 1910, il y avait quatre fois plus de musulmans que de chrétiens en Afrique ; un demi-siècle plus tard, en 1960, les premiers comptaient environ 145 millions de croyants, les seconds autour de 60 millions. Aujourd'hui, l'islam et le christianisme sont à peu près à égalité à l'échelle du continent. Néanmoins, l'islam a également connu un prodigieux essor en Afrique. En 2010, ses adeptes y représentaient 16 % de la *oumma*, la « communauté des croyants » dans le monde. En 2060, ce pourcentage pourrait atteindre 27 %.

Il y a des variantes de l'islam rigoureux, comme il y a des variantes du protestantisme, et aussi prosélytes les unes que les autres. L'éthique du travail et une reconfiguration de la sociabilité traditionnelle ne sont pas l'apanage des Églises *born again*. Par exemple, le succès de la confrérie des Mourides,

au Sénégal, tient également pour beaucoup, outre à une acculturation de la foi musulmane en milieu wolof, à l'amour du travail, au cœur de sa doctrine¹. La confrérie fondée par Cheikh Ahmadou Bamba Mbacké (1853-1927), le premier khalife à Touba, la capitale du mouvement, régente aujourd'hui la vie de près d'un tiers de la population sénégalaise². Elle est toutefois surpassée par celle des Tidjanes, à laquelle adhèrent près de la moitié des habitants du pays. Cette confrérie-là, lancée au Sénégal par El Hadj Malick Sy (1847-1922), est organisée comme un « compagnonnage à l'érudition avérée ». Décentralisée – à l'échelle de toute l'Afrique de l'Ouest –, elle ne prétend pas à la même emprise sur chacun de ses fidèles que le chef des Mourides dont les injonctions, *ndiguel*, se veulent sans appel. Injonctions suivies même à New York, où de nombreux émigrés, chauffeurs de taxi, sont ses fidèles, allant jusqu'à se considérer, comme ils le disent souvent, en mission.

*1. Voir la [question 13](#), « Quel était le but de la conférence de Berlin en 1885 ? ».

Outre la Covid-19, quels sont les grands défis pour la santé publique ?

À l'été 2020, devant l'inattendue résistance de l'Afrique au coronavirus, l'une des explications avancées était que les Africains se trouvaient déjà vaccinés vu le nombre de microbes et de virus contre lesquels ils devaient se défendre dans leur vie. Quoique bancale voire désinvolte, cette hypothèse avait au moins le mérite de tirer le meilleur parti du cliché médiatique tenace des années 1990, celui du « continent malade », avant les antirétroviraux, quand le sida faisait des ravages au sud du Sahara (et, en fait, surtout dans sept pays en Afrique australe). Par la suite, le virus Ebola, bien que ses épidémies fussent locales et sporadiques, n'avait pas arrangé l'image d'un continent à grand risque sanitaire. Il est vrai que la fièvre jaune et le choléra se sont révélés des maladies « ré-émergentes », dans le langage de ceux qui ont dû en combattre de nouvelles poussées au Mozambique et en Angola. Enfin, il y a les maladies oubliées, celles dont les traités de médecine tropicale faisaient une description horriblement précise, et qu'on aurait pu croire disparues mais qui se rappellent périodiquement au souvenir des Africains exposés, telles que la lèpre, la bilharziose, une maladie parasitaire redoutable pour le système urinaire, et l'onchocercose, dont le nom commun, « cécité des rivières », dit tout. L'oubliée parmi les oubliées est la mortalité

maternelle : en 2015, quand plus d'un million de migrants ont traversé la Méditerranée pour atteindre l'Europe, le risque qu'ils prenaient à bord d'esquifs à peine navigables était quatre fois inférieur au risque que prenait une femme à accoucher au Sud-Soudan...

En Afrique, les grands tueurs reconnus sont le sida, le paludisme, la tuberculose et les hépatites virales. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), deux tiers des personnes vivant avec le VIH dans le monde se trouvent en Afrique, soit, en 2019, 26 millions d'Africains¹. Plus de 600 000 en meurent chaque année. Cette forte incidence ne fait pas du sida une maladie africaine ; seulement, la pauvreté et une pyramide des âges extrêmement élargie à la base se conjuguent pour faire de l'Afrique la principale victime du mal. En règle générale, les jeunes sont sexuellement plus actifs que les vieux et, quand on trompe la mort déjà de mille manières pour survivre, prendre des précautions contre le sida peut paraître moins impérieux.

Environ 400 000 Africains décéderaient de la tuberculose tous les ans. Et 400 000, également, de la malaria, dont 70 % d'enfants. Plus de 90 % des cas de paludisme recensés dans le monde le sont en Afrique. Faute de résultat vraiment probant avec le Mosquirix, vaccin antipaludique du géant pharmaceutique britannique Glaxo, et puisque le parasite a résisté successivement à la chloroquine, à la méfloquine et à l'artémisinine, dont la prise est comme consubstantielle du voyage en Afrique, le défi à relever reste la distribution généralisée de moustiquaires imprégnées de répulsif.

L'urbanisation de l'Afrique à une vitesse sans précédent dans l'histoire humaine aggrave les risques de diarrhées virales et de fièvres typhoïdes. En 2006, quand Lagos comptait autour de 15 millions d'habitants, seulement 0,4 % des toilettes y étaient reliées au tout-à-l'égout. Depuis, la « méga-city » au Nigeria est devenue la plus grande métropole du continent, vingt fois millionnaire en habitants. Plus que jamais sa lagune est un cloaque dans lequel, avec les marées et la pluie comme chasse d'eau naturelle, la majorité

des Lagotiens – deux tiers d’entre eux vivent dans des bidonvilles – se lavent et se procurent l’eau à boire et nécessaire pour la cuisine.

L’Afrique commence aussi à souffrir des maux du monde développé, les maladies non transmissibles telles que le diabète et l’hypertension. Les pathologies cardiovasculaires et accidents vasculaires cérébraux progressent dans les statistiques de l’OMS. Or, les médecins spécialisés sont rares : par exemple au Kenya, en 2018, on comptait 40 cardiologues pour 48 millions d’habitants – dans les pays occidentaux, il y en a un pour 13 000 habitants. Parmi les effets indésirables d’une relative hausse du niveau de vie figure l’obésité, un risque d’autant plus grand quand la malbouffe industrielle à l’âge adulte succède à des carences dans la jeunesse. En 2018, parmi les vingt pays du monde présentant les taux d’obésité chez les adultes les plus élevés, huit étaient africains.

« Produits médicaux de qualité inférieure », tel est l’euphémisme de l’OMS au sujet des pilules, comprimés et sachets douteux qui arrivent clandestinement par bateau en Afrique, notamment depuis l’Inde et la Chine, ou qui y sont exportés légalement parce que les normes africaines restent moins sévères que sur le marché intérieur des pays fabricants. Un moindre mal, comparé aux faux purs et simples, à base de chaux ou de plâtre. La Fondation Jacques Chirac, soutenue par plusieurs présidents africains et par le professeur Marc Gentilini, ancien président de la Croix-Rouge française, avait lancé en 2009, à Cotonou, un appel solennel à la lutte contre l’économie criminelle des faux médicaments. En janvier 2020, à Lomé, au Togo voisin, les chefs d’État de sept pays africains ont renouvelé l’appel et promis des sanctions.

Les tradipraticiens et la médecine occidentale rivalisent-ils ou cohabitent-ils ?

N'allez pas dire à un tradipraticien qu'il est un marabout, en pays musulman, ou un sorcier, en pays animiste ! Dans les régions d'Afrique où la maladie passe encore pour résulter de l'action malveillante d'une force extérieure au sujet atteint – ancêtre mécontent, « enfant sorcier », rival jeteur de mauvais sort –, le marabout ou le sorcier se targuent de trouver la cause et le remède. Le tradipraticien, lui, n'a rien à voir avec le commerce des forces occultes. Le Code de la santé de plusieurs pays africains, du Burkina Faso à l'Afrique du Sud, lui assigne un rôle officiel dans le cadre de l'exercice de la médecine traditionnelle. Il soigne avec des plantes et, parfois, des substances animales ou minérales. En l'absence quasi générale d'une assurance-maladie couvrant les frais élevés du recours à la médecine occidentale, quelque 80 % des Africains s'adressent aux tradipraticiens, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Cela même dans le cas de maladie mentale, vu la grande misère des hôpitaux psychiatriques ; à l'instar d'un psychologue occidental, mais davantage dans le registre collectif qu'individuel, le tradipraticien vise alors à atténuer le conflit intérieur du patient avec la société.

L'OMS cherche à sortir de l'opposition stérile entre tradipraticiens et médecine occidentale, un terme inapproprié puisqu'il s'agit de la médecine

biochimique qui est désormais pratiquée dans le monde entier. Dans un rapport intitulé *Stratégie pour la médecine traditionnelle 2014-2023*, l’OMS s’assigne pour but de « promouvoir une couverture universelle en intégrant les services de la médecine traditionnelle », qu’elle appelle aussi « médecine complémentaire ». Elle préconise « la validation scientifique des traitements à base de plantes médicinales » – c’est là, sans jeu de mots, que les esprits se séparent. Car les pratiques des tradipraticiens doivent pouvoir être validées scientifiquement, en identifiant le principe actif qu’ils mettent à profit dans leurs remèdes, tout comme elles doivent être enseignables¹. Le savoir ésotérique, transmis entre initiés, souvent de père en fils, est le domaine des fabricants de grigris et autres sorciers.

L’obstacle à la médecine moderne vient moins des tradipraticiens que de rumeurs conspirationnistes. Par exemple, lors de l’épidémie Ebola en Afrique de l’Ouest de 2013 à 2015, « une théorie du complot soutenait que des biologistes avaient fabriqué un virus mortel pour décimer la population, et éviter ainsi la montée démographique menaçant l’Occident² ». Dans l’est du Congo, les enterrements sécurisés et les mesures d’éloignement destinées à éviter la propagation de l’épidémie Ebola ont été dénoncés par des chefs de village comme une violation des traditions et comme une manœuvre pour s’emparer des terres. L’introduction d’un vaccin expérimental a été présentée comme une tentative de meurtre. Avec le téléphone portable, de telles élucubrations se répandent aussi vite que les virus. Elles ne sont ni propres à l’Afrique ni le fait de croyances obscurantistes. Dans plusieurs pays occidentaux, notamment aux États-Unis, des rumeurs similaires amènent des parents à boycotter la vaccination préventive de leurs enfants.

Y a-t-il des politiques de contrôle des naissances ?

La réponse à cette question est clairement négative si elle concerne l'action des gouvernements subsahariens depuis les indépendances. Dans les années 1960, à l'époque où il aurait fallu faire face au défi démographique, aucun dirigeant au sud du Sahara n'a emboîté le pas au président tunisien Habib Bourguiba pour adopter une politique de planning familial et, en particulier, promouvoir l'émancipation des femmes. Pour cela, il eût fallu beaucoup de courage politique. Car, dans l'euphorie de la libération nationale, à un moment où tout paraissait possible après le départ des colons, remettre en cause la bénédiction que représentait un grand nombre d'enfants – et, donc, la richesse humaine de l'Afrique – aurait été forcément impopulaire. À ce jour, aux yeux de beaucoup, les taux de fécondité élevés en Afrique ne sont pas un problème. Plus de bras et de cerveaux ne vont-ils pas, au contraire, apporter au continent ce fameux dividende démographique, c'est-à-dire plus de travailleurs et de consommateurs pour l'expansion de l'économie ?

Oui, mais il y a une condition *sine qua non* : il faut fournir du travail rémunéré aux jeunes générations toujours plus nombreuses et, en amont, financer les « investissements démographiques » dont parlait Alfred Sauvy –

la construction de logements, d'écoles, d'universités, d'hôpitaux, de routes et d'autres infrastructures indispensables. C'est une gageure dans un pays pauvre dont la population croît exponentiellement. Par exemple au Niger, qui détient le record mondial de la fécondité avec 7,6 enfants par femme en âge de procréer, environ 250 000 nouveaux demandeurs arrivent chaque année sur le marché du travail pour, bon an, mal an, quelque 4 000 emplois à pourvoir. En 2035, les nouveaux candidats à l'emploi seront 572 000¹. Actuellement, à l'échelle de toute l'Afrique, il faudrait créer 22 millions d'emplois par an pour les primo-arrivants sur le marché du travail. Or, suivant les années, seulement entre 5 et 6 millions d'emplois sont créés dans le secteur formel de l'économie, là où l'on peut compter sur un salaire fixe et où des impôts sont payés à l'État, pourvoyeur des biens publics qui enclenchent le cercle vertueux de la croissance.

« L'Afrique subsaharienne a longtemps vécu dans une ambiance de laisser-faire, de désintérêt pour les questions démographiques », a estimé, en 2007, John May, alors *le* démographe Afrique de la Banque mondiale². En l'absence d'une action gouvernementale résolue, l'exception est l'Afrique australe. Du fait de son industrialisation et de son urbanisation, mais aussi de la prévalence du sida, celle-ci a vu baisser son taux de fécondité même au-dessous de celui de l'Afrique du Nord, avec 2,3 enfants par femme par rapport à 2,9. Cependant, dans une trentaine de pays au sud du Sahara, les grandes questions démographiques – concernant les filles mères, l'espacement des naissances, la contraception, la scolarisation des jeunes filles et la promotion du statut des femmes – restent abandonnées aux initiatives des sociétés civiles, appréciables mais guère à la hauteur des enjeux. C'est vrai, aussi, pour les récents partenariats entre des États africains et leurs bailleurs de fonds. Par exemple, le Partenariat de Ouagadougou, qui regroupe depuis 2011 neuf pays francophones de l'Afrique de l'Ouest, s'est fixé pour but de fournir en contraceptifs 2,2 millions de femmes supplémentaires en 2020. Or, rien qu'entre 2018 et 2019, en un an seulement,

environ 2,5 millions de filles ont atteint l'âge de la procréation et se sont ajoutées aux 35 millions de femmes dans ces pays...

En Afrique subsaharienne, le taux de fécondité est actuellement de 5,2 enfants par femme. L'emploi de moyens modernes de contraception n'y atteint pas 20 % (par rapport à plus de 70 % en Asie). Les deux tiers des jeunes filles ne poursuivent pas leurs études à la fin de l'école primaire, qui se termine à l'âge de 12 ans ; au Niger, il n'y a que 20 % de filles au collège et 4 % au lycée. En Afrique de l'Ouest, 40 % des jeunes filles sont mariées avant 15 ans. Pourtant, le recul de quelques années de l'âge de la première grossesse aurait un impact significatif sur la démographie de la région. À défaut, le calcul auquel s'est livré en 2016 Moussa Mara, le plus jeune Premier ministre que le Mali ait connu, restera encore longtemps valable. Partisan d'une politique de contrôle des naissances, il avait alors établi que son pays aurait besoin de dix-huit années de croissance économique à hauteur de 7 % pour que son PIB *per capita* double, étant donné que le nombre d'habitants y augmente chaque année de 3 %³. Et même dans cette hypothèse optimiste, eu égard au nombre croissant des Maliens entre lesquels il faudrait partager la richesse nationale, ce pays mettrait plus d'un siècle pour atteindre *l'actuel* revenu par tête d'habitant en France.

L'Afrique gagne-t-elle la bataille de l'éducation ?

L'Afrique est le continent qui consacre le plus de ses moyens budgétaires à l'éducation – 17,8 % en 2018, par rapport à une moyenne mondiale de 14,6 %¹ – mais aussi celui dont la population, en raison de sa rapide croissance, sera encore pendant plusieurs générations la moins bien formée du monde. En effet, malgré de grands progrès, la bataille de l'alphabétisation n'est pas gagnée, notamment au sud du Sahara : selon l'Unesco, 65 % de la population subsaharienne âgée de plus de 15 ans savait lire et écrire en 2017, contre 51 % en 1984 ; ce qui ne constitue qu'un progrès très relatif, et l'écart reste important entre les hommes et les femmes, dont 49 % sont toujours illettrés. Les difficultés du rattrapage s'expliquent par la croissance démographique. Par exemple, le gouvernement de la Côte d'Ivoire – 25 millions d'habitants en 2018, dont un peu plus de la moitié (52,8 %) illettrés – s'est fixé pour objectif d'alphabétiser un demi-million de personnes par an. Mais, même si ce but ambitieux est atteint, le pays reculera compte tenu d'une croissance démographique de 2,58 % en raison de laquelle 645 000 nouveau-nés s'ajoutent chaque année à la population.

Après avoir manqué leurs Objectifs du Millénaire (ODM) en 2015, les Nations unies se sont fixé de nouveaux Objectifs de développement durable

(ODD) qu'elles espèrent atteindre en 2030. Le quatrième d'entre eux, « ODD4 » dans le jargon de l'ONU, vise à assurer « l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et à promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie ». Malheureusement, il est déjà certain que l'Afrique subsaharienne ne sera pas au rendez-vous. 20 % des jeunes entre 12 et 14 ans n'y sont déjà plus à l'école ; et la proportion atteint 60 % des adolescents entre 15 et 17 ans. Par conséquent, selon l'agence d'aide américaine USAID, « 7 enfants sur 10 sont susceptibles de devenir des adultes semi-alphabètes, ce qui veut dire qu'ils seront incapables de lire ou d'écrire avec facilité ».

Le corollaire, au niveau universitaire, est un taux d'inscription qui, pour avoir beaucoup augmenté depuis 2000, ne dépasse toujours pas 6 % de la jeunesse africaine, contre 26 % au niveau mondial. Les universités africaines sont peu nombreuses², surpeuplées et mal équipées. De plus, elles sont davantage orientées vers les humanités et les sciences sociales que vers les mathématiques et les sciences naturelles ou techniques. Au palmarès des 200 meilleures institutions académiques du monde, seulement deux sont africaines, toutes deux sud-africaines, l'une au 136^e, l'autre au 194^e rang. Cependant, le vrai drame de l'Afrique est la pauvreté de sa formation professionnelle. La proportion des adolescents bénéficiant d'un apprentissage qualifiant oscille autour de 7 % depuis 1999. Entre-temps, le nombre des inscrits, en valeur absolue, a augmenté trois fois plus vite que les moyens investis dans la formation pratique en Afrique.

À ce tableau déjà sombre, il faut ajouter une pénurie d'enseignants à tous les niveaux, le manque de formation des formateurs (au Niger, la lanterne rouge, 80 % des enseignants n'ont pas la qualification requise pour leur poste), un ratio enseignant/élève qui ne cesse de se détériorer, des infrastructures rarement au niveau (au Niger, encore, les trois quarts des écoles publiques ne disposent pas de toilettes) et, plus rarement encore, adéquatement entretenues, en plus d'une fuite des cerveaux qui, depuis trente

ans, a coûté aux pays africains un bon tiers de leurs titulaires d'un diplôme universitaire. Enfin, l'État africain – de l'Afrique du Sud³ au Nigeria⁴ en passant par le Kenya⁵ ou la RDC⁶ – n'étant plus en mesure de financer l'Éducation nationale, celle-ci s'est largement privatisée. Cet enseignement privé englobe à la fois des écoles confessionnelles, chrétiennes ou coraniques, des écoles « faute de mieux », financées par des parents désemparés, et des usines éducationnelles à but lucratif. Au sud du Sahara, ceux qui en ont les moyens envoient leurs enfants faire leurs études à l'étranger : dans un pays voisin un peu mieux loti, sinon au Maroc, en Europe ou en Amérique du Nord.

Quels sont les sports les plus populaires en Afrique ?

Après la fin de l'apartheid, tirillés entre leur vieux penchant pour des stéréotypes et leur nouvelle volonté d'être politiquement corrects, de nombreux Blancs sud-africains se sont mis à parler des Noirs comme des *non-swimmers*, « ceux qui ne nagent pas ». Au plus haut niveau sportif, ils n'avaient pas tort : même trente ans plus tard, en 2020, sur les vingt distances et styles de compétition de natation, chez les hommes comme chez les femmes, aucun record d'Afrique n'était tenu par un Noir. Cependant, compte tenu des disparités socio-économiques qui perdurent, cette sous-représentation est moins étonnante que celle des Blancs du monde entier dans les courses de fond. Pour autant, nul n'a encore songé à les appeler « ceux qui ne savent pas courir longtemps ».

La natation, c'est donc acté, n'est pas le sport le plus populaire en Afrique¹. Cela rappelle quelles sont les conditions requises pour faire beaucoup d'adeptes : des équipements disponibles à prix abordable, des fédérations bien organisées, des coachs de qualité et des figures de réussite pour faire des émules. Ainsi, si le football est le roi des sports sur le continent, il ne le doit pas seulement à l'attrait des prouesses que l'on peut accomplir avec un ballon rond au pied. Cela vient aussi du fait qu'on peut le

pratiquer dans une cour de récréation ou sur un terrain vague, avec des buts improvisés, ou pieds nus sur la plage, avec l'espoir de gagner un jour beaucoup d'argent et de connaître la gloire. Le Libérien George Weah, la première star africaine d'envergure mondiale, a placé la barre très haut : recruté par l'AS Monaco en 1988, à 22 ans, il devient champion de France avec ce club en 1991, puis meilleur buteur du PSG (55 buts en 137 matchs), premier joueur non européen et seul Africain à s'être vu décerner le Ballon d'or alors qu'il évolue à l'AC Milan, deux fois vainqueur du championnat d'Italie, avant de revenir en France, *via* Chelsea, de sauver l'OM, alors en crise, de la relégation... et d'être élu, en janvier 2018, président du Libéria, le premier ancien footballeur à devenir chef d'État.

Sans compter les nombreuses stars d'origine africaine ni entrer dans la querelle, stérile, sur les implications identitaires de cette appellation incontrôlée dès lors qu'elle échappe au joueur lui-même, le foot africain en est désormais à sa troisième génération de rayonnement international. Après les aînés – outre Weah, Jay-Jay Okocha (Nigeria), Abedi Pelé (Ghana) et Roger Milla (Cameroun) – les « grands frères », notamment Didier Drogba (Côte d'Ivoire) et Samuel Eto'o (Cameroun), ont passé le relais à des jeunes flèches tel l'ailier dribbleur Sadio Mané, du Sénégal, avec le Liverpool AC à la fois vainqueur de la Ligue des champions, de la Supercoupe de l'UEFA et de la Coupe du monde des clubs de la FIFA en 2019. Logiquement, il a été sacré joueur africain de l'année.

Parmi les autres sports mondiaux dont la popularité croît rapidement en Afrique, le basketball tient une place à part. La facilité avec laquelle un panier est installé, peu importe le filet, et les modèles à imiter – des pionniers dans la NBA américaine comme Dikembe Mutombo (RDC), Hakeem Olajuwon (Nigeria) et Luol Deng (Sud-Soudan) aux nouvelles *All Stars* que sont les Camerounais Joel Embiid et Pascal Siakam – y sont pour quelque chose, mais aussi l'attrait d'un milieu majoritairement noir et *cool*. Les maillots des Américains LeBron James et Kobe Bryant s'arrachent à 2 euros

au marché Sandaga, à Dakar. Aussi, bien que son lancement en mars 2020 ait été empêché par la Covid-19, la Basketball Africa League (BAL), forte du soutien de la NBA américaine, devra-t-elle voir le jour, avec 32 équipes dans les épreuves de qualification, puis 12 équipes pour un tournoi à l'instar de la Champions League de l'UEFA.

Mais popularité et mondialisation ne vont pas toujours de pair. Un exemple : la lutte traditionnelle est l'un des sports favoris, sûrement au Sénégal et dans le nord du Togo, mais aussi dans de nombreux autres pays subsahariens. Or, elle ne se pratique nulle part ailleurs selon les mêmes règles. Cependant, des traditions sportives locales finissent parfois par triompher dans des compétitions internationales. Tel est le cas parmi les Kalenjins, au Kenya, et les quelque 17 000 habitants de la ville de Bekoji, en Éthiopie. 90 % des médailles kenyanes en athlétisme ont été remportées par des Kalenjins, qui ne représentent que 12 % de la population nationale ; et six médaillés olympiques en course de fond viennent de Bekoji. Au total, en 2019, tous les records du monde de course en 5 000, 10 000 et 20 000 mètres masculins et féminins, ainsi que ceux du marathon féminin et masculin, étaient détenus par des Éthiopiens et des Kenyans. Ce qui a alimenté bien des spéculations sur des atouts génétiques ou l'avantage de s'entraîner en haute altitude. Toutes les hypothèses méritent examen. Mais lorsque les coureurs scandinaves dominaient les courses de longue distance dans les années 1920 et quand le Finlandais Paavo Nurmi était douze fois médaillé aux Jeux olympiques, on ne cherchait pas l'explication dans les gènes des Vikings. Quant à l'argument de l'altitude, il n'explique pas les performances bien plus modestes des athlètes originaires d'autres hauts plateaux, par exemple au Mexique, au Népal, en Bolivie ou au Pérou. Il est donc probable que la suprématie des Noirs dans les courses de fond cessera un jour, tout comme leur absence des podiums de natation.

L'Afrique urbaine et l'Afrique rurale sont-elles deux mondes séparés ?

Oui, toujours, mais de moins en moins. Car le tissu urbain en Afrique ne cesse de se distendre alors que le monde rural n'y est plus un monde à part du fait qu'il se trouve en conversation constante avec les citadins, grâce à la téléphonie mobile. Il y a une convergence entre les villes et les campagnes. En croissance fulgurante, les villes perdent leur efficacité comme fabriques d'urbanité alors que les villages sont de plus en plus connectés, même si le virtuel ne saurait se confondre avec le réel.

Il y a plusieurs paradoxes : un exode rural, massif depuis le mitan du ^{xx}^e siècle, sans que les campagnes se vident, tant la population dans son ensemble continue de croître ; des villes qui attirent par leur richesse et leur modernité, mais qui perdent leur caractère citadin à mesure que l'afflux des ruraux les submerge ; les chercheurs de fortune, qui ont quitté leur village pour les lumières de la ville, se retrouvent ainsi, pour les deux tiers d'entre eux, dans des bidonvilles, souvent moins salubres et moins propices à l'esprit de solidarité que leur communauté villageoise d'origine. Mais aucun gouvernement n'a encore réussi à inverser le flot des jeunes partant de leur village pour la ville la plus proche, sinon la capitale, voire une mégapole

régionale, telle qu'Abidjan, Lagos, Nairobi ou Johannesburg. Coûte que coûte, ils cherchent à attraper leur « bout de chance ».

En raison de l'exode rural, les villes croissent bien plus vite que la population dans son ensemble. Par exemple au Nigeria, dont la population a été multipliée par 4,5 depuis 1960, la plus grande ville, Lagos, a vu le nombre de ses habitants passer durant la même période de 350 000 à plus de 21 millions, soit une multiplication par 60¹ ! Comme ce sont en règle générale les jeunes célibataires qui migrent, cet écart a un effet rajeunissant. Lagos est aujourd'hui la capitale mondiale de la jeunesse. Quelque 60 % de ses habitants ont moins de 15 ans, contre environ 40 % pour tout le Nigeria et... 14 % à Paris.

L'urbanisation au sud du Sahara est partie d'un niveau très bas. En 1920, son taux était de 2,5 % et, même vingt ans plus tard, six villes seulement comptaient plus de 100 000 habitants². Elles abritaient, au total, environ un million de citadins. Aujourd'hui, une quarantaine de villes subsahariennes comptent un million, voire plusieurs millions d'habitants. En 2010, alors que la population urbaine venait de dépasser la population rurale à l'échelle mondiale, environ 40 % des Africains au sud du Sahara vivaient en ville. En 2030, les citadins africains vont à leur tour surpasser les « gens de la brousse ».

Quand on est au cœur d'une grande ville africaine – souvent appelé « le plateau » puisque situé en hauteur, loin des miasmes propices au paludisme –, la différence avec un village saute aux yeux. C'est aussi vrai pour les premiers faubourgs d'Abidjan – tels que Treichville, Marcory, Koumassi ou Adjamé – parce que ces anciens quartiers se sont formés par une lente accréation, favorable au voisinage entre migrants de toutes origines. Typiquement, leurs habitations donnaient sur une grande cour commune où leurs différentes façons de faire – de la cuisine à la prière – coexistaient et finissaient par s'influencer, donnant ainsi naissance à un cosmopolitisme urbain. Or, du moment où l'afflux est devenu massif, souvent à partir des

années 1970, les migrants d'une même origine se sont agglutinés dans de nouvelles zones urbaines en marge de la ville d'origine, comme – toujours à Abidjan – Abobo ou Yopougon. La première est le bastion des « gens du Nord », la seconde celui des « gens de l'Ouest ». On y est largement entre soi et non dans un *melting pot*. On y cultive l'ethnicité, souvent bien plus qu'au village.

La coupure entre l'Afrique urbaine et l'Afrique rurale n'est pas près de disparaître. Mais quand on vit dans un bidonville de la capitale, hors goudron et sans eau ni électricité, un petit potager derrière son logement de fortune, le caractère citadin de cette existence n'est pas évident. D'autant moins que ceux qui réussissent en ville interviennent et investissent dans leurs villages, leur origine au sens large, point d'ancrage ancestral et blindage spirituel contre les risques de la modernité. La convergence entre les villes et les campagnes est totale dans les nouvelles zones périurbaines comme, par exemple, le long couloir côtier entre Lagos et Accra, au Ghana, où les maisons se succèdent mais ne « font » pas ville.

Qu'en est-il aujourd'hui de l'égalité des sexes ?

Les femmes africaines ont beaucoup de visages. Certaines marchent encore avec une lourde charge en équilibre sur la tête, accomplissant la corvée de l'eau ou du bois de chauffe avec un enfant attaché dans le dos et un autre porté sur le ventre. Mais d'autres sont des mamas Benz, femmes d'affaires assez riches pour rouler en Mercedes, comme les Togolaises vendeuses de pagnes à qui a été donné ce nom. Enfin, de plus en plus, les femmes africaines sont citadines, les égales de leur conjoint dans un couple monogame, titulaires d'un diplôme universitaire et, plus souvent qu'ailleurs, membres d'un conseil d'administration.

En matière d'égalité entre hommes et femmes en Afrique, il est important de distinguer la règle de l'exception et, aussi, de se méfier des « produits d'affichage ». La règle est énoncée par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), qui décrit l'Afrique subsaharienne comme « l'une des régions du monde avec la plus forte inégalité entre les sexes » en raison « de perceptions, d'attitudes et de rôles historiques empêchant les femmes d'accéder à l'éducation, à la santé et à des postes de responsabilité alors qu'elles accomplissent une part disproportionnée du travail, notamment dans les champs et au foyer où, trop souvent, elles sont exposées à des formes de

violences intimes ». Les femmes sont ainsi les dernières à être scolarisées et les premières à être retirées de l'école ; elles ont deux fois moins de chances que les hommes de trouver un emploi dans le secteur formel de l'économie ; et seulement une sur trois a un compte en banque, alors que la proportion est de un sur deux pour les hommes. La liste des inégalités est longue et engage aussi la responsabilité des bailleurs de fonds, pourtant les champions déclarés de la cause des femmes en Afrique. Or, ils n'ont jamais mobilisé des financements comparables à ceux consacrés à la lutte contre le sida pour la lutte contre la mortalité maternelle. Pourtant, le risque de mourir en couches reste 500 fois plus élevé au sud du Sahara qu'en Europe de l'Ouest.

Cependant, il y a des exceptions et des progrès notables. Par exemple, au Bénin et en Mauritanie, l'écart dans la scolarisation entre les filles et les garçons a été considérablement réduit par des actions politiques menées tambour battant. La Namibie a inscrit dans sa Constitution l'égalité et un droit à la non-discrimination entre sexes. L'Afrique du Sud est le modèle continental dans l'application du principe « même salaire pour le même travail » et toute l'Afrique peut se targuer d'être en avance quant à la proportion de femmes dans des conseils d'administration, avec 25 % contre 17 % de moyenne mondiale¹. Cela grâce aux diplômes obtenus par celles qui ont pu faire des études supérieures et malgré leur sous-représentation dans l'économie formelle.

Notons qu'un ressort inattendu de l'émancipation des femmes est l'émigration, restée largement masculine. En l'absence des hommes partis pour mieux gagner leur vie ailleurs en Afrique ou en dehors du continent, leurs épouses, fiancées, sœurs ou mères – toutes « celles qui attendent² », pour reprendre le titre d'un roman très instructif – font des pas vers l'égalité, nécessité oblige.

L’Afrique est-elle homophobe ?

En juin 2013, au cours d’une conférence de presse conjointe clôturant sa visite à Dakar, le président américain d’alors, Barack Obama, exhorte son hôte sénégalais, Macky Sall, à dépénaliser l’homosexualité dans son pays. La leçon est mal reçue. « Nous ne sommes pas homophobes, rétorque Macky Sall sur un ton assez vif, mais nous n’allons pas changer nos lois à la demande de l’extérieur. Vous ne le faites pas non plus, que je sache, pour la peine de mort dans votre pays. » Le lendemain, la presse sénégalaise approuve en chœur la répartie du chef de l’État, de *Wal Fadjri* titrant « Macky dit non à Obama » à *Libération* : « No, We Can’t ».

L’incident semble s’inscrire dans une opposition frontale entre une Afrique « homophobe » et un Occident « tolérant » – à ses propres yeux, et « dépravé » dans le regard africain. En effet, 38 sur 54 des États africains criminalisent les relations homosexuelles. Ils les punissent de peines allant de trois mois à deux ans de prison au Burundi et jusqu’à quatorze ans au Kenya et en Angola : c’est même la perpétuité en Ouganda et en Tanzanie, voire la peine de mort au Soudan, en Mauritanie et dans les douze États septentrionaux de la Fédération nigériane, ainsi que dans la partie méridionale de la Somalie, sous contrôle du mouvement Al-Chabab. Mais 16 pays – dont une majorité de francophones¹ – ne pénalisent pas les

relations intimes entre personnes du même sexe. Et l’Afrique du Sud compte même, depuis 2006, parmi les États du monde – 28 en 2020 – où le mariage homosexuel est légal.

L’escarmouche entre Obama et Sall est à replacer dans son contexte fortement politisé, de part et d’autre. Obama s’était mêlé de ce qui, selon son hôte, ne le regardait point parce que, la veille, la Cour suprême américaine avait levé l’obstacle au mariage homosexuel et que le président tenait absolument à saluer « cette victoire de la démocratie », même de loin, quitte à passer pour un donneur de leçons en Afrique – et à oublier non seulement que les États-Unis étaient en retard par rapport à l’Afrique du Sud mais, surtout, que l’homosexualité était pénalisée dans beaucoup d’États d’Amérique jusqu’en 2003². À ce zèle de converti récent s’ajoutait l’ignorance du contexte local. En effet, le Sénégal avait longtemps été l’un des pays africains les plus tolérants à l’égard des liaisons homosexuelles, en partie parce qu’il avait sa propre histoire en la matière, celle des *góor-jigéen*, littéralement les « hommes-femmes » en langue wolof³. Mais depuis 2008, à la suite d’une affaire de mariage homosexuel, déclenchée par le magazine *Icône* à grand renfort de photos des noces entre deux hommes fêtées dans un restaurant à Dakar, l’hostilité l’emporte. L’homosexualité est désormais perçue comme le cheval de Troie de « l’extérieur » – l’Occident – pour faire entrer dans la cité une permissivité désastreuse. Elle fait l’unanimité contre elle, des autorités religieuses aux partis politiques en passant par les médias et, même, de jeunes rappers de la place.

Le contexte n’est pas le même partout. Au Cameroun, par exemple, depuis la parution de listes nominatives dans la presse, en 2006, pour dénoncer ce que des « gens haut placés » feraient subir aux « petits », réduits à se laisser faire, « l’homosexualité est devenue une échappatoire pour exprimer le considérable mécontentement populaire à l’égard du régime⁴ » du président Paul Biya. Mais d’un bout à l’autre du continent, le jugement porté sur l’homosexualité est devenu un marqueur politique : pour ou contre

le pouvoir en place, pour ou contre l'Occident, une certaine forme de modernité ou de tradition. D'où des révisions législatives pour prendre position dans un sens ou dans l'autre : alors que le Gabon (2009), le Burundi (2009) et le Tchad (2014) ont adopté des lois répressives, avec des peines allant d'amendes jusqu'à vingt ans de prison, le Botswana (2019) a dépénalisé l'homosexualité.

Quelles sont les principales communautés étrangères en Afrique subsaharienne ?

Devinette : quelle est la communauté étrangère la plus importante au sud du Sahara ? Au choix, il y a les expatriés des anciens pays colonisateurs que sont la France, la Grande-Bretagne et le Portugal, et les diasporas libanaise, indienne et chinoise. Alors ? La présence française, britannique et portugaise en Afrique est aussi ancienne que les points de ravitaillement, comptoirs et, finalement, colonies de leurs pays sur le continent. Par rapport à la population africaine, le nombre d'Européens a toujours été marginal. À l'apogée de la colonisation, en 1930, les ressortissants des principales métropoles – Royaume-Uni, France, Portugal, Belgique – étaient environ 2 millions, soit moins de 1 % de la population africaine d'alors. Même au Kenya, pourtant ce qu'il y a de plus proche d'une colonie de peuplement au sud du Sahara, tous les « Blancs » – Britanniques, essentiellement – ne représentaient que 1,6 % des habitants. La colonisation a manqué de colons.

Pour ce qui est des Français, leur nombre a fluctué au gré de la politique africaine de leur gouvernement : très peu nombreux dans les quatre communes de Saint-Louis, Gorée, Dakar et Rufisque au Sénégal, sous l'Ancien Régime, ils étaient environ 10 000, dont 2 175 administrateurs coloniaux, dans l'Afrique-Occidentale française (AOF) en 1914 ; trois fois

plus dans l'AOF et l'Afrique-Équatoriale française (AEF) dans leur ensemble à la veille de la Seconde Guerre mondiale, et autour de 100 000 en 1960, l'année des indépendances. Or, il s'en trouvait 60 000 rien qu'en Côte d'Ivoire en 1980 et 250 000 dans toute l'Afrique subsaharienne : des chiffres révélateurs de la forte présence postcoloniale de la France pendant la guerre froide, époque durant laquelle ce pays, garant d'une relative stabilité dans sa zone d'influence, n'était guère concurrencé par les autres Occidentaux dans son « champ » subsaharien. Aujourd'hui, il n'y a plus que quelque 3 000 Français en Côte d'Ivoire, et environ 140 000 au sud du Sahara. C'est beaucoup moins que les 900 000 Portugais, établis surtout en Angola, au Mozambique et en Afrique du Sud.

Si la guerre civile en Côte d'Ivoire entre 2002 et 2011 a fait partir la plupart des Français¹, ce n'est pas le cas des Libanais. Ils sont près de 100 000 à être restés dans le pays qui, lors de leur propre guerre civile entre 1975 et 1990, les avait laissés entrer sans visa ni autre formalité, sur instruction du président Houphouët-Boigny. Des Libanais ont ensuite joué un rôle clé dans le « miracle ivoirien » en tant qu'intermédiaires entre les petits planteurs de café et de cacao et les grands groupes agro-alimentaires européens. Un rôle similaire leur était dévolu dans le bassin arachidier du Sénégal. Certains d'entre eux étaient arrivés à Dakar, seulement en escale, en route pour l'Amérique, et ne sont jamais repartis. Généralement plus proches des habitants de leur pays d'accueil que les expatriés européens – il n'y a pas de quartiers libanais dans les villes africaines – sans être forcément intégrés, les Libanais étaient environ 300 000 en 1960. Présents dans de nombreux pays, tant anglophones que francophones, ils seraient aujourd'hui entre 400 000 et 500 000.

Bien avant les Libanais en Afrique de l'Ouest, les Indiens avaient déjà fait du commerce en Afrique de l'Est, puis assumé un rôle d'intermédiaires au temps de la colonisation. Dès 1860, des coolies recrutés dans les régions de Madras et de Calcutta avaient été acheminés en Afrique du Sud pour

travailler dans les plantations de canne à sucre autour de Durban, dans la province du Natal. Aujourd'hui, il y a environ 1,3 million d'Indiens en Afrique du Sud, auxquels s'ajoutent les 800 000 présents sur l'île Maurice. Des centaines de milliers d'Indiens vivent aussi au Nigeria, plus 100 000 autres au Kenya. Présents dans 46 pays africains, les Indiens seraient au total 2,77 millions à l'échelle du continent. Ce sont donc eux les étrangers les plus nombreux, et non pas les Chinois, dont l'immigration en Afrique n'a réellement pris son essor qu'au début de ce siècle et qui seraient aujourd'hui près d'un million ^{*1}.

Par-delà toutes leurs différences, ces communautés étrangères ont des traits communs. Elles sont composées de personnes ayant quitté leur propre pays parce qu'il était en crise, à la demande de leur gouvernement ou par goût de l'aventure. Au fil des générations, on ne sait plus s'il faut les appeler des « expatriés », un terme réservé aux Occidentaux quand on ne les appelle pas les « Blancs », ou des Libanais (ou Indiens) *en* Afrique ou *d'*Afrique. Mais quel que soit leur degré d'intégration, leur pays d'origine compte souvent sur eux pour améliorer leurs relations – notamment commerciales – avec l'Afrique. Pour cette raison, mais aussi parce qu'ils sont des boucs émissaires faciles pour des gouvernements africains, ces étrangers ont été parfois pris à partie, voire expulsés – par exemple en 1972, quand le dictateur Idi Amin Dada a donné quatre-vingt-dix jours à 80 000 « Asiatiques » pour quitter l'Ouganda avec leurs seuls effets personnels.

*1. Pour plus de détails sur l'immigration chinoise, voir la [question 91](#), « Comment la Chine est-elle devenue le premier partenaire commercial de l'Afrique ? ».

L'Internet et la téléphonie mobile révolutionnent-ils la vie quotidienne ?

En 1997, à Kinshasa, les premiers téléphone portables – des Télécell, du nom de la compagnie africaine pionnière – étaient des bâtons carrés, longs de 30 cm, munis d'un clavier à touches et surmontés d'une petite antenne. Difficiles à mettre dans une poche... L'abonnement mensuel, avant même de passer la première communication, coûtait environ 100 dollars. Autant dire que c'était un signe extérieur de richesse, au point que des « prothèses » – des imitations en plastique – ont rapidement fait leur apparition. Elles permettaient d'avoir l'air d'appartenir aux *happy few* en gesticulant sur le siège arrière de sa voiture ou en donnant de la voix, esseulé à une table de restaurant.

C'était l'époque où Manhattan, le cœur de New York, comptait à lui tout seul plus de lignes téléphoniques que toute l'Afrique subsaharienne, dont seulement 1,6 % des habitants avaient le téléphone fixe à la maison. Depuis, la révolution numérique est passée par là. L'Afrique a joué à saute-mouton – *leapfrogging* – avec la technologie pour adopter directement la téléphonie mobile. Partant de zéro, cela s'est fait massivement et en un rien de temps : 44 % des Africains au sud du Sahara, villes et campagnes confondues, disposent aujourd'hui d'un téléphone portable. La moyenne mondiale est de

66 %. Cependant, eu égard aux 40 % d'enfants de moins de 15 ans en Afrique subsaharienne, pratiquement *tous* les adolescents et adultes y ont désormais un portable.

Mieux, la proportion des smartphones monte en flèche, de 3 % en 2010 à 37 % en 2018 (et, selon les prévisions, à 66 % en 2025)¹. Presque tous les pays subsahariens ayant introduit, au moins partiellement, la 4G, de plus en plus d'utilisateurs accèdent à l'Internet. En effet, comme les propriétaires d'un ordinateur personnel restent peu nombreux au sud du Sahara, le portable y joue le rôle d'ordinateur. En 2018, 239 millions d'abonnés s'en sont servis pour se connecter à la Toile ; en 2025, ils devraient être 480 millions. Tant pour la dissémination des portables que pour les connexions à l'Internet, l'Afrique subsaharienne occupe désormais la deuxième place, après l'Asie, enregistrant les plus forts taux de progression au monde. En 2005, tous moyens d'accès confondus, 2 % des Africains pouvaient surfer sur la Toile ; en 2019, ils étaient 28 %.

Cependant, une série de bémols s'impose. D'abord, il y a de grandes disparités entre un peloton de tête – l'Afrique du Sud, le Kenya, Maurice, les Seychelles – et les retardataires, comme le Niger, la Centrafrique et le Malawi. L'Internet à haut débit reste une exception et la fracture digitale persiste. Puis, pour beaucoup d'utilisateurs, l'Internet se confond avec les réseaux sociaux, notamment Facebook et le moyen gratuit de communication le plus populaire, WhatsApp. Même dans les pays phares comme l'Afrique du Sud et le Kenya, ils sont, respectivement, 19 % et 25 % à ne pas savoir faire la différence, à comparer aux 5 % des utilisateurs au Vietnam. À cet « analphabétisme digital » s'ajoute l'analphabétisme tout court. La recherche d'informations de qualité sur l'Internet n'est pas aisée quand on ne sait ni lire ni écrire. Des vidéos truquées « passent » alors plus facilement. De manière générale, le prêche, la rumeur, la blague sinon la pornographie l'emportent sur l'éducation. À la fin de 2018, après quelques mois pendant lesquels le wifi gratuit avait été mis à disposition sur le campus, l'université de Lomé a

coupé ce service à ses étudiants, « ayant constaté qu'ils s'en servaient à 80 % à des fins non académiques ».

Malgré tout, la téléphonie mobile et l'Internet changent la face du continent de mille façons. Depuis 2007, quand la monnaie électronique M-Pesa – M pour mobile et *pesa*, « argent » en swahili – a été lancée au Kenya par les opérateurs Vodafone et Safaricom, l'Afrique s'est hissée à la première place mondiale, avec 45 % du total des transactions, à comparer au 1,4 % pour toute l'Europe, Russie incluse. Désormais, aussi grâce aux portables, les services de santé en ligne et l'état civil – notamment pour l'enregistrement des nouveau-nés – atteignent même les campagnes les plus reculées. Dans le secteur de l'énergie solaire, les micro-achats grâce au prépaiement – à l'instar du crédit téléphonique – permettent à des clients auparavant exclus, par exemple dans des bidonvilles, de s'offrir quelques heures d'éclairage, de faire tourner un appareil électrique ou, au moins, de recharger leur portable.

Statistiquement, l'utilisateur africain consacre désormais 10 % de ses revenus à la téléphonie, ce qui correspondrait en France à une facture mensuelle de plus de 200 euros. Dépenser autant d'argent pour communiquer ne s'explique, hors recours à la tradition orale du continent, que par la valeur d'usage du portable au sud du Sahara. Par exemple, dans une métropole comme Kinshasa, qui s'étend sur 80 km, on peut « biper » un ami trois fois et, s'il « rappelle » de la même façon économe, tranquillement partir à sa rencontre. On est alors sûr de ne pas perdre sa journée dans des transports coûteux. L'ami sera à la maison en attendant son visiteur.

L'Afrique est-elle devenue une plaque tournante du trafic international de drogues ?

Canchungo est une ville de 20 000 habitants en Guinée-Bissau, un carrefour du commerce de l'huile de palme à mi-chemin entre la capitale, Bissau, et Ziguinchor, au Sénégal. C'est ici qu'ont été saisis, le 1^{er} septembre 2019, 1 910 kg de cocaïne. Le plus gros lot, 1 660 kg, était caché derrière un faux mur, hourdé à la va-vite, dans un petit bungalow modeste. Une douzaine de personnes, dont un Mexicain et trois Colombiens, ont été arrêtées et dix-huit voitures plus un bateau hors-bord ont été saisis. Il s'agissait de la deuxième prise spectaculaire de la police judiciaire bissau-guinéenne après la saisie, en mars, de 789 kg de cocaïne dans un faubourg de la capitale. Mais la surprise n'est pas la quantité de « blanche » trouvée dans ce petit État ouest-africain de moins de 2 millions d'habitants. En effet, l'Office des Nations unies contre la drogue et les crimes (ONUDD) estime qu'au moins 10 tonnes de cocaïne transitent chaque année par l'ex-colonie portugaise. Soit, au prix du marché européen auquel elle est destinée, l'équivalent du PNB de la Guinée-Bissau. Non, la vraie surprise sont ces deux coups d'éclat de la police bissau-guinéenne, ses premières saisies depuis... 2007.

La Guinée-Bissau est le premier narco-État africain. Selon les experts, elle est tombée sous le contrôle de cartels internationaux de trafiquants en

2005. Si l'on fait abstraction de drogues locales comme le cannabis, dont la culture dans certaines régions de l'Afrique est millénaire, ou le khat, l'hallucinogène mâché dans la Corne de l'Afrique, l'histoire du trafic de substances illicites sur le continent est brève mais fulgurante. Dans les années 1950, vers la fin de la colonisation, des trafiquants libanais ont commencé à utiliser l'Afrique comme plaque tournante pour l'héroïne destinée à l'Amérique. Puis, dans les années 1960, des trafiquants nigériens et ghanéens ont fait leurs premières armes dans l'acheminement du cannabis vers l'Europe. C'est seulement dans les années 1990 que le trafic de drogues dures a explosé en Afrique. L'Afrique de l'Est est alors devenue le principal carrefour pour le transit de l'héroïne en provenance d'Afghanistan et du Pakistan, et l'Afrique de l'Ouest pour le transit de la cocaïne venant de l'Amérique du Sud. Précurseurs africains dans ces trafics, le Nigeria et le Ghana sont restés impliqués dans les deux. Les premiers cartels africains d'envergure sont soit nigériens, comme Black Axe ou Yahoo Boys, soit sud-africains.

En décembre 2018, le patron de l'ONUDC, Yuri Fedotov, a tiré la sonnette d'alarme sur la situation en Afrique. Intervenant devant le Conseil de sécurité de l'ONU, il a fait état de nouvelles tendances alarmantes sur le continent, si désastreuses qu'elles menacent non seulement la santé publique mais aussi la stabilité politique et économique. D'abord, la cocaïne et l'héroïne sont de plus en plus consommées localement – il y a déjà près de 2 millions de cocaïnomanes africains. Puis, s'y ajoute la consommation de médicaments, comme la méthaqualone (un sédatif mieux connu sous le nom de Mandrax), ou de drogues auparavant rares en Afrique, tels la méthamphétamine (crystal meth) mais surtout des opioïdes, comme le tramadol, un antalgique hautement addictif. Selon Yuri Fedotov, 87 % des opioïdes saisis dans le monde en 2018 l'avaient été en Afrique. Enfin, eu égard à la fragilité des administrations et à la corruption sur le continent,

l'argent de la drogue est une tentation permanente, la devise d'une économie parallèle et d'un État dans l'État.

Les coups de projecteur de l'actualité – sur les saisies en Guinée-Bissau ou, en novembre 2009, sur le crash dans le désert malien d'un Boeing 727 transportant de la cocaïne en provenance d'Amérique latine – révèlent l'ampleur du trafic de drogue en Afrique. Mais ils laissent dans l'ombre des réalités qui, pour être moins sensationnelles, n'en sont pas moins dramatiques. Ainsi les opioïdes dits de « l'ancienne génération », ceux délaissés par les victimes occidentales de ces médicaments rendant si facilement dépendants, ont-ils inondé le Sahel. Partout où le labeur est particulièrement pénible, comme dans les mines d'or artisanales dans le nord du Niger ou le nord du Tchad, les creuseurs d'espoir se droguent pour tenir. Demain, ils seront plus nombreux encore quand des opioïdes synthétiques viendront à plus bas prix et en plus grande quantité de laboratoires installés en Asie et, notamment, en Chine.

L'ÉCONOMIE

Pourquoi l’Afrique est-elle le continent le plus pauvre du monde ?

Écartons, pour commencer, le déni de la pauvreté matérielle de l’Afrique, qui passe par toutes les déclinaisons d’un « développement alternatif » et d’une richesse « autre » que celle du reste du monde. Cette utopie est battue en brèche, tous les jours, par la vaste majorité des Africains eux-mêmes, qui cherchent à consommer, à s’éduquer et à se faire soigner aussi bien que cela se fait ailleurs, quand ils ne quittent pas leur continent pour rejoindre une terre étrangère mieux lotie.

La pauvreté durable de l’Afrique – antérieure à la colonisation – est un fait. Mais les esprits se divisent quant à ses causes. Les uns remontent dans l’histoire africaine pour faire valoir qu’une succession de malheurs subis a condamné le continent à la pauvreté – la traite négrière, la colonisation, le néocolonialisme et, notamment, la Françafrique, le capitalisme mondial ou le néolibéralisme, sinon les termes de l’échange inégaux que certains appellent aussi, avec fatalisme, les « termes de la chance ». La liste est longue. En 1972, un historien originaire de la Guyane britannique, Walter Rodney, professeur à l’université de Dar-es-Salaam, a résumé cette thèse dans le titre de son livre *Comment l’Europe a sous-développé l’Afrique*. À l’opposé, d’autres ont mis en avant la responsabilité des Africains eux-mêmes, accusant

hier plutôt leur « indolence », aujourd'hui davantage « l'incurie et la corruption » de leurs dirigeants, et parfois les deux.

Il s'agit de deux points de vue poussés à l'extrême mais, en vérité, complémentaires. L'un s'enferme dans une vision de l'Histoire réduite à une martyrologie avec les Africains en éternelles victimes. L'autre reconnaît à ceux-ci leur capacité à agir et, donc, à peser sur leur destin mais seulement pour mieux leur faire porter la responsabilité de leur sort. Ces deux registres d'arguments se conjuguent parfois. Ainsi, dans le contexte de la dénonciation de la Françafrique, est-il souvent question des « satrapes locaux » aux ordres de Paris – un parallèle avec les gouverneurs de provinces de l'ancien Empire perse.

Les analystes qui se penchent sur la pauvreté de l'Afrique cherchent souvent une réponse dans le seul éclairage de leur discipline : des économistes l'imputent à un manque d'épargne locale ou d'investissements étrangers, sinon à l'inégalité dans la répartition des richesses ; des politologues à une mauvaise gouvernance ou à un système-monde¹ inique ; des sociologues à une faible classe moyenne ou à une bourgeoisie *comprador*² ; des écologistes insistent sur la dégradation de l'environnement et le réchauffement climatique ; des chercheurs décoloniaux³ sur les effets à long terme de la colonisation, dont l'aliénation des esprits. Agronome et écologiste, René Dumont avait fait la synthèse de nombre de ces arguments, dès 1962, dans son livre *L'Afrique noire est mal partie*, en y ajoutant aussi l'effet pervers de l'aide (« Les pays africains n'ont pas encore bien compris qu'ils sont pauvres, car ils peuvent encore trop facilement nous "taper" »).

Le débat sur la pauvreté de l'Afrique n'est pas près de se clore. À la recherche de raisons plutôt que de responsables, on peut ajouter une hypothèse démographique aux explications déjà existantes. Depuis les années 1930, la pauvreté de l'Afrique contemporaine est due à la forte croissance de sa population qui fractionne les progrès accomplis par un nombre toujours grandissant d'habitants. Auparavant, sur un continent historiquement sous-

peuplé, c'était l'inverse. La main d'œuvre était rare et précieuse alors que la terre était abondante et ses fruits garantissaient une vie de subsistance. Il n'y avait donc guère de contrainte de productivité pour pratiquer une agriculture intensive, des cultures d'irrigation, pour tenir des registres écrits ou bâtir des administrations fortes afin de gérer la pénurie ou de conquérir des territoires. Autrement dit : la pauvreté de l'Afrique précoloniale était, paradoxalement, le résultat de la facilité avec laquelle on y survivait.

L'Afrique est-elle maintenue dans la dépendance économique ?

Bien que le mot « pacte » fasse penser à un accord conclu entre deux parties sur un pied d'égalité, le pacte colonial désigne un système, conçu au XVIII^e siècle, consistant à réserver à la métropole la totalité des matières premières d'une colonie, « en échange » de quoi elle transformait ceux-ci en produits manufacturés et en redirigeait une partie vers cette colonie sans y être soumise à la concurrence étrangère. Montesquieu a parfaitement résumé les choses dans *De l'esprit des lois* : « L'objet de ces colonies est de faire le commerce à de meilleures conditions qu'on ne le fait avec les peuples voisins, avec lesquels tous les avantages sont réciproques. »

Les indépendances intervenues au XX^e siècle ont-elles simplement abouti à ce que cet échange inégal se perpétue, à ceci près qu'au lieu de profiter à une puissance coloniale il profite dorénavant au capitalisme international ? Des économistes l'ont soutenu. Selon l'Américain André Gunder Frank, père de la théorie de la dépendance, les pays riches ont mis en place un système financier permettant de maintenir aussi bien les pays d'Afrique que ceux d'Amérique du Sud dans une situation d'infériorité équivalant au pacte colonial. Pour sa part, Samir Amin, économiste politique franco-égyptien, défendait la théorie de l'échange inégal, selon laquelle l'économie mondiale

repose sur des pôles dominants – les pays riches, l'Europe, l'Amérique, le Japon – contre lesquels les périphéries – les pays pauvres, en particulier les pays africains – ne sont pas en mesure de lutter sur le plan commercial.

Ce débat peut sembler dépassé depuis la libéralisation générale du commerce international sous l'égide de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) créée en 1994 – cette mondialisation des échanges à laquelle doivent aussi s'adapter d'anciennes puissances coloniales comme la France et la Grande-Bretagne. Néanmoins, il réapparaît périodiquement dans quelques domaines bien concrets tels que la soumission de l'Afrique aux injonctions des institutions de Bretton Woods (la Banque mondiale et le FMI), son appartenance à des zones monétaires étrangères, sa domination par des multinationales.

Les Programmes d'ajustement structurel (PAS) prescrits à l'Afrique par le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale ont pour origine la crise intervenue au début des années 1980, non pas dans un pays africain mais au Mexique. La dette exorbitante de cet État avait poussé ces deux institutions à responsabiliser tous les pays en voie de développement dans leur endettement vis-à-vis d'elles. Pour pouvoir continuer à bénéficier des fonds de l'Agence internationale pour le développement (AID), filiale de la Banque mondiale, à un taux concessionnel équivalant pratiquement à un don, les États bénéficiaires devaient accepter des PAS reposant sur une réduction considérable des dépenses sociales et de fonctionnement des services publics. Pour rééquilibrer leur balance commerciale, ces pays étaient obligés de réduire leur demande en biens de consommation, même au prix d'une conséquence négative sur la croissance endogène. En dehors des divergences de vues sur les résultats à long terme de cette politique, son application autoritaire a fait dire à des économistes africains que leur continent était devenu « le laboratoire du néolibéralisme ».

Jusqu'à ce que le principe de la suppression du franc CFA ait été acté^{*1}, au printemps 2020, l'appartenance d'une partie de l'Afrique à la zone franc

(*de facto* devenue une zone euro, mais toujours par l'intermédiaire de la France) était un autre prurit. S'agissait-il d'une entrave à l'indépendance économique ? Le débat technique sur les avantages et les inconvénients du système a nourri nombre d'ouvrages et de tribunes libres dans les journaux. Les uns, estimant humiliante l'obligation faite aux pays africains de déposer la moitié de leurs réserves de change auprès de la Banque de France, soutenaient qu'il y allait de la souveraineté de l'Afrique. D'autres, plus pragmatiques, mettaient en avant la plus grande stabilité monétaire garantie par l'euro et les mauvais précédents de monnaies africaines gérées souverainement.

Outre l'existence d'un système international dont l'Afrique est tributaire, la dépendance du continent par rapport à des multinationales, parfois en situation de monopole, irrite. Certes, ce n'est plus l'époque où des pays comme le Libéria, le Niger, le Gabon ou le Botswana étaient si largement dépendants d'une seule entreprise – l'américaine Firestone pour le latex libérien, les françaises Cogéma et Elf¹ pour l'uranium nigérien et le brut gabonais, la sud-africaine De Beers pour les diamants botswanais – qu'ils pouvaient être considérés comme des colonies économiques. Dans de nouveaux secteurs, tels que la téléphonie mobile, la diversification des capitaux, désormais africains, aussi, progresse. Mais, aujourd'hui encore, les minerais de l'Afrique, sa forêt et son pétrole sont exploités par de grands groupes étrangers – européens ou américains depuis longtemps, chinois depuis peu. Certaines réalités pèsent toujours lourd sur le plan symbolique : le commerce maritime africain passe par des compagnies de navigation étrangères, à partir de ports gérés, sinon possédés, par des sociétés concessionnaires venues d'autres continents.

*1. Voir la [question 20](#), « La décolonisation française se résume-t-elle à “l'indépendance du drapeau” ? ».

Quel est l'état des infrastructures ?

Il y a deux manières de répondre à cette question : l'une consiste à dresser l'inventaire des infrastructures existantes, ce qui est désolant au regard des besoins insatisfaits ; l'autre est de recenser les projets d'avenir, ce qui a toutes les chances de se révéler utopique compte tenu de l'écart entre les ambitions et les réalisations dans le passé. Présenter un bilan d'étape du Programme de développement des infrastructures en Afrique (PIDA) permet peut-être le passage entre Charybde et Scylla. Ce plan, adopté par les chefs d'État africains en 2012, porte sur plus de 400 grands projets, dont 54 dans le secteur énergétique et 236 dans les transports, qui doivent être réalisés avant 2063, au cours d'un demi-siècle.

Quand le PIDA a été lancé, la densité du réseau routier en Afrique, qui accueille 80 % du trafic des marchandises et 90 % du trafic des passagers, était presque cinq fois inférieure à la moyenne mondiale : 204 km de routes pour 100 km² de superficie, dont seulement un peu plus de la moitié bitumées, par rapport à 944 km. Le réseau ferroviaire était de 51 000 km de rails opérationnels, soit 5 % du total mondial et quatre des cinq lignes principales se trouvaient en Afrique du Nord, qui représentait 85 % du transport ferroviaire sur le continent. Le trafic aérien se limitait à 2,8 % des vols dans le monde et les lignes intercontinentales étaient monopolisées par

des compagnies étrangères. Les ports africains souffraient de retards d'aménagement et de lenteurs administratives : en moyenne, l'aller-retour d'un conteneur – on parle de « boucle logistique » – y était de 150 jours, contre 101 jours en Asie. Enfin, environ 30 % des Africains avaient l'accès à l'électricité, 58 % à l'eau et 31 % aux services d'assainissement. Dans le reste du monde en développement, les pourcentages respectifs étaient de 80, 78 et 82 %.

Pour atteindre les objectifs fixés par le PIDA, le réseau des routes bitumées devrait quadrupler d'ici à 2040, l'échéance fixée pour dresser un bilan intermédiaire. Le transport maritime devrait être multiplié par 7,5 et, en matière d'électricité, la capacité installée – elle était de 125 gigawatts en 2012, alors comparable à celle du Royaume-Uni – par 5,6. Pour donner une idée de la distance qui sépare les réalisations de ces buts à atteindre : les 56 683 km du réseau des routes transafricaines – un projet antérieur au PIDA qui avait été lancé dès 2007 – ne sont pas encore achevés et, faute d'investissements suffisants, les coupures d'électricité et délestages se multiplient sur le continent, dorénavant même en Afrique du Sud. Enfin, entre-temps, la demande en TIC (technologies de l'information et des communications) s'est ajoutée aux besoins à satisfaire. Cette demande était d'environ 300 gigabits par seconde en 2009 et de 6 000 gigabits en 2018 – pour 2040, il n'y a pas même une estimation pour la bande passante qui sera requise.

Ces défis sont à la hauteur de la croissance de la population africaine, qui devrait doubler en passant de 1,1 à 2,2 milliards d'habitants entre 2009 et 2040, soit entre l'adoption du PIDA et le bilan d'étape prévu. Or, pour pouvoir satisfaire les besoins grandissants en infrastructures – sans compter les écoles, universités, hôpitaux et logements à construire –, il faudrait actuellement investir environ 160 milliards de dollars par an. En 2020, la moyenne annuelle pour la première décennie de l'exécution du PIDA atteignait tout juste la moitié de ce montant, qui est colossal pour l'Afrique.

Selon la Banque mondiale, il représente entre 10 et 12 % du PIB des pays à revenu intermédiaire et entre 25 et 36 % du PIB des pays à faible revenu sur le continent.

Le pari semble perdu d'avance mais la marge par laquelle il sera manqué fera toute la différence pour les prochaines générations d'Africains. Celles-ci peuvent espérer que l'initiative chinoise dite « Belt and Road Initiative¹ » (BRI) – un projet d'infrastructures de l'ordre de 900 milliards de dollars pour placer la Chine au centre des échanges mondiaux – bénéficiera au moins à la façade orientale du continent, du Kenya à l'Égypte en longeant la Corne de l'Afrique. Par ailleurs, des partenariats public-privé pourront mobiliser de nouveaux gisements de capitaux, à la recherche de profit. À ce titre, le troisième pont sur la lagune d'Abidjan, un ouvrage réalisé pour 232 millions d'euros, a valeur de symbole, hélas aussi avec la fracture sociale que son système à péage aggrave. Cependant, sans infrastructures adéquates, la Zone de libre-échange continentale africaine – le cap que se sont fixé 44 pays du continent en 2018 – ne verra pas le jour et l'Afrique ne recueillera pas les retombées bénéfiques de ce qui serait le plus grand marché unique du monde pour la libre circulation des personnes, des biens et des capitaux.

Pourquoi l'électrification est-elle un si grand problème ?

Le continent des grands fleuves, du soleil ardent et même des vents constants, celui que les barrages, les parcs solaires et les éoliennes dotent potentiellement de toute l'énergie électrique nécessaire à son développement, reste handicapé par l'immensité des territoires à couvrir d'infrastructures pour transporter et distribuer cette énergie.

Le Congo, le Zambèze, le Nil, tous ces fleuves dont la navigation passionna les explorateurs européens au XIX^e siècle font, ou feront, tourner les turbines d'immenses barrages hydrauliques. Achevé en 1974, le barrage de Cahora Bassa a été le legs du Mozambique portugais à l'Afrique indépendante. Construits à l'époque où l'actuelle RDC était le Zaïre de Mobutu, Inga I et Inga II, sur le fleuve Congo, tournent à faible rendement, faute d'entretien. Ce qui n'a pas empêché la construction, avec des concours chinois, d'Inga III. Le barrage de la Renaissance, sur le cours éthiopien du Nil, sera le plus grand du continent et un des plus grands du monde.

Contrairement à l'Afrique de l'Ouest déficitaire, l'Afrique de l'Est fait face au défi d'une surcapacité d'électricité, parce que les lignes à haute tension manquent alors que la majorité de la population n'est pas raccordée au réseau. Les distances, le coût de la pose et de l'entretien des lignes

électriques constituent un problème auquel s'est attaqué le programme Power Africa, lancé en 2013 par Barack Obama à l'occasion d'une tournée africaine. Constitué par un partenariat entre secteur privé et secteur public, avec la participation de la Banque africaine de développement, Power Africa vise à connecter 60 millions de foyers ou d'entreprises au réseau électrique en Tanzanie, au Kenya, en Éthiopie, au Ghana, au Nigeria et au Libéria. L'idée est non seulement de faciliter le partage électrique par des interconnexions mais aussi de rapprocher la production et la consommation en développant l'énergie renouvelable et décentralisée : parcs solaires et fermes éoliennes.

Absente du programme Power Africa et encore dépendante à 80 % des centrales à charbon, l'Afrique du Sud s'est lancée dans une expérience prometteuse avec le Kathu Solar Park, une centrale solaire en plein désert du Kalahari, exploitée par le français Engie (ex-GDF-Suez). Au lieu d'être constituée des habituels panneaux photovoltaïques, qui ne se prêtent pas au stockage de l'énergie, celle-ci est « à concentration » : les panneaux photovoltaïques sont remplacés par des centaines de milliers de miroirs qui, frappés par le soleil, réchauffent un fluide ensuite stocké dans un réservoir et transformé en vapeur pour faire tourner les turbines à la demande. Ce type de centrale, qui permet de concilier production diurne et consommation nocturne, convient parfaitement aux foyers africains, plus consommateurs d'électricité pour s'éclairer que pour se chauffer.

Le Kenya a inauguré en 2019 le plus grand champ éolien d'Afrique, construit par la société danoise Vestas dans un corridor de vents au nord du pays. Le problème est que cet emplacement idéal nécessite la pose et l'entretien d'une ligne électrique longue de 400 km pour alimenter les zones qui en ont le plus besoin. En revanche, Taïba Ndiaye, le plus grand parc éolien d'Afrique de l'Ouest, se trouve seulement à une centaine de kilomètres de Dakar, dans une région balayée par l'harmattan¹. Malgré les contentieux relatifs à l'indemnisation des cultivateurs dont les terres ont été annexées par

l'entreprise en l'absence de réglementation claire, l'éolien terrestre va constituer un tiers du mix énergétique du Sénégal.

Et puis, il y a l'éolien off-shore, encore inexistant en Afrique mais constituant une perspective prometteuse pour la zone intertropicale du continent et, notamment, la façade occidentale de l'Afrique, au large de laquelle les alizés soufflant d'est en ouest retardèrent le passage des voiles européennes jusqu'au xv^e siècle.

Que faut-il entendre par « économie informelle » ?

En 1992, selon une rumeur courant à l'ambassade de France à Kinshasa, un agent de la DGSE, le service français d'espionnage, se trouvait en ville pour une mission spéciale : intégrer pendant trois mois une famille congolaise dont les membres gagnaient leur vie dans le secteur informel de l'économie et noter scrupuleusement, centime par centime, comment chacun d'entre eux dépensait son argent. Le but était de comprendre la référence, fréquente dans les rapports sur les pays pauvres, à une personne vivant avec un dollar par jour, le seuil qui définissait alors la pauvreté absolue¹. En effet, comment fait-on le tour du cadran, du réveil au coucher, en fractionnant un dollar pour se nourrir, se loger, se soigner, scolariser ses enfants et, de temps en temps, s'offrir un petit extra ? Bien entendu, l'enquête de terrain étant classée secret Défense, seules les archives de la DGSE pourraient prouver que la rumeur était fondée. Cependant, *se non è vero, è ben trovato* : authentique ou pas, l'anecdote met en évidence le fossé entre le quotidien que vivent bon nombre d'Africains et les connaissances de ceux qui cherchent à en rendre compte.

L'économie informelle en est un bon exemple. Jusqu'au début des années 1970, ce qui faisait vivre les deux tiers des Africains n'avait pas de nom. Il a fallu un anthropologue britannique bien original, Keith Hart², pour y prêter

attention. Connaissant le Ghana pour y avoir vécu deux ans en vue de rédiger sa thèse de doctorat, Hart a publié en 1973 une étude intitulée *Opportunités de revenus informels et emplois urbains au Ghana*. Depuis, il est devenu courant de distinguer le secteur formel de l'économie – l'administration étatique, le parapublic et les entreprises privées ayant pignon sur rue – et le secteur informel, du vendeur de rue ou du vulcanisateur³ de pneus au journalier dans les champs ou à la nounou à la maison en passant par l'inévitable gardien d'une voiture garée « librement », qui peut aussi être un revendeur occasionnel d'enjoliveurs, voire de jantes...

Est informel tout ce qui échappe à la régulation et à l'imposition mais contribue au PIB d'un pays. Plus précisément, cela implique trois registres d'absence de formalités : le défaut d'enregistrement et, donc, de tout code d'hygiène ou de sécurité, sans parler d'une prise en compte statistique ; la non-imposition au sens large, sauf le « tais-toi » – nom du bakchich à Abidjan – glissé à un agent d'État⁴ ; l'oubli de la réglementation du travail, l'absence de contrat, de congés ou de recours en cas d'abus. Ce n'est pas pour autant la jungle. Comme dans beaucoup de domaines de la vie au sud du Sahara, le contrôle social – l'œil collectif et la dépendance les uns des autres, qui savent qu'ils vont se « retrouver » – supplée à l'État défaillant ou contourné. Toutefois, le lien civique et le droit de regard sur les affaires de la cité, qui passent par l'argent du contribuable et sa bonne ou mauvaise gestion par l'État, font les frais de cette « socialisation » de l'économie.

L'Afrique n'a pas le monopole de l'informel. Selon le FMI, son importance est même plus grande en Amérique latine – 36 % en 2019 – qu'au sud du Sahara (32 %), et non négligeable aussi en Europe (18 %) et dans l'ensemble des pays de l'OCDE, les plus industrialisés (13 %). L'on peut même se demander si l'avenir n'appartient pas à l'informel : non seulement à cause de la croissance continue de la population africaine, qui rend illusoire la création d'emplois en nombre suffisant dans le secteur formel ; mais aussi en raison de l'essor de la *gig economy* (« économie de tâcherons ») dans les

pays développés où l'emploi stable devient l'exception alors que le travail précaire ou, dans sa version des beaux jours, le travail à la carte, sont de plus en plus la règle. Il n'est pas exclu qu'à l'instar de ce qui s'est passé dans la téléphonie, l'Afrique avance à saute-mouton, par-dessus l'emploi à durée indéterminée, directement vers un marché du travail flexible, certes mieux encadré que l'informel actuel mais en grande partie dérégulé.

Pourquoi l’Afrique subit-elle des crises de surendettement à répétition ?

L’un des effets secondaires de la Covid-19 aura été d’accélérer l’avènement d’une nouvelle crise de surendettement au sud du Sahara. L’ancien patron du FMI, Dominique Strauss-Kahn, ne s’y est pas trompé. Dans une note mise en ligne dès la fin mars 2020, il annonçait cette crise en soulignant que le ratio dette/PNB en Afrique subsaharienne était passé de 30 % en 2012 à 95 % à la fin de 2019¹. Dix-huit pays à faible revenu allaient de nouveau faire face au risque d’insolvabilité, écrivait-il. Il actualisait ainsi ce que l’agence de notation Moody’s avait prédit dès novembre 2017, à savoir que les prêts contractés et les obligations émises par des gouvernements subsahariens devaient atteindre leur « pic de maturité » entre 2020 et 2023. Autrement dit : un peu plus tôt que prévu du fait de la récession provoquée par le coronavirus, le temps du remboursement est venu pour le blé en herbe qui a été mangé depuis 2015, quand l’essoufflement de la croissance chinoise a dégonflé « l’Afrique émergente » (*Africa Rising*), le leitmotiv médiatique d’une décennie de relative prospérité au sud du Sahara.

Pour les experts, ce n’est pas une surprise même si les montants précis des prêts consentis par la Chine, en particulier, n’étaient pas toujours connus. En revanche, les institutions financières internationales savaient bien que des

gouvernements africains avaient émis des eurobonds à hauteur de 130 milliards de dollars depuis 2009, dont 70 milliards entre 2017 et 2019. Longtemps avant le coup d'arrêt porté par la Covid-19, les wagons africains – à commencer par le Ghana, le Nigeria, la Zambie, le Kenya, le Gabon, l'Angola et la Tanzanie – s'étaient donc emballés alors que la locomotive chinoise décélérait... Puis, au premier semestre 2020, alors que la baisse des importations chinoises n'était globalement que de 4 %, les importations de la Chine de matières premières africaines ont chuté de l'ordre de 20 %. C'est alors que le train a déraillé.

Bis repetita. On est retombé très bas, sans avoir tiré les leçons d'une remontée lourde en sacrifices. Déjà dans les années 1970, dans le creux qui avait suivi la vague des indépendances, nombre d'États au sud du Sahara s'étaient fortement endettés en se gorgeant de pétrodollars, abondamment disponibles après le choc pétrolier. Ensuite, une décennie plus tard, ils avaient dû passer, selon l'expression consacrée, sous les fourches caudines du FMI et de la Banque mondiale en acceptant des Programmes d'ajustement structurel (PAS) au coût social très élevé. Malgré tout, ils n'avaient pas pu s'en sortir tout seuls. En 1996, la communauté des bailleurs de fonds avait lancé une initiative inédite en faveur des Pays pauvres très endettés (PPTE). Sur 39 des États bénéficiaires, 32 étaient des États subsahariens. Leur dette extérieure avait été réduite de 90 %, passant de 140 à 15 milliards de dollars. En 2010, le service de cette dette avait ainsi été ramené à moins de 5 % de leurs exportations de biens et de services. Or, à la fin de 2019, il était revenu à 32,4 % – et cette moyenne pour toute l'Afrique subsaharienne masque des disparités flagrantes.

Que s'est-il passé ? À peine sortis du carcan, des gouvernements se sont de nouveau endettés auprès de créanciers non membres du Club de Paris, comme la Chine, les pays arabes ou la Russie. C'était l'époque où l'Afrique subsaharienne aimait rappeler à l'Occident que le soleil se lève à l'est. Depuis, la région est rentrée dans la nuit du surendettement. Quand va-t-elle

en ressortir ? Pas de sitôt, si ce qu'une économiste de l'Agence française du développement (AFD) écrivait en janvier 2013 était prémonitoire. « Une nouvelle crise de la dette saperait, pour de longues années, les dynamiques porteuses d'espoirs à l'œuvre sur le continent et la situation budgétaire des pays créanciers ne permettrait d'ailleurs pas une nouvelle expérience d'annulation massive de créances », estimait alors Vanessa Jacquelin². En revanche, encore en pleine crise du coronavirus, Dominique Strauss-Kahn appelait déjà à un nouvel effort à la hauteur de l'initiative PPTE. Son argument : la population africaine va doubler dans les trente ans et l'Europe, notamment, ne peut ignorer le drame à venir sur le continent voisin. Abstraction faite de la gabegie et de la corruption, c'est d'ailleurs pour cette raison – les besoins urgents d'un nombre d'habitants toujours plus grand – que les gouvernants africains ne cessent d'emprunter, quitte à compromettre l'avenir.

Pourquoi, avec un sous-sol aussi riche, l'Afrique n'est-elle pas sortie de la pauvreté ?

L'idée que le sous-sol africain est si riche en minerais qu'il constitue un « scandale géologique » nous vient de loin. Elle a été formulée par Jules Cornet, un géologue belge qui participa à une expédition dans le Haut-Katanga, dans le sud de l'actuelle RDC, entre 1891 et 1893. Alors que les responsables de cette équipée, Lucien Bia et Émile Francqui, se démenaient pour « rétablir l'ordre et sécuriser les frontières » tout en tentant d'endiguer une famine locale, Cornet, moustache impériale sous le casque colonial, une pipe serrée entre les dents, grattait le sol. Il en fut doublement récompensé : un minerai composite, la cornétite, porte son nom et, le 21 avril 1893, le roi Léopold II le reçut avec ses coéquipiers pour remettre à chacun d'entre eux, en personne, la médaille commémorative de l'expédition.

On en retiendra que la richesse du sous-sol coexiste avec la misère sur terre, surtout quand elle nourrit des convoitises. Cela n'a pas beaucoup changé. L'extraordinaire richesse est toujours là. Même si l'Afrique n'est pas un « scandale géologique » d'un bout à l'autre du continent, son sous-sol abrite environ un tiers des réserves mondiales en minerais, dont 90 % du platine, 78 % des diamants, 60 % du cobalt, 40 % de l'or, 40 % du chrome, 28 % du manganèse et 18 % de l'uranium.

7,5 % des réserves prouvées de pétrole et 7,1 % du gaz naturel s'y trouvent aussi. Cependant, la part africaine dans les exportations mondiales tend à s'amenuiser, notamment en raison de la forte augmentation de la demande intérieure, due à la croissance démographique. Cela quoique le nombre de producteurs d'hydrocarbures soit monté en flèche sur le continent depuis 1980 : une demi-douzaine alors, ils sont désormais une bonne trentaine.

Le Mozambique et la Côte d'Ivoire sont des exemples de ce deuxième boom des hydrocarbures en Afrique. L'ancienne colonie portugaise, ravagée par une guerre de libération nationale, puis par une guerre civile encore plus longue et meurtrière, se prépare un avenir d'Eldorado gazier. Parfois surnommé « le Qatar de l'Afrique », le Mozambique a découvert depuis 2010, au large de ses côtes, des gisements abritant les neuvièmes réserves mondiales en gaz. Il compte les valoriser sous forme d'un gaz naturel liquéfié (GNL), qui sera exporté par des navires méthaniers. Quant à la Côte d'Ivoire, le premier producteur mondial de cacao et le troisième pour le café, ses exportations pétrolières rapportent, depuis 2007, plus de recettes à l'État que ses deux grandes cultures agricoles de rente. Pourtant, le premier président du pays, Félix Houphouët-Boigny, avait à dessein délaissé l'exploitation de l'or noir. Lui-même planteur, il se méfiait de « l'argent facile du pétrole » et soutenait que « la terre bénit pareillement tous ceux qui la travaillent ».

Paradoxalement, en effet, la corrélation entre un État rentier vivant de son pétrole – un concept développé par Hossein Mahdavy, en 1970, pour qualifier l'Iran sous les Shah – et l'accroissement de la pauvreté est solidement établie. Depuis les indépendances des années 1960, les pays africains dépourvus de gisements d'hydrocarbures ont augmenté leur PIB par tête d'habitant plus de deux fois plus vite que les exportateurs de pétrole et de gaz. Au Nigeria, le premier producteur de brut au sud du Sahara, environ 500 milliards de dollars de rente pétrolière depuis 1960 n'ont pas amélioré la vie du plus grand

nombre : la proportion des habitants vivant dans la pauvreté absolue y est passée de 15 % à 46 % en 2018.

Comment expliquer cette « malédiction des ressources naturelles » ? Depuis que l'universitaire britannique Richard Auty a introduit ce terme – *resource curse* – en 1993, les réponses s'accumulent. D'abord, Houphouët-Boigny n'avait pas tort, l'argent facile corrompt. L'élite au pouvoir est tentée de le détourner alors que ceux qui vivent de leur travail, y compris les paysans à la campagne, abandonnent leur gagne-pain, jugé par trop ingrat, dans l'espoir d'obtenir leur part de la manne. Or, les industries extractives sont des dévoreuses de capitaux, souvent étrangers, mais de faibles pourvoyeuses d'emplois. Ensuite, la rente pétrolière transforme l'État en un guichet de distribution, au bénéfice d'une nomenklatura et de sa clientèle. Leur partage d'une prébende est à l'opposé du contrat de citoyenneté entre un État et ses contribuables qui le financent et gardent un œil sur sa gestion. Dans un État rentier, il importe davantage d'être bien placé ou bien connecté que d'être compétent, sans parler de probité. Enfin, le ressort entre l'effort et sa juste récompense étant cassé, l'argent est dépensé comme il a été gagné, sans souci.

L'Afrique a-t-elle atteint l'autosuffisance alimentaire ?

Non, et elle n'est pas près d'y parvenir. L'inadéquation peut être résumée ainsi : l'Afrique représente près de 16 % de la population mondiale, dispose de 24 % des terres arables sur la planète, voire d'environ 60 % des terres cultivables pas encore mises en exploitation, mais ne génère que 9 % des produits agricoles. Ce sont là les chiffres pour 2019 quand, faute de pouvoir se nourrir elle-même, l'Afrique importait des vivres pour 35 milliards de dollars dont 11 milliards rien que pour du riz. À moins d'une révolution verte dans les cinq années à venir, compte tenu de la croissance continue de la population africaine, la facture alimentaire devrait s'élever à 110 milliards de dollars en 2025. Autant de fonds qui seront indisponibles pour améliorer l'éducation ou la santé, investir dans les infrastructures ou importer des machines-outils pour créer des emplois rémunérateurs.

Au cours de la décennie 2020, quelque 200 millions d'habitants devraient s'ajouter à la population au sud du Sahara. Cela pourrait être une bonne nouvelle sur un sous-continent dont le sol est d'une qualité comparable à celle de l'Inde, autosuffisante sur le plan alimentaire depuis les années 1970. Mais, dans l'Afrique subsaharienne telle qu'elle est, 200 millions d'habitants de plus posent problème. Déjà, hors crises de famine, une personne sur quatre

y souffre de malnutrition chronique et, conséquence des carences qu'ils subissent, 30 % des enfants de moins de 5 ans accusent des retards de croissance, selon un rapport des Nations unies publié en février 2019¹. Or, une révolution verte n'est pas en vue. 96 % des paysans subsahariens cultivent des lopins de moins de 5 hectares, souvent dans l'insécurité foncière en l'absence de titres de propriété incontestés. Ils produisent moins d'une tonne de céréales à l'hectare, contre 9 en France, et moins d'un demi-litre de lait par jour et par vache, contre 25 litres dans l'Hexagone où, sur 1 000 exploitants, plus de 900 disposent d'un tracteur, contre 2 au sud du Sahara. Entre les tropiques du Cancer et du Capricorne, seules 5 % des terres arables sont irriguées, contre 58 % en Inde.

La situation est particulièrement précaire dans le Sahel, la large bande de terre aride au sud du Sahara qui s'étend de la Mauritanie jusqu'au Soudan. Dans cette région, un quart du continent, le stress écologique est maximal du fait d'une conjugaison de plusieurs facteurs : une pression démographique exceptionnelle, avec les taux de fertilité les plus élevés au monde, l'épuisement des sols, la déforestation, l'avancée du désert et le réchauffement climatique. L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) estime que 80 % des terres sahéliennes sont dégradées. La pluviométrie erratique fait l'objet d'interprétations contradictoires mais la plupart des experts s'accordent à prédire une hausse de la température moyenne dans le Sahel de 3 à 5 °C d'ici à 2050. Ce qui menace l'agriculture pluviale de subsistance qui y fait vivre la grande majorité de la population.

« L'urbanisation accélérée constitue plus le symptôme des difficultés agricoles que la conséquence de la modernisation agraire », relève Sylvie Brunel². Elle ajoute qu'à l'horizon de 2030, un demi-milliard d'Africains de plus aura quitté les campagnes « pour rejoindre les villes, ou, plutôt, les bidonvilles ». Qui va les nourrir ? Toute autre considération mise à part, la charité internationale serait un pari risqué dans un monde où les besoins

alimentaires devraient augmenter de 70 % d'ici à 2050, quand la Terre comptera 9 milliards d'habitants. À cette échéance, l'Afrique devrait avoir quintuplé sa production agricole pour assurer sa sécurité alimentaire. À défaut, elle sera obligée d'importer de la nourriture au prix fort. Or, par exemple, le Nigeria – en 1960, à son indépendance, le premier producteur agricole au sud du Sahara – dépense déjà, bon an mal an, entre un cinquième et un quart de ses revenus pétroliers pour importer les vivres qu'il ne produit plus. « *Soil not oil* », « la terre plutôt que le sous-sol », aurait dû être le mot d'ordre au Nigeria et ailleurs, estime Dayo Olopade, l'auteure nigériane-américaine d'une plaidoirie décapante pour un « changement de paradigmes » en Afrique³.

Y a-t-il des pôles de développement en Afrique, des modèles pour le reste du continent ?

Procédons par élimination. Depuis le début des années 1980, on pourrait parler d'un syndrome du « meilleur élève » en Afrique. Régulièrement, un pays est monté en épingle par le FMI, la Banque mondiale ou l'ensemble des bailleurs de fonds comme l'exemple à suivre – et souvent on s'aperçoit par la suite que les bonnes performances de ce pays étaient largement dues au soutien exceptionnel que lui apportaient lesdits bailleurs de fonds, à la recherche d'une vitrine pour promouvoir leurs recettes de bonne gestion. C'était le cas, par exemple, du Ghana du temps du putschiste récidiviste puis président élu et réélu Jerry John Rawlings, au pouvoir de 1981 à 2001, pour la défense et l'illustration des Programmes d'ajustement structurel (PAS)^{*1} qui, ailleurs sur le continent, étaient alors souvent perçus comme des diktats extérieurs.

Dans le contexte de la démocratisation après la fin de la guerre froide, le concept a été élargi à la bonne gouvernance, sous-entendu : au bon ménage que feraient démocratie et développement. Cependant, comme la démocratie n'est pas sans risque dans un pays pauvre, même si l'on peut considérer que

c'est un risque à prendre en misant sur le long terme, les bailleurs de fonds se sont accordé une grande latitude dans l'appréciation de ce qui passait pour démocratique en Afrique. Ainsi, au début des années 1990, les États-Unis ont-ils porté aux nues l'Ouganda de Yoweri Museveni. Celui-ci, à leurs yeux, était le *primus inter pares* d'une nouvelle génération de leaders en Afrique qui allaient apporter la prospérité à leur pays – souvent des ex-rebelles marxistes convertis au néolibéralisme en vogue, dont faisaient aussi partie l'Éthiopien Meles Zenawi et l'Érythréen Isaias Afwerki. Que la concordance entre prospérité et démocratie ne fût pas parfaite leur était pardonné. En Ouganda, où l'on appartenait alors de naissance au mouvement de Museveni, la renaissance du parti unique a ainsi été saluée comme une acculturation réussie de la démocratie occidentale.

Strictement économique a été le concept des « lions » du développement en Afrique, sur les brisées de « tigres » en Asie. Cette idée a été promue par le McKinsey Global Institute, l'institut de recherches de la société de conseil éponyme, dans deux rapports très remarquables, publiés en 2010 puis 2016. Le premier s'inscrivait dans le contexte de « l'Afrique émergente » (*Africa Rising*), au milieu de la décennie à forte croissance entre 2005 et 2015. Le deuxième était davantage sur la défensive, notamment par rapport au dividende démographique escompté alors que, dans le meilleur cas de figure envisagé, 14 millions d'emplois stables devaient être créés en dix ans – là où il en eût fallu 22 millions par an pour accueillir les primo-arrivants sur le marché du travail africain. Aussi, bien avant la récession mondiale provoquée par la Covid-19, les lions africains étaient-ils déjà rentrés, épuisés, dans leur tanière.

Ce n'est pas pour dire qu'il n'y ait pas de bons exemples à suivre sur le continent. Seulement, avant d'ériger un pays en modèle, quelques garde-fous doivent être installés pour délimiter le périmètre de sa validité exemplaire. Ainsi l'île Maurice et le Botswana méritent-ils de faire école au regard de la longévité de leur bonne gouvernance, en l'occurrence vraiment des succès

tant politiques qu'économiques. Toutefois, une île de 1,3 million d'habitants, *melting pot* au large du continent – *l'étoile et la clé de l'océan Indien*, selon sa devise –, est aussi difficile à imiter pour, disons, la RDC ou le Nigeria, que le « pays des Tswanas », avec ses 2,5 millions d'habitants et des réserves diamantifères si prodigieuses qu'il a pu dicter sa loi au conglomérat De Beers. À moins qu'on se demande comment seul le Botswana a réussi à gérer sa rente au bénéfice du plus grand nombre ; ou comment l'île Maurice, une monoculture de la canne à sucre – 92 % de son PIB au début de années 1970 –, a pu diversifier son économie en investissant massivement dans l'éducation de ses citoyens.

En cherchant *des* exemples de bonnes politiques, au lieu d'*un* exemple de réussite, l'éventail s'ouvre. Par exemple, à l'orée des indépendances au sud du Sahara, la promotion des femmes mise en œuvre par Habib Bourguiba en Tunisie aurait sans doute été un panache blanc auquel se rallier. De même, dans les décennies 1960 et 1970, la politique de large ouverture des frontières et la priorité accordée au travail de la terre en Côte d'Ivoire auraient pu donner à d'autres la recette d'un « miracle ». Peut-être, demain, dira-t-on aussi que la poussée de croissance en Éthiopie, le deuxième pays le plus peuplé du continent, aurait pu servir de leçon. Mais toute la difficulté est d'en juger en temps réel, avant que le bénéfice du recul n'ait sonné le glas de l'action.

*1. Voir la [question 63](#), « L'Afrique est-elle maintenue dans la dépendance économique ? ».

L'intégration économique et l'intensification des échanges intra-africains sont-elles l'avenir ?

« L'Union africaine n'a cessé d'imiter l'UE, notamment en termes de structure institutionnelle et même de trajectoire d'intégration », lit-on dans le résumé analytique du *Rapport sur l'intégration régionale en Afrique*¹, publié en février 2019 par la Commission de l'UA. C'est à la fois la force et la faiblesse de la construction africaine : le choix d'un modèle qui n'est peut-être pas le meilleur pour ce continent.

À l'instar de l'Europe, l'Afrique s'est beaucoup investie dans sa construction. Celle-ci a été lancée en 1980 avec le Plan d'action de Lagos, qui visait « l'autosuffisance nationale et collective dans le domaine économique et social, en vue de l'instauration d'un nouvel ordre économique international ». Les choses sont devenues plus concrètes avec la création successive de huit communautés économiques régionales : de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), dans la Corne de l'Afrique, à l'Union du Maghreb arabe (UMA), jusqu'ici la lanterne rouge en matière d'intégration, en passant par la Communauté de l'Afrique de l'Est (CEA), la Communauté économique des États de l'Afrique centrale

(CEEAC), sa sœur en Afrique de l'Ouest (CEDEAO), la Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD), la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) et le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA).

En 1991, l'étage supérieur a été ajouté. La signature du traité d'Abuja (Nigeria) a défini les six étapes successives pour inscrire la Communauté économique africaine dans les faits. Dans la phase 2019 à 2023, l'avant-dernière étape, des « politiques sectorielles communes » devaient être en place et la libre circulation des personnes devait être acquise, tout Africain ayant le « droit de résidence et d'établissement » sur l'ensemble du continent. Si l'on en est encore loin – en 2020, un Nigérian, par exemple, avait toujours besoin de plus de visas qu'un Américain pour faire le tour des 54 pays du continent –, l'adhésion à la création d'une Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf) de tous les pays africains, sauf l'Érythrée, prouve que l'objectif n'a pas été perdu de vue. La percée a été réussie en mars 2018 lors du sommet de l'UA à Kigali. Puis, en juillet 2019, les paraphes ajoutés par le Nigeria et d'autres pays d'abord hésitants ont transformé l'essai.

Cependant, en 2020, l'accord devait encore être ratifié par tous les pays signataires et, surtout, mis en œuvre. Qu'il soit toujours loin de la coupe aux lèvres se révèle à la lecture du rapport de l'UA de 2019, déjà cité. Il note qu'« en dépit des nombreux traités, protocoles, proclamations et décisions qui ont été signés par les chefs d'État et de gouvernement de l'UA, les résultats positifs tangibles sur le terrain restent rares ». Il ajoute : « Bien que des institutions clés aient été établies conformément au traité d'Abuja, leurs pouvoirs restent limités en raison de la réticence des États membres à céder leur souveraineté. » Enfin, pas le moins inquiétant, « la plupart des programmes d'intégration » de l'Afrique sont financés par « les donateurs ».

En 2018 à Kigali, le président de la Commission de l'UA, Moussa Faki Mahamat, a rappelé le credo de l'intégration en ces mots : « Le géant qu'est l'Afrique ne peut se réveiller si le continent est divisé. Il faut hâter le pas

parce que la compétition internationale ne laisse aucune place aux faibles. » Or, en Afrique comme en Europe, l'idée que l'union fait la force est peut-être trop simple. L'UE, le modèle très en avance dans son intégration économique, bute aujourd'hui sur la question de savoir ce que ses États membres sont prêts à faire ensemble sur le plan politique. Même à supposer que la volonté politique de s'unir aille jusqu'au bout en Afrique, il faudra s'interroger sur ce que les économies du continent peuvent faire ensemble.

Ce n'est pas évident. En l'absence d'industries de transformation, se renvoyer des matières premières ne crée pas de valeur ajoutée. Certes, il y a du potentiel pour une prospérité partagée, comme en atteste la croissance du commerce intra-africain, qui est passé de 10 % en 1995 à 17 % en 2019. Mais cette progression a été lente et sa marge pour l'avenir proche est incertaine. Sauf exception – le Rwanda, le Sénégal et le Soudan –, la diversification des économies africaines a stagné depuis 1990, voire reculé en Afrique du Sud. L'intégration régionale et continentale va être d'autant plus difficile. Sans parler du risque que des multinationales s'installent à l'intérieur du marché unique, s'il voit le jour, pour venir braconner en Afrique en contournant ses barrières tarifaires extérieures.

Le tourisme est-il un atout pour l'Afrique ?

Même dans les guides destinés aux routards de cœur, il y a quelque chose de paradoxal à vouloir inviter au voyage en Afrique et à multiplier les mises en garde : contre les moustiques, contre les boissons douteuses, contre les dangers de la circulation, contre les arnaques, contre des quémandeurs envahissants, contre les « enquiquinements » de toutes sortes¹. Ce qui apparaît en filigrane, c'est l'appréhension plus ou moins avouée du voyageur – sa crainte du risque de l'aventure – et l'incompréhension de l'hôte, d'une hospitalité à toute épreuve mais guère habitué à satisfaire les attentes tarifées de l'étranger-client. Le tourisme est encore une industrie récente en Afrique². Qu'elle peine à se développer ne devrait pas étonner : il faut de tout pour rendre un touriste heureux – de l'avion à l'hôtel en passant par des routes, le wifi et un urgentiste, au besoin – et l'on trouve difficilement tout et tout de suite dans une partie du monde où la moitié de la population connaît la pauvreté absolue.

Autant dire que le tourisme au sud du Sahara est souvent un tourisme « de niche ». En haut de la gamme, pour le safari de rêve, une fois dans sa vie, dans un lodge de luxe en Afrique du Sud, au Botswana, au Kenya ou en Tanzanie, sinon sur une île paradisiaque, telle l'île Maurice. Ou à prix discount, ce qui est difficile face à l'offre en Asie, dans un club ou un hôtel

de bord de mer, enclave des équipements fonctionnels et du haut débit sur les rivages de l’océan Indien ou de l’Atlantique, par exemple sur la Petite-Côte au Sénégal. Entre les deux, l’écotourisme a trouvé sa place, pour les épris d’endémisme en espèces rares, comme les lémuriens à Madagascar. À quoi s’ajoute le tourisme mémoriel des Noirs américains, à la recherche de leurs *roots* – à ne pas confondre avec le retour annuel des migrants africains qui retrouvent dans leur pays d’origine, le temps d’un été, la chaleur humaine qui leur manque le reste de l’année là où ils gagnent leur vie. Enfin, parents un peu reniés, des « anciens » en poste sur le continent ou des enfants de colons ou de coopérants viennent chasser leurs souvenirs comme des papillons, parfois des phalènes. Ces « fous d’Afrique », rien ne les dissuade ni ne les décourage.

En apparence, pas grand-chose n’a changé depuis un quart de siècle : en 1995, l’Afrique comptait pour 3,6 % de toutes les arrivées touristiques dans le monde, contre 5,1 % en 2018. Mais l’absence de décollage d’une véritable industrie touristique cache des percées locales. Par exemple, en 2018, quand 67 millions de touristes du monde entier sont venus en Afrique, Addis-Abeba – la « nouvelle fleur », en amharique – a supplanté Dubaï et Johannesburg, dans cet ordre, comme hub aéroportuaire pour arriver sur le continent. Ethiopian Airlines, la meilleure compagnie africaine, et une nouvelle politique de visa, plus libérale, ont fait la différence. De même, grâce au volontarisme de son gouvernement, le Mozambique a-t-il quadruplé le nombre de ses touristes depuis 2005 et escomptait 4 millions de visiteurs pour 2025 – du moins avant le saut dans l’inconnu qu’a été la crise du coronavirus en 2020. De son côté, dans le cadre d’une opération de séduction de grande envergure (« Sublime Côte d’Ivoire »), Abidjan vise un nouveau créneau en pleine expansion : le tourisme en marge d’un séjour de travail, de plus en plus prisé également par des professionnels africains³. Ce projet est encore plus ambitieux que celui qui, dans les années 1970, entendait faire de

la lagune une « riviera africaine » autour du célèbre hôtel *Ivoire* doté d'un casino et... d'une patinoire sur glace.

« Dans la plupart des pays de l'Afrique subsaharienne, le secteur du tourisme n'atteint pas son plein potentiel », estimait une étude de la Banque mondiale, publiée en 2013⁴, ajoutant : « Dans beaucoup de pays, un scepticisme profondément enraciné persiste quant aux bénéfices économiques et sociaux du tourisme. » Depuis, bien des gouvernements africains ont saisi la chance offerte par une industrie lucrative et créatrice d'emplois. Mais la rencontre touristique reste à inventer en Afrique, du moins à grande échelle. Jusqu'à présent, la plupart des touristes viennent pour la faune, la flore ou le folklore local, au sens large, et les Africains leur rendent bien cette cote mal taillée entre indifférence et préjugés.

Quelles sont les principales menaces pour la faune et la flore africaines ?

Les soupçons encourus par le malheureux pangolin comme acteur involontaire de la pandémie de Covid-19 illustrent la mise en danger de la faune et de la flore africaines – les deux menaces étant souvent liées. Ce fourmilier existe sous la forme de plusieurs espèces en Afrique et en Asie. Recherché pour sa chair et pour ses écailles parées de vertus thérapeutiques et aphrodisiaques, il est entré dans la liste des protégés de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d’extinction (Cites, l’acronyme en anglais) qui réunit 182 pays et l’Union européenne. La Cites range dans différentes annexes les espèces dont elle peut interdire totalement (annexe 1) ou limiter (annexes 2 et 3) le commerce. Le pangolin asiatique étant entré dans l’annexe 1 en 2000, les Chinois, très demandeurs de ce mets et des dérivés de ses écailles en pharmacopée, ont organisé des réseaux d’importation clandestins depuis l’Afrique. La « ressource » africaine étant sur le point de disparaître à son tour, la Cites finit par la classer en annexe 1 en 2017. Du coup, tout un trafic s’organise entre braconniers africains et commerçants chinois sur place qui stockent leurs achats de pangolin, souvent sous forme congelée, avant de les expédier

vers l'Asie depuis des ports – Lagos et Douala en tête – où les faux documents douaniers ne sont pas rédhibitoires.

L'hécatombe des éléphants est l'exemple le plus souvent cité. De savane ou de forêt, les pachydermes sont passés d'environ 1,2 million d'individus en 1980 à quelque 400 000 aujourd'hui. Toujours en Afrique, les rhinocéros, tombés de 65 000 en 1970 à seulement 5 500, toutes espèces confondues, ont totalement disparu des pays sahéliens. Les girafes, au nombre de 150 000 il y a trente ans, ne sont plus que 100 000, et leur espèce n'est plus qu'un souvenir en Afrique de l'Ouest. Dans le domaine aquatique, les thons et les sardines qui firent la richesse des eaux territoriales sénégalaises et mauritaniennes diminuent de taille et doivent être pêchés de plus en plus au large. Des populations très recherchées pour la qualité de leur chair, telles les raies-guitares, sont en voie d'extinction silencieuse à cause de la surpêche. Des arbres réputés pour la qualité de leur essence, voire symboliques d'un pays, tel le cyprès du Mulanje, au Malawi, n'existeront bientôt plus que dans les encyclopédies si des mesures de protection radicales ne sont pas prises. Riche en espèces animales et végétales, la forêt humide du bassin du Congo, encore grande comme deux fois la France et située pour plus de la moitié en République démocratique du Congo (RDC), est tellement dégradée qu'elle figure dans un *Atlas des lieux disparus*¹.

La Cites a mis les éléphants en annexe 1 (ce qui revenait à une déclaration de guerre aux marchands d'ivoire) jusqu'à ce que l'Afrique du Sud, le Botswana, la Namibie et le Zimbabwe obtiennent une rétrogradation en annexe 2. Sur quoi, en 2020, le Botswana, pays qui détient à lui seul le tiers de la population totale en Afrique, s'est mis à vendre des permis de chasse... aux enchères. En revanche, le Gabon, où se trouve aujourd'hui la majorité des éléphants de forêt, a entrepris une lutte armée contre les braconniers, dans les parcs nationaux de Minkébé et d'Ivindo. Ce pays a pour politique officielle de consacrer plus de 10 % de son territoire à la

préservation de la faune, ce qui lui est plus facile qu'à d'autres en raison de sa faible densité démographique.

Ailleurs, la surpopulation est à l'origine des abus de l'agriculture sur brûlis, pratique traditionnelle acceptable dans la savane qui se régénère vite, mais désastreuse quand elle est étendue à la forêt. Son grignotage s'ajoute alors à l'abattage des arbres pour les besoins d'une industrie du bois intensive et sans scrupules. La production industrielle de denrées comme l'huile de palme exige aussi un défrichement bien plus important que celui provoqué par l'agriculture de subsistance.

La déforestation a parfois des conséquences très perverses. À cause d'elle, au Kenya, l'eau de pluie n'est plus retenue aux abords de lacs à eaux salines ; diluées, celles-ci s'appauvrissent en crustacés et petites algues, nourriture des flamants roses qui désertent les lieux. Ailleurs, la faune est menacée par des maladies dues à des espèces importées par les hommes. La souche de la tuberculose bovine est arrivée en Afrique australe en même temps que le bétail avec lequel les Européens avaient débarqué au cap de Bonne-Espérance, au XIX^e siècle. Elle a contaminé rhinocéros, lions, léopards, éléphants. Au point de nécessiter une coûteuse campagne de vaccination dans le parc Kruger d'Afrique du Sud, célèbre pour ses troupeaux de pachydermes. Malgré les dangers inhérents à la concentration d'animaux « sauvages » dans les réserves, celles-ci constituent une de leurs dernières chances de survie. En Afrique, il n'y a pratiquement plus de fauves libres.

Quelles sont les causes du « stress écologique » en Afrique ?

Au début de l'année 2020, l'Afrique de l'Est a été dévastée dans des proportions sans précédent par des essaims de criquets pèlerins – des essaims dont chacun pouvait avoir la taille d'un département français et dont les 200 milliards d'éléments pouvaient dévorer tous les jours 400 000 tonnes de nourriture. Une des causes du phénomène était des pluies anormalement abondantes sur la péninsule Arabique et sur la Corne de l'Afrique, ce qui avait créé les conditions parfaites de chaleur et d'humidité pour une reproduction massive de ces insectes herbivores. Ainsi se trouvait confirmé un rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur le climat (GIEC) qui, dès 2014, annonçait que les précipitations annuelles allaient diminuer dans les régions sèches du nord et du sud de l'Afrique mais augmenter dans les zones humides d'Afrique orientale et centrale. Les rapports ultérieurs du GIEC sont alarmistes dans d'autres domaines.

L'expression « stress écologique » prête à malentendu. On peut l'entendre comme « éco-anxiété » alors que les experts l'utilisent pour parler – à l'instar du stress hydrique – de la pression subie par l'environnement. Dans ce deuxième sens, il se dit souvent que les pays africains, très peu industrialisés, portent moins que d'autres la responsabilité du dérèglement

climatique. C'est vrai, l'Afrique, qui abrite 17 % de la population mondiale, n'émet que 4 % du dioxyde de carbone polluant l'atmosphère. Mais il ne faut pas sous-estimer l'ampleur de la pollution endogène, parfois masquée. Dakar et Johannesburg transmettent à l'Organisation mondiale de la santé (OMS) des chiffres relatifs à la proportion de particules fines suspendues dans leur air. De ce fait, elles se retrouvent classées parmi les villes les plus polluées du monde, aux côtés de Delhi, Bombay et Pékin. Qu'en est-il de Lagos ? On l'ignore. En 2020, seulement huit pays africains mesuraient la pollution chez eux selon des standards internationaux. Or, en raison de sa fulgurante croissance démographique, l'Afrique, si elle continue de brûler autant de combustibles fossiles par tête d'habitant qu'actuellement, émettra en 2030 la moitié des émissions mondiales de dioxyde de carbone.

D'ores et déjà, l'Afrique est le continent le plus exposé aux dangers, et non pas seulement pour ce qui est du réchauffement climatique. Les pays riverains du golfe de Guinée – en particulier la vaste conurbation qui se densifie entre Lagos et Accra, et qui devrait abriter quelque 50 millions d'habitants en 2030 – se trouvent aussi en première ligne pour subir les effets de la montée des eaux. Au Togo, à marée basse, on discerne au large les bandes goudronnées des deux anciennes routes côtières, englouties comme plusieurs villages de pêcheurs... Un rapport de la Banque mondiale, publié en mars 2019, évoque une avancée de l'Atlantique allant de 1 à 4 mètres par an, selon les pays, au Sénégal, au Bénin, au Togo et au Nigeria, dont la mégapole de 20 millions d'habitants, Lagos, a été bâtie à fleur d'eau, tout comme Abidjan, la capitale économique ivoirienne.

L'Afrique cherche des parades, y compris à travers de grands projets interétatiques. Créé par douze pays, mais encore peu opérationnel, un Fonds bleu a pour ambition officielle de « redéfinir les bases d'une économie collaborative associant exploitation raisonnée des forêts et gestion durable des eaux des côtes maritimes, du fleuve Congo et de ses affluents ». Le programme baptisé « Grande muraille verte » et engageant onze pays, du

Sénégal à Djibouti, vise à freiner la progression du Sahara sur une longueur de 7 000 km. Plutôt qu'une muraille continue, il s'agit d'une juxtaposition de zones de reboisement clôturées pour empêcher le bétail de brouter les jeunes pousses. Sur le papier, elle permet de sédentariser les éleveurs transhumants, souvent en conflit avec les agriculteurs sédentaires. Outre les problèmes de financement, l'insécurité au Mali, au Niger et au Nigeria, notamment, a empêché le lancement des travaux sur une grande partie du tracé. Seul le Sénégal a réellement commencé à aménager les 550 km qui le concerne.

Il est vrai que le Sénégal peut se targuer d'avoir un des premiers ministères africains de l'Environnement. Le Rassemblement des écologistes du Sénégal fait figure de pionnier parmi les petits partis verts récemment créés en Afrique et des ONG locales prennent en charge des problèmes particuliers, comme l'association Zéro déchet, en lutte contre les sacs en plastique, ou l'Oceanium, attaché à la protection de la mangrove. Cependant, les exemples d'ONG proprement nationales sont encore assez rares dans bien des pays, où les sociétés civiles tardent à se mobiliser en priorité pour la sauvegarde de l'environnement.

LA CULTURE

Quelle était la fonction des objets d'art en Afrique ?

Toujours, devant une statuette ou un masque africains, l'on s'interroge sur les motivations de son créateur, cet artiste qui ne se savait pas artiste – artiste à jamais inconnu puisque, c'est la règle, son travail n'est pas signé. Généralement en bois, même s'il est taillé par le forgeron du village, le masque n'est pas conçu comme un objet statique, pour sa seule valeur esthétique ; c'est l'accessoire de cérémonies, de rites agraires, funéraires ou d'initiation. Parfois complété par des peintures faciales, il est fait pour être porté par des gens en mouvement au cours d'un spectacle complet, avec chants, récitatifs, danses. Dans ses formes les plus chargées de significations religieuses et sociales, il est inspiré par des croyances qui renvoient à des cosmogonies singulières. Chez les Baoulés, par exemple, « chaque être humain a vécu au ciel avant de naître¹ » et reste donc en communication constante avec l'au-delà, ce qui explique peut-être que les masques africains ne soient jamais souriants.

Les masques-heaumes, taillés dans une seule pièce de bois, et couvrant entièrement la tête du porteur, participent à la fois de l'art du masque et de la statuaire. Rarement monumentale, la statuaire utilise l'argile, le bronze, parfois l'or, plus souvent le bois avec les nœuds duquel elle peut ruser pour

créer des formes. Fesses stéatopyges et exubérances mammaires évoquent moins le plaisir érotique que la fécondité des femmes et la fertilité de la terre.

Les pièces d'art africain les plus anciennes ne sont ni des masques ni des statuettes mais les terres cuites de la civilisation Nok^{*1} qui furent découvertes au Nigeria septentrional et qui peuvent être datées de la seconde moitié du I^{er} millénaire avant notre ère. Elles constituent le premier témoignage du fragile art de la poterie, perçu par ses créateurs comme un simple artisanat fonctionnel, tout comme, plus tard, les instruments de musique.

Outre ce qui appartient à un art de cour – trônes, sièges à cariatides, bijoux destinés aux chefferies, voire aux rois d'éphémères royaumes –, les plaques de bronze au relief accentué qui étaient clouées sur les piliers du palais du roi du Bénin (Nigeria) constituaient de véritables fresques historiques. Certaines représentent des Portugais, arrivés dans la capitale de ce royaume au xv^e siècle. On a pu y voir une influence de l'art occidental, en ce que leur composition semble inspirée par les enluminures des livres religieux apportés par des missionnaires.

En 1537, une bulle pontificale reconnut aux Africains la qualité d'« hommes véritables » s'ils professaient la foi catholique. De ces années-là datent des crucifix de cuivre et des statues de saints fabriqués dans le royaume de Kongo, dont le souverain s'était fait baptiser. Plus tard, des artisans subsahariens fabriquèrent pour le compte de marchands portugais des ivoires devenus à la mode dans les cours princières d'Europe. Les cabinets de curiosités contenaient principalement des pièces africaines destinées à l'étranger et dépourvues de caractère sacré. Leur sont un peu comparables masques et statues aujourd'hui vendus aux touristes et invariablement ouvragés dans l'ébène, alors que celle-ci n'était pas utilisée pour les pièces authentiques, faites d'essences répondant à diverses exigences culturelles ou cérémonielles, mais plus fragiles.

L'expression « art nègre » est attribuée au critique André Warnod, qui l'employa dans un écrit en 1912. À Paris, la première exposition d'art nègre,

magnifié comme tel, se tint à la galerie Levesque en 1913. Peu après, le collectionneur Paul Guillaume ouvrit sa propre galerie et publia un album intitulé *Sculptures nègres*, préfacé par Guillaume Apollinaire. Les arts africains traditionnels étaient ainsi reconnus en Europe au moment où, paradoxalement, la colonisation commençait à modifier les civilisations dont ils étaient l'émanation. Aujourd'hui, une dichotomie plus théorique oppose une interprétation formaliste, qui fait des objets culturels africains des œuvres d'art à part entière, à une interprétation fonctionnaliste, qui ne les différencie guère de simples objets ethnologiques.

*1. Voir la [question 3](#), « Quelles sont les plus anciennes civilisations africaines ? ».

Faut-il restituer son patrimoine artistique à l'Afrique ?

En 1978, le Sénégalais Amadou-Mahtar M'Bow, président de l'Unesco, déclare que les Africains, « tout en se réjouissant que d'autres hommes et femmes, ailleurs, puissent étudier et admirer le travail de leurs ancêtres », demandent que « leur soient restitués au moins les trésors les plus représentatifs de leur culture, ceux dont l'absence leur est psychologiquement le plus intolérable ». Paris fait la sourde oreille au motif que les œuvres réclamées, se trouvant dans des musées nationaux, sont intégrées au patrimoine immobilier de l'État et donc inaliénables. Jusqu'au jour de 2017 où Emmanuel Macron, en visite à Cotonou, s'aventure à dire : « Je veux que d'ici cinq ans les conditions soient réunies pour des restitutions temporaires ou définitives du patrimoine africain en Afrique. » À sa demande, une historienne de l'art, la Française Bénédicte Savoy, et un économiste sénégalais, Felwine Sarr, auteur en 2016 d'un essai remarqué, *Afrotopia*, mais non-spécialiste des musées, rédigent et lui remettent un rapport titré *Restituer le patrimoine africain. Vers une nouvelle éthique relationnelle*.

Les deux auteurs précisent d'emblée que, selon eux, « restitution temporaire » doit s'entendre comme « solution transitoire, le temps que soient trouvés des dispositifs juridiques permettant le retour définitif et sans

condition ». Cela, du moins, pour la totalité des objets d’Afrique, qu’ils qualifient de « butin » saisi au cours des opérations militaires de la colonisation. Ensuite, principalement entre 1925 et 1940, il y a des missions « scientifiques » – les guillemets dubitatifs sont ceux du rapport – dont la plus célèbre est l’expédition Dakar-Djibouti (1931-1933) chroniquée par Michel Leiris dans *L’Afrique fantôme*. Le rapport préconise également la restitution des collectes de ces expéditions, « à moins que n’existent des témoignages explicites du plein consentement des propriétaires ou gardiens des objets au moment où ils se sont séparés de tel ou tel d’entre eux ». Après 1960, poursuit le rapport, il y a des achats en principe respectueux d’une convention de l’Unesco « tardivement ratifiée par la France en 1997 ». En vue de la création du musée du Quai Branly, « l’État français, au milieu des années 1990, mène une énergique campagne d’acquisitions » mais « dans la course aux belles pièces, le caractère licite ou illicite n’est pas primordial ». Il conviendrait donc de restituer aussi les « pièces acquises après 1960 dans des conditions avérées de trafic illicite ».

« Nous avons bénéficié de l’appui constant des équipes du musée du Quai Branly-Jacques Chirac et de son président Stéphane Martin », assurent les auteurs du rapport. Pourtant, dans un entretien accordé au *Monde* en janvier 2020, quelques jours avant de quitter ses fonctions assumées depuis la création de ce musée en 1999, Stéphane Martin présente ces recommandations comme l’expression « d’une autoflagellation et d’une repentance » inopportunes. « Les transferts de propriété sont souhaitables dans des proportions qui ne doivent pas être celles qu’implique le rapport Savoy-Sarr », estime-t-il. Au lieu de restitutions massives dans des musées qui ne seraient pas équipés pour les préserver et les mettre en valeur, il préconise une meilleure circulation des œuvres et une coopération pour la formation de conservateurs africains car « les collections doivent être accessibles et partagées ». Le 19 février 2020, devant la commission de la

culture du Sénat, Stéphane Martin va plus loin en dénonçant le rapport Savoy-Sarr comme « un cri de haine contre le concept même de musée ».

Le rapport Savoy-Sarr indique que, sur les 98 000 objets d'Afrique contenus dans les collections publiques françaises, 70 000 se trouvent Quai Branly. Chiffre à comparer avec les 69 000 du British Museum et les 180 000 du musée royal de l'Afrique centrale à Tervuren, près de Bruxelles, rebaptisé AfricaMuseum en 2018. Ou, encore, avec les 148 600 objets africains du Musée ethnologique à Dahlem, un faubourg de Berlin. Dans la capitale allemande, le débat sur la restitution du patrimoine africain s'est cristallisé autour de la présence d'objets issus de collections constituées à la faveur de la colonisation au Humboldt-Forum, dont l'ouverture en plusieurs phases était prévue – sous réserve d'aléas imposés par le coronavirus – à partir de septembre 2020. Situé au cœur de la ville, sur l'Alexanderplatz, le Humboldt-Forum, fusion entre un château baroque reconstruit et une bâtisse moderne ajoutée, a pour vocation d'être, non pas un musée, mais un espace consacré aux cultures extra-européennes. « Il doit y avoir restitution quand on se trouve dans un contexte d'injustice », a déclaré son administrateur général, sans s'engager davantage.

Comment la tradition orale a-t-elle inspiré les débuts de la littérature africaine ?

« En Afrique, quand un vieillard meurt, c'est une bibliothèque qui brûle. » Souvent présentés comme un proverbe africain cité par Amadou Hampâté Bâ, et répétés au point qu'ils se confondent avec le cliché des « vieux sages » sur le continent, ces mots sont en fait le résumé d'un discours que l'écrivain malien a prononcé en 1960 à l'Unesco. Il y comparait à « l'incendie d'un fonds culturel non exploité » la disparition des conteurs de la tradition orale africaine. Ce fonds n'a été que très partiellement fixé par l'imprimerie mais il imprègne la production littéraire des Africains, du moins à ses débuts. Paradoxe de la « mission civilisatrice » dont s'est investie la colonisation : l'alphabet latin introduit par les Européens sert de moyens aux écrivains africains pour montrer que la culture orale dans laquelle ils ont baigné n'est point « inférieure ».

Considéré comme le premier écrivain africain de langue française, l'abbé David Boilat publie en 1853 *Esquisses sénégalaises*, ouvrage présenté comme une description des coutumes et des mœurs de son pays. En réalité, ce fils d'une *signare*¹ et d'un officier français, s'il décrit de l'intérieur une société qu'il a bien connue dans sa jeunesse, s'adresse aux Européens, d'un point de vue européen. Écrit par René Maran, un Guyanais fonctionnaire en

Oubangui-Chari, prix Goncourt 1921, *Batouala*, sous-titré *Véritable roman nègre*, est « nègre » en ce que ses personnages principaux sont des Africains, et non plus les Blancs de romans coloniaux français. Cependant, son style reste inspiré par les romanciers naturalistes de la métropole.

Confluence et confrontation culturelles caractérisent également la négritude. Le Martiniquais Aimé Césaire invente le terme, en 1935, dans les colonnes d'un éphémère mensuel, *L'Étudiant noir*. Dans son recueil *Liberté 1* paru en 1964, Léopold Sédar Senghor revendique d'avoir « commencé à la concevoir en 1930 ». Il est plus sûr d'affirmer que l'homme de lettres sénégalais devient le protagoniste le plus en vue de la négritude en puisant son inspiration dans ses échanges suivis avec Césaire et le Guyanais Léon-Gontran Damas mais, aussi, dans sa fréquentation du Jamaïcain Claude McKay, auteur du roman *Banjo* (1929), qui le bouleverse, et d'Américains noirs à Paris, de la mouvance de la Harlem Renaissance. Dans l'entre-deux-guerres, bien que venant d'horizons différents, tous ces auteurs se posent la même question, à laquelle le mot « négritude » servira de raccourci : comment être noir dans un monde blanc et, avec des variations d'intensité, hostile ?

Senghor figure parmi les signataires du premier numéro de la revue *Présence africaine* parue à Paris en 1947 et revendiquant d'agir dans un cadre « pan-noir » englobant les Antillais et les descendants américains d'esclaves africains. Parmi les écrivains français qui collaborent au premier numéro, André Gide va droit au cœur du problème : « Tandis que la musique et la plastique nègres s'offraient directement à nous sans emprunter rien à notre culture, pour nous parler, pour être comprises par nous, il faut ici recourir à notre langue, instrument d'emprunt, et qui risque de tout fausser. [...] Ce qu'il [le monde noir] a sans doute de plus particulier, l'étrangeté même de son lyrisme, reste intraduisible et ne peut, je le crains, nous parvenir que tempérée, qu'assagie. » Avec des succès divers, toute

l'ambition de *Présence africaine* sera de prouver le contraire dans des livres portant sa marque : un masque dogon stylisé.

Plus tard, publiés par des maisons d'édition françaises, de nouveaux romanciers africains s'expriment dans une langue épousant souvent les tournures de la palabre et le phrasé des récitatifs collectifs. Le français-africain littéraire se distingue par sa créativité lexicale et ses hardiesses syntaxiques. Jean-Noël Schifano, directeur de la collection « Continents noirs » chez Gallimard, assure en 2020 que ses auteurs vont « à la sève des origines, des mythes, des contes, des fables et nous offrent quelque chose de nouveau ». Cependant, d'autres auteurs africains voient dans cette collection une essentialisation contraire à leur aspiration à l'universel.

C'est sous l'habituel habillage rouge et blanc de leurs ouvrages de fiction que les éditions du Seuil publient en 1968 *Le Devoir de violence* du Malien Yambo Ouologuem, « né en 1940, admissible à l'École normale supérieure », précise la quatrième de couverture d'un livre montrant « tout ce que l'imaginaire africain peut apporter au roman français ». En effet, le prix Renaudot 1968, histoire d'une dynastie africaine inventée, depuis le XIII^e siècle jusqu'au XX^e, n'est pas seulement écrit dans un style épique très particulier ; il casse les codes du genre par sa construction décousue. Mis en cause pour avoir plagié *Le Dernier des Justes* d'André Schwarz-Bart (prix Goncourt 1959) et *C'est un champ de bataille* de Graham Greene, Ouologuem admet quelques emprunts, mais essentiellement à « divers griots et chroniqueurs noirs » que ses accusateurs ne connaissent pas...

Quel est l'état actuel de l'édition et de la littérature africaines ?

En un demi-siècle, la littérature africaine a conquis le monde entier. Elle est aujourd'hui le segment du marché international connaissant le plus fort taux de progression, toujours prête à créer la surprise – comme l'achat des droits du premier roman de la Camerounaise anglophone Imbolo Mbue, *Behold the Dreamers*, pour un montant « supérieur à un million de dollars » par l'éditeur américain Random House, en octobre 2014 à la Foire du livre de Francfort. Le roman, traduit en onze langues, a raflé des prix. Si de tels succès permettent de mesurer le chemin parcouru, ils risquent de faire oublier non seulement que la littérature africaine vient de loin mais, aussi, que ses bases arrière ne sont pas assurées. L'édition se porte mal sur le continent, en particulier dans les pays francophones.

C'est comme si, en passant par Paris et Londres, la littérature africaine avait quitté son continent en réussissant partout, sauf chez elle. Trois générations d'auteurs africains ont volé de succès en succès en élargissant leur public – depuis Camara Laye avec *L'Enfant noir* (1953) et Bernard Dadié avec *Un nègre à Paris* (1959) jusqu'à David Diop avec *Frère d'âme* (2018) ou Alain Mabanckou avec, entre autres, *Bleu-Blanc-Rouge* (1998) et *Mémoires de porc-épic* (2006), ou Fatou Diome avec *Le Ventre de*

l'Atlantique (2003) ou, encore, Léonora Miano avec *L'Intérieur de la nuit* (2006) et *La Saison de l'ombre* (2013). Sans oublier les grands « anciens » que sont Tchicaya U Tam'si, Sembène Ousmane, Ferdinand Oyono, Sony Labou Tansi, Thierno Bâ, Henri Lopes, Francis Bebey ou Mongo Beti, pour ne s'en tenir qu'à des francophones.

Bien avant les indépendances, *Présence africaine* – revue et maison d'édition – a été la tête de pont de la littérature subsaharienne à Paris. Senghor, l'un de ses parrains en 1949, a ensuite créé, en 1972 à Dakar (avec des bureaux à Abidjan et à Lomé), les Nouvelles Éditions africaines. Elles ont été dissoutes en 1988, faute de rentabilité. Fondées en Côte d'Ivoire en 1992, avec le soutien d'Hachette, les Nouvelles Éditions ivoiriennes ne se sont pas non plus imposées durablement malgré leur fusion avec une autre maison d'Abidjan, le Centre d'édition et de diffusion africaine. Les livres se vendent mal, les librairies sont rares, la seule production significative se limite aux ouvrages pour enfants et aux livres scolaires.

Grâce à l'Afrique du Sud et au Nigeria, l'édition africaine en langue anglaise se porte mieux. New Africa Books, au Cap, vend un peu de fiction en ciblant essentiellement un lectorat féminin et urbain. À Abuja, Cassava Republic Press, qui s'est aussi établie à Londres (2015) et à New York (2017), est la première maison d'édition africaine à avoir acquis des filiales sur trois continents pour y diffuser elle-même ses titres. Par ailleurs, Cassava veut se lancer dans la publication de romans dans des langues africaines. Si l'éditeur nigérian fait des émules, les succès de ventes africains cesseront peut-être d'être le monopole des seuls grands groupes étrangers. Ceux-ci ont dans leur catalogue le plus grand best-seller de la littérature africaine moderne, *Things Fall Apart (Tout s'effondre)* de Chinua Achebe, publié en 1958 dans la « African Writers Series » chez Heinemann à Londres, tout comme les livres de Wole Soyinka, autre Nigérian et premier Africain prix Nobel de littérature en 1986, et l'œuvre de Nadine Gordimer, prix Nobel en

1991. Dans ce dernier cas, toutefois, la censure en Afrique du Sud du temps de l'apartheid n'avait guère laissé le choix à l'auteur.

Aujourd'hui, alors que des auteurs africains sont publiés par toutes les maisons d'édition françaises, dans leur programme général et non plus dans des collections à part, on oublie parfois qu'il n'en a pas toujours été ainsi. Longtemps, les manuscrits d'écrivains africains n'ont guère suscité d'intérêt en France. Par exemple, *Les Soleils des indépendances*, le premier roman d'Ahmadou Kourouma, a paru chez un éditeur à Montréal, en 1968, avant d'être republié, en 1970, par Le Seuil, où l'écrivain François-Régis Bastide bataillait alors en faveur du renouveau africain au sein du comité de lecture. Et *Les Tribaliques* d'Henri Lopes, désormais un classique de la littérature franco-africaine, ont paru en 1971 aux éditions Clé à Yaoundé. En revanche, l'édition française a parfois servi d'exutoire à la parole subversive visant des dictatures dans ses anciennes colonies. Ainsi la truculente parodie du pouvoir du président Gnassingbé Eyadema, *En attendant le vote des bêtes sauvages*, du même Kourouma, a-t-elle paru à Paris, en 1998, sept ans avant la mort de celui qui fut le maître du Togo de 1967 à 2005.

Quels sont les écrivains non africains qui doivent leur renom au continent ?

L’Afrique dans le regard de l’Autre est une aventure aussi inattendue qu’elle l’a été elle-même dans la vie ou dans l’imaginaire des écrivains l’ayant fréquentée ou fantasmée, souvent les deux. Elle est au cœur des ténèbres (titre de son roman de 1899) pour Joseph Conrad, ce Polonais francophone revenu d’une tentative de suicide pour infuser à l’anglais – qu’il commence à apprendre à 21 ans – sa puissance évocatrice très imagée ; au grand dam de l’écrivain Nigérian Chinua Achebe qui juge ses métaphores contrastées, en noir et blanc, « racistes », mais pour le bonheur de Francis Ford Coppola qui, dans son film *Apocalypse Now* (1979), révèle les ténèbres du cœur – le civilisé affranchi de contraintes extérieures – dans le cadre de la guerre américaine au Vietnam. Pour le meilleur et pour le pire, *Au cœur des ténèbres* est incontournable depuis plus d’un siècle.

Mais, si l’Afrique est aussi pour Céline le début de son *Voyage au bout de la nuit* (1932), Romain Gary y trouve *Les Racines du ciel* (1956), l’enchevêtrement de causes aussi incompatibles que celle des indépendances à venir et celle des éléphants appelés à disparaître. Pour d’autres auteurs – Karen Blixen et Ernest Hemingway viennent à l’esprit –, le continent comme un décor¹ – ses paysages, ses animaux sauvages – ne laisse guère de place

aux Africains. La baronne danoise sonde sa solitude dans le récit de ses seize années passées au Kenya. Son livre *La Ferme africaine* (1937), publié en anglais sous le titre *Out of Africa*, est un succès immédiat, comme le sera le film du même titre de Sidney Pollack, en 1985, avec Meryl Streep et Robert Redford. La passion de l'auteur pour la chasse n'étant que prétexte, autobiographie et mélancolie constituent aussi la chaîne et la trame des deux œuvres « africaines » d'Hemingway, *Les Vertes Collines d'Afrique* (1935) et, publié après sa mort, *La Vérité à la lumière de l'aube* (1999).

Au fil du temps, le décor se transforme en scène, même si les Africains ne jouent pas encore les premiers rôles. La progression est sensible depuis *Scoop* (1938) d'Evelyn Waugh, satire sur le journalisme à sensation, située dans « un pays imaginaire de l'Afrique de l'Est » (on reconnaît l'Éthiopie), et les deux livres successifs de Graham Greene, son récit *Voyage sans cartes* (1936), puis son roman *Le Fond du problème* (1948). Le premier raconte le Libéria et la Guinée, qui paraît à l'auteur si « française » qu'il l'appelle « Black Montparnasse ». Le second se déroule en Sierra Leone et s'inspire du travail d'espionnage de Greene, recruté par sa sœur, agente du MI6. Mais il faudra attendre deux outsiders américains, l'auteur de romans policiers Thomas Ross, avec *The Seersucker Whipsaw* (1968), et John Updike, avec *Le Putsch* (1978), une comédie ubuesque dans un pays sahélien, affamé et « envahi » par l'aide humanitaire, pour voir l'Afrique s'opposer aux desseins extérieurs. En parallèle, à travers ses souvenirs de la guerre anticoloniale en Angola, l'écrivain et psychiatre António Lobo Antunes, doté d'une *Mémoire d'éléphant* (titre de son roman en 1979), interroge *La Splendeur du Portugal* (1997) après *Le Retour des caravelles* (1988).

La guerre froide finie, l'Afrique occupe le devant de la scène. Dans les romans d'auteurs comme, en France, Jean-Christophe Rufin – de *L'Abyssin* (1997) aux *Trois Femmes du consul* (2019) en passant par *Katiba* (2010) – ou, en Angleterre, Giles Foden, dont *Le Dernier Roi d'Écosse* (1998) sera porté à l'écran avec Forest Whitaker incarnant Idi Amin Dada, des Africains

ont des premiers rôles. Cela même si le narrateur – en guise d’interprète d’une partie du monde encore trop peu connue – reste souvent un étranger, comme le jeune médecin écossais en vadrouille qui deviendra le médecin-conseiller du dictateur ougandais. Dans le choix du prisme, V. S. Naipaul a la main heureuse en trouvant une tierce partie, un jeune Indien, pour narrer l’ex-Zaire, ses habitants et ses expatriés européens, tous fascinés-horrifiés par le maréchal Mobutu, le fétiche ensorceleur d’un pays-continent, l’actuelle RDC. Chef-d’œuvre sur le caudillisme africain, *À la courbe du fleuve* (1979) a valu à son auteur, en 2001, le troisième prix Nobel de littérature inspiré par l’Afrique.

Se situant entre littérature et comptes rendus, de grands reportages ont aussi façonné l’imaginaire lié au continent africain. C’est le cas, notamment, de *Terre d’ébène* (1929) d’Albert Londres, de *La Piste fauve* (1954) de Joseph Kessel ou, plus proches dans le temps et sous des plumes étrangères, des livres du journaliste-écrivain polonais Ryszard Kapuscinski et de l’auteure belge de langue néerlandaise Lieve Joris. Au premier, on doit *D’une guerre l’autre* (1976), en Angola, *Le Négus* (1978), sur le « roi des rois » en Éthiopie, ou *Ébène. Aventures africaines* (1998). La seconde a également fait le tour de l’Afrique avec ses livres, depuis *Mon oncle du Congo* (1987) jusqu’à ses « voyages entre l’Afrique et la Chine » *Sur les ailes du dragon* (2014).

L’humour anglais appliqué à l’Afrique postcoloniale imprègne deux romans de William Boyd, né à Accra en 1952 : *Un Anglais sous les tropiques* (1981) et *Brazzaville Beach* (1990). On retrouve, en plus fort, cet humour dans les récits que Nigel Barley, anthropologue, conservateur au British Museum et assistant au musée de l’Homme, a consacrés aux Dowayos du Cameroun. Dans *Le Retour de l’anthropologue*, Barley confère une dimension littéraire à une enquête qui déborde le cadre scientifique pour narrer le passage dans un pays francophone où il s’agit « d’adapter les faits à la bureaucratie ».

Dans la littérature sur l'Afrique, depuis que Karen Blixen jugea préférable de publier sous le pseudonyme masculin d'Isak Dinesen, les femmes-écrivains font exception. On pense, en France, à Maryse Condé et, en particulier, à ses deux tomes sur *Ségou* (1984 et 1985) ; au-delà, forcément, à Doris Lessing, prix Nobel de littérature en 2007 et auteure d'une œuvre enveloppant l'Afrique depuis *Vaincue par la brousse* (1958) jusqu'à *Alfred et Emily* (2008), son dernier roman, dédié à ses parents partis cultiver la terre en Rhodésie du Sud, l'actuel Zimbabwe.

L'autre absence relative est celle d'écrivains noirs américains. C'est comme si l'expérience de James Baldwin dans le Paris des années 1940 s'était généralisée. « Chaque fois que j'étais avec un Africain, nota-t-il alors, nous étions mal à l'aise. Les conditions de nos vies étaient si différentes qu'on avait presque besoin d'un dictionnaire pour se parler². »

Quelle est l'importance des arts de la scène en Afrique ?

Ce que l'on appelle en anglais *performing arts*, danse et théâtre notamment, a besoin d'une scène, d'où leur nom en français. Mais à force d'insister sur la « coupure scénique » entre, d'un côté, les artistes et, de l'autre, le public – et le partage entre activité et passivité que ce face-à-face implique –, les arts de la scène en Afrique se cherchent parfois. Sont-ils la continuation, par des moyens modernes, des danses et spectacles traditionnels du continent ? Leur répertoire est alors immensément riche et varié, même d'un village à l'autre. Ou n'y a-t-il de spectacle que « monté sur scène », dans des théâtres, salles de concerts et autres temples de la musique ? Ils seraient alors les parents pauvres de l'art en Afrique, quasiment introuvables. Depuis les années 1990, les artistes africains et leur public sont sortis de cette alternative stérile.

Pour qu'ils puissent se retrouver sans s'enfermer, un complexe culturel ouvert aux quatre vents – le Marché des Arts du Spectacle (MASA) – a été créé au bord de la lagune à Abidjan en 1993. Depuis, chaque année, plus d'un millier d'artistes s'y produisent et débattent de leur métier, des meilleures pratiques et de leurs conditions de travail d'un bout à l'autre du continent. Ainsi, en 2016, le Malien Adama Traoré, directeur de la compagnie Acte

Sept et co-organisateur du Festival du théâtre des Réalités à Bamako, est-il revenu en ces termes sur l'impasse dans laquelle les arts de la scène s'étaient trouvés dans son pays : « Le Mali a une très ancienne tradition théâtrale qui s'est traduite dans de nombreuses formes originales et populaires. À partir des années 1940, il a reçu le théâtre conventionnel européen. Les gens de théâtre ont alors été atteints d'une sorte de sénilité précoce. Ils sont entrés dans une logique de décalcomanie et n'ont plus créé que pour les centres culturels français, sans réaliser que leur tradition théâtrale se mourrait faute d'approches et de métiers capables d'en valoriser toutes les formes et de les adapter aux temps modernes¹. »

Le nouveau départ porte des noms différents dans chaque pays. Il s'appelle Actor Studio ou le Village Ki-Yi, deux initiatives portées, respectivement, par Sidiki Bakaba ou par Werewere Liking en Côte d'Ivoire ; Espace Linga Tere en Centrafrique ; Théâtres des Intrigants ou Écurie Maloba en RDC ; Espace Megablou au Mali ; ou Espace Gambidi au Burkina Faso, où il inclut une troupe théâtrale, le Centre de formation et de recherche en arts vivants, et même une station de radio. Le réseau intègre aussi la diaspora. Par exemple, créée en 1997 en France où elle est toujours basée, l'association Africultures, à travers son site web dédié aux arts africains, en fait partie. Par ailleurs, la coupure entre l'Afrique francophone et l'Afrique anglophone a perdu de sa netteté. La différence de langue est moins une barrière que par le passé. Aujourd'hui, en partie grâce à la puissance invitante que sont les grandes universités américaines, on se retrouve sur les mêmes lieux, parfois à l'étranger.

Il y a relève de génération avec préservation des acquis. Dans les années 1970 et 1980, les dramaturges tels Amadou Koné, Senouvo Agbota Zinsou ou Sony Labou Tansi ont souvent dû s'expatrier, faute de lieux d'accueil pour leurs spectacles – et d'espace de liberté – chez eux. Ils ont alors noué des liens solides avec des partenaires à l'étranger, en France notamment avec le Festival des Francophonies en Limousin ou le Théâtre

international de Langue française (TILF). Aujourd'hui, les artistes circulent davantage en gardant, pour la plupart d'entre eux, leur pied d'appui en Afrique, où leurs « expressions dramatiques encore inouïes obligent les spectateurs à d'autres rendez-vous, loin des contes, des pagnes, des tam-tams, des baobabs pour aller à la rencontre d'une Afrique contemporaine urbaine, loin de la nonchalance et de la douceur de vivre, une Afrique violente, révoltée, décapante dont la parole se fait sulfureuse, une Afrique hors d'Afrique, une Afrique aussi bien européenne qu'américaine, une Afrique qui n'a plus les attributs d'une altérité que lui impose traditionnellement l'Occident² ».

Quelle image de l’Afrique a véhiculée Hollywood, de *Tarzan* à *Black Panther* ?

On présumerait facilement, *a priori*, que l’usine à rêves américaine inonde le monde de clichés et de préjugés sur l’Afrique. Cependant, en analysant les films hollywoodiens consacrés à ce continent, on se rend compte que l’usine l’emporte sur les rêves : avant tout commercial, visant à satisfaire sa clientèle, Hollywood part de ce que son public croit savoir de l’Afrique pour lui vendre une distraction – de l’*entertainment* – sans exigence éducative, certes, mais aussi sans mépris qui pourrait choquer. Au fil du temps, l’Afrique subsaharienne a ainsi cessé d’être cet ailleurs radicalement différent, exotique et, souvent, inquiétant. Elle est aujourd’hui représentée, de façon moins uniforme, en accord avec les idées contradictoires que le reste du monde se fait sur elle.

En 1893, un touche-à-tout américain, Edgar Rice Burroughs, visite la Foire mondiale de Chicago où il fait le plein de connaissances sur l’Afrique. Comme il n’y mettra jamais les pieds, pas plus que des dizaines de millions de ses lecteurs, puis des centaines de millions de spectateurs des films *Tarzan*¹, peu importe, par exemple, qu’il n’y ait pas de tigres en Afrique. Tout passe, du moment où le « roi de la jungle », sauvage comme l’environnement dans lequel il a grandi, est quand même « blanc » – comme

le fait remarquer Jane à son père quand celui-ci tente de la dissuader d'aller vivre avec un « homme-singe » en haut d'un arbre. Le temps fort des films *Tarzan* – le premier sort en 1917 – sont les années 1930 et 1940, avec Johnny Weissmuller, quintuple champion olympique de natation, dans le rôle du fils abandonné de lord Greystoke. Le conflit entre nature et culture que Tarzan incarne fascine alors un monde aux prises avec des doutes sur sa civilisation.

Dans les films *Tarzan*, les Africains existent seulement comme des porteurs à fouetter, sinon des cannibales. L'Afrique et ses habitants seront uniquement un décor dans le premier film hollywoodien tourné, en partie, sur place, en 1950 sur la grande boucle du fleuve Congo. Mis en scène par John Huston, *The African Queen* vit de l'improbable couple que forment Katharine Hepburn et Humphrey Bogart, sur fond de Première Guerre mondiale en Afrique de l'Est.

Coup sur coup, en 1987 et en 1989, soit à minuit moins cinq de la fin de l'apartheid, Hollywood prend le train en marche de la cause à soutenir en Afrique, avec *Cry Freedom* et *Une saison blanche et sèche*. Le premier, tourné par Richard Attenborough, raconte le cheminement intellectuel du journaliste libéral Donald Woods grâce à Steve Biko, le leader du Mouvement de la conscience noire, incarné par Denzel Washington... dans les vingt premières minutes du film, avant sa mort sous la torture dans un commissariat de police. Le second, adaptation d'un roman d'André Brink, montre la prise de conscience d'un Afrikaner (Donald Sutherland) qui enquête sur la disparition de son jardinier et découvre le double fond de « son » monde. Marlon Brando, en avocat, est étincelant dans un second rôle qu'il a accepté, ainsi que sa rémunération au tarif syndical, pour soutenir et le projet et la première femme noire réalisatrice d'une production hollywoodienne, Euzhan Palcy, une cinéaste martiniquaise ayant fait ses premières armes – avec *Rue Cases-Nègres* (1983) – à Paris.

Les films *Lord of War* (2005) et *Blood Diamond* (2006) reviennent sur les conflits au Libéria et en Sierra Leone. Dans l'un, Nicolas Cage campe un

trafiquant d'armes sans scrupules, librement inspiré par le « marchand de la mort » russe Victor Bout. Dans l'autre, pour récupérer un diamant de taille fabuleuse, Leonardo DiCaprio, en mercenaire sud-africain, fait équipe avec un père (Djimon Hounsou) à la recherche de son fils, enrôlé de force comme enfant soldat. Moins inégale mais plus ambiguë est l'alliance entre une jeune idéaliste anglaise, épouse d'un diplomate britannique en poste à Nairobi, et un médecin belge d'origine congolaise, membre d'une ONG, dans *The Constant Gardener*, inspiré d'un roman de John Le Carré. Quand les soupçons de relations extraconjugales se dissipent, le prix à payer pour que la vérité éclate inclut la mort de deux étrangers. Ils avaient compris qu'un grand groupe pharmaceutique testait ses médicaments sur des cobayes africains, sans souci de leur consentement ni crainte des conséquences.

Le Dernier Roi d'Écosse (2006), adaptation du livre éponyme de Giles Foden, se glisse dans la peau d'Idi Amin Dada, l'ubuesque maître de l'Ouganda de 1971 à 1979, sans réveiller le cliché du « roi nègre ». Cela tient non seulement à la subtilité d'acteur de Forest Whitaker mais aussi aux temps et aux perceptions qui ont changé. Désormais, l'Afrique, c'est aussi le prisonnier-président Nelson Mandela, haute figure du xx^e siècle. En 2009, Clint Eastwood lui érige un monument dans le film *Invictus*, avec Morgan Freeman dans le rôle-titre. Puis, la preuve est apportée par *Black Panther* (2018) que l'Afrique est une matière dont on peut aussi faire des utopies, en l'occurrence un film afro-futuriste avec des super-héros. Couronné par trois Oscars et, avec 1,3 milliard de dollars de recettes pour un coût de réalisation six fois inférieur, l'un des plus grands succès du box-office, le film est si divertissant qu'on s'aperçoit à peine que la modernité des habitants du royaume *high-tech* du Wakanda leur est tombée sur la tête – avec une météorite faite de « vibranium » – et que le super-méchant de l'histoire est le seul Noir américain. Quand Hollywood fait rêver...

Le cinéma africain est-il parvenu à « décoloniser » le regard sur le continent ?

S'il suffit de changer de metteur en scène, la décolonisation du regard cinématographique posé sur l'Afrique est antérieure aux indépendances : en 1955, le Béninois Paulin Soumanou Vieyra, élève, à Paris, du prestigieux Institut des hautes études cinématographiques (IDHEC), tourne avec trois amis un court métrage (21 minutes) intitulé *Afrique sur Seine*. Le film mélange des scènes de la vie parisienne, sur fond sonore de musique africaine, et quelques images d'archives tournées en Afrique¹, le tout pour célébrer « la civilisation à l'école des mains tendues » entre « amis noirs et jaunes, amis noirs et blancs ». Est-ce l'acte de naissance du cinéma décolonisé ?

Le premier film tourné au sud du Sahara, à Dakar, par un réalisateur local, Sembène Ousmane, est un autre court métrage (20 minutes), *Borom Sarret* (1963). Il raconte la journée d'un « charretier » – le sens du titre, en wolof – qui tourne mal. Après avoir bu les paroles d'un griot louangeant le passé, au point que le charretier lui remet sa recette de la matinée, l'homme à l'attelage tente de se refaire, prend des risques et perd son cheval pour être entré dans la ville européenne, reprise par la nouvelle élite dirigeante avec le même souci de tenir à l'écart des gens comme lui. Le message est militant

mais, de la part d'un écrivain qui s'est lancé dans le cinéma pour atteindre les siens – qui ne lisent guère – et qui a rendu son passeport français le jour de l'indépendance de son pays, il est cohérent. Sembène Ousmane creuse le sillon avec, notamment, *La Noire de...* (1966), *Le Mandat* (1968) et *Camp de Thiaroye* (1988), consacré à la mutinerie, réprimée dans le sang, des tirailleurs sénégalais regroupés près de Dakar après avoir combattu pour la France pendant la Seconde Guerre mondiale. Sur un ton moins dramatique mais dans le même registre critique, le Camerounais Bassek Ba Kobhio s'interroge, dans *Le Grand Blanc de Lambaréné* (1994), sur la mission « humanitaire » de l'Occident en retraçant les dernières années d'Albert Schweitzer.

En 1975, la Sénégalaise Safi Faye réalise dans le village d'origine de sa famille *Kaddu Beykat (Lettre paysanne)*, le premier long métrage d'une metteuse en scène subsaharienne. *Le Monde* en rend compte en saluant « l'accession à la libre expression cinématographique de jeunes cinéastes d'Afrique noire, travaillant tous en 16 mm avec des moyens modestes, créant leur style en tournant loin des canons imposés par les cinématographies occidentales, racontant des histoires qui leur tiennent à cœur² ».

La montée en puissance du cinéma subsaharien est indissociable du Festival panafricain de cinéma et de télévision de Ouagadougou (Fespaco). Fruit d'une initiative privée, en 1969, repris à son compte par l'État hôte en 1972, il réunit tous les deux ans le gotha africain du grand et du petit écran. Son palmarès des récipiendaires de l'Étalon de Yennenga, le prix du meilleur film, se lit comme un *who's who* du cinéma africain : du Malien Souleymane Cissé, pour *Baara* (1979), au Rwandais Joël Karekezi, pour *La Miséricorde de la jungle* (2019), en passant par le Mauritanien Med Hondo, pour *Sarraounia* (1987), ou le Nigérian Newton Aduaka, pour *Ezra* (2007). Depuis les années 1990, les films subsahariens percent également dans des festivals extérieurs au continent. À Cannes, pour ne citer que cet exemple, le prix du jury a d'abord été attribué, en 1990, à Idrissa Ouedraogo pour *Tilaiï*,

également couronné au Fespaco en 1991, puis, en 2010, à Mahamat-Saleh Haroun, pour *Un homme qui crie*, et, en 2019, à Mati Diop pour *Atlantique*, qui s'inspire des affres féminines après le départ des hommes vers d'autres rivages.

Malgré le Fespaco et les rendez-vous internationaux, où tous se côtoient, quelque chose subsiste cependant de la coupure entre l'Afrique francophone et anglophone. Cela remonte au décret du ministère français des Colonies qui, en 1934, instituait un certain contrôle sur toute production cinématographique relative à l'Afrique et bridait les aspirants cinéastes du continent³. À la différence de l'Afrique anglophone, où les Britanniques avaient créé en 1939 le Colonial Film Unit, qui après avoir associé les Africains à la production de films de propagande pendant la Seconde Guerre mondiale leur permettait de s'exprimer dans des films éducatifs diffusés grâce à des camions de projection atteignant chaque année des millions de spectateurs. Puis, jusqu'à la fin du xx^e siècle, le ministère français de la Coopération était la première source de financement de films en Afrique francophone, alors que la Grande-Bretagne s'était désengagée dès le lendemain des indépendances. Enfin, le clivage persiste entre le cinéma d'auteur, cher aux francophones mais élitiste et tributaire de subventions, et les productions populaires, plus du goût des anglophones, du divertissement à but lucratif, à l'américaine. Bref, le « cinéma des ambassades », d'un côté, et, de l'autre, la gouaille de Nollywood, l'usine nigériane à cassettes vidéo. Mais l'opposition tend à s'estomper depuis que des chaînes de vidéos à la demande (VOD), en *streaming*, se multiplient et aspirent toute la création africaine.

Autant dire que la décolonisation du cinéma africain est largement acquise. Pour l'indépendance, c'est moins sûr.

Comment s'explique le succès de Nollywood, l'usine à rêves nigériane ?

Il n'y a plus guère de car sillonnant le golfe de Guinée qui ne soit équipé d'un écran sur lequel, le son poussé à fond, *Good Girl Gone Bad*, *Prince of Darkness*, *Tears and Pain (Season 5)*, *The Hidden Secret of a Holy Priest* ou *Make Me Your Wife* n'aident les passagers à avaler les kilomètres, les yeux rivés sur les gros plans qui se succèdent afin que nul n'ignore, pas même les relégués sur les sièges du fond, qui est trompeur et qui est trompé, qui ourdit un complot et qui a le souffle coupé en découvrant le pot aux roses. Dans les vidéos de Nollywood, rien n'est « vraiment vrai » mais tout semble quand même assez vrai pour que le rapprochement avec des faits réels se fasse, forcément. C'est de la *commedia dell'arte* mise en DVD, une catharsis par la démesure et le rire.

Les débuts remontent aux années 1980 et au succès des nouveaux sitcoms à la télévision nationale, surtout la série *Basi and Company* écrite par Ken Saro-Wiwa (futur militant écologiste et défenseur de son ethnie minoritaire, les Ogoni, qui sera pendu en 1995). Le deuxième ingrédient est l'insécurité dans les villes, d'origine criminelle ou politique, du fait des dictatures militaires successives, notamment celle du général Sani Abacha, de 1993 à 1998. On n'ose plus sortir la nuit. Les théâtres de rue, une vieille tradition

dans le sud-ouest du Nigeria, le pays yoruba, perdent leur public. Les acteurs au chômage sont à la recherche de nouveaux débouchés. Dans ce contexte, un container plein de cassettes vidéo vierges, arrivées de Taïwan, reste sur les bras d'un commerçant igbo, Kenneth Nnebue, originaire du sud-est du pays. Il se demande comment les écouler. Son idée de génie : leur donner une plus-value en enregistrant une histoire haute en couleur. Il est dit que le premier film s'appelait *My Mother is a Witch* (« Ma mère est une sorcière »).

La percée date de 1992, quand le film *Living in Bondage* (« Vivre comme esclave ») pulvérise tous les records de vente. À Lagos, le grand public s'arrache ces cassettes mises sous cellophane, comme un produit de luxe, dans des jaquettes aux couleurs vives qui font mini-affiches. C'est alors qu'une division du travail se met en place, qui permettra de changer d'échelle en passant de l'artisanat à la production industrielle. Le tournage revient aux metteurs en scène et acteurs yorubas, tradition théâtrale oblige. La production et la diffusion des films devient l'affaire des grands commerçants igbo regroupés au sein du « cartel Alaba », du nom d'un grand marché à Lagos. À partir de là, avec des budgets qui dépassent rarement les 20 000 euros, les tournages se succèdent, la plupart du temps à l'intérieur d'une villa cossue louée pour la circonstance. Cela fait rêver et évite le chaos des rues dans la « méga-city » qu'est Lagos. La roue du succès et du profit tourne à vive allure. En moyenne, la durée de vie rentable d'un film – la *mating season* (« période de reproduction ») selon le terme local – est de douze jours. Après, des pirates inondent le marché et cassent les prix.

Le nom Nollywood a été inventé, en 2002, par un correspondant du *New York Times*, Norimitsu Onishi¹, quand il a fait découvrir au grand public américain ce troisième bois sacré du cinéma mondial, après Hollywood et Bollywood, l'industrie indienne sise à Bombay. L'usine à rêves du Nigeria produit désormais, bon an, mal an, quelque 1 500 nouveaux titres. Elle a ses stars, immensément populaires, mais guère d'autres prétentions artistiques que le « métier bien fait » (ses morts ne bougent plus et ses effets spéciaux

sont de plus en plus sophistiqués, sauf pour les mauvais esprits lorsqu'ils quittent le corps de l'exorcisé – cela reste un défi).

Nollywood trouve des aficionados partout en Afrique, voire dans le monde entier, en anglais, avec des sous-titres ou en traduction. Toutefois, en dehors du golfe de Guinée, l'exubérance et la licence caractéristiques de la bande côtière de cette partie de l'Afrique se consomment avec plus de modération, quand elles ne heurtent pas de front des codes de conduite plus pudiques, notamment en terre d'Islam. Nollywood a ainsi vu naître une rivale, Kannywood, dans le nord du Nigeria où douze États de la Fédération appliquent depuis 1999 la charia. En vertu de la loi islamique, l'industrie du film basée à Kano – elle produit environ 600 films par an en haoussa, une langue parlée par environ 60 millions d'habitants au Nigeria et au Niger voisin – s'interdit de montrer le moindre contact physique entre hommes et femmes. Pour avoir tenu la main d'un homme dans un clip produit à Lagos en 2016, une actrice de 24 ans, Rahama Sadau, pourtant la « reine de Kannywood », a été exclue à vie de la guilde des cinéastes du nord du Nigeria.

Quel est l'apport africain à la peinture moderne et à la photo ?

Ce que l'Occident nomme, au tout début du xx^e siècle, « l'art nègre » – une source d'inspiration majeure des expressionnistes allemands du mouvement *Die Brücke*, ainsi que des fauves, cubistes et surréalistes en France – n'est pas un art pictural. Aussi, pendant longtemps, les colonisateurs français ne tentent-ils même pas d'initier des Africains à la palette et au pinceau, contrairement à ce qui se passe par exemple à Hanoï, où le peintre français Victor Tardieu fonde l'École supérieure des Beaux-Arts de l'Indochine, calquée sur celle de Paris et visant, selon lui, à « concilier la tradition vietnamienne et l'approche occidentale ». Il faut attendre 1951 pour que le Français Jean Lods (1903-1974) organise à Poto-Poto, quartier populaire de Brazzaville, une école permettant aux Africains d'exprimer leur génie créateur par la peinture. Après une mise en veille forcée, pendant la guerre civile dans les années 1990 au Congo-Brazzaville, l'école de Poto-Poto s'est remise au travail, s'ouvrant aussi aux femmes. Un de ses premiers élèves les plus en vue reste Jacques Zigoma (1936-1987), dont des œuvres ont été achetées pour décorer la Case de Gaulle sur le fleuve Congo, résidence de l'ambassadeur de France.

Également dans les années 1950, au moment où l'école de Poto-Poto voit le jour, une artiste avant-gardiste autrichienne, Susanne Wenger, prend fait et cause pour la culture yoruba. Elle divorce de son mari allemand, Ulli Beier, enseignant à Ibadan et lui-même grand promoteur de la littérature yoruba, épouse un joueur de tambour local et, à la demande des chefs traditionnels, devient la prêtresse – Adunni Olorisha, de son nom d'initiée – du bois sacré d'Oshogbo, une ville à 90 km d'Ibadan. Ce lieu de culte, qui se double d'un atelier d'art, a été pillé et mis en coupe réglée par des forestiers. Forte du soutien de la communauté locale, Susanne Wenger parvient à le sauver et ajoute au répertoire artistique traditionnel – surtout des sculptures – la peinture. Ainsi naît, fruit d'une synergie de cultures, l'école d'Oshogbo, qui s'inspire des formes yorubas pour des créations sur toile. Twins Seven-Seven (1944-2011) est l'un de ses élèves parvenus à une renommée internationale. Susanne Wenger est morte à Oshogbo en 2009, quatre ans après avoir été admise dans l'Ordre de la République fédérale par les autorités nigérianes.

D'une certaine façon, l'art pictural africain avait déjà existé, sous la forme de peinture corporelle, telle que pratiquée de longue date dans certaines ethnies, par exemple chez les Noubas dans l'actuel Sud-Soudan qui ont tant fasciné Leni Riefenstahl¹. Des peintres sur chevalet se l'approprient aujourd'hui. Certains d'entre eux se consacrent à la peinture naturaliste ou (faussement) naïve – un registre dans lequel Chéri Samba², du Congo-Kinshasa, est passé maître en mêlant des scènes de la vie quotidienne à des textes inscrits dans des cartels ou des bulles, comme dans une bande dessinée, pour créer des allégories de la modernité africaine. D'autres peintres s'investissent dans l'art moderne, souvent abstrait.

Dans la salle que le musée du Quai Branly a consacrée à l'art moderne africain pour son exposition « Vingt ans d'acquisitions », en 2019, figurait *My Friend the Bushman*, du Ghanéen Kwame Akoto, acrylique sur toile représentant un sujet couvert d'un branchage vert vif, un peu à la manière de la peinture corporelle et, par le hasard du lieu, en harmonie avec la façade

végétalisée du musée. Non loin se trouvait une œuvre photographique du Togolais Paul Kodjo, ancien correspondant en France du quotidien ivoirien *Fraternité Matin* avant de s'illustrer par ses clichés de studio et d'extérieur. En effet, la photographie africaine a trouvé à son tour sa place sur le plan international, comme le prouvent, notamment, la Biennale de Bamako, créée en 1994 par la Française Françoise Huguier, et le Lagos Photo Festival, lancé en 2010. Qu'ils soient des portraitistes, comme Malick Sidibé et Seydou Keïta, ou qu'ils privilégient l'extérieur, tels Omar Victor Diop et Léonce Raphaël Agbodjélou, des photographes africains figurent maintenant au catalogue de grandes maisons de vente aux enchères. Piasa, l'une d'entre elles, à Paris, contribue à la cote de jeunes artistes du continent, tout comme la Fondation Dapper, qui ne se cantonne plus à l'art africain ancien. L'une de ces étoiles montantes est le Burkinabé Nyaba Léon Ouedraogo. Né en 1978, il « s'intéresse aux conditions de travail en Afrique et tente de sensibiliser le public aux aspects sanitaires et environnementaux ».

Quelles sont les grandes tendances de la musique africaine contemporaine ?

Voici, sans prétention d'exhaustivité, l'abécédaire des genres établis ou des simples modes passagères de la musique africaine moderne : afrobeat, afropop, ancestral soul, coupé-décalé, didadi¹, high life, hip-hop, kuduro², kwassa-kwassa, makossa, marabbi³, mbalax⁴, morna⁵, n'dombolo⁶, rap, reggae, rumba congolaise, séga⁷, soukous, wassoulou⁸, world music, zouglou. C'est un moyen de classement pour initiés. Un autre passerait par les vedettes les plus connues. Mais leur énumération risque de pécher encore davantage par omission et de se lire comme un bottin⁹. Aussi, la tendance commune des musiques d'Afrique étant depuis le milieu du xx^e siècle leur ouverture sur l'extérieur – d'abord à l'échelle régionale, puis à celle du continent et, enfin, à l'échelle mondiale –, le meilleur repérage consiste-t-il à retracer les étapes de ce voyage vers de nouveaux publics en y associant les noms d'artistes pionniers.

Le point de départ est souvent une tradition musicale forte, par exemple celle des griots – les mémorialistes louangeurs – dans le Sahel, ou une invention originale, comme la rumba à Kinshasa ou l'afrobeat qui naît à Lagos au début des années 1970 quand Fela Kuti et son groupe Africa 70 en font la somme de leurs intentions non seulement artistiques mais aussi

politiques, au sens large. Puis, il y a souvent des passeurs ou des facilitateurs, qui peuvent être africains ou étrangers. Par exemple, successivement directeur du Centre culturel français à Saint-Louis, Kinshasa, Lubumbashi, Dakar et Maputo, entre 1978 et 2009, François Belorgey a joué ce rôle d'abord pour le rayonnement du kwassa-kwassa et de ses stars, Papa Wemba, Pepe Kalle ou Zaïko Langa Langa, puis, au début des années 1990, pour l'éclosion du rap en Afrique de l'Ouest, notamment en produisant le premier titre des Positive Black Soul (PBS), le groupe de Didier Awadi. De son côté, arrivé en France à 16 ans avec trois kilos de café¹⁰ en guise de pécule, Manu Dibango a fait son chemin en éclaireur, tout en ouvrant la voie à d'autres, dans son sillage. En 1973, avec *Soul Makossa*, le chanteur et saxophoniste camerounais signe le premier tube mondial d'un Africain dépassant, avec 2 millions de disques vendus, le succès de la Sud-Africaine Miriam Makeba qui, en 1967 avec *Pata Pata* (« touche touche », en xhosa), s'était hissée au douzième rang du hit-parade américain.

L'exploit est d'autant plus remarquable que la situation n'est alors pas la même dans les pays francophones et les pays anglophones. D'abord, ces derniers sont souvent plus peuplés, à commencer par le Nigeria, et donc propices à des économies d'échelle liées à la taille du marché. Ensuite, l'anglais facilite la circulation de leurs musiques dans le monde alors que, pour les artistes francophones, l'accès au marché mondial passe par la France et sa coopération culturelle. Pour beaucoup d'artistes africains, l'étape inaugurale d'un succès international est Paris sur scène¹¹. Par exemple, le groupe sénégalais Touré Kunda fait un tabac en France en 1983, avec *Emma*. C'est aussi un Sénégalais, Youssou N'Dour, qui sort le premier du tête-à-tête franco-africain, en 1994, avec *7 Seconds*¹². Chanté en wolof, anglais et français, son duo avec Neneh Cherry marque avec éclat l'avènement de la *world music* en Afrique francophone. Il marque aussi le début d'une mauvaise querelle : celle de savoir ce qui serait, ou ne serait pas, « vraiment africain ».

Les chanteurs et musiciens africains mondialement connus, d'Alpha Blondy à Angélique Kidjo en passant par Salif Keïta, n'en ont cure, de même que la génération qui a assuré leur relève pour rythmer les boîtes de nuit africaines, tels Franko, Sidiki Diabaté et Olamide Adedeji. Sans parler des rappeurs et autres adeptes du hip-hop sur le continent, en phase avec l'Amérique noire et le « rap d'origine africaine » en France (MHD, Maître Gims, Niska). Si, à leur sujet, il peut arriver que l'on se demande où règne le simple mimétisme et où commence la création, la querelle sur l'authenticité n'a pas lieu d'être. Du moins si le compositeur européen qui a commencé à démolir l'univers tonal occidental, Gustav Mahler, avait quelque raison de penser que « la tradition, c'est nourrir les flammes, pas vénérer les cendres ».

Existe-t-il une cuisine typiquement africaine ?

Il n'y a pas plus de cuisine « africaine » que de cuisine « européenne », eu égard à la variété des mets et à la différence des traditions culinaires sur les deux continents. En revanche, les multiples cuisines africaines ont en commun d'avoir été d'abord conçues pour une consommation collective, sans « parts » individuelles à l'européenne. Il y a des cuisines rurales et des cuisines urbaines ; des cuisines de plein air et des cuisines domestiques ; des cuisines festives et des cuisines de tous les jours. Elles constituent indifféremment un art culinaire détaché des pratiques autrefois tributaires du seul accès immédiat aux ressources naturelles – celles qui ont pu faire parler d'une « civilisation du mil et du sorgho », comme il y eut, selon Fernand Braudel, une civilisation du blé en Europe, du riz en Asie et du maïs en Amérique. Ce maïs qui, permettant deux récoltes annuelles au lieu d'une seule, commence à supplanter toutes les autres céréales au sud du Sahara, sous forme d'épi grillé ou réduit en farine. En parallèle, le riz, pour l'essentiel d'importation, ne cesse d'agrandir son royaume, surtout dans le golfe de Guinée.

L'imagerie traditionnelle comporte des femmes au travail – vannant, meulant, pilant – pour l'élaboration de plats ensuite servis dans desalebasses fumantes à des commensaux – les hommes d'abord ! – assis sur

une natte, sandales enlevées, chacun disposant, en guise de pain, d'une boule de mil moulée au bol et piochant à la main dans une cuvette émaillée. Aujourd'hui, le plastique et la vaisselle Arcopal sont plus fréquents que l'émail ; les couverts sont de mise, et pas seulement en ville ; le fougou – pâte de manioc, de banane plantain ou d'igname pilés dans un mortier – est souvent remplacé par de la poudre en sachet qu'il suffit de faire bouillir ; on trouve des fast-food partout, même dans les villes de province, et les condiments industriels, à commencer par le concentré de tomate et le bouillon cube Maggi, ont uniformisé les recettes et les goûts. Toutefois, la baguette a sa place en Afrique francophone et certains mets régionaux ou nationaux sont, à leur échelle, aussi caractéristiques que le couscous en Afrique du Nord. Par exemple, déjà décrit par René Caillié dans son *Voyage à Tombouctou* (1830), le *sanglé* – « semoule » en wolof et en peul – constitue, dans ses diverses préparations, le plat sahélien par excellence, l'équivalent de l'*ugali* est-africain, une espèce de porridge de maïs que diverses sauces épicées différencient des flocons d'avoine britanniques. Au Sénégal, le « tieb » – thiéboudiène ou *tieb bou dien*, « riz au poisson » en wolof – est indétronable. Ailleurs, au choix avec du poisson, du poulet, des crevettes ou de la viande rouge, le riz au gras, le mafé – sauce à base de pâte d'arachide – ou le yassa – à base d'oignons frits et de riz – sont des recettes patrimoniales. Elles sont plus recommandables que les diverses préparations de la « viande de brousse », celle des animaux sauvages vecteurs potentiels d'infections.

En Afrique du Sud, la fin de l'apartheid a aussi mis un terme à l'exclusion de certains mets africains de la gastronomie officielle, du moins dans des restaurants. Dorénavant, des recettes distinctives face aux cuisines afrikaner, anglaise, malay et indienne de la « nation arc-en-ciel » s'affirment. « Quelques plats africains, comme le *mogudu* (à base de tripes de mouton) ou la queue de bœuf en daube servie avec une pâte de maïs, se trouvent ainsi codifiés pour montrer qu'il s'agit de bien plus qu'une cuisine de township ou de bantoustan¹. »

Depuis quelques années, les plats décrits dans les guides de voyage ont également trouvé leur place sur les cartes des grands hôtels de chaînes internationales qui, longtemps, avaient proposé toutes les cuisines du monde, sauf... la cuisine locale. Cependant, les vraies expériences culinaires, quitte à pleurer d'un trop-plein de pili-pili (piment), ont toujours lieu dans les restaurants de quartier, les maquis ou les dibiteries à viande, sinon sur les trottoirs achalandés par les amateurs de beignets en tous genres.

Boissons pourtant inséparables de la cuisine africaine traditionnelle, le vin de palme et les bières obtenues à partir de la fermentation de graines de mil ou de sorgho sont de plus en plus supplantés par les bières à base d'orge et de houblon, moins instables et presque toujours brassées sur le continent. De grand groupes étrangers – notamment le français Castel, le néerlandais Heineken, le belgo-brésilien AB InBev – se livrent une concurrence acharnée pour le contrôle de nombreuses marques « locales ». Castel, par exemple, est derrière La Gazelle au Sénégal, Primus au Congo, Gala au Tchad, Flag au Bénin, au Togo, en Côte d'Ivoire, au Mali et au Sénégal. Si bien qu'on pourrait modifier en Afrique la célèbre formule de l'auteur de *La Physiologie du goût* (1828), Brillat-Savarin – « Dis-moi ce que tu manges, je te dirai qui tu es » –, en proposant : « Dis-moi quelle bière tu bois, et je te dirai d'où tu viens. »

Comment la télévision par satellite et le numérique ont-ils changé le paysage audiovisuel africain ?

Internationalisation et privatisation, ce sont les deux maîtres-mots de la transformation du paysage audiovisuel africain depuis le début du siècle. Auparavant, tous les États subsahariens s'étaient réservé le monopole de la radio-télévision dite « nationale ». Du temps de la guerre froide, la seule exception était les radios internationales – RFI, la BBC, la Voix de l'Amérique, Radio Moscou, la Deutsche Welle, etc. – dont les émissions en ondes courtes échappaient à leur contrôle. Cette brèche s'est provisoirement fermée dans les années 1990 quand, pour offrir à leurs auditeurs plus de confort d'écoute, les radios étrangères ont sollicité des licences afin de pouvoir diffuser en modulation de fréquence (FM). Dès lors, en cas de conflit avec les autorités locales, celles-ci avaient la possibilité de couper les émetteurs sur place. Cependant, à la fin de la décennie, l'apparition de chaînes de télévision par satellite a définitivement fait voler en éclats le monopole d'État sur l'audiovisuel.

Canal+ Horizons a réussi la première percée, à partir de 2001. Chaîne payante captée grâce à une parabole dont l'acquisition représentait un droit

d'entrée relativement élevé, elle s'adressait d'abord aux expatriés et aux Africains aisés en Afrique francophone, à qui elle offrait une programmation, en français, centrée sur des films de long métrage, le divertissement en général et, en particulier, le sport. Puis, en 2011, Canal+ Horizons a changé de stratégie commerciale en ciblant la classe moyenne africaine émergente. Depuis, le groupe a multiplié les coproductions locales, pour « africaniser » ses programmes, et ne cesse de décliner son offre à travers le lancement de nouvelles chaînes visant le marché local (A+, A+ Sport) ou certains de ses segments (Nollywood TV, Novelas TV, easy. TV). En 2015, cette offre maison et diverses chaînes africaines – 75, pour l'entrée de gamme – ont été regroupées sous la nouvelle appellation « Les Bouquets Canal+ ». En 2019, en pleine expansion, le groupe comptait 4,11 millions d'abonnés individuels dans une quarantaine de pays subsahariens.

Désormais, la concurrence sur le marché africain est féroce. Il n'y a pas seulement les grandes chaînes d'information internationales, comme CNN, BBC TV, Al Jazeera, France 24 ou Euronews (qui a lancé, en 2016, Africanews, une « chaîne sœur africaine ». Il y a aussi la Chine, qui a fait de l'Afrique et de ses 1,3 milliard d'habitants la nouvelle frontière de sa géopolitique audiovisuelle. En 2008, StarTime, une société chinoise privée – d'un point de vue juridique, mais, d'un point de vue politique, le bras prolongé de l'État chinois –, est arrivée sur le marché africain. Dès qu'elle y avait trouvé ses marques, en 2015, le président Xi Jinping a lancé le « Projet des 10 000 villages » en Afrique et confié à StarTime le soin de fournir à autant de lieux digitalement coupés du monde non seulement la télévision par satellite mais aussi l'accès à l'Internet, voire à des plateformes de commerce électronique. Depuis, le *soft power* chinois a fait de grandes avancées sur le continent. En 2019, StarTime, qui vendait son bouquet de base à 3 euros par mois, comptait plus de 10 millions d'abonnés dans une trentaine de pays africains. Pour ce prix modique, elle offrait, en sus d'une trentaine de chaînes et de radios africaines, des programmes d'information et de divertissement en

continu *made in China* par la télévision d'État. Depuis 2011, ces émissions sont doublées – en anglais, en français et dans diverses langues africaines, dont le swahili et le yoruba – par des Africains qui ont été recrutés à travers le continent puis installés sur l'immense « campus de la traduction » près de Pékin.

La prochaine étape, déjà entamée, sera le démantèlement du monopole d'État sur la télévision nationale à l'intérieur de chaque pays. Ce changement, à l'instar de la privatisation des radios au moment de leur passage en modulation de fréquence, est lié au déploiement de la télévision numérique terrestre (TNT). À côté des radio-télévisions publiques, une multiplicité de chaînes TNT vont rivaliser pour capter l'attention du public et les budgets de publicité des annonceurs. L'enjeu est à la fois commercial et politique. Aussi ce passage est-il négocié pas à pas, sous haute surveillance. À titre d'exemple : NCI, la première chaîne TNT lancée, en décembre 2019, en Côte d'Ivoire, avait pour actionnaire principal Loïc Folloroux, le fils de Dominique Ouattara, Première dame du pays. Avec 150 employés, 420 m² de studios et des accords pour être diffusée sur les bouquets Canal+ et StarTime, ainsi que sur la plateforme Orange, la nouvelle-née ne manquait ni de moyens ni d'atouts pour s'imposer.

Le paysage audiovisuel en Afrique est aussi varié que le continent lui-même. Dans bien des États, la télévision publique jouit toujours d'une audience prépondérante, surtout sur le plan de l'information, alors qu'en RDC, pour citer l'exemple extrême, plus d'une centaine de chaînes privées – de prédication, pour la plupart d'entre elles – ont fractionné le marché télévisuel. Mais, globalement, l'importance des médias audiovisuels pour le débat démocratique et, plus largement, pour la bataille « des cœurs et des esprits » est incontestable. Selon Médiamétrie, en moyenne pour l'ensemble de l'Afrique, le temps quotidien passé devant la télévision en 2017 était de 3 heures et 27 minutes par habitant en âge de la regarder, soit 31 minutes de plus que la moyenne mondiale. Au sud du Sahara, les téléspectateurs les plus

acharnés étaient les Malgaches (4 h 34), devant les Camerounais (3 h 37), alors que les Sénégalais étaient les seuls à pratiquer le petit écran avec plus de modération que le reste du monde. Et en 2019, selon Africascope, qui a enquêté dans huit pays francophones au sud du Sahara¹, la consommation télévisuelle quotidienne s'y élevait à 3 h 56.

Qui sont les grands stylistes de la mode africaine ?

Sur la scène internationale, il n'y a de couture africaine que depuis les années 1990. Avant, l'Afrique était seulement une source d'inspiration pour des stylistes étrangers qui, voyant le continent comme une mosaïque tribale, montaient en épingle telle ou telle mode « ethnique ». Ainsi Yves Saint Laurent a-t-il fait sensation avec sa collection « Bambara » en 1967, puis, l'année suivante, avec sa célèbre saharienne. En 1997, pour Dior, le Britannique John Galiano avait créé une collection « Massaï ». Aujourd'hui, si quelques créateurs africains s'accrochent à leur tour à une ethnicité à fleur de peau, la plupart des stylistes du continent puisent librement dans des motifs, coupes et formes qui sont « africains » au même titre que, par exemple, la mode « japonaise » l'est en puisant dans sa propre symbolique. Dans les deux cas, cela n'empêche ni des inspirations contemporaines, voire futuristes, ni des moyens de fabrication modernes.

En 1989, Lamine Badian Kouyaté, Malien par son père et Sénégalais par sa mère, lance sa marque : Xuly Bët (« ouvre grand les yeux », en wolof). À son premier défilé, aux Tuileries à Paris, des filles noires tout de blanc vêtues épatent la galerie dans des robes moulantes aux coutures rouges. Précurseur,

ce créateur est incarné par Forest Whitaker dans le film de Robert Altman *Ready To Wear (Prêt-à-porter, 1994)*.

La Sénégalaise Oumou Sy débute comme costumière de cinéma, entre autres pour *Guelwaar*, de Sembène Ousmane, et *Les Caprices d'un fleuve*, de Bernard Giraudeau. Mais, dès 1990, elle établit dans la médina de Dakar les Ateliers Leydi, son site de production en même temps qu'une école où sont enseignés les arts traditionnels du costume et de la parure. En 2005, le musée des Arts et Métiers de Hambourg consacre à ses créations – des vêtements en wax, tout en volume, sont sa marque de fabrique – une exposition de six semaines. En 2007, son travail est présenté à la Documenta, grande exposition d'art contemporain, au sens large, à Kassel, également en Allemagne.

Autre pionnier, le Nigérian Seidnaly Sidhamed, plus connu sous le nom d'Alphadi, a lancé, en 1998, le Festival international de la mode en Afrique (FIMA). Les premières éditions ont pu se tenir dans le désert de Tiguidit, au sud d'Agadez. Puis la montée de l'islamisme au Niger a obligé à délocaliser l'événement, en 2018 au Maroc. Mais Alphadi a ouvert la voie aux *fashion weeks* sur le continent, dont celle de Lagos, désormais la plus importante, ou celles de Johannesburg et de Dakar. Formé à l'atelier de stylisme Chardon Savard à Paris, « le magicien du désert » a travaillé avec les plus grands, parmi lesquels Yves Saint Laurent, Christian Lacroix et Paco Rabanne. En 2016, aussi en hommage au « messenger de paix » qu'il est à ses yeux, l'Unesco a organisé un défilé de ses créations à Paris.

Aujourd'hui, les stylistes africains jouissent d'une visibilité dans le monde entier, qu'ils soient établis sur leur continent, comme l'Ivoirien d'origine burkinabè Pathé'O (pour Ouédraogo), célèbre pour avoir habillé de ses amples chemises multicolores Nelson Mandela (et, plus récemment, le roi du Maroc, Mohammed VI), ou qu'ils vivent ailleurs, comme le Nigérian Duro Olowu, établi à Londres, dont Michelle Obama a régulièrement porté des créations quand elle était la Première dame des États-Unis. Et la relève

est déjà assurée par de jeunes stylistes tels que le Nigérian Kenneth Ize, le Sud-Africain Thebe Magugu ou le Camerounais Imane Ayissi. Le Nigérian, qui combine des carrés de couleurs éclatantes faits d'une étoffe traditionnelle – *aso oke*, « la meilleure qualité », en yoruba – tissée à la main, a eu son premier défilé à Paris en 2019, avec les top-modèles Imaan Hamman à l'ouverture et Naomi Campbell à la clôture. Il a aussi été finaliste du prix LVMH Young Designer. Doté de 300 000 euros et d'une année de mentorat par le grand groupe du luxe, ce trophée lui a été soufflé par Thebe Magugu, premier lauréat subsaharien à 26 ans. Quant à Imane Ayissi, à 51 ans, il fut le premier styliste originaire du sud du Sahara à être coopté, comme membre invité, par le club très fermé de la haute couture parisienne, toujours en 2019. Cette reconnaissance consacre un homme aux multiples talents. Créateur de sa propre griffe en 2001, habitué des *fashion weeks* parisiennes depuis 2013, le Camerounais a aussi été danseur pour le Ballet national du Cameroun et la compagnie de Patrick Dupond, ainsi que mannequin pour Givenchy et Yves Saint Laurent.

GÉOPOLITIQUE



Les anciennes puissances coloniales restent-elles influentes ?

Une question peut en cacher une autre... Celle de savoir si les ex-métropoles font toujours le poids en Afrique face, notamment, aux États-Unis et à la Chine relève de la géopolitique. Mais on peut aussi se demander si les anciennes puissances coloniales ont encore les moyens de leur volonté sur un continent qu'elles dominaient jusqu'aux indépendances dans les années 1960. Là, il s'agit du face-à-face entre l'Europe et l'Afrique.

La première question n'est simple qu'en apparence. Car si la Belgique, le Portugal et, même, le Royaume-Uni ou la France ne sont évidemment pas de taille à rivaliser avec les États-Unis ou la Chine, ces ex-métropoles bénéficient toujours, en raison du passé, d'une rente de situation en Afrique. Par exemple, bien qu'elle ait raté la décolonisation de « son » Congo, quatre-vingts fois plus vaste qu'elle, et que les États-Unis et la France l'y aient supplantée, la Belgique reste un point de passage obligé dès qu'il s'agit de comprendre ce pays-continent au cœur de l'Afrique. Le détour par Bruxelles s'impose tant pour les archives et musées de l'ex-métropole que pour Matongé, quartier congolais de la capitale belge et pouls de la RDC à l'extérieur du pays. Du reste, hommage de taille dans des sociétés matrilineaires où les oncles maternels sont des figures tutélaires, les

Congolais eux-mêmes réservent une place à part à leurs *nokos*, leurs « oncles » belges¹.

Que le poids de l'Histoire puisse faire la différence, la France l'a appris à ses dépens au Rwanda, autre ex-colonie belge tombée dans son escarcelle postcoloniale. Face au génocide, Paris, ne connaissant pas le pays en profondeur, n'a pas trouvé les relais locaux pour enrayer le péril. Le poids de l'Histoire se mesure aussi entre l'Italie et la partie méridionale de la Somalie qui fut sous sa tutelle jusqu'en 1960. Bien que, depuis, les Soviétiques, les Américains et, enfin, l'anarchie s'y soient succédé, la présence italienne ne se réduit toujours pas aux seuls arcs de triomphe mussoliniens criblés de balles à Mogadiscio. Il y a des couples mixtes, des liens de famille, une attention réciproque particulière, des instituts de recherche spécialisés et une littérature issue du fait colonial. *Madre Piccola* (« petite mère », 2007) de Cristina Ali Farah s'ouvre sur la revendication « *Somaali baan ahay* », « Je suis somalien », en guise de prologue pour un roman écrit en italien par cette auteure ayant grandi à Mogadiscio.

La rémanence postcoloniale est à géométrie variable. Par rapport à l'influence de la France au sud du Sahara, celle du Royaume-Uni a été longtemps moindre à la suite de politiques de décolonisation très différentes : le faux départ « pour mieux rester » d'un côté et de l'autre la *creative abdication*, le départ en bon ordre. Toutefois, parmi toutes les inconnues du Brexit, il y a la place accordée à l'Afrique dans le repositionnement géopolitique du Royaume-Uni. En janvier 2020, presque concomitamment à sa sortie de l'UE, Londres a accueilli un sommet – « UK-Africa Investment » – réunissant seize leaders africains autour de Boris Johnson.

Face à l'Allemagne, privée de ses colonies par sa défaite dans la Première Guerre mondiale, la France reste une grande puissance africaine. Par exemple, la tenue de sommets France-Afrique² témoigne de son influence au sud du Sahara. Cependant, par rapport à un passé récent, sa présence sur le continent a beaucoup diminué : alors que, pendant la guerre froide, elle

comptait quelque 30 000 soldats pré-positionnés en permanence au sud du Sahara, et des dizaines de milliers de coopérants civils et militaires détachés, sans parler de près de 200 000 expatriés, son dispositif est aujourd'hui bien plus léger, faute de moyens mais, aussi, parce que les temps ont changé. Qu'un tiers du corps enseignant français puisse exercer son métier en Afrique, comme c'était le cas à la fin des années 1970, n'est tout simplement plus concevable aujourd'hui, d'ailleurs pas plus d'un côté que de l'autre.

C'est là que la deuxième question – les anciennes métropoles ont-elles encore les moyens de leur volonté en Afrique ? – se pose. Car, depuis les indépendances, la population africaine a quadruplé. Il y a aujourd'hui deux fois plus d'habitants au sud du Sahara que dans l'UE des vingt-sept. Dès lors, quand bien même ce serait encore politiquement imaginable, le contrôle de l'enseignement en Afrique n'est plus à la portée de la France. Une ex-métropole comme le Portugal a même vu le rapport de force s'inverser avec l'Angola, l'une de ses anciennes colonies. La nomenclatura angolaise investit aujourd'hui au Portugal³, cependant que des Portugais émigrent dans l'eldorado pétrolier pour y chercher du travail. Un pays comme la France ne peut donc plus, comme naguère, boucler les fins de mois des gouvernements de son « champ » ou y assumer le rôle d'un gendarme.

Pourtant l'influence postcoloniale française n'est pas près de s'éteindre. Elle est même ravivée, chaque fois que des opposants africains se plaignent de ne pas pouvoir changer la donne dans leur pays « à cause de Paris », le *deus ex machina* du statu quo qu'ils accusent de se porter au secours de régimes condamnés. Chose qui reste plausible tant que l'ex-métropole, dans des sursauts d'orgueil à répétition, se persuade qu'elle peut encore « changer le cours de l'Histoire⁴ » en Afrique. Ainsi en janvier 2013, quand des djihadistes au Mali ont fait mine d'avancer vers le sud, la France est-elle intervenue pour les stopper – et non pas les États-Unis, pourtant engagés depuis 2001 dans une « guerre globale » contre la terreur islamiste et, depuis 2005, dans un Partenariat transsaharien contre le terrorisme (TSCTP) ; ni

l'Europe, qui aurait dû agir si elle se sentait menacée par le djihadisme en Afrique de l'Ouest.

Faut-il en conclure que les ex-métropoles continuent de damer le pion aux autres puissances en Afrique et de dicter leur loi au continent ? Sans doute pas. Car même l'ex-métropole la plus engagée au sud du Sahara, la France, est aujourd'hui distancée par la Chine et les États-Unis comme partenaire commercial de l'Afrique et son intervention au Mali ne fait peut-être que confirmer son impuissance face aux grands enjeux subsahariens^{*1}. Au point de nourrir l'idée que la Françafrique se serait muée en une « AfricaFrance » où les dirigeants du continent seraient les maîtres du jeu⁵.

*1. Voir la [question 98](#), « La France peut-elle gagner la guerre au Sahel ? ».

Quels sont les intérêts américains en Afrique ?

Bien que 14 % de leur population aient *Mother Africa* pour origine, les États-Unis peinent à trouver un intérêt durable au continent qui leur fait face, sur l'autre rivage de l'Atlantique. Washington ne cesse de redéfinir son rapport à l'Afrique au gré des circonstances géopolitiques. La relation était dominée par l'anticommunisme pendant la guerre froide, par la « guerre mondiale contre la terreur » après les attentats du 11 septembre 2001 et, jusqu'à ce que l'Amérique devienne elle-même exportatrice de brut grâce à la fracturation hydraulique, par l'approvisionnement en pétrole non arabe. À présent, la rivalité avec la Chine et les enjeux épidémiques et écologiques sont mis en avant dans les discours officiels. Mais il n'y a plus eu de main sur le gouvernail après le départ, en 2017, de Barack Obama, le premier président afro-américain des États-Unis.

Cette éclipse de l'Afrique est d'autant plus fâcheuse que le continent avait mis longtemps à sortir de l'angle mort de Washington. Jusqu'à la fin des années 1950, le Département d'État, chargé de la diplomatie américaine, considérait le sud du Sahara comme « l'espace à combler pour accéder à des régions d'un intérêt stratégique plus soutenu ». Ce n'est d'ailleurs qu'en 1958 qu'un service Afrique a été créé au sein du ministère américain des Affaires étrangères – un an après l'indépendance du Ghana¹. Pendant la guerre froide,

l'arrimage de l'Afrique francophone au monde occidental a été laissé en sous-traitance à la France, l'Amérique réservant ses efforts à l'Angola et à la Corne de l'Afrique, où Fidel Castro avait déployé des dizaines de milliers de soldats cubains au titre de la « solidarité internationaliste ». Puis, la fin du xx^e siècle a été marquée par un passage à vide, consécutif à la débâcle de Restore Hope, l'intervention militaro-humanitaire en Somalie (1991-1993).

Les attentats du 11 septembre 2001 ont bouleversé la donne. Vue d'Amérique, l'Afrique devenait le « continent-tampon » entre le *homeland* et le monde arabe, en même temps qu'une importante source de pétrole. En 2010, un quart du brut importé par les États-Unis venait du golfe de Guinée. Aussi, aux premiers signes d'un djihadisme africain, Washington avait-il lancé une Initiative pan-Sahel contre le terrorisme, dont le Partenariat transsaharien pour le contre-terrorisme a pris la relève, dans un cadre élargi, à partir de 2004². Par ailleurs, l'exemption douanière de quelque 6 500 produits importés d'Afrique – en vertu de l'African Growth and Opportunity Act, adopté en 2000 et reconduit pour dix ans en 2015 – était censée donner un coup de fouet aux échanges commerciaux. Or, rétrospectivement, toutes ces initiatives apparaissent comme autant de faux départs. En 2019, l'Amérique n'a consacré que 160 millions de dollars à la lutte anti-djihadiste dans toute l'Afrique de l'Ouest, dont un quart de ce montant pour soutenir la logistique et le renseignement de l'intervention militaire française au Mali, à elle seule d'un coût d'environ 800 millions de dollars. Quant aux échanges commerciaux avec l'Afrique, ils étaient retombés à 35 % de leur meilleur niveau, atteint en 2008-2009.

Relativement peu engagés dans la lutte antiterroriste en Afrique, les États-Unis ne sont pas près, non plus, de relever le défi que leur lance la Chine sur le continent – au plan commercial ou en matière d'investissements, notamment dans des infrastructures pour favoriser l'intégration de l'Afrique dans l'économie mondiale. Sous la présidence de Donald Trump, le Bureau of African Affairs est resté sans titulaire pendant dix-huit mois, des

ambassadeurs n'ont pas été remplacés au sud du Sahara et, dans l'ensemble, il n'y a pas eu de politique cohérente à l'égard de pays traités publiquement de « *shithole countries* » (« pays trous à merde ») par le président américain... dont le prédécesseur à la Maison-Blanche était le fils d'un Kenyan.

Cependant, en matière d'Afrique, le décalage entre Washington et la société américaine est bien plus ancien et profond. Peut-être même constitue-t-il la seule constante dans la relation entre l'Amérique et le continent dont sont originaires ses citoyens descendants d'esclaves. Les Afro-Américains ont longtemps été seuls à s'intéresser à l'Afrique. Mais, aujourd'hui, de larges pans de la société américaine lui manifestent de l'intérêt ; cela va des entreprises de pointe comme Apple et Google aux célébrités hollywoodiennes comme Angelina Jolie, Madonna, George Clooney ou Mia Farrow³, en passant par les universités de la Ivy League, qui ont toutes de nombreux projets de recherche outre-Atlantique. En choisissant de s'adresser à la jeunesse africaine, Barack Obama et, avant lui, George W. Bush, avec son remarquable Plan d'urgence de lutte contre le sida (PEPFAR) en 2003, et John F. Kennedy lançant le Peace Corps en 1961 ont su mobiliser cette générosité publique. Mais, à ce jour, aucun président n'a su transformer l'élan de la société civile en projet politique à long terme.

Comment la Chine est-elle devenue le premier partenaire commercial de l'Afrique ?

Dar es Salaam (Tanzanie), 1972. Descendus du *Yaohua*, paquebot en provenance de Canton, cinquante Chinois uniformément vêtus de gris déposent cinquante malles identiques sur la plateforme d'un camion militaire et montent en rang dans un autre camion. Par vagues successives, cinquante par cinquante, ce transfert durera des heures, à l'écart de badauds africains. Surveillant les opérations depuis le siège avant de sa Mercedes, un « diplomate » chinois invite le journaliste trop curieux à passer son chemin. Ces « ouvriers » sont en fait des militaires¹ affectés à la construction du Tanzam, le chemin de fer qui reliera Dar es Salaam à Kapiri-Mposhi, dans la « ceinture du cuivre » zambienne. À eux tous, ils seront environ 15 000, dont certains parlant le swahili, à peiner sur ce chantier, avec 30 000 Africains. Quand ils auront fini leur journée de travail, gardés par des compatriotes armés, ils regagneront des camps spéciaux, sans contacts avec la population.

Dans les années 1970, ces nouvelles arrivées de Chinois s'ajoutent aux coopérants que Pékin a déjà déployés en Afrique, dès le lendemain des indépendances, pour faire pièce à la « solidarité internationaliste » soviétique. Dorénavant, la rivalité avec Taïwan est la priorité. En 1970, année où commence la construction du Tanzam, une vingtaine de pays africains ont

reconnu le régime de Mao, avant même son admission à l'ONU, en 1971². Quatre ans plus tard, ils sont le double. Cette victoire diplomatique et idéologique servira de bouclier utile en 1989, après le massacre de Tienanmen, pour protéger Pékin de condamnations dans des instances internationales. À la fin de la guerre froide, le nombre des Chinois en Afrique, presque tous envoyés sur place par leur gouvernement, est estimé à environ 100 000.

Entre-temps, en créant des îlots de capitalisme d'État avec des zones économiques spéciales, Deng Xiaoping a lancé en Chine sa politique dite « réforme et ouverture ». En 1996, peu avant sa mort, il passe à la vitesse supérieure avec le mot d'ordre *Zou chuqu*, « Sortez ! », sous-entendu : du pays. C'est alors que la Chine projette vers l'Afrique le trop-plein et de sa population et de ses nouvelles capacités de production industrielle, en échange de matières premières africaines, en particulier de pétrole. Le moment est opportun. Après la guerre froide, l'Occident se désintéresse de l'Afrique, qui n'est plus un échiquier de sa rivalité géopolitique avec les pays de l'Est. Cet abandon ouvre la voie au « gagnant-gagnant » entre la Chine, grande puissance en devenir, et l'Afrique, son lieu d'approvisionnement et un marché émergent pour des produits de masse, rustiques mais bon marché. 83^e partenaire commercial de l'Afrique en 1996, la Chine double la Grande-Bretagne en 2005, la France en 2006 et les États-Unis en 2009 pour se hisser au premier rang – si l'on considère l'UE comme un bloc et non pas un pays. En 2020, le nombre des Chinois en Afrique, parmi lesquels désormais aussi beaucoup de personnes sans attaches, chercheurs de fortune en dehors de l'empire du Milieu, est estimé à plus d'un million.

Comment la Chine a-t-elle réussi à faire de l'Afrique son « deuxième continent³ » ? En investissant d'abord dans des pays riches en ressources pétrolières et minières, comme le Nigeria, l'Angola et la Zambie. En exportant ensuite son modèle des zones économiques spéciales, par exemple en Éthiopie et en Sierra Leone. En se dotant, enfin, d'un dispositif bancaire

capable de border son implantation en Afrique, à travers la China Development Bank, dont une branche, le China-Africa Development Fund, créé en 2007, prend des participations dans des sociétés africaines ; et l'Exim Bank, banque du commerce extérieur chinois, habilitée à consentir des prêts à des conditions préférentielles. L'action des banques est coordonnée, en 2018, par la création d'une agence bilatérale de développement, habillage permettant de masquer le fait que les financements directs de la Chine sont de l'aide « liée » : l'argent de Pékin sert à la réalisation de contrats réservés à des entreprises chinoises, souvent sous forme de projets clé en main, sans mise en concurrence internationale. En contrepartie, quelques accords bilatéraux permettent aux commerçants africains, notamment nigériens, de convertir facilement leur monnaie nationale en yuans pour accéder au marché intérieur chinois.

Aujourd'hui, quelque 10 000 entreprises chinoises sont implantées en Afrique et elles concourent à environ 12 % de la production industrielle du continent. Cela leur permet de contourner les droits de douane vers l'Union européenne puisque, contrairement au cas des produits fabriqués en Asie, ces droits sont nuls depuis l'entrée en vigueur de la convention de Cotonou liant l'UE et les pays ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique). Depuis 2006, des sommets Chine-Afrique ont lieu alternativement à Pékin et chez les pays partenaires. Celui de 2018 s'est conclu sur plusieurs promesses, notamment la formation en Afrique de 200 000 techniciens africains, dont 40 000 bénéficiaires d'un stage en Chine. Mais en 2020 la pandémie de Covid-19 est venue, peut-être, rebattre les cartes. Sans remettre en cause la fulgurante ascension de la Chine en Afrique, une crise durable de l'économie mondiale affecterait fatalement les termes du « gagnant-gagnant » sino-africain.

Face aux Occidentaux, la Chine constitue-t-elle une alternative pour l'Afrique ?

Avant sa mise en cause comme pays originel de la pandémie de Covid-19, la Chine s'était attribué le beau rôle en Afrique avec des réalisations hautement symboliques. La tour de verre siège de l'Union africaine à Addis-Abeba, c'est son œuvre¹. Le nouveau bâtiment de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, au Nigeria, ce sera à elle que les pays membres le devront. Et la liste des palais présidentiels, stades omnisports et routes réalisés en un temps record, sans perdre des années avec des études de faisabilité ou d'impact écologique comme les Occidentaux, est longue. Pour autant, reste-t-il vrai que le soleil se lève à l'est pour l'Afrique, comme on aimait à le répéter au début du siècle sur le continent ? Bien avant que le coronavirus ne s'échappe de la Chine, il y a eu des signes annonciateurs de problèmes, dont le spectre d'un nouveau surendettement africain libellé en yuans^{*1}.

À son arrivée, tout sourit à la Chine. Non pas que l'Afrique ait jamais été dupe des professions de « non-ingérence » de Pékin ou de la « non-conditionnalité » de son aide – pour ne citer que deux des vœux d'abstinence qui fondent « la pratique des cinq non », le code de conduite psalmodié lors des grand-messes officielles. Mais les dirigeants africains apprécient la marge

de manœuvre politique que Pékin est censé leur laisser alors qu'elle a disparu de leurs relations avec les pays occidentaux et les organismes financiers internationaux. Et l'homme de la rue en Afrique voit dans le Chinois un alter ego que, toutes choses égales par ailleurs, l'Européen ou l'Américain ne saurait être : un ressortissant du tiers-monde comme lui qui, en une génération, s'est hissé au niveau des anciens maîtres du monde et éternels donneurs de leçons. Autrement dit : un modèle, sinon une promesse d'avenir.

Vus sous cet angle, les 756 km de voie ferrée construite par la Chine entre Djibouti et Addis-Abeba pour offrir à l'Éthiopie un débouché maritime – que celle-ci a perdu depuis la sécession de l'Érythrée en 1991 – effacent aussi le passé colonial d'un chemin de fer achevé, après plus de trente ans de construction, par la France, en 1929². C'est par le port de Doraleh, à une quinzaine de kilomètres au sud de la capitale djiboutienne, que transitent désormais les importations éthiopiennes en provenance d'Asie et des pays du Golfe. Ce dispositif portuaire et ferroviaire participe de la Belt and Road Initiative (BRI), par laquelle Pékin aspire à redessiner le paysage géopolitique en ouvrant ou en aménageant des voies commerciales, sur la terre ou par la mer, dont certaines empruntent les célèbres routes de la soie suivies par les caravaniers jusqu'au xv^e siècle. Ce faisant, la Chine intégrerait mieux l'Afrique dans l'économie mondiale et l'intégrerait tout court au moyen, notamment, de chemins de fer reliant les côtes orientales et occidentales du continent, sans se laisser arrêter par les anciennes frontières coloniales.

Mais, au fil du temps, la Chine en Afrique s'est banalisée, des frictions entre ses ressortissants et des Africains se sont multipliées et, de manière générale, le clair-obscur de son action a diminué le contraste par rapport à d'autres intervenants extérieurs sur le continent. Certes, contrairement aux Occidentaux, la Chine envoie des casques bleus pour le maintien de la paix dans le cadre de l'ONU. Mais, sur le plan bilatéral, elle est aussi devenue le plus important fournisseur d'armes aux pays de l'Afrique subsaharienne, du

fusil au char d'assaut. Depuis 2017, elle dispose à Djibouti de sa seule base militaire à l'étranger : 2 000 hommes, du marin au soldat des forces spéciales. Cette base, à côté de celles occupées par les Américains, les Français, les Italiens et les Japonais, permettrait de protéger les expatriés chinois en cas de troubles. Elle joue aussi un rôle dans la sécurisation des investissements effectués au titre du programme BRI, en cas de défaillance de la protection que les partenaires africains sont priés de garantir aux entreprises et chantiers chinois participant à ce programme. L'armée ougandaise surveille ainsi des parcs industriels BRI. Le Kenya a dû menacer de la peine capitale les « saboteurs économiques » responsables d'actes de vandalisme sur un tronçon de chemin de fer utilisé par les Chinois.

« La main qui donne est toujours au-dessus de la main qui reçoit. » Les prêts accordés par Pékin n'échappent pas à cette sagesse africaine. Le 9 septembre 2018, le gouvernement zambien a ainsi dû déclarer infondées les informations selon lesquelles il négociait la cession de rien de moins que l'aéroport international Kenneth Kaunda, la Zambia National Broadcasting Corporation (radio-télévision nationale) et la Zambia Electricity Supply Corporation (l'EDF locale) à des entreprises chinoises, pour compenser un défaut de remboursement de sa dette. Un démenti qui, justifié ou non, en dit long sur les soupçons à l'égard d'amis trop entreprenants.

La « diplomatie des masques » ne suffira peut-être pas à sauver la face d'un partenariat censément d'égal à égal. En mars 2020, alors que la Covid-19 commence à frapper en Afrique, Pékin donne beaucoup de publicité à l'atterrissage d'avions cargos apportant en Éthiopie 5,4 millions de masques offerts par la Fondation Jack Ma, le milliardaire créateur du géant chinois de vente en ligne Alibaba. L'agence Chine nouvelle (Xinhua) n'est pas avare de flashs pour couvrir ce geste exemplaire d'une nation secourable. En même temps, les dizaines de milliers d'Africains qui séjournent à Canton ou y viennent pour alimenter leur pays en produits de base sont victimes de dispositions sanitaires si discriminatoires que l'Union africaine demande des

« mesures rectificatives » immédiates. Et quand il s'agit de mettre la main à la poche pour alléger les conséquences de la pandémie pour l'Afrique, la Chine renâcle. Lors d'une réunion du G20, en avril, elle est parmi ceux qui pèsent avec succès pour la simple suspension du service de la dette de l'Afrique subsaharienne, et non une annulation massive, comme proposé quelques jours avant par Emmanuel Macron. Il est vrai que le geste coûterait aujourd'hui bien plus cher à la Chine qu'à la France.

*1. Voir la [question 67](#), « Pourquoi l'Afrique subit-elle des crises de surendettement à répétition ? ».

L'Union européenne a-t-elle une politique africaine ?

Instrument fondateur, en 1957, de la Communauté économique européenne, le traité de Rome comportait six articles qui y associaient, en matière d'échanges commerciaux et de circulation des travailleurs, les « pays et territoires non européens entretenant des relations particulières avec la Belgique, la France, l'Italie et les Pays-Bas ». L'Europe des six étant devenue par élargissements successifs l'Union européenne, celle-ci comprend maintenant une grande majorité de membres sans passé colonial. Les pays de l'Est, derniers arrivés dans cette Union, n'ont pas les mêmes raisons historiques de s'intéresser à l'Afrique que les pères fondateurs. Le Brexit, d'autre part, prive l'Afrique d'un membre de l'UE qui pouvait pousser Bruxelles à s'engager davantage au sud du Sahara ou, à tout le moins, qui apportait une grande expertise de cette partie du monde. L'Allemagne se situe dans l'entre-deux. Principal moteur de l'UE avec la France et important partenaire commercial d'un continent où elle fut dépossédée de ses conquêtes au profit des vainqueurs de la Première Guerre mondiale, elle échappe au soupçon de néocolonialisme. Quoique chacun soit censé oublier sa nationalité en accédant à de hautes fonctions à Bruxelles, l'arrivée d'une Allemande – Ursula von der Leyen – à la présidence de la Commission européenne

pourrait ainsi avoir pour conséquence que les 27 se montrent plus concernés par l'avenir de leurs voisins africains. À défaut, Paris se trouverait encore plus isolé que par le passé dans son rôle d'avocat de l'Afrique, facilement soupçonné de vouloir mobiliser les fonds de l'UE pour « ses » anciens colonisés.

Après les indépendances, les conventions de Yaoundé I (1963) et de Yaoundé II (1969) ont engagé l'Europe à l'égard de l'Afrique subsaharienne francophone. La convention d'Arusha (1968) est intervenue en faveur de l'Afrique orientale (Kenya, Ouganda, Tanzanie), en complément d'un accord avec le Nigeria (1966). Puis les conventions de Lomé I (1975) et de Lomé II (1979) ont totalement ouvert l'accès de la CEE à la production des pays ACP (Afrique, Caraïbes et Pacifique, dont 48 pays subsahariens sur un total de 79), profitant notamment à la Côte d'Ivoire, au Nigeria et au Zaïre (l'actuelle RDC). Parallèlement, une caisse de stabilisation des recettes d'exportation (Stabex) a permis de corriger les effets irréguliers du marché mondial en ce qui concerne 34 puis 44 produits. Un autre mécanisme, le Sysmin, a été mis en place au bénéfice particulier des pays producteurs de minerais. L'accord de Cotonou, signé en 2000, a complété la coopération avec l'Afrique subsaharienne, sans intégrer le Maghreb. Mais l'Afrique du Sud est traitée séparément, ce qui fait dire que le cadre ACP est devenu inadéquat.

« Insertion harmonieuse et progressive des pays en développement dans l'économie mondiale » : tel est l'objectif clairement libre-échangiste fixé dans le traité sur l'Union européenne, signé à Maastricht en 1992. Depuis, la géopolitique s'est ajoutée comme le deuxième pilier de la relation Europe-Afrique. En complément de ses délégations – équivalents d'ambassades – dans les capitales des pays partenaires, l'UE a ouvert, en 2008, une délégation générale auprès du siège de l'Union africaine à Addis-Abeba. Premier partenaire commercial du continent et principal investisseur à miser sur lui, l'UE s'agace du triomphalisme chinois, dont le siège de l'UA dans la capitale éthiopienne – construit par Pékin – est l'un des symboles. En

mars 2020, Josep Borrell, haut représentant de la Commission européenne pour les affaires extérieures et la politique de sécurité, a ainsi déclaré au *Monde* : « Regardez la tour magnifique, cadeau de la Chine à Addis-Abeba. Les Éthiopiens qui la voient tous les jours se disent que la Chine est très présente. Or l'opération de maintien de la paix que nous finançons en Somalie, l'Amisom, coûte en dix-huit mois l'équivalent de cette construction. »

Engagée dans plusieurs opérations militaires pour un retour à la stabilité au sud du Sahara, l'UE est surtout devenue l'instrument de ses pays membres pour mieux sécuriser et, de fait, externaliser leurs frontières afin de freiner l'afflux migratoire en provenance de l'Afrique. En 2005, l'Union s'est dotée d'une agence pour le contrôle de ses frontières extérieures, Frontex, qui patrouille désormais aussi dans la Méditerranée. Depuis l'afflux record vers l'Europe, en 2015, de plus d'un million de personnes, pour la plupart d'entre elles des réfugiés des zones de conflit au Moyen-Orient mais aussi quelque 300 000 Africains, l'UE a conclu des conventions migratoires – des accords de soutien financier en échange de la rétention des candidats au départ – avec des pays africains, à commencer par l'Éthiopie, le Nigeria, le Niger, le Mali et le Sénégal. Elle cherche également à établir des « plateformes de débarquement », ou « *hot spots* », sur le sol africain pour y effectuer un premier tri entre demandeurs d'asile – un projet qui, en l'absence de garanties judiciaires de recours, se heurte cependant à l'opposition d'organisations pour la défense des droits de l'homme.

Un nouveau départ entre l'UE et l'Afrique figurait dans l'agenda de 2020, avec la renégociation de l'accord de Cotonou. Mais, en pleine crise du coronavirus, cet avoir est resté inscrit en filigrane, le sommet Afrique-Europe, prévu pour octobre 2020, ayant dû être reporté.

L’Afrique et les autres pays du « Sud global », l’ex-tiers-monde, sont-ils solidaires ?

Quand le mouvement des non-alignés^{*1} voit le jour en avril 1955, dans une belle bâtisse Art déco à Bandung, en Indonésie, l’Afrique subsaharienne n’y est représentée que par le Libéria, une République indépendante depuis un siècle, l’Éthiopie de l’empereur Haïlé Sélassié, le Soudan qui va accéder à la souveraineté dix mois plus tard, l’actuel Ghana, première colonie subsaharienne à devenir indépendante, en 1957, et la Somalie. C’est dire que la conférence de Bandung est dominée par les délégations asiatiques – l’Inde de Nehru et la Chine du tandem Mao-Zhou Enlai en tête – même si celles-ci accordent une place importante à la décolonisation de l’Afrique du Nord, où seule l’Égypte de Gamal Abdel Nasser, la vedette africaine de la réunion, est souveraine. Tous les grands thèmes de ce qu’on appellera plus tard la « coopération Sud-Sud » sont déjà à l’ordre du jour : le militantisme anticolonial et anti-impérialiste ; la lutte contre le racisme et, à l’époque, surtout contre l’apartheid en Afrique du Sud ; le soutien mutuel pour échapper à l’embrigadement géopolitique. L’émancipation économique grâce à l’entraide entre pays pauvres apparaît comme une préoccupation majeure dans le communiqué final : « La conférence afro-asiatique reconnaît la

nécessité urgente d'encourager le développement économique de la zone afro-asiatique. »

Au cours des années qui vont suivre, la solidarité dans la lutte de libération nationale n'échappe ni au contexte de la guerre froide et à sa logique polarisante, ni aux rivalités internes au sein du bloc communiste. Par exemple, la Chine et l'URSS soutiennent des mouvements indépendantistes rivaux en Rhodésie (l'actuel Zimbabwe), Pékin la ZANU de Robert Mugabe, Moscou la ZAPU de Joshua Nkomo¹. Mais, si le non-alignement se révèle un exercice d'équilibre difficile, la solidarité Sud-Sud n'est pas toujours un vain mot. Ainsi Fidel Castro n'envoie-t-il pas des dizaines de milliers de soldats cubains en Angola et en Éthiopie seulement pour fournir à l'Union soviétique des troupes de choc en Afrique. L'organisateur de la conférence tricontinentale en 1966 – une tentative, qui restera sans lendemain, d'unir le tiers-monde sous la bannière anti-impérialiste – poursuit son propre agenda « internationaliste », parfois en forçant la main à Moscou. C'est le cas, notamment, en octobre 1975, quand le Líder máximo sauve le pouvoir en place à Luanda en déployant, en six mois, plus de 30 000 *barbudos* en Angola dans le cadre de l'opération Carlota², le nom d'une esclave noire ayant mené une insurrection à Cuba en 1843.

Bien qu'elle se pare volontiers de solidarité tiers-mondiste, la coopération économique Sud-Sud échappe rarement à la logique comptable des affaires. La percée des nouveaux acteurs sur la scène africaine depuis la fin de la guerre froide, tels le Brésil, la Turquie ou les pays du Golfe, est commerciale avant d'être charitable. Toutefois, des alliances tiers-mondistes pour faire bloc face à l'hégémonie occidentale sont possibles. La plus connue d'entre elles, les BRICS – acronyme pour Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud –, a été formée en 2011, l'année où Pretoria a rejoint ce regroupement alors qu'il était à la recherche d'un partenaire africain pour faire la jonction entre l'Eurasie et l'Amérique. Outre une coopération privilégiée entre eux, les BRICS se sont fixé pour objectifs la mise en place de leur propre banque de

développement et la réforme des institutions financières internationales, notamment du FMI et de la Banque mondiale, en vue d'une meilleure représentation et de plus de droits de tirage spéciaux pour eux. Mais au fil des ans les disparités au sein de l'alliance – notamment entre la Chine et l'Afrique du Sud, la cinquième roue du carrosse – l'ont emporté sur la cohérence de l'ensemble. Avec une bonne dose d'autodérision, Jim O'Neill, l'économiste de la banque d'investissement Goldman Sachs qui avait inventé le terme « BRICS », a même dit : « Si je devais le refaire, je ne laisserais plus que le C. Mais cela ne ferait sans doute plus un bon acronyme... »

*1. Voir la [question 15](#), « Tous les régimes coloniaux se ressemblaient-ils ? ».

Quel est le bilan des opérations de maintien de la paix en Afrique ?

Le 30 juin 1960, le Congo belge – 15 millions d’habitants dont seulement trente diplômés universitaires, parmi lesquels pas un seul médecin congolais – accède à l’indépendance. Cinq jours plus tard, la Force publique, qui sert à la fois d’armée et de police, se mutine, son commandant belge ayant cru bon d’inscrire au tableau noir devant l’état-major réuni : « Après l’indépendance = avant l’indépendance ». À la suite de pillages accompagnés de violences, la Belgique évacue ses quelque 10 000 administrateurs civils, la colonne vertébrale de l’appareil d’État. Six jours plus tard, le 11 juillet, le Katanga, la province méridionale riche en gisements miniers, fait sécession¹. Dès le lendemain, dans un télégramme cosigné, le président et le Premier ministre du Congo, Joseph Kasa-Vubu et Patrice Lumumba, sollicitent une intervention militaire des Nations unies. En la matière, il n’y a eu que des précédents malheureux, notamment en 1950 en Corée². Mais le secrétaire général de l’ONU, le Suédois Dag Hammarskjöld, décide de donner suite. Il redoute une « congolisation » de tout le continent en cette « année de l’Afrique » que les Nations unies ont proclamée pour accompagner la décolonisation de 17 pays africains. Le 14 juillet, le Conseil de sécurité donne son feu vert. En quarante-huit heures, les premiers casques bleus sont

déployés dans le cadre de l'Organisation des Nations unies au Congo (ONUC). Trois ans plus tard, l'acronyme servira pour désigner – nuance – l'Opération des Nations unies au Congo, première intervention armée de l'ONU sous le drapeau à branches d'olivier³.

Depuis lors, les Nations unies ont monté une soixantaine d'opérations soit de maintien soit d'imposition de la paix, les premières en déployant des forces d'interposition, les secondes, dotées d'un mandat plus offensif au titre du chapitre VII de la Charte de l'ONU, en envoyant des casques bleus pour agir par la force. Plus de la moitié de ces opérations ont été déployées en Afrique – qui représentait 10 % de la population mondiale en 1960 et 17 % en 2020. C'est dire si l'instabilité est un problème structurel sur le continent. Les opérations en Afrique ont aussi été les plus lourdes, les plus coûteuses et les plus meurtrières. Ainsi, au 31 décembre 2018, sur 102 910 casques bleus déployés dans le monde entier, 87 510 l'étaient sur le continent africain. La même année, les trois opérations les plus coûteuses étaient celle au Sud-Soudan (UNMISS, 1,12 milliard de dollars), celle en RDC (MONUSCO, 1,11 milliard) et celle au Mali (MINUSMA, 1,07 milliard). Enfin, entre 2015 et 2018, les cinq missions de l'ONU les plus meurtrières – toutes sur le sol africain – ont coûté la vie à 523 casques bleus. Longtemps ceux-ci étaient en majorité des soldats non africains, surtout indiens, pakistanais ou bangladais. Mais, depuis le début du XXI^e siècle, l'Afrique s'est réengagée dans les opérations de l'ONU pour revenir à la proportion qui avait été la sienne – 40 % – lors de la toute première opération, en 1960 au Congo⁴. Désormais, les plus grands pourvoyeurs africains de contingents à l'ONU sont, dans l'ordre, l'Éthiopie, le Rwanda, le Ghana, le Nigeria et le Sénégal.

Le travail des gardiens de la paix est ingrat. Au Sahara occidental, les casques bleus restent l'arme au pied depuis 1991, faute de pressions suffisantes exercées par les grandes puissances sur les protagonistes du conflit – le Maroc et l'Algérie – afin qu'ils acceptent un règlement négocié. En 1992, l'ONU a été entraînée par les États-Unis dans une guerre

humanitaire en Somalie, seulement pour se retrouver seule sur place une fois que les Américains eurent perdu 18 soldats d'élite dans la bataille de Mogadiscio en octobre 1993 – des faits qui ont inspiré le film *La Chute du faucon noir* (2001), de Ridley Scott. Marqués par cette déroute, les États-Unis se sont opposés, quelques mois plus tard, au renforcement et même au maintien de la Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR). Le 21 avril 1994, soit quatorze jours après le début des massacres à Kigali et trois jours seulement avant que le terme génocide ne soit employé dans les échanges entre la MINUAR et le siège de l'ONU à New York, le Conseil de sécurité décide de retirer 90 % des effectifs des casques bleus, ne laissant sur place que 270 d'entre eux, en témoins impuissants de la mort de 800 000 civils en cent jours.

Si rien ne se compare au Rwanda, l'échec de l'ONU ailleurs est souvent dû, outre à l'inertie bureaucratique propre à l'organisation elle-même, à la même cause, à savoir l'instrumentalisation des Nations unies par ses États membres et, en premier lieu, par les membres permanents du Conseil de sécurité. Quand l'une de ces puissances intervient en Afrique, comme les États-Unis en Somalie, la Grande-Bretagne en Sierra Leone⁵ ou la France au Mali, elle veille à border son intervention par une opération de l'ONU afin de pouvoir, le moment venu, lui passer le relais et, en fait, souvent le mistigri. En même temps, les payeurs s'arrogeant le rôle de conseillers, les grandes puissances se mêlent facilement des opérations de l'ONU. C'est tout ce contexte que visait le président sénégalais Macky Sall quand, au 5^e Forum international de Dakar en novembre 2018, il faisait remarquer à propos des opérations de la paix de l'ONU : « Lorsque les troupes des Nations unies sont réduites à rester dans le camp, en attente que les ordres viennent de New York ou d'ailleurs, pendant que les malfaiteurs s'en donnent à cœur joie, il faut revoir la nature de la mission. »

L’Afrique est-elle la cible privilégiée de la justice internationale ?

Des gouvernements africains ont été parmi les premiers à ratifier le traité, entré en vigueur le 1^{er} juillet 2002, pour la mise en place de la Cour pénale internationale de La Haye (CPI), qui est présidée par un Nigérian depuis l’élection du juriste Chile Eboe-Osuji, en 2018. Cependant, plusieurs capitales africaines et une partie de l’opinion publique sur le continent accusent de partialité la seule juridiction pénale internationale permanente. De leur point de vue, la CPI aurait braqué son viseur exclusivement sur des crimes commis en RDC, au Soudan, en Centrafrique, en Ouganda, au Kenya, au Burundi et au Mali. Il est vrai que la première enquête de la CPI en dehors du continent africain n’a été ouverte qu’en janvier 2016, au sujet de crimes de guerre et crimes contre l’humanité perpétrés en Ossétie du Sud en août 2008. Mais il est vrai aussi que la plupart des poursuites engagées contre des prévenus africains l’ont été à la demande des autorités de leur propre pays.

Quelques affaires jugées par la CPI¹ ont tourné à l’avantage d’accusés africains. Les procédures engagées en 2008 contre Jean-Pierre Bemba, candidat battu à une élection présidentielle en RDC, pour sa « responsabilité de supérieur hiérarchique » dans des exactions meurtrières commises en Centrafrique, lui avaient valu une condamnation en première instance à dix-

huit ans de prison ; elles se sont terminées onze ans plus tard, en appel, par une peine symbolique pour subornation de témoin. L'ex-président ivoirien Laurent Gbagbo, lui aussi poursuivi pour crimes contre l'humanité commis pendant la crise postélectorale de 2010-2011, a été déclaré non coupable. Toutefois, la procureure gambienne de la CPI, Fatou Bensouda, a interjeté appel.

En dehors de la CPI, des tribunaux *ad hoc* placés sous l'égide de l'ONU visent des responsables africains. Ainsi a été créé, à l'instar du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY), le Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR), chargé de juger les auteurs du génocide au « pays des mille collines ». Son travail de justice et de mémoire – d'importance historique mais diversement apprécié² – a pris fin le 31 décembre 2015. Cependant, à la fois pour le TPIY et le TPIR, un « mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux » a été mis en place pour assurer le suivi judiciaire. À ce titre, il lui reviendra, en particulier, de juger l'octogénaire Félicien Kabuga, le présumé financier du génocide, qui a été arrêté le 16 mai 2020 dans la banlieue parisienne.

Deux autres juridictions provisoires, aux mandats plus circonscrits, ont été créées, l'une à Freetown, l'autre à Bangui. Le Tribunal spécial pour la Sierra Leone, mis en place en 2002, au sortir de la guerre civile, a été délocalisé à La Haye afin d'y juger, à l'abri de pressions, Charles Taylor, l'ex-président du Libéria. Celui-ci a été sanctionné pour le soutien qu'il avait apporté au Front révolutionnaire uni (RUF) en Sierra Leone, coupable d'exactions et, notamment, de l'amputation de nombreux civils pour semer la terreur. Il a été condamné, en 2012, à cinquante ans de prison et purge sa peine en Grande-Bretagne. Quant à la Cour pénale spéciale (CPS), inaugurée en 2018 et composée de juges nationaux et internationaux avec le soutien de l'ONU et de l'Union européenne, elle doit punir les crimes commis par des militaires et des civils armés en République centrafricaine entre 2003 et 2015³.

En coopération avec l'Union africaine, un tribunal spécial a été instauré au Sénégal pour juger l'ancien président tchadien Hissène Habré. Celui-ci avait été renversé en 1990, au terme de huit années d'un règne meurtrier. Reconnu coupable, en 2016, de crimes contre l'humanité, viols, exécutions, esclavage et enlèvements, l'ancien chef de l'État a été condamné à perpétuité. De son côté, le général Omar al-Bachir, destitué en 2019, après trois décennies à la tête du Soudan, a été condamné à seulement deux ans de réclusion pour corruption par un tribunal spécial à Khartoum. Mais il reste toujours sous la menace d'une inculpation par la CPI pour génocide, crimes contre l'humanité et crimes de guerre commis, entre 2003 et 2008, au Darfour, dans l'ouest du Soudan. Au sujet de son extradition, le Conseil souverain, la nouvelle instance dirigeante du pays, reste profondément divisé. En effet, cet organe est composé, à parité, de représentants des manifestants qui ont provoqué la chute d'al-Bachir et de militaires dont la plupart ont longtemps collaboré avec l'ancien chef de l'État. Le 14 février 2020, l'actuel président du Conseil souverain, le général Abdel Fattah al-Burhan, a annoncé qu'il comptait « pleinement coopérer avec la CPI ». Cependant, l'homme fort de l'armée, le général Mohamed Hamdan Daglo, dit « Hemeti », le chef des Forces de soutien rapides (RSF) qui avaient joué un rôle clé dans les exactions au Darfour, n'avait peut-être pas encore dit son dernier mot sur une extradition risquant de l'entraîner dans la chute de l'ancien président.

Quel est le rôle des ONG et des grandes fondations en Afrique ?

Les termes ne sont pas très heureux mais l'« ONG-isation » de l'Afrique est un fait ; tout comme est un fait que le continent le plus pauvre est devenu le principal marché de la « philanthropie-risque » (*venture philanthropy*) pratiquée par de grandes fondations. Les formes, l'ampleur et les modalités de cette privatisation de l'Afrique ont beaucoup évolué depuis la naissance du « sans-frontiérisme » dans les années 1970. Mais, il y a quelques constantes : la capacité opérationnelle et financière des organisations caritatives dépasse souvent celle des pouvoirs publics en Afrique ; leur rôle revendiqué de « témoin » contribue à façonner l'image du continent à l'extérieur ; l'un dans l'autre, la souveraineté des États africains – notamment leur souveraineté thérapeutique – s'en trouve affectée.

Depuis que Médecins sans frontières (MSF) a vu le jour à Paris en 1971, en partie en réaction à la stricte neutralité de la Croix-Rouge internationale, qui avait entravé l'acheminement de l'aide aux civils assiégés du Biafra, en guerre sécessionniste contre le Nigeria entre 1967 et 1970, action et témoignage se conjuguent dans l'humanitaire « sans frontières ». En 1984, MSF dénonce ainsi le déplacement forcé des populations qui est à l'origine de la famine en Éthiopie, au prix de son expulsion par les autorités d'Addis-

Abeba. Le 17 juin 1994, face au meurtre de masse en cours au Rwanda, l'ONG en appelle à une intervention armée des Nations unies, ce slogan à l'appui : « On n'arrête pas un génocide avec des médecins ». Puis, toujours au nom du devoir de témoignage, l'ONG remet en question d'abord l'assistance portée aux réfugiés hutus, parmi lesquels se trouvent un nombre inconnu de génocidaires, puis la dispersion de leurs camps dans l'est de l'actuelle RDC par l'armée rwandaise et les rebelles congolais qui sont ses alliés. MSF dénonce « les massacres et l'utilisation des organisations humanitaires comme appâts pour attirer les réfugiés et les éliminer ». Selon sa propre enquête, plus tard corroborée par celle des Nations unies, environ 200 000 réfugiés traqués en 1996-1997 à travers le nord du Congo-Kinshasa périssent de mort violente, d'épuisement ou de maladie.

Le prix Nobel de la paix décerné à MSF en 1999 vient récompenser et l'assistance fournie aux plus vulnérables et l'action publique de l'ONG. Celle-ci s'engage alors dans une campagne pour l'accès aux antirétroviraux des malades du sida en Afrique, puis dans la dénonciation des exactions gouvernementales commises au Darfour, dans la lutte contre l'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest en 2014 et, l'année suivante, lors du grand afflux vers l'Europe, dans le sauvetage des naufragés en Méditerranée. Pour autant, même cette ONG à bien des égards exemplaire – MSF a très tôt ouvert son recrutement aux pays où elle intervient, dispose de son propre *think tank*¹ et, grâce à son financement presque exclusivement par des dons privés², ne dépend d'aucun gouvernement – n'est pas sans poser problème à l'Afrique. Avec ses 38 000 employés et un budget annuel de 400 millions de dollars, soit de l'ordre du budget de santé d'un pays sahélien, son poids et son expertise pèsent lourdement sur les systèmes africains de santé. Et MSF n'est pas seule, il s'en faut de beaucoup : dans les pays africains les plus pauvres, le budget de l'État ne finance guère que les hôpitaux publics et leur personnel alors que les projets de santé et campagnes de vaccination sont pris en charge

par des ONG internationales. D'où une balkanisation de la santé publique qui est incompatible avec toute stratégie au-delà de l'urgence du moment.

Dans les années 1990, du fait du déclassement géopolitique de l'Afrique après la fin de la guerre froide, les ONG et les organisations spécialisées des Nations unies – du Programme pour le développement (PNUD) à l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en passant par le Fonds pour l'enfance (Unicef) – ont hérité *ab intestat* d'une partie des tâches alors délaissées par les anciennes puissances tutélaires du continent. Au terme d'une décennie chaotique en Afrique, cette tutelle multilatérale s'est restructurée autour de grandes fondations privées, à commencer par celle de Bill et Melinda Gates (BMGF), la plus puissante d'entre elles. Créée en 2000, disposant d'un capital de près de 50 milliards de dollars, soit un montant supérieur au PNB d'une locomotive économique comme la Côte d'Ivoire, la BMGF finance aujourd'hui, outre une myriade de projets et de recherches, l'Alliance du vaccin (Gavi³) à hauteur de 3 milliards de dollars par an, l'OMS à hauteur de 1,5 milliard (c'est la deuxième contribution après celle des États-Unis, devant tous les autres pays dont la France), et le Fonds global pour le combat contre le sida, la tuberculose et le paludisme à hauteur de 800 millions de dollars – pour ne citer que les trois principaux bénéficiaires. Toutes ces sommes, sans lesquelles la santé publique en Afrique chuterait d'emblée d'un palier, sont distribuées selon le bon vouloir de trois personnes : le couple Gates et leur ami Warren Buffett, le « roi du capital-risque », multimilliardaire et généreux donateur comme eux⁴. S'agissant de leur argent, ils n'ont de comptes à rendre à personne quant à son emploi.

Il est possible que des gouvernements africains aient voulu donner la priorité au combat contre l'effroyable mortalité maternelle sur le continent, ou contre les maladies diarrhéiques qui y sont la première cause de mortalité infantile, plutôt que, par exemple, à la prolongation de la vie de malades du sida. Mais la question, pourtant au cœur de leur souveraineté thérapeutique,

ne s'est pas posée puisque les moyens sont venus d'ailleurs, de là où avaient aussi été fixées les priorités auxquelles ils devaient servir.

La France peut-elle gagner la guerre au Sahel ?

Le 13 janvier 2020, sept ans jour pour jour après le déclenchement de l'intervention française au Mali, le président Macron réunit les présidents de cinq pays sahéliens à Pau. Il s'agit des alliés africains de la France, regroupés au sein du G5 Sahel, que sont, en plus du Mali, la Mauritanie, le Burkina Faso, le Niger et le Tchad. Comme la date de ce sommet, son lieu ne doit rien au hasard. À Pau stationne le régiment hélicoptère qui a perdu quelques semaines auparavant, le 25 novembre 2019, treize de ses soldats. Ils ont trouvé la mort dans un accident – la collision en vol de deux hélicoptères français – dans le nord du Mali. Cet accident avait provoqué à Paris une remise à plat de la guerre française. À chaud, Emmanuel Macron avait même convoqué ses pairs africains pour le 16 décembre afin de « réévaluer le cadre et les objectifs de l'engagement français au Sahel », selon le communiqué de l'Élysée. Devant le refus de ses invités et à la suite de démarches entreprises par l'ONU et l'Union européenne, il y met non seulement les formes mais annonce aussi, à Pau, le renforcement du contingent français au Mali. Les effectifs de l'opération Barkhane passent à 5 100 soldats. En 2013, au départ, ils n'étaient que 3 000.

Enlèvement ou *surge* (« montée en puissance »), à l'instar des renforts américains envoyés en Irak pour mieux préparer le départ ? Dans les capitales

sahéliennes, les manifestations de rue contre la « force d’occupation française » et le « néocolonialisme de Paris » se succèdent. Sur le terrain, des groupes armés continuent de se multiplier à la faveur d’une logique dite d’« endogénéisation » – en clair : les djihadistes ressemblent de plus en plus à des insurgés locaux, engagés à la fois dans la lutte armée contre les régimes en place dans la région et dans des violences intercommunautaires au sujet de leur droit de pâture ou de la défense de leurs terres. « Cette profusion, qui rime avec confusion, complique singulièrement la tâche des troupes gouvernementales et internationales¹ qui combattent des groupes qualifiés de terroristes² », estime le journaliste Thomas Hofnung. Pour sa part, auteur du livre *Une guerre perdue. La France au Sahel*, Marc-Antoine Pérouse de Montclos conclut d’ores et déjà que, « sous prétexte de stabiliser le Sahel dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, la présence militaire de la France va, au contraire, continuer d’assurer la survie de régimes corrompus et, pour certains, très autoritaires³ ».

« La superbe de 2013 a laissé place à une morosité surprenante », a relevé, dans une tribune publiée par *Le Monde* le 4 novembre 2019, le général Bruno Clément-Bollée, ancien commandant des forces françaises dans l’océan Indien et ancien commandant de l’opération Licorne en Côte d’Ivoire. Oublié le succès initial de l’armée française qui, en quelques semaines, avait délogé les djihadistes du nord du Mali et détruit le cœur de leur dispositif dans le massif de l’Adrar des Ifoghas. Car les survivants de ce premier assaut se sont ensuite fondus au sein de la population en épousant de multiples causes, souvent sans lien avec le djihad global que Paris avait voulu endiguer au Mali. Depuis, les violences déchaînées par ce populisme théocratique ont débordé du Mali au Burkina Faso et au Niger. Elles risquent de gagner toute la région. Selon l’International Crisis Group (ICG), « le spectre de la contagion du djihadisme dans le golfe de Guinée hante l’Afrique de l’Ouest⁴ ». Si la régionalisation de la menace se confirmait, l’armée française devrait se battre dans un espace en expansion rapide. D’ores et déjà,

à l'échelle du G5 Sahel, son théâtre d'opérations est quatre-vingt fois grand comme la France métropolitaine.

Si la France peut se battre *au* Mali ou dans la région, il n'est pas certain qu'elle puisse se battre *pour* le Mali ou une partie de l'Afrique dont elle est l'ancienne puissance coloniale. « Le malaise tient surtout à la perception locale de sa présence, affirme le général Clément-Bollée dans sa tribune. Aujourd'hui, chaque événement est l'occasion de conspuer Barkhane, qu'elle soit liée ou non à l'affaire en cours. [...] À ce train, notre contingent ne sera-t-il pas obligé de quitter le théâtre un jour prochain sous une pression populaire, et non sécuritaire, simplement parce que l'idée même de sa présence au Sahel sera devenue insupportable ? »

Quelle est l'importance des migrations intra-africaines ?

L'Afrique moderne est née avec la décision de jeunes Africains de quitter leur village. Au cours du dernier siècle, ces départs sont devenus si nombreux que les termes « exode rural » se sont imposés pour décrire le point de départ d'un mouvement de masse en cascade : du village à la ville la plus proche, de la ville de province à la capitale, puis, en franchissant une frontière, de la capitale d'un pays vers la métropole régionale dans un autre pays, mieux loti que le premier. Cette dernière étape marque le début de la migration internationale, qui se poursuit parfois à l'extérieur du continent – c'est le cas, actuellement, pour trois migrants africains sur dix. Autrement dit : pour le moment, la grande majorité des migrations africaines – 70 % – est intra-africaine¹.

L'exode rural en Afrique a timidement commencé dans les années 1930, s'est intensifié après la Seconde Guerre mondiale et a véritablement pris son ampleur avec les indépendances. En 1960, la plus grande ville de Côte d'Ivoire, Abidjan, comptait 192 000 habitants. Aujourd'hui, elle en est à 5,2 millions, soit vingt-sept fois plus². L'exode rural pourrait aussi bien s'appeler « magnétisme urbain », tant les villes attirent. Pourquoi ? La réponse n'est pas évidente. En Afrique subsaharienne, 70 % des citadins

vivent dans des bidonvilles. Cela signifie que les jeunes villageois – ce sont surtout les jeunes qui partent, les « cadets sociaux » qui n’assument pas encore de grandes responsabilités – quittent une paillote ou une maisonnette pour habiter dans un taudis. Présumer qu’ils ne sauraient pas d’avance ce qui les attend et qu’ils le découvrirait seulement à leur arrivée est une hypothèse dépassée, tout le monde ayant maintenant un téléphone portable sur un continent où les membres de familles partagées entre ville et campagne se parlent fréquemment.

Le départ du village pour aller chercher meilleure fortune en ville, dans la capitale ou dans l’une des grandes métropoles du continent, comme Abidjan, Lagos, Nairobi ou Johannesburg, n’est pas seulement motivé par l’attente de revenus qu’on ne saurait tirer du travail des champs. D’autant que cette aisance espérée n’est qu’un pari, toujours incertain, statistiquement même peu probable – et les intéressés le savent. S’ils partent quand même, c’est qu’ils préfèrent l’inconnu et la chance de réussir, si minime soit-elle, à ce qu’ils ne connaissent que trop bien, à savoir leur vie prévisible au village, toujours plus ou moins sous la tutelle des anciens, surtout des hommes, droit d’aînesse et patriarcat obligeant. En somme, les jeunes partent à l’aventure³. Ce qui explique aussi pourquoi, sauf exception, ils ne coupent pas les ponts : face à l’incertitude, le village reste un ancrage et, en cas d’échec, un lieu sûr de repli ; en cas de réussite, ils y retournent, le temps de se ressourcer dans les belles maisons qu’ils auront construites, pour savourer leur victoire sur leur condition d’origine.

L’exode rural et l’urbanisation de l’Afrique – l’un comme l’autre sans précédent dans l’Histoire – sont les deux faces d’une même réalité migratoire. Mais cette Afrique en marche n’est pas forcément en route vers le cosmopolitisme. En effet, tout dépend du rythme auquel les ruraux arrivent en ville^{*1}. Au début de l’exode rural, les nouveaux venus, en nombre relativement modeste, s’installaient dans des quartiers mixtes autour de la ville d’origine coloniale. Mais, depuis que l’afflux a pris d’autres proportions,

les nouveaux arrivants s'établissent entre eux dans des villes satellites. Ainsi la grande ville africaine est-elle aujourd'hui le lieu du mélange des langues et des coutumes – du vestimentaire au culinaire en passant par la spiritualité – en même temps que l'incubateur d'une ethnicité parfois plus viscérale que le premier réflexe de méfiance de villageois envers des inconnus.

À l'extérieur du continent, on pense facilement que des Africains devraient s'entendre, peu importe leur nationalité. La Côte d'Ivoire du temps de Félix Houphouët-Boigny (1960-1993) semblait presque conforme à cette idée : elle accordait aux immigrés, qui étaient les bienvenus pour aider à bâtir le pays, des droits quasiment égaux à ceux de ses propres citoyens, dont le droit de vote. De 1976 à 1980, au plus fort du « miracle ivoirien », 1,3 million d'immigrés se sont ainsi ajoutés aux 7 millions de nationaux. Si bien qu'en 1998, quand le nombre d'habitants avait atteint 16 millions, 26 % d'entre eux étaient des étrangers aux yeux de l'administration ivoirienne. Ce qui, en réalité, ne signifiait rien de bien précis puisque cette catégorie ne faisait de distinction ni entre titulaires d'une carte de séjour provisoire et résidents permanents, ni entre immigrés de première ou de deuxième, voire de troisième, génération. Mais, politiquement, dans un pays entré en crise, « un quart d'étrangers » était une grenade à fragmentation. Elle a éclaté après la mort d'Houphouët-Boigny. Une querelle venimeuse sur « l'ivoirité » a préparé une longue décennie de troubles (1999-2011).

Le panafricanisme migratoire est en construction, à l'instar des ensembles régionaux qui doivent le favoriser. L'Afrique du Sud postapartheid permet de prendre la mesure du défi : la « nation arc-en-ciel » ne sait plus aujourd'hui combien de personnes se sont illégalement établies sur son sol. Les derniers chiffres officiels remontent à 2011, quand 500 000 à un million de clandestins étaient supposés s'être ajoutés aux 2,2 millions de sans-papiers déjà sur le territoire sud-africain. Dans ce contexte, à partir de 2008, de nombreux townships ont été le théâtre de violentes chasses aux immigrés et, en 2017, une nouvelle législation sur l'immigration – avec un système de

points pour trier les candidats à l'immigration en fonction de leurs qualifications – a été adoptée par le Parlement sud-africain⁴. La même année, quelque 150 000 étrangers en situation illégale ont été expulsés d'Afrique du Sud. Un chiffre à rapprocher des 9 235 ressortissants de pays subsahariens qui, la même année, ont été renvoyés chez eux par les 28 États que comptait alors l'UE.

*1. Voir aussi la [question 56](#), « L'Afrique urbaine et l'Afrique rurale sont-elles deux mondes séparés ? ».

Quelle est l'importance des migrations extra-africaines ?

Léopold Sédar Senghor a 22 ans quand il arrive en France, en 1928. Demi-boursier de l'administration coloniale, il y poursuivra ses études, obtiendra l'agrégation de grammaire, lancera le mouvement de la négritude, prendra la nationalité française, deviendra professeur de lycée, participera à la Seconde Guerre mondiale, voudra « déchirer les rires Banania sur tous les murs de France », représentera le Sénégal au Palais-Bourbon, entrera comme ministre dans plusieurs gouvernements français et épousera, en secondes noces, une femme française avant de retourner au Sénégal indépendant pour le diriger pendant vingt ans, puis de prendre sa retraite en Normandie. Une vie exceptionnelle, mais représentative si l'on cherche l'homme sous le personnage officiel, car pleine de dénominateurs communs avec des vies moins illustres mais traversées de la même façon de contradictions franco-africaines : Senghor n'a caché ni la « honte secrète » qu'il pouvait éprouver pour les siens, ni la colère que lui inspirait « l'arrogance des races chanceuses¹ ».

En 1928, Senghor découvre une France qui compte seulement 3 500 « Noirs » – l'administration française ne fait pas encore la distinction entre Subsahariens, Antillais ou Afro-Américains. Il a quitté une Afrique de

145 millions d'habitants dont un nombre très limité – le chiffre exact est inconnu – vit dans un pays autre que le pays de naissance sur le continent. Les Africains partis pour s'établir ailleurs dans le monde sont encore bien plus rares. Trente ans plus tard, en 1960, les Subsahariens en France ne seront toujours que quelque 23 000. On estime alors que, sur dix Africains s'établissant dans un pays autre que le leur, un seul quitte le continent. En 2001, quand Senghor s'éteint en Normandie, environ 575 000 Subsahariens vivent en France. Aujourd'hui, en incluant leurs descendants directs, ils sont plus de 2 millions et, sur dix migrants africains, trois quittent leur continent. Une moitié d'entre eux s'installe en Europe, l'autre moitié dans le reste du monde. Sans pouvoir les traduire en littérature comme lui, ceux qui s'établissent dans l'ex-métropole coloniale de leur pays d'origine sont susceptibles de partager avec Senghor les sentiments mélangés liés à ce passé.

Aujourd'hui, au sud du Sahara, les candidats au départ sont nombreux. Selon des sondages et d'autres indices², 40 % des adultes migreraient s'ils en avaient les moyens. Pour le moment, ce préalable indispensable n'est pas à la portée de tout le monde. Car, avant de se mettre en route vers l'Europe ou une autre partie du monde, il faut réunir le pécule nécessaire pour un long voyage, souvent clandestin. En 2019, en fonction de l'itinéraire, cette mise de départ allait de 2 500 à 3 500 euros – soit une ou plusieurs fois le revenu annuel dans bien des pays quittés. Par conséquent, le taux d'émigration en Afrique subsaharienne est appelé à augmenter avec le niveau de vie local jusqu'à ce que celui-ci soit suffisamment élevé pour que les candidats au départ parient sur leur avenir au pays au lieu de rechercher une nouvelle vie ailleurs. Ce seuil de prospérité n'est pas en vue – au sud du Sahara, le revenu par tête d'habitant reste vingt fois inférieur à celui de l'Europe, la partie du monde où bonnes études, prise en charge médicale et sécurité sociale en général sont accessibles au moindre coût³.

Dans les années à venir, les progrès du développement au sud du Sahara détermineront le rythme auquel augmentera la proportion des Africains quittant leur continent. Mais, qu'ils soient quatre ou cinq ou six sur dix migrants en 2050, cette proportion s'appliquera à un total qui, entre-temps, aura lui-même presque doublé. En effet, dans trente ans, l'Afrique comptera 2,5 milliards d'habitants, soit cinq fois plus que l'UE. Le Vieux Continent, qui méritera alors ce nom encore bien plus qu'aujourd'hui, restera-t-il la première destination de la jeune Afrique, où 40 % de la population aura toujours moins de 15 ans ? La proximité géographique de l'Europe et les avantages sociaux qu'elle offre plaident en faveur de cette hypothèse, tout comme l'importance des communautés africaines qui y sont déjà établies, notamment dans les anciennes métropoles coloniales. Car cette diaspora joue le rôle d'un guichet d'accueil pour de nouveaux arrivants. Mais si, comme cela semble être le cas, l'acrimonie postcoloniale devait s'exacerber plutôt que s'atténuer, les futurs migrants africains pourraient chercher à se diriger plus massivement vers autre part, Canada ou États-Unis⁴ par exemple.

Le nombre d'Africains vivant en dehors de leur continent va grandement augmenter dans un avenir prévisible. Jusqu'à présent thème favori des Noirs américains, la *global blackness* aura ainsi toutes les chances d'être africaine. Les conditions dans lesquelles cette sortie de l'Afrique de son continent s'effectuera dépendront largement de la question de savoir si les migrants subsahariens se considèrent – et sont perçus – comme des membres d'une diaspora dispersée de par le monde mais irrévocablement liée à l'Afrique, ou comme des citoyens comme tous les autres dans leur nouvelle patrie. Ce sera un enjeu majeur pour l'Europe où, selon toute vraisemblance, le poids démographique des habitants d'origine africaine – « Afropéens » ou *Afropeans*⁵ – va augmenter bien plus vite que du vivant de Senghor. Pour l'Europe, ce sera une sorte de « stress-test » de sa citoyenneté. Pour l'Afrique, *L'Aventure ambiguë* à grande échelle, sa rencontre, loin de ses terres, avec l'Occident versé dans « l'art de vaincre sans avoir raison⁶ ».

Notes

Introduction

1. La « jeunesse » démographique de l'Afrique subsaharienne nous semble la meilleure explication pour la surprenante résistance de cette partie du monde face à la pandémie – mais nous sommes bien conscients que cette raison n'est pas suffisante. Aussi avons-nous pris le parti de traiter de la Covid-19 dans les questions relatives aux problèmes sanitaires du continent, mais de ne pas lui consacrer une entrée à part. À l'automne 2020, quand cet ouvrage a été mis sous presse, on ne connaissait pas encore le fin mot sur l'impact de la pandémie en Afrique.
2. Pour un résumé des prévisions de la Division de la population de l'ONU, réactualisées en 2019 (<https://population.un.org/wpp/>), voir l'Ined, *Population & Sociétés*, n° 569, septembre 2019. https://www.ined.fr/fichier/s_rubrique/29504/569.population.societes.tous.pays.monde.2019.fr.pdf

1

L'Afrique est-elle le berceau de l'humanité ?

1. *Our Fractured African Roots*, 11 juillet 2018 : <https://www.shh.mpg.de/1007846/human-evolution>

2

Quel est le passé géologique du continent ?

1. Pour une cartographie : <http://portal.onegeology.org/OnegeologyGlobal/>
2. Bertrand Hirsch, Bernard Roussel, François Verdeaux, François-Xavier Fauvelle-Aymar, *Le Rift est-africain. Une singularité plurielle*, IRD Orstom, 2010.
3. Le nom vient de l'arabe *sahil*, « rivage », un souvenir du temps où le Sahara était une mer intérieure.

3

Quelles sont les plus anciennes civilisations africaines ?

1. Pour les thèses – contestées – de Cheikh Anta Diop, voir notamment son ouvrage *Antériorité des civilisations nègres : mythe ou vérité historique ?*, Présence africaine, 1967 (réédité en 1992).

7

Pourquoi l'Afrique subsaharienne est-elle restée relativement isolée pendant longtemps ?

1. Friedrich Hegel, *La Raison dans l'histoire*, 1837 ; accessible en français : <https://www.monde-diplomatique.fr/2007/11/HEGEL/15275>
2. James Ferguson, *Global Shadows, Africa in the Neoliberal World Order*, Duke University Press, 2006.

8

Qui étaient les premiers explorateurs européens ?

1. Voir à ce sujet : Jean-Pierre Péroncel-Hugoz, *Le Fil rouge portugais*, Bartillat, coll. « Omnia Poche », 2020.
2. *Oui mon commandant !*, Actes Sud, 1994, et « Babel », p. 434. Contrairement à un cliché très répandu, les Africains échangèrent leurs biens pas seulement contre de la « pacotille » mais aussi contre des marchandises d'une réelle valeur d'usage, tels que des tissus ou outils en fer.

9

Combien d'Africains furent déportés du fait des traites négrières ?

1. *Travels in the Interior of Africa*, 1815.
2. Mis en place pour la construction ou l'entretien d'infrastructures dans les colonies, parfois surnommé « impôt de sueur », le travail forcé a été officiellement aboli en 1946 par le vote de la loi Houphouët-Boigny, du nom du député ivoirien qui l'avait initiée. Cependant, dans les faits, des milliers de « tirailleurs-la-pelle », comme les a appelés Léopold Sédar Senghor, ont encore été employés pour des travaux d'utilité publique jusqu'au début des années 1950.
3. *Les Traités négrières. Essai d'histoire globale*, Gallimard, 2004, p. 164. Un tableau fondé sur des données vérifiées par l'auteur donne en p. 165 le total extraordinairement précis de 11 061 800 « esclaves embarqués en Afrique » de 1519 à 1867. Le passage du milieu (de l'Afrique aux Amériques) désignait l'étape intermédiaire entre le passage du départ (de l'Europe à l'Afrique) et le passage du retour (des Amériques à l'Europe).
4. *Le Génocide voilé. Enquête historique*, Gallimard, 2008.

10

À quoi ressemblait l'Afrique précoloniale ?

1. Dans *Histoire de l'Afrique noire*, Hatier, 1972, p. 129.
2. Voir François-Xavier Fauvelle, *Le Rhinocéros d'or. Histoires du Moyen Âge africain*, Alma, 2013, p. 13.
3. Le fondateur légendaire de l'empire du Mali au XIII^e siècle, Soundiata Keïta, reste très présent dans la mémoire collective ouest-africaine à travers de nombreuses variations d'un récit, qui relate l'enfance d'un enfant handicapé, banni de la cour mais chassant, puis son retour triomphal d'exil, et le mauvais souverain et les envahisseurs de son pays qu'il transforme alors en empire grâce à des conquêtes victorieuses.

11

Pourquoi l'exploration de l'Afrique a-t-elle tellement passionné l'Europe ?

1. *Au cœur de l'Afrique. Voyages et découvertes dans les régions inexplorées de l'Afrique centrale (1868-1871)*, Hachette, 1875.

12

Comment des Africains se sont-ils retrouvés dans des « zoos humains » ?

1. Groupe de recherche Achac : <https://www.achac.com/>
2. Pascal Blanchard, Nicolas Bancel et Gilles Boëtsch (dir.), *Zoos humains. De la Vénus hottentote aux reality shows*, La Découverte, 2002.

13

Quel était le but de la conférence de Berlin en 1885 ?

1. Henri Brunschwig, *Le Partage de l'Afrique noire*, Flammarion, 2009, p. 54-64.

14

Comment l'Afrique a-t-elle été colonisée ?

1. Aussi appelées « les Quatre Vieilles », il s'agissait des plus anciennes possessions de la France en Afrique. Fait exceptionnel, leurs habitants africains avaient le droit de choisir leurs conseillers municipaux et d'élire un député à l'Assemblée nationale. En 1916, grâce à une loi introduite par Blaise Diagne, leur représentant au palais Bourbon, ils accédèrent à la pleine citoyenneté française.

15

Tous les régimes coloniaux se ressemblaient-ils ?

1. Érigé en exemple de réussite de cette politique assimilationniste, le Sénégalais Blaise Diagne fut le premier élu africain à la Chambre des députés française en 1914 (si l'on ne tient pas compte de son prédécesseur au Palais-Bourbon, François Carpot, un métis de Saint-Louis) et, en 1918, commissaire général chargé du recrutement indigène. Initié à la franc-maçonnerie en 1899 et devenu « vénérable maître », il est aussi le premier Africain à siéger au conseil de l'ordre du Grand Orient de France, de 1922 à 1925.

16

Que s'est-il passé à Fachoda pour en faire un « complexe » ?

1. Pour « l'album photo » de cette expédition, 500 clichés retrouvés par l'Établissement de communication et de production audiovisuelle de la Défense (ECPAD), voir : Éric Deroo, *La Grande Traversée de l'Afrique (1896-1899)*, coédition bilingue (français et anglais), 2010.
2. L'Entente cordiale – un rapprochement entre la France et le Royaume-Uni, qui se voulait historique – était fondée sur des accords réglant divers différends entre les deux pays. En particulier, Paris abandonnait ses prétentions sur l'Égypte en échange des droits sur le Maroc que lui reconnaissait Londres.

17

Quelle a été la contribution de l'Afrique aux deux guerres mondiales ?

1. Comme en France, ces sommes sont de trois natures différentes : la retraite du combattant à laquelle a droit quiconque, engagé ou appelé, a servi pendant au moins quatre-vingt-dix jours dans une unité dite « combattante » ; la pension militaire de retraite, réservée aux militaires ayant au moins quinze ans de service ; éventuellement, la pension militaire d'invalidité, versée aux blessés. La retraite du combattant n'est pas réversible ; les pensions sont partiellement maintenues au profit des veuves ou des enfants.
2. Dans son livre *La Force noire* (Hachette), il avait loué les qualités martiales des tirailleurs sénégalais et, compte tenu de la natalité en baisse en France, plaidé pour leur recrutement massif au sein de l'armée française.
3. En réalité, l'inégalité devant la mort s'est produite vers la fin de la Grande Guerre et, donc, sous la responsabilité de Blaise Diagne : alors que les forces métropolitaines avaient subi leurs plus grosses pertes dans les premiers vingt-deux mois, le taux de mortalité parmi les troupes

africaines atteint son paroxysme en 1918 quand l'état-major les fait monter en première ligne « pour épargner le sang français » (voir la revue *L'Histoire* : <https://www.lhistoire.fr/portfolio/lafrique-et-la-premi%C3%A8re-guerre-mondiale>).

4. Appartenant pour l'essentiel à l'infanterie, au total 92 000 Africains (42 000 recrutés en AOF, 23 000 en AEF et au Cameroun, 27 000 à Madagascar) contribuent à la libération de la France, du débarquement de Provence à la reconquête des Vosges, aux côtés de 134 000 Algériens, 73 000 Marocains et 26 000 Tunisiens. Le *Chant des Africains* était une reprise, adaptée au nouveau contexte fédérateur, d'une *Marche des Marocains* composée pendant la Grande Guerre, dont le refrain était « C'est nous les Marocains qui venons de loin ».

5. Entre ces victimes et les tués au combat, on évalue à 30 000 le nombre des combattants subsahariens ayant perdu la vie en 1940, presque autant qu'en 1914-1918 (31 000). Mais cela est souvent oublié, à cause de la défaite.

6. De Gaulle, dont le principal souci est alors d'accréditer l'idée d'une France libre triomphant sur Vichy afin d'éviter que l'occupation par les forces alliées succède à l'occupation nazie, reste très en deçà des attentes en déclarant notamment : « En Afrique française, comme dans tous les autres territoires où des hommes vivent sous notre drapeau, il n'y aurait aucun progrès qui soit un progrès, si les hommes, sur leur terre natale, n'en profitaient pas moralement et matériellement, s'ils ne pouvaient s'élever peu à peu jusqu'au niveau où ils seront capables de participer chez eux à la gestion de leurs propres affaires. »

18

Pourquoi l'entre-deux-guerres a-t-il été un « temps de bascule » ?

1. La bande dessinée *Tintin au Congo*, publiée en 1930-1931 et l'un des plus grands succès d'édition avec plus de 10 millions d'albums vendus dans le monde, fait également l'objet d'une controverse par rapport aux stéréotypes et préjugés qu'elle véhiculerait. Son auteur, Hergé, avait changé certains propos et dessins au fil des rééditions et sa maison d'édition historique, Casterman, avait cessé de rééditer l'œuvre originale. Toutefois, pour le 90^e anniversaire de sa publication, les éditions Moulinsart, détentrices des droits commerciaux, ont remis en vente une version digitale colorisée de cet album.

2. Citation du gouverneur général Carde rapportée par Robert-Charles Ageron, p. 296 dans l'ouvrage collectif *Histoire de la France coloniale (1914-1990)*, Armand Colin, 2016.

3. Dans *Empire colonial et capitalisme français*, Albin Michel, 1984.

4. Dans son introduction à *L'Afrique depuis 1940*, Payot, 2008 (l'original, *Africa Since 1940*, a paru en 2002).

19

Dans quelles conditions l'Afrique a-t-elle accédé à l'indépendance ?

1. Voir le livre de Ludo de Witte, *L'Assassinat de Lumumba*, publié en 2000 et le rapport de la Commission d'enquête parlementaire belge de 2001, disponible sur le site <https://www.lachambre.be>

20

La décolonisation française se résume-t-elle à « l'indépendance du drapeau » ?

1. *Le Petit Soldat de l'empire*, Flammarion, 1992, p. 253.
2. *Frères et Sujets*, Flammarion, 1992, p. 249 et 251. Pour caractériser l'association postcoloniale entre la France et ses anciennes possessions au sud du Sahara, Dozon a parlé d'un « État franco-africain », une réalité sans existence juridique en dehors des multiples accords de coopération civile et militaire.
3. La dévaluation du franc CFA, qui perd alors la moitié de sa valeur, intervient en janvier 1994, un mois avant les obsèques du président ivoirien Houphouët-Boigny, le co-fondateur – avec de Gaulle – de l'association postcoloniale entre la France et ses anciennes colonies subsahariennes (voir la [question 30](#) : « Qu'a été, ou qu'est toujours, la Françafrique ? »). Voulue par un gouvernement de cohabitation entre le président socialiste François Mitterrand et le Premier ministre de droite Édouard Balladur, pour améliorer la balance des paiements des pays africains de la zone CFA en rendant plus compétitives leurs exportations et en jugulant leurs importations, elle a été mal acceptée par une partie des présidents africains.

21

Pourquoi le Portugal s'est-il accroché à ses colonies jusqu'en 1975 ?

1. D'autres pays européens tardent à achever leur décolonisation comme, par exemple, l'Espagne, qui n'évacue le Sahara occidental qu'en 1976, ou la France, qui ne concède l'indépendance à Djibouti, l'ancien Territoire français des Afars et des Issas, qu'en 1977.

2. *Le Retour des caravelles* – une métaphore pour l'ère postcoloniale – est le titre d'un roman d'Antonio Lobo Antunes, paru en 1988, qui évoque les années de guerres coloniales du Portugal, la révolution des Œillets et l'accueil des colons rapatriés.

22

La colonisation était-elle un crime contre l'humanité ?

1. Cet épisode est longuement relaté et analysé par Gilbert Comte dans *L'Empire triomphant, 1871-1936*, Denoël, coll. « L'aventure coloniale de la France », 1988, p. 163-178.
2. *Le Rapport Brazza, mission d'enquête du Congo. Rapport et documents (1905-1907)*, Le Passager clandestin, 2014.
3. *Voyage au Congo*, Gallimard, 1927.
4. *Terre d'ébène*, Albin Michel, 1929.
5. Sur les circonstances et les répercussions de ce voyage, voir Jean-Claude Perrier, *L'Univers d'André Gide*, Flammarion, 2019.
6. Robert Laffont, 2003.
7. *Histoire des colonisations*, Seuil, 1994, et « Points », p. 9.

23

Pourquoi l'Afrique a-t-elle accepté les frontières héritées de la colonisation ?

1. En dehors des tracés frontaliers, un contentieux oppose l'Égypte, l'Éthiopie et le Soudan quant au partage des eaux du Nil, contentieux ravivé par la construction du plus grand barrage d'Afrique en Éthiopie, le barrage de la Renaissance.
2. *Frontières d'Afrique. Pour en finir avec un mythe*, CNRS Éditions, 2014, p. 21 et 18.
3. *L'Afrique depuis 1940*, *op. cit.*

25

La guerre froide a-t-elle nui ou bénéficié à l'Afrique ?

1. Le documentaire *Cuba, une odyssée africaine* (2009), de Jihan El Tahri, traite des interventions militaires cubaines en Afrique et de la relative autonomie de Fidel Castro par rapport à Moscou.

26

L'aide au développement a-t-elle été efficace en Afrique ?

1. *Dead Aid. Why Aid Is Not Working and How There Is a Better Way for Africa*, traduit sous le titre *L'Aide fatale. Les ravages d'une aide inutile et de nouvelles solutions pour l'Afrique*, Jean-Claude Lattès, 2009.
2. *Et si l'Afrique refusait le développement ?*, L'Harmattan, 1991.

29

Pourquoi tant de guerres civiles dans les années 1990 ?

1. William Reno, *Warlord Politics and African States*, Lynne Rienner Publishers, 1998.
2. Paul Richards, *Fighting for the Rain Forest. War, Youth & Resources in Sierra Leone*, Heinemann, 1996.
3. Selon des estimations fréquemment citées dans les médias mais impossibles à vérifier, les deux tiers des enfants soldats dans le monde dans les années 1990 – environ 300 000 – auraient été des mineurs africains.

30

Qu'a été, ou qu'est toujours, la Françafrique ?

1. Si tout le monde s'accorde à attribuer la paternité du néologisme à Houphouët-Boigny, aucune source – autre que la tradition orale franco-africaine... – ne fait autorité. Si bien qu'on ignore en quelle année et quelle circonstance précises il aurait forgé ce terme.
2. Antoine Glaser, Stephen Smith, *Ces Messieurs Afrique I + II*, Calmann-Lévy, 1992 et 1997.
3. François-Xavier Verschave, *La Françafrique, le plus long scandale de la République*, Stock, 1988. L'auteur a été le président de l'association Survie – « Ensemble contre la Françafrique » – de 1995 jusqu'à sa mort en 2005.

31

Quels sont les enjeux d'une nouvelle politique africaine de la France ?

1. Ancien ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Bénin en Europe (2013-2016), Jules-Armand Aniambossou a été nommé, en juillet 2019, ambassadeur de France en Ouganda. Selon l'hebdomadaire *Jeune Afrique* (11 novembre 2019), il a « suggéré » le nom de son successeur à la tête du CPA à Emmanuel Macron. Il s'agit d'un autre Franco-Béninois, Wilfrid Lauriano do Rego.
2. Rapport 2017 du Conseil français des investisseurs en Afrique (CIAN) : <https://www.cian-afrique.org/media/2018/09/Publication-Barometre2017.pdf>
3. Les pays membres du G5 Sahel sont la Mauritanie, le Mali, le Burkina Faso, le Niger et le Tchad.
4. Le quartier général du G5, alors installé à Sévaré, un faubourg de Mopti, a subi une attaque suicide, le 29 juin 2018. Il a alors été décidé de le reconstruire à Bamako, la capitale située 650 km plus au sud du théâtre d'opérations.

32

Quel est aujourd'hui le poids des chefferies traditionnelles ?

1. *Les Nuer. Description des modes de vie et des institutions politiques d'un peuple nilote*, traduit par Louis Évrard, préface de Louis Dumont, Gallimard, 1968, p. 190.
2. Une possible exception est le royaume du Maroc mais le cœur patrimonial de son pouvoir – le *makhzen* – a été revu et corrigé par le colonisateur, et plus précisément le maréchal Lyautey, qui a « adapté » certaines traditions du sultanat précolonial.

3. De 1983 à 1987 à la tête d'un régime militaire en Haute-Volta, rebaptisée par lui Burkina Faso (« pays des hommes intègres »), le capitaine Thomas Sankara a incarné les espoirs de la jeunesse progressiste ouest-africaine du temps des « régimes forts » dans la région, jusqu'à son assassinat commandité par le numéro deux de la junte, Blaise Compaoré. Ce dernier, après vingt-sept années au pouvoir, a été chassé par un soulèvement populaire en 2014 et vit depuis en exil en Côte d'Ivoire.
4. Chez les Baoulés, son ethnie à l'intérieur du groupe Akan.
5. Auteur, en 1938, d'une remarquable étude ethnographique des Kikuyus, son ethnie, *Au pied du mont Kenya*, préfacée par Georges Balandier (François Maspero, 1960). L'original, en anglais, avait été préfacé par Bronislaw Malinowski, l'un de pères de l'anthropologie.

33

L'Afrique est-elle affligée du syndrome des « hommes forts » ?

1. *L'Afrique au xx^e siècle. Le continent convoité*, Seuil, 1985, et « Points Histoire », p. 42.
2. Extrait d'*Histoire de la Côte d'Ivoire*, manuel « à l'usage des écoles d'Afrique », éditions CEDA, à Abidjan, 1962, p. 156 : « La Côte d'Ivoire a la chance de n'avoir qu'un seul parti, ce qui montre que les citoyens approuvent la politique du chef de l'État. Ce parti s'appelle le Rassemblement démocratique africain, dont on a vu la part glorieuse qu'il a prise dans la marche à l'indépendance. »
3. Todd Moss et Stephanie Majerowicz, Center for Global Development, 3 février 2012 : *The Generation Chasm. Do Young Populations Have Elderly Leaders ?* <https://www.cgdev.org/blog/generation-chasm-do-young-populations-have-elderly-leaders>

34

L'État moderne en Afrique est-il « failli » ?

1. « L'État est cette communauté humaine qui, à l'intérieur d'un territoire déterminé [...], revendique pour elle-même et parvient à imposer le monopole de la violence physique légitime » (*Le Savant et le Politique*, traduit de l'allemand par Catherine Colliot-Thélène, La Découverte, 2003, p. 118).
2. ICG, « République centrafricaine : anatomie d'un État fantôme », rapport n° 136, 13 décembre 2007.

3. *War Making and State Making as Organized Crime* (1985), accessible en ligne : <https://www.jesusradicals.com/uploads/2/6/3/8/26388433/warmaking.pdf>

4. Le titre de l'original, en anglais, est : *Africa Works. Disorder as Political Instrument* (1999).

35

Pourquoi tant de corruption ?

1. https://www.transparency.org/news/feature/citizens_speak_out_about_corruption_in_africa

2. En 2019, selon Transparency International, ce risque était de 36 % pour un démuné et de 19 % pour un nanti.

36

Quel est le rôle de la franc-maçonnerie ?

1. Le « parti colonial », créé en 1982, n'était pas un parti politique, comme son nom pourrait le laisser croire, mais un lobby hétérogène regroupant des élus de tous bords politiques, des entrepreneurs, des scientifiques et des journalistes.

2. Précision apportée par Raphaëlle Bacqué dans *Le Dernier Mort de Mitterrand*, Grasset, 2010.

3. L'ancien président congolais, décédé en août 2020, a néanmoins eu un office de mort dans le culte catholique en la cathédrale de Saint-Jean-Baptiste à Perpignan.

37

L'Afrique est-elle acquise à la démocratie ?

1. Les pourcentages ont été arrondis, ce qui explique les 2 % qui manquent.

2. <https://freedomhouse.org/article/democratic-governance-africa-three-key-trends>

3. <https://afrobarometer.org/blogs/4-10-africans-are-deeply-committed-democracy-thats-good-news>

38

Quels sont les obstacles à une « démocratie durable » ?

1. La classe moyenne africaine est émergente. Si l'on entend par là, modestement, toute personne disposant d'un revenu journalier compris entre 5 et 20 dollars américains, environ 180 millions d'Africains, sur 1,3 milliard au total, appartenaient en 2020 à cette catégorie sociale.
2. *Witchcraft, Violence, and Democracy in South Africa*, University of Chicago Press, 2006.
3. <https://www.un.org/en/africa/osaa/peace/youth.shtml>
4. L'âge du droit de vote est fixé à 18 ans dans tous les pays subsahariens, sauf au Cameroun (20 ans), au Gabon (21 ans) et en République centrafricaine (21 ans).

39

Comment expliquer le génocide au Rwanda ?

1. *Making and Unmaking Nations. War, Leadership, and Genocide in Modern Africa*, Cornell University Press, 2015.
2. Cyprien Ntaryamira est le deuxième président hutu tué en six mois, après « l'alternance ethnique » au pouvoir au Burundi à la suite des premières élections libres. L'annonce de sa mort déclenche des tueries de vengeance. Mais la classe dirigeante burundaise, avec le soutien du représentant spécial de l'ONU, Ahmedou Ould-Abdallah, parvient à ramener le calme.
3. Au titre de sa « responsabilité de commandement » pour le génocide, les crimes contre l'humanité et les crimes de guerre commis, il a été condamné en 2011 par le Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR) à trente-cinq ans de prison.
4. Voir Jean Hatzfeld, *Dans le nu de la vie. Récits des marais rwandais*, Seuil, 2000.
5. Paul Kagamé, un ancien réfugié tutsi en Ouganda où il était devenu le responsable du renseignement militaire dans l'armée du chef rebelle puis président Yoweri Museveni, a d'abord été le vice-président du Rwanda, derrière Pasteur Bizimungu, un Hutu écarté et placé en résidence surveillée en 2000. Ayant tenté de créer son propre parti politique, Bizimungu a été condamné à quinze ans de prison, en 2004. Pardonné par le président Kagamé, son successeur, il a été libéré en 2007.
6. La France avait lancé cette opération militaire en vertu d'une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU, appelant à « contribuer, de manière impartiale, à la sécurité et à la protection des personnes déplacées, des réfugiés et des civils en danger au Rwanda ».
7. Alors que les États-Unis et la Grande-Bretagne n'auraient pas exercé une pression équivalente sur l'Ouganda, leur allié dans la région et l'allié indispensable du FPR.

40

La nouvelle Afrique du Sud tient-elle la promesse d'une « nation arc-en-ciel » ?

1. Décédé le 5 décembre 2013. Sa seconde épouse, Winnie Madikizela-Mandela, elle-même un symbole de la lutte anti-apartheid, est morte le 2 avril 2018.
2. L'ancien Parti National (NP), après s'être renommé Nouveau Parti National (NPP) pour faire oublier son identification avec le régime de l'apartheid, a créé la surprise, à l'été 2004, en intégrant – une reddition sans conditions – l'ANC.
3. En 2017, 72 % des terres agricoles privées étaient toujours aux mains de propriétaires blancs alors que les Sud-Africains blancs ne représentent que 9 % de la population. En 2018, à la place des cessions de gré à gré entre les fermiers blancs et l'État, le Parlement sud-africain a adopté le principe d'une possible expropriation en échange d'une compensation minimale (10 % de la valeur) « dans l'intérêt public ».
4. Le 1 % des Sud-Africains « méga-riches » accaparent, à eux seul, 67 % des richesses nationales. Voir : <https://mg.co.za/article/2019-11-19-why-sa-is-the-worlds-most-unequal-society/>

41

Le panafricanisme devient-il une réalité ?

1. Joseph Ki-Zerbo, *Histoire de l'Afrique noire, op. cit.*, p. 621.
2. Selon Abdou Diouf, alors président du Sénégal, propos cité dans : Vincent Hugué, *Kadhafi*, Perrin, 2017, p. 271.
3. <https://www.bbc.com/afrique/region-45783722>

42

Pourquoi les coups d'État en Afrique sont-ils si nombreux ?

1. <https://www.jonathanmpowell.com/coup-detat-dataset.html>

43

Est-il vrai qu'il y a plus de guerres et de massacres en Afrique qu'ailleurs ?

1. Avant de plonger dans une guerre intestine, deux ans seulement après être enfin devenu indépendant, sous le nom de Sud-Soudan, en 2011.

44

Quels sont les principaux mouvements djihadistes en Afrique ?

1. L'orientaliste et africaniste Vincent Monteil a décrit le processus d'africanisation et d'adoucissement de la religion du Prophète dans un livre paru d'abord en 1964 et réédité en 1980 aux éditions du Seuil sous le titre *L'Islam noir. Une religion à la conquête de l'Afrique*.

2. En 1821, alors qu'il n'était encore que le chef de la diplomatie américaine, le futur président John Quincy Adams (1767-1848) mettait son jeune pays en garde contre la tentation d'intervenir à l'étranger au nom de la liberté qu'il pensait incarner (« *[America] goes not abroad, in search of monsters to destroy* »).

3. ICG, « L'Afrique de l'Ouest face au risque de contagion djihadiste », *Briefing*, n° 149, 20 décembre 2019.

4. Aussi appelée « Légion verte », elle avait été créée en 1972 comme une légion étrangère pour des combattants qui, en échange de leur naturalisation, allait guerroyer pour l'islam en Afrique et ailleurs, notamment au Liban. La « Jamahiriya arabe libyenne » est le nom officiel de l'État libyen de 1977 à 2011.

5. Azawad est le nom de l'État touareg proclamé en avril 2012 ; il provient d'une vallée fertile que les Touaregs empruntent traditionnellement lors de leur transhumance saisonnière vers le Niger.

6. L'organisation est dirigée par le chef touareg Iyad ag-Ghali, qui est depuis devenu le chef de l'alliance des islamistes au Sahel affiliée à Al-Qaïda, soit le Groupe de soutien à l'Islam et aux musulmans (GSIM).

7. Le MUJAO rassemble des islamistes de diverses nationalités, à l'échelle de toute l'Afrique de l'Ouest, et promeut l'islam comme « la voie de Dieu pour transcender nos divisions », ethniques ou autres.

8. Selon le Project Nigeria Watch, auquel collabore le chercheur français Marc-Antoine Pérouse de Montclos, 55 % des victimes civiles tuées entre le 1^{er} janvier 2007 et le 31 décembre 2019 l'ont été par les forces de l'ordre nigérianes (voir <http://www.nigeriawatch.org/>). Dans tous les pays

riverains du lac Tchad, les affrontements autour de Boko Haram ont fait, entre 2009 et 2020, quelque 35 000 morts et ont chassé de leurs foyers environ 2,4 millions de civils.

9. Le nom « Chebabs » est dérivé de l'arabe *al-chabab*, « la jeunesse ». Au départ, avant de se scinder en de nombreux groupuscules, les Chebabs étaient les militants de l'organisation de la jeunesse de l'Union des tribunaux islamiques, le regroupement des juridictions de droit islamique se sont alliées en 2006 pour mettre en place une autorité centrale en Somalie.

46

L'Afrique est-elle l'avenir de la francophonie ?

1. P. 422 de l'édition Hachette disponible sur Gallica, site de la Bibliothèque nationale de France (BNF).
2. Le 20 mars est devenu la Journée de la francophonie, célébrée chaque année.
3. En 2020, l'OIF comptait 54 États membres de plein droit, 7 membres associés et 27 pays observateurs.

47

Quelles sont aujourd'hui les grandes inégalités en Afrique ?

1. Les marchands ambulants, littéralement, en wolof : « à moi, à moi » (pour attirer le client).
2. En 2018, le nombre total des Africains « en situation de servitude » a été estimé à environ 10 millions.
3. Notamment chez les Dogons, les Mandingues, les Maures, les Peuls, les Sénoufos, les Songhaïs, les Soninkés, les Touaregs et les Wolofs.
4. Chez les *horon*, des patronymes fréquents sont : Bathily, Cissé, Diallo, Diawara, Sacko, Sangaré, Sanogo, Sidibé, Soumaré, Touré et Traoré. Les griots s'appellent souvent Kouyaté, Sissoko ou Tounkara, les forgerons souvent Bagayoko, Ballo, Fané ou Kanté.
5. Le système clanique est particulièrement important et complexe chez les Somalis.
6. Rapport de la Banque mondiale, *La Pauvreté dans une Afrique en essor*, 2017, p. 140.
7. Oxfam, *La Crise des inégalités en Afrique de l'Ouest*, juillet 2019, p. 2.

48

Quel rôle jouent encore les croyances traditionnelles ?

1. Le mouvement religieux en Afrique centrale a été fondé par Simon Kimbangu (1889-1951), qui se présentait comme le prophète venu pour délivrer les opprimés et réaliser l'unité des Kongos. D'abord réprimée comme subversive, l'Église de Jésus-Christ sur la Terre par son envoyé spécial Simon Kimbangu – son nom officiel depuis 1987 – a été reconnue au Congo belge en décembre 1959, six mois avant l'indépendance du pays.
2. Marcel Griaule, *Masques dogons*, Institut d'ethnologie, 1938, p. 43.

49

Quelle est la place des grandes religions monothéistes ?

1. Dans la tradition soufie, les marabouts sont des hommes saints, souvent des ascètes, dont le tombeau à coupole est devenu le centre vénéré d'une communauté de croyants.
2. Jonathan J. Bonk, l'initiateur du *Dictionnaire biographique des chrétiens d'Afrique* (<https://dacb.org/fr/>), a estimé le nombre des Églises indépendantes africaines à plus de 11 500 (« Ecclesiastical Cartography and the Invisible Continent », *International Bulletin of Missionary Research*, vol. 28, n° 4, octobre 2004).
3. Une très grande majorité des musulmans africains est sunnite mais il y a des minorités chiites, par exemple au Nigeria et en Tanzanie.
4. La dynastie Keira a régné au Darfour du XVII^e siècle jusqu'en 1916.

50

L'Afrique est-elle la terre bénie du prosélytisme religieux ?

1. Des mots d'ordre comme *dieuf dieul*, « agir pour acquérir », et *khel com*, « le savoir-faire de la prospérité », en témoignent.
2. En septembre 2019, au terme d'une dizaine d'années de quêtes parmi leurs fidèles, les Mourides ont inauguré à Dakar la mosquée Massalikoul Djinane (« les chemins du paradis »), la plus grande de l'Afrique de l'Ouest, d'un coût de 45 millions d'euros.

51

Outre la Covid-19, quels sont les grands défis pour la santé publique ?

1. La moyenne continentale cache de très fortes disparités. Si 26 millions de porteurs du VIH ne représentent « que » 2 % de la population africaine, le taux d'infection est autrement plus dramatique dans les sept pays de l'Afrique australe les plus touchés par le sida. Ainsi près de 13 % des Sud-Africains – enfants et vieillards inclus – sont-ils contaminés.

52

Les tradipraticiens et la médecine occidentale rivalisent-ils ou cohabitent-ils ?

1. Au nom de la souveraineté thérapeutique, les dix-sept pays membres de l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI) entendent protéger et valoriser la pharmacopée traditionnelle du continent.

2. Rapporté par le docteur Anne-Marie Moulin dans *Le Monde* du 15 février 2020.

53

Y a-t-il des politiques de contrôle des naissances ?

1. « Chiffre précis car beaucoup de ces futurs candidats à l'emploi sont déjà nés », indique Serge Michailof dans *Africanistan. L'Afrique en crise va-t-elle se retrouver dans nos banlieues ?*, Fayard, 2015, p. 91.

2. Interview dans *Le Monde* du 15 décembre 2007 (« Afrique, le grand rattrapage démographique »).

3. Interview dans *L'Opinion* du 27 juin 2016, au sujet de son livre *Jeunesse africaine. Le grand défi à relever*, Mareuil Éditions, 2016.

54

L'Afrique gagne-t-elle la bataille de l'éducation ?

1. En pourcentage de son PIB consacré à l'éducation, qui est le critère de comparaison le plus couramment utilisé, l'Afrique, avec 4,88 %, dépasse l'Asie (4,04 %) mais est elle-même surpassée par l'Europe (5,37 %), l'Amérique du Nord (5,42 %) et l'Amérique latine et les Caraïbes (5,51 %).
2. Il y a cinq fois plus d'universités dans l'UE, soit environ 3 000, pour un nombre d'habitants deux fois et demi moindre qu'en Afrique.
3. Près d'un quart des écoles sud-africaines n'ont pas signé de convention avec l'État et sont, de ce fait, techniquement illégales.
4. Dans l'État de Lagos, trois écoliers sur quatre sont inscrits dans le privé.
5. À Kibera, le plus grand bidonville de Nairobi, 40 % des enfants scolarisés ne le sont pas dans des écoles publiques, financées par l'État.
6. En 2017, 71 % des écoles en RDC étaient des établissements privés.

55

Quels sont les sports les plus populaires en Afrique ?

1. La Confédération africaine de natation (CANAN) n'a vu le jour qu'en 1970 et le championnat annuel qu'elle organise depuis 1974 ne s'est tenu que dans quatre pays subsahariens (l'Afrique du Sud, le Kenya, le Sénégal et le Congo-Brazzaville).

56

L'Afrique urbaine et l'Afrique rurale sont-elles deux mondes séparés ?

1. La croissance de Lagos, alimentée aussi par une forte immigration ouest-africaine, est deux fois plus importante que la croissance moyenne des villes au sud du Sahara. Cependant, N'Djamena, qui n'avait que 23 000 habitants en 1960 et en compte aujourd'hui 1,3 million, n'est pas loin derrière, avec un facteur multiplicatif de 55. Avec trente fois plus d'habitants, Conakry, Kampala, Kinshasa et Ouagadougou sont plus dans la norme. Dakar, Freetown, Nairobi et Harare oscillent entre une multiplication par 10 et 15.

2. Ibadan, Johannesburg, Addis-Abeba, Kano, Lagos, Accra et Dakar.

57

Qu'en est-il aujourd'hui de l'égalité des sexes ?

1. McKinsey Global Institute, *The Power of Parity. Advancing Women's Rights in Africa*, novembre 2019, p. 18 : <https://www.mckinsey.com/featured-insights/gender-equality/the-power-of-parity-advancing-womens-equality-in-africa>
2. Fatou Diome, *Celles qui attendent*, Flammarion, 2010.

58

L'Afrique est-elle homophobe ?

1. Le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Centrafrique, le Congo-Brazzaville, Madagascar, le Mali, le Niger, la RDC.
2. Au-delà de ce passé récent, on peut aussi rappeler que les missionnaires occidentaux ont apporté un lourd bagage homophobe en Afrique, toute la réprobation que la sodomie, qualifiée de « vice contre la nature », inspirait alors à leurs propres sociétés. De là à prétendre que l'homophobie en Afrique est une importation coloniale, il y a toutefois un pas qui enjambe la capacité de l'Afrique décolonisée à faire son tri dans cet héritage.
3. Christophe Broqua, « Góor-jigéen : la resignification négative d'une catégorie entre genre et sexualité (Sénégal) » : https://www.researchgate.net/publication/321966387_Goor-jigeeen_la_resignification_negative_d'une_categorie_entre_genre_et_sexualite_Senegal
4. Patrick Awondo *et al.*, « Une Afrique homophobe ? Sur quelques trajectoires de politisation de l'homosexualité : Cameroun, Ouganda, Sénégal et Afrique du Sud », *Raisons politiques*, n° 49, 2013 : <https://www.cairn.info/revue-raisons-politiques-2013-1-page-95.htm>

59

Quelles sont les principales communautés étrangères en Afrique subsaharienne ?

1. Dans un contexte de forte tension entre la France et le régime du président Laurent Gbagbo, dont les partisans – les « jeunes patriotes » – s’en prenaient aux ressortissants de l’ancienne puissance coloniale, la grande majorité des Français – ils étaient alors environ 18 000 – a été évacuée en 2004.

60

L’Internet et la téléphonie mobile révolutionnent-ils la vie quotidienne ?

1. Le prix des smartphones a baissé de 60 % depuis 2012, grâce notamment à l’importation de modèles fabriqués en Chine.

62

Pourquoi l’Afrique est-elle le continent le plus pauvre du monde ?

1. Le concept du système-monde a été développé – sur le modèle de l’économie-monde formulé par l’historien Fernand Braudel – par Immanuel Wallerstein, Giovanni Arrighi et Samir Amin.

2. Terme marxiste, la bourgeoisie *comprador* – « acheteur », en portugais – est censée être complice de l’impérialisme.

3. Les théories décoloniales, élaborées en Amérique latine par des chercheurs comme Enrique Dussel, Aníbal Quijano, Santiago Castro-Gómez ou Zulma Palermo, surenchérisent sur les études postcoloniales, qui ont été intégrées dans le système universitaire nord-américain depuis les années 1980, en ajoutant à la critique radicale du colonialisme et de l’ombre que celui-ci continuerait de jeter sur les postcolonies la « désobéissance épistémique » (Walter Mignolo), c’est-à-dire le refus de la prétention à l’universalité du savoir occidental. En somme, leur but est la décolonisation des esprits.

63

L’Afrique est-elle maintenue dans la dépendance économique ?

1. La Cogéma est devenue Areva NC Niger en 2006, Elf Aquitaine a été absorbé par Total en 2000.

64

Quel est l'état des infrastructures ?

1. Ce gigantesque projet, qui combine des routes sur terre et des ceintures maritimes, a été annoncé en 2013 et formalisé dans un plan directeur en 2015. Il n'a cependant pas encore vu un début de réalisation et la récession mondiale provoquée par la Covid-19 laisse planer un doute sur son proche avenir.

65

Pourquoi l'électrification est-elle un si grand problème ?

1. Alizé continental, l'harmattan est un vent du nord-est chaud et sec, en provenance du Sahara et souvent chargé de poussière de sable, qui souffle sur les pays du golfe de Guinée en hiver, entre la fin novembre et la mi-mars.

66

Que faut-il entendre par « économie informelle » ?

1. Depuis 1992, la Banque mondiale a plusieurs fois redéfini le seuil de la pauvreté absolue. Depuis 2015, il est de 1,90 dollar par jour et, pour faciliter les comparaisons, intègre de nouvelles données sur les écarts du coût de la vie d'un pays à l'autre (les taux de change en parité de pouvoir d'achat ou PPA).

2. Pour plus d'informations, voir son site : <http://themorybank.co.uk/>

3. Aussi appelé « colleur » et installé sur le bord de la route, le vulcanisateur répare des crevaisons de pneu en collant à chaud une pièce de caoutchouc sur la chambre à air trouée.

4. Que l'économie informelle ne soit pas seule à se soustraire à l'imposition devient évident à la lecture de rapports tels que celui, rédigé conjointement par l'État sénégalais et la Millenium

Challenge Corporation en 2016, qui révélait que 75 % du revenu fiscal provenait de seulement 15 grandes entreprises. *De facto*, beaucoup de PME en Afrique existent hors fiscalité directe.

67

Pourquoi l'Afrique subit-elle des crises de surendettement à répétition ?

1. <https://fr.slideshare.net/DominiqueStraussKahn/virus-and-africa>
2. <https://www.cairn.info/revue-techniques-financieres-et-developpement-2013-1-page-37.htm>

69

L'Afrique a-t-elle atteint l'autosuffisance alimentaire ?

1. <http://www.fao.org/news/story/fr/item/1180451/icode/>
2. *L'Afrique est-elle si bien partie ?*, Éditions Sciences humaines, 2014, p. 192.
3. *The Bright Continent. Breaking Rules and Making Change in Modern Africa*, Mariner Books, 2014.

71

L'intégration économique et l'intensification des échanges intra-africains sont-elles l'avenir ?

1. https://au.int/sites/default/files/newsevents/workingdocuments/35970-wd-2.2._new_resume_executif_-_rapport_sur_letat_de_lintegration-_fr.pdf

72

Le tourisme est-il un atout pour l'Afrique ?

1. Rubrique « Dangers et enquinements » des guides *Le Routard* pour le Sénégal, le Kenya et la Tanzanie en 2018.
2. Souvent le fait des Africains eux-mêmes, ce que l'on pourrait appeler le « tourisme artisanal » est, bien sûr, ancien : quelques jours de vacances ajoutés à la visite d'un parent installé dans un pays voisin ou d'un enfant envoyé faire ses études dans une université régionale de renom. Mais ce tourisme informel, pas forcément en logeant dans un hôtel et en suivant un circuit, est statistiquement difficile à saisir.
3. Lancé en 2019, d'un coût de 47 millions de dollars, Serena Village regroupera un hôtel cinq étoiles, un centre commercial avec des cinémas et restaurants, une marina ainsi que des résidences et bureaux de standing à Biétry, une zone résidentielle de luxe à Abidjan. Au total, l'ambitieux plan Abidjan Business City prévoit des investissements à hauteur de 5,4 milliards de dollars pour attirer le tourisme d'affaires.
4. *Tourism in Africa. Harnessing Tourism for Growth and Improved Livelihoods* : <http://documents.albankaldawli.org/curated/ar/723511468102894381/pdf/814680WP0P13260Box/>

73

Quelles sont les principales menaces pour la faune et la flore africaines ?

1. Travis Elborough, *Atlas des lieux disparus. À la découverte des vestiges du monde*, La Martinière, 2019.

75

Quelle était la fonction des objets d'art en Afrique ?

1. Jean Laude, *Les Art de l'Afrique noire*, Le Livre de poche, « Biblio essais », 1966, p. 144.

77

Comment la tradition orale a-t-elle inspiré les débuts de la littérature africaine ?

1. Les *signares* – du portugais *senhoras* – sont des femmes africaines de la Petite-Côte du Sénégal, dans les comptoirs puis communes de Rufisque, puis de Gorée et, enfin, de Saint-Louis et de Dakar, vivant en concubinage avec des Européens. À l'époque coloniale, l'expression « mariage à la mode du pays » devient courante pour qualifier ces unions.

79

Quels sont les écrivains non africains qui doivent leur renom au continent ?

1. L'Afrique réduite à un simple décor n'est pas propre seulement à la littérature ou au cinéma. Par exemple dans le domaine sportif, le rallye Paris-Dakar, créé par Thierry Sabine et organisé pour la première fois en 1978, était fondé sur ce même principe jusqu'à ce que l'insécurité croissante dans le Sahel ait incité les organisateurs de cette compétition automobile et motocycliste à délocaliser leur raid en Amérique latine (2009-2019), puis en Arabie saoudite (2020).

2. Cité par Alain Mabanckou, dans *Lettre à Jimmy*, « Points », 2009, p. 189.

80

Quelle est l'importance des arts de la scène en Afrique ?

1. Compte rendu des rencontres professionnelles, 9^e édition du Masa, Abidjan, 2016, p. 18.

2. Sylvie Chalay, *Nouvelles dramaturgies d'Afrique noire francophone*, Presses universitaires de Rennes, 2004, p. 15.

81

Quelle image de l'Afrique a véhiculée Hollywood, de Tarzan à Black Panther ?

1. Stakhanoviste des lettres, Burroughs, qui écrit une cinquantaine de livres consacrés à Tarzan en plus de ses vingt-trois, vend de son vivant environ 50 millions d'exemplaires dans une trentaine de langues. On estime que le public mondial des films *Tarzan*, entre 1917 et 1958, dépasse 2 milliards de spectateurs. Jusqu'à la fin des années 1960, *Tarzan* est, après Coca-Cola, la marque la plus connue au monde.

82

Le cinéma africain est-il parvenu à « décoloniser » le regard sur le continent ?

1. Ce qui explique la surprenante mention « Sous le patronage du comité du film ethnographique du musée de l'Homme ».
2. Louis Marcorelles, « *Lettre paysanne*, de Safi Faye », *Le Monde*, 25 octobre 1976.
3. Ce décret de Pierre Laval sert de base juridique à l'interdiction, pendant onze ans, du film *Les statues meurent aussi*, dans lequel Chris Marker et Alain Resnais dénonçaient en 1955 la relégation de l'art nègre au musée de l'Homme.

83

Comment s'explique le succès de Nollywood, l'usine à rêves nigériane ?

1. « Step Aside, L.A. and Bombay, for Nollywood », *The New York Times*, 16 septembre 2002.

84

Quel est l'apport africain à la peinture moderne et à la photo ?

1. Entre 1962 et 1977, la cinéaste et photographe allemande Leni Riefenstahl, qui avait réalisé en 1936 un documentaire sur les Olympiades de Berlin – *Les Dieux du stade* – au service de la propagande nazie, effectue de nombreux séjours chez les Noubas, qu'elle fait connaître par ses photos dans le monde entier.
2. Né en 1956, autodidacte, Chéri Samba débute comme peintre d'enseignes et de panneaux de publicité à Kinshasa, avant d'ouvrir son propre atelier, en 1975, et de travailler comme illustrateur pour la presse et l'édition. Sa participation à l'exposition *Magiciens de la terre*, en 1989 au Centre Pompidou à Paris, assure sa consécration internationale. Il est invité à deux reprises à participer à la Biennale de Venise et ses œuvres se trouvent désormais dans les plus grands musées, dont le MoMa (Museum of Modern Art) à New York.

85

Quelles sont les grandes tendances de la musique africaine contemporaine ?

1. Chant mandingue rythmé par des djembés, parfois regroupé dans le wassoulou.
2. Break, dance populaire en Afrique lusophone.
3. Mélange sud-africain de jazz, de ragtime et de blues.
4. Rythme sénégalais, à base de tamas et de sabars.
5. La morna (« chant de départ ») est le fado du Cap-Vert.
6. Musique et danse congolaises très rapides, mélange si explicite dans l'imitation de l'acte sexuel que ses clips ont été interdits de diffusion dans plusieurs pays africains, notamment sahéliens.
7. Musique et danse des Mascareignes.
8. Style musical mandingue nommé d'après cette région au Mali.
9. Néanmoins, pour le lecteur désireux de faire un rapide tour musical du continent sur YouTube, voici quelques incontournables : Tony Allen (Nigeria, afrobeat), Olamide Adedeji (Nigeria, rap), Didier Awadi (Sénégal, hip-hop), Francis Bebey (Cameroun, chanson), Alpha Blondy (Côte d'Ivoire, reggae), Burna Boy (Nigeria, afropop/afrofusion/rap), Johnny Clegg (Afrique du Sud, mbaqanga/pop), Manu Dibango (Cameroun, makossa/soukous), Cesária Évora (Cap-Vert, morna), Fela Kuti, Femi Kuti et Seun Kuti (Nigeria, afrobeat), Angélique Kidjo (Bénin, afropop/fusion), Ismaël Lô (Sénégal, afropop/mbalax), Magic System (Côte d'Ivoire, zouglou/coupé-décalé), Miriam Makeba (Afrique du Sud, marabbi, world music), Youssou N'Dour (Sénégal, mbalax/world music), Koffi Olomidé (RDC, tchatcho/soukous love), Mory Kanté (Guinée, world music), Salif Keïta (Mali, afropop/world music), Touré Kunda (Sénégal, afropop), Rokia Traoré (Mali, griotte/world music), Nahawa Doumbia (Mali, griotte/didadi), Papa Wemba (RDC, rumba), Wizkid (Nigeria, rap), Petit Yodé (Côte d'Ivoire, zouglou/coupé-décalé).

10. *Trois kilos de café* est le titre de son autobiographie, écrite en collaboration avec Danielle Rouard et publiée en 1989 (Lieu commun, puis rééditée au Seuil en 1995), dans laquelle il rappelle que, le café étant rare et cher dans l'après-guerre, ce viatique en nature devait servir à payer ses premiers mois en pension dans une famille française de la Sarthe.

11. C'est aussi le cas de la Cap-Verdienne Cesária Évora, dont le premier album – *La Diva aux pieds nus* – sort en France en 1988, quatre ans avant sa percée mondiale avec *Miss Perfumado*, qui inclut son tube « Sodade ».

12. Cette « sortie » n'est pas spontanée mais s'inscrit dans un ensemble de collaborations internationales, dont un compagnonnage avec Peter Gabriel qui remonte à 1986 et *Shaking The Tree*, chanté en duo. Elle n'est pas pour autant un choix exclusif : en 1998, Youssou N'Dour compose et chante, en duo avec Axelle Red, l'hymne pour la phase finale de la Coupe du monde de football en France, « La cour des grands ».

86

Existe-t-il une cuisine typiquement africaine ?

1. Contribution de François-Xavier Fauvelle-Aymar à l'ouvrage collectif *Cuisine et société en Afrique*, Karthala, 2002, p. 27.

87

Comment la télévision par satellite et le numérique ont-ils changé le paysage audiovisuel africain ?

1. Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Gabon, Mali, RDC, Congo, Sénégal, au total 19,1 millions de personnes âgées de 15 ans et plus.

89

Les anciennes puissances coloniales restent-elles influentes ?

1. Au moment d'une crise avec l'ex-dictateur Mobutu, un ministre du roi Baudouin fit remarquer, non sans esprit d'autodérision : « Il n'y a qu'un pays au monde où l'on croit encore que la Belgique est une grande puissance, c'est le Zaïre », l'ancien nom de la RDC.
2. Signe de l'utilité de tels rendez-vous au plus haut niveau, et la Chine et le Japon organisent leurs propres sommets avec l'Afrique depuis qu'ils s'intéressent de plus près au continent. La France le fait depuis 1973 (sous le nom changé en « sommet Afrique-France » depuis 2010). Paris a progressivement élargi ce cadre à tous les pays africains, au-delà de ses anciennes colonies (qui participent aussi, tous les deux ans, aux sommets de la Francophonie). Le sommet Afrique-France, qui devait se tenir en juin 2020 à Bordeaux sous le thème « Les territoires et les villes durables », a dû être reporté en raison de la Covid-19.
3. C'est le cas, par exemple, de la fille d'un ancien président angolais, Isabel dos Santos, dont la fortune était estimée en 2019 à 3 milliards de dollars par le magazine *Forbes*. En janvier 2020, quand la presse internationale a publié une enquête sur « la femme la plus riche d'Afrique », des journaux lisboètes plaignaient le Portugal, « colonisateur colonisé ».
4. Ministre français des Affaires étrangères en 1976-1977, Louis de Guiringaud avait résumé la politique africaine de la France dans des phrases souvent citées par la suite. « L'Afrique, avait-il expliqué, est le seul continent qui soit encore à la mesure de la France, à la portée de ses moyens. Le seul où elle peut encore, avec 500 hommes, changer le cours de l'Histoire. »
5. Voir Antoine Glaser, *AfricaFrance. Quand les dirigeants africains deviennent les maîtres du jeu*, Fayard, 2014.

90

Quels sont les intérêts américains en Afrique ?

1. Représentant son pays, le 6 mars 1957 à Accra, le vice-président américain Richard Nixon, emporté par l'ambiance joyeuse, avait tapé sur l'épaule d'un Noir en lui lançant : « Alors, qu'est-ce que ça vous fait d'être indépendant ? – Monsieur, je ne saurais vous dire... Je viens d'Alabama », lui avait répondu le membre de sa délégation qu'il n'avait pas reconnu.
2. Dès 2002, Washington avait également établi des « points d'appui » militaires en Afrique et, notamment, avait repris le camp Lemonnier à Djibouti, ancienne base des forces françaises. Le camp Lemonnier porte le nom d'un général français décapité par les Japonais pendant la Seconde Guerre mondiale. C'est la seule base permanente américaine en Afrique, si l'on ne compte pas celle de Diego Garcia, à 2 500 km de l'île Maurice, qui en réclame la souveraineté.
3. Mia Farrow – fille de l'actrice Maureen O'Sullivan, la célèbre Jane dans les films *Tarzan* – et George Clooney ont dénoncé un « génocide » au Darfour, dans l'ouest du Soudan. Parmi d'autres stars d'Hollywood, Angelina Jolie et Madonna ont adopté des enfants africains. L'activisme de ces célébrités n'est pas exempt de critiques. Le chercheur Alex de Waal a parlé d'un « carnaval humanitaire ».

Comment la Chine est-elle devenue le premier partenaire commercial de l'Afrique ?

1. Au fil des ans, de nombreux organes de presse ont affirmé que la Chine envoyait sur ses chantiers en Afrique des prisonniers condamnés aux travaux forcés. Cependant, à notre connaissance, cela n'a jamais été prouvé.
2. Ayant obtenu son indépendance de la Grande-Bretagne en 1964, la Tanzanie, dirigée par Julius Nyerere, est alors engagée dans une expérience de « socialisme africain » dont la doctrine a été énoncée dans la Déclaration d'Arusha, en 1967. Les secteurs clés de l'économie ont été nationalisés et des collectivités villageoises – *ujamaa*, « familles étendues » en swahili – ont été imposées aux paysans. Le bilan économique de cette politique s'avère désastreux mais Nyerere, surnommé *mwalimu* (« instituteur ») et l'un des pères de l'indépendance les plus respectés du fait de son intégrité, réussit à forger l'unité nationale de son pays. D'autres expériences socialistes africaines ont été encore moins concluantes, de la Guinée de Sékou Touré à la Somalie au début du régime de Siad Barre en passant par le Bénin, le Congo-Brazzaville ou l'Éthiopie de la junte (Derg) dirigée par Mengistu Hailé Mariam. Celui-ci a été condamné à mort après sa chute en 1991 pour la terreur rouge qu'il avait fait régner, voire pour génocide, mais a trouvé refuge au Zimbabwe.
3. Voir Howard French, *China's Second Continent. How a Million Migrants are Building a New Empire in Africa*, Knopf, 2014.

92

Face aux Occidentaux, la Chine constitue-t-elle une alternative pour l'Afrique ?

1. Achevée en 2012, cette tour comprenait les systèmes informatiques nécessaires au fonctionnement des services. L'UA a acquis ses propres serveurs en 2017 après que des informaticiens eurent découvert que le contenu de ceux fournis par la Chine était transféré clandestinement à Shanghai.
2. Un point d'histoire : l'implantation de cette nouvelle gare dans la capitale éthiopienne explique le nom – Lagahar – que porte à ce jour le quartier central où elle se situait. En revanche le nouveau terminus du train « chinois », prévu pour des voyageurs et le fret, a été construit loin du centre-ville.

94

L'Afrique et les autres pays du « Sud global », l'ex-tiers-monde, sont-ils solidaires ?

1. La scission, en 1963, du mouvement nationaliste zimbabwéen était due à des rivalités personnelles et ethniques : d'un côté, la ZANU (Zimbabwe African National Union), dirigée par Robert Mugabe et dominée par l'ethnie Shona, de l'autre la ZAPU (Zimbabwean African People's Union), dirigée par Joshua Nkomo et dominée par les Matabele.
2. Cette opération est déclenchée alors que, le Portugal ayant accordé l'indépendance à l'Angola dans la précipitation, le MPLA (Mouvement populaire de libération de l'Angola) se trouve isolé dans la capitale et menacé par deux mouvements de libération rivaux et pro-occidentaux. Le premier, le FNLA (Front national de libération de l'Angola), avance vers Luanda depuis le nord-est, avec le soutien du Zaïre du maréchal Mobutu ; le second, l'UNITA de Jonas Savimbi (Union

nationale pour la libération totale de l'Angola), remonte depuis le sud, dans le sillage d'une importante colonne sud-africaine qui a envahi le pays pour déloger le MPLA marxiste. L'intervention cubaine sauvera le régime de Luanda mais au prix d'une guerre civile entre le MPLA et l'UNITA, soutenue par l'Afrique du Sud et les États-Unis, qui ne prendra fin qu'en 1992. Le corps expéditionnaire cubain quitte l'Angola en décembre 1988 dans le cadre d'un accord de paix régional négocié sous l'égide américaine (l'accord quadripartite de New York).

95

Quel est le bilan des opérations de maintien de la paix en Afrique ?

1. Le Kasai-Occidental, la province diamantifère du Congo, suivra l'exemple le 8 août.
2. Les Nations unies avaient alors été entraînées dans la guerre par les États-Unis, en l'absence de l'URSS au Conseil de sécurité, Moscou pratiquant la politique de la chaise vide pour imposer l'admission à l'ONU de la Chine populaire à la place de Taïwan. L'autre précédent est la Force d'urgence de l'ONU (FONU), qui avait été déployée en 1956 dans le Sinaï, lors de la crise du canal de Suez.
3. Entre-temps, Dag Hammarskjöld avait péri dans un crash d'avion en Rhodésie du Nord (l'actuelle Zambie), le 18 septembre 1961. L'enquête sur sa mort n'a toujours pas abouti mais la thèse d'un attentat perpétré par des mercenaires intervenant en appui à la sécession katangaise est la plus vraisemblable. Cependant, les révélations du quotidien flamand *De Morgen* du 13 janvier 2019 et le livre de Maurin Picard, *Ils ont tué Monsieur H. Congo, 1961. Le complot des mercenaires français contre l'ONU*, paru la même année au Seuil, divergent quant à l'identité des mercenaires mis en cause.
4. Dix pays africains avaient alors mobilisé leurs troupes pour l'ONU dans un temps record, jamais égalé depuis. Il s'agissait de l'Éthiopie, du Ghana, de la Guinée, du Libéria, de la Tunisie, du Nigeria, de la Sierra Leone, du Soudan, de la Fédération du Mali (le Mali et le Sénégal actuels) et du Maroc. Deux généraux africains, l'Éthiopien Kebede Guebre et le Nigérian Aguiyi-Ironsi, avaient successivement assumé le commandement de l'ONUC, d'avril 1962 à juin 1964.
5. Quand le Royaume-Uni est intervenu en Sierra Leone, en mai 2000, la « mission d'observation » de l'ONU dans cette ancienne colonie britannique a été élevée, à la demande de Londres, en « mission » capable de couvrir le retrait des troupes britanniques à partir du mois de septembre.

96

L’Afrique est-elle la cible privilégiée de la justice internationale ?

1. Sur le fonctionnement de la CPI, voir : Delphine Emmanuel *et al.*, *Les Vingt Ans du traité de Rome portant statut de la Cour pénale internationale*, Fondation Varenne, 2019, et Stéphanie Maupas, *Le Joker des puissants. Le grand roman de la Cour pénale internationale*, Don Quichotte, 2016.
2. Pour un bilan du TPIR : Rafaëlle Maison, *Pouvoir et Génocide. L’œuvre du Tribunal pénal international pour le Rwanda*, Dalloz, 2017 ; François Zoungrana, *Le Rôle du Tribunal pénal international pour le Rwanda*, Éditions universitaires européennes, 2012 ; Thierry Cruvellier, *Le Tribunal des vaincus. Un Nuremberg pour le Rwanda ?*, Calmann-Lévy, 2006.
3. En 1987, avant l’avènement de la justice internationale, l’ex-empereur Bokassa avait été jugé par une cour criminelle à Bangui. La peine de mort prononcée contre lui avait été commuée en travaux forcés à perpétuité. En fait, après quelques années en détention dans un camp militaire, Bokassa avait été gracié en 1993.

97

Quel est le rôle des ONG et des grandes fondations en Afrique ?

1. En 1999, MSF s’est doté d’un Centre de réflexion sur l’action et les savoirs humanitaires (CRASH), chargé d’« animer le débat et la réflexion critiques sur les pratiques de terrain et le positionnement public afin d’améliorer l’action de l’association ».
2. En 2018, la part des dons privés dans les ressources de MSF était de 98,8 %.
3. Formée en 2000, cette alliance d’organismes multilatéraux, d’États et de fondations privées finance la vaccination de la moitié des enfants dans le monde entier et, en Afrique, d’environ 90 % des enfants immunisés. Pour plus d’informations : <https://www.gavi.org/fr>
4. En 2006, avec un don de 1,5 milliard de dollars et l’engagement d’une contribution annuelle très importante (dépendante de la valeur de ses actions dans la holding Berkshire Hathaway), Warren Buffett a rejoint la fondation des Gates. Celle-ci va devenir l’occupation principale de Bill Gates qui a annoncé, en mars 2020, qu’il quittait les conseils d’administration de Microsoft, la firme qu’il a cofondée en 1975, et de Berkshire Hathaway, piloté par son ami. Bill Gates entend « consacrer plus de temps à [ses] priorités philanthropiques » et « à la lutte contre le réchauffement climatique ».

98

La France peut-elle gagner la guerre au Sahel ?

1. Aux forces françaises de l'opération Barkhane, qui a coûté plus de 800 millions d'euros en 2019, s'ajoutent quelque 15 000 casques bleus de la Mission des Nations unies au Mali (MINUSMA) et environ 5 000 soldats du G5 Sahel, l'alliance régionale formée en 2014 mais toujours pas vraiment opérationnelle.
2. Thomas Hofnung, « Sahel. Dans le désert des djihadistes », *Politique internationale*, n° 167, printemps 2020, p. 185.
3. « L'enlèvement français au Sahel », *The Conversation*, 19 janvier 2020. Marc-Antoine Pérouse de Montclos est directeur de recherches à l'Institut de recherche pour le développement (IRD). Son livre a paru, aux éditions Jean-Claude Lattès, en janvier 2020.
4. ICG, « L'Afrique de l'Ouest face au risque de contagion djihadiste », art. cit.

99

Quelle est l'importance des migrations intra-africaines ?

1. Pour l'ensemble des données chiffrées, voir : Stephen Smith, *La Ruée vers l'Europe. La jeune Afrique en route pour le Vieux Continent*, Grasset, 2018.
2. Ce facteur multiplicatif n'a rien d'exceptionnel au sud du Sahara : Lagos et N'Djamena ont multiplié le nombre de leurs habitants par 60 et 55, Conakry, Kampala, Kinshasa et Ouagadougou par environ 30 alors que Dakar, Freetown, Nairobi et Harare oscillent entre 10 et 15.
3. Voir Charles Piot, « L'aventure ambiguë de la migration », *Le Débat*, n° 205, mai-août 2019, p. 108-113.
4. La réforme préparée par le ministère de l'Intérieur sud-africain portait le nom Clean Sweep, au choix : « coup de balai » ou « place nette ».

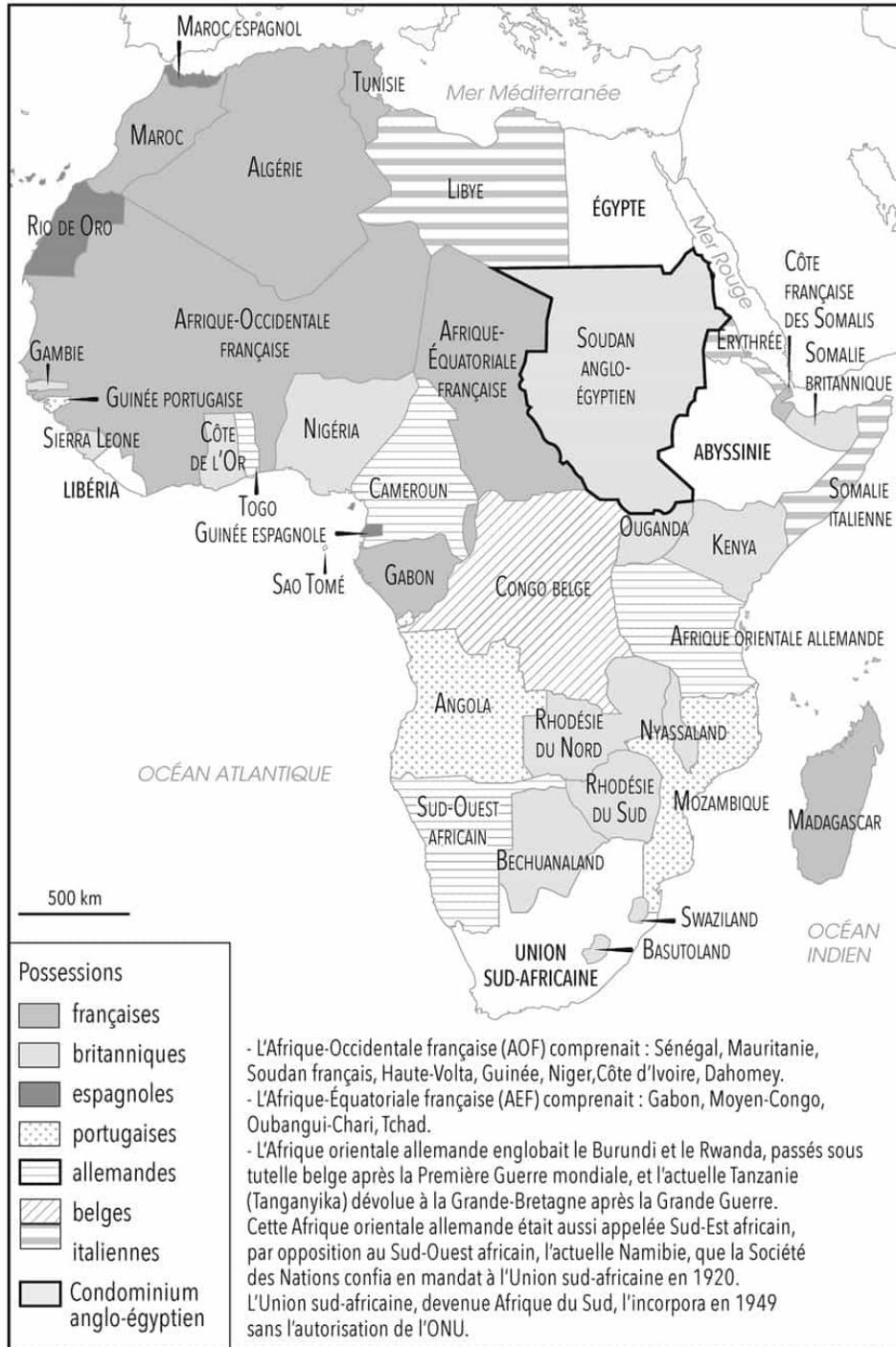
100

Quelle est l'importance des migrations extra-africaines ?

1. Cité dans : Janet Vaillant, *Black, French, and African. A Life of Léopold Sédar Senghor*, Harvard University Press, 1990, p. 136-137 (paru en traduction chez Karthala, en 2006).
2. Selon des enquêtes d'opinion menées au sud du Sahara par Gallup en 2016, et en 2017 et 2018 par le Pew Research Center américain, une moyenne de 40 % déclarent vouloir migrer, avec des pointes jusqu'à 70 %, par exemple au Nigeria, avec 190 millions d'habitants le géant démographique du sous-continent. Que les candidats au départ soient prêts à joindre l'acte à la parole est attesté par leur participation à la loterie américaine des cartes de résidence – l'attribution annuelle de 50 000 *green cards* pour une plus grande « diversité » des États-Unis – dans de nombreux pays. Au Togo, près d'un tiers des adultes a soumis un dossier de candidature, avec lettre de motivation et certificat médical. Dans la seule année 2016, 8 % de la population adulte au Ghana a effectué cette démarche laborieuse et coûteuse, 14 % en Sierra Leone et 15 % au Libéria. En 2015, ils étaient 10 % en RDC, pourtant un pays francophone. Au sud du Sahara, le désir de migration est si fort que de nombreux anthropologues, dans leurs enquêtes de terrain, se bornent à noter que « tout le monde veut partir ».
3. L'Europe, qui ne représente plus que 7 % de la population mondiale, dépense toujours la moitié des sommes qui sont consacrées à la sécurité sociale dans le monde. À ce titre, du moins vue de l'extérieur, elle reste le sanctuaire de l'État providence.
4. Selon le *New York Times* du 1^{er} septembre 2014 (« Influx of African Immigrants Shifting National and New York Demographics »), le nombre d'immigrants africains aux États-Unis a augmenté de 39 % entre 2000 et 2011. Pendant la même période, plus de 400 000 Africains s'y sont installés, soit plus en une décennie que le nombre de ceux qui furent déportés pendant les trois siècles de la traite transatlantique la plus intense.
5. Cette appellation, formée sur le modèle des Afro-Américains, semble avoir les faveurs des intellectuels de la diaspora africaine en Europe. Voir Léonora Miano, *Afropean Soul et autres nouvelles*, Flammarion, 2008, et Johny Pitts, *Afropean. Notes from Black Europe*, Allen Lane, 2019.
6. Paroles prononcées par la Grande Royale, un protagoniste de *L'Aventure ambiguë*, récit publié par Cheikh Hamidou Kane aux éditions Julliard en 1961 (p. 53). L'auteur sénégalais y romance, autour de son personnage principal, Samba Diallo, l'expérience des premiers Africains en France, la sienne aussi bien que celle de Senghor, dont il était proche. En le recevant pour son quatre-vingt-dixième anniversaire, en 2018, le président sénégalais Macky Sall lui a dit : « Nous sommes tous des Samba Diallo. »

Cartes

L'Afrique coloniale en 1914

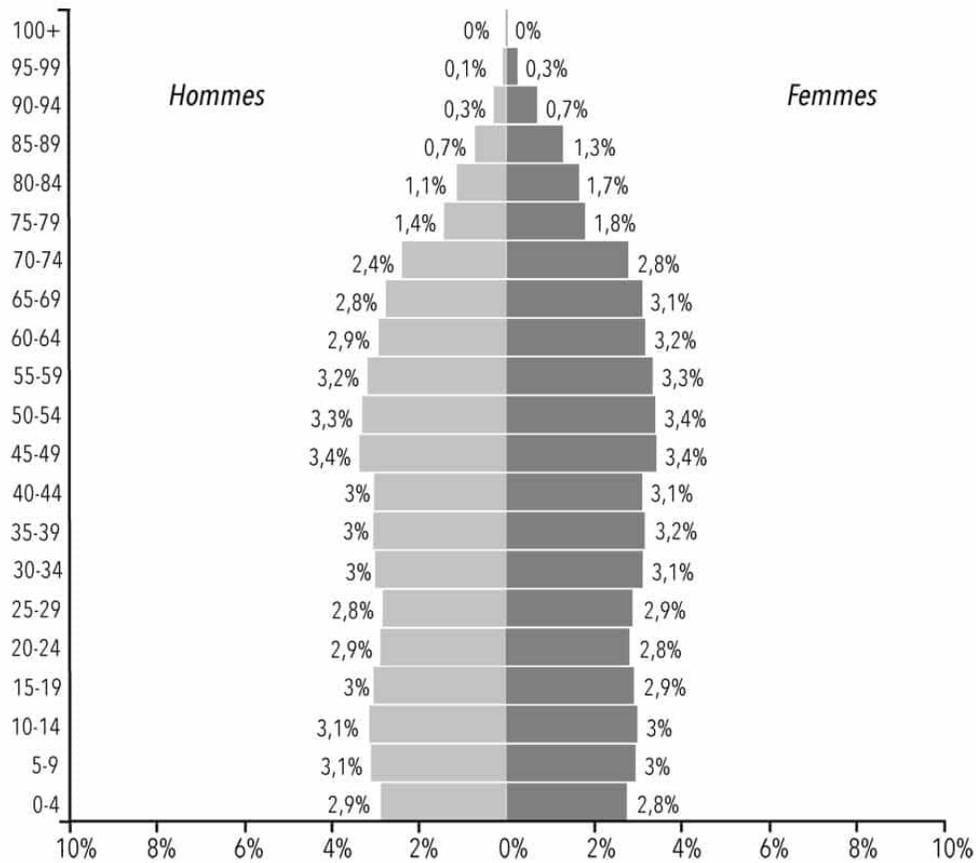


L'Afrique aujourd'hui



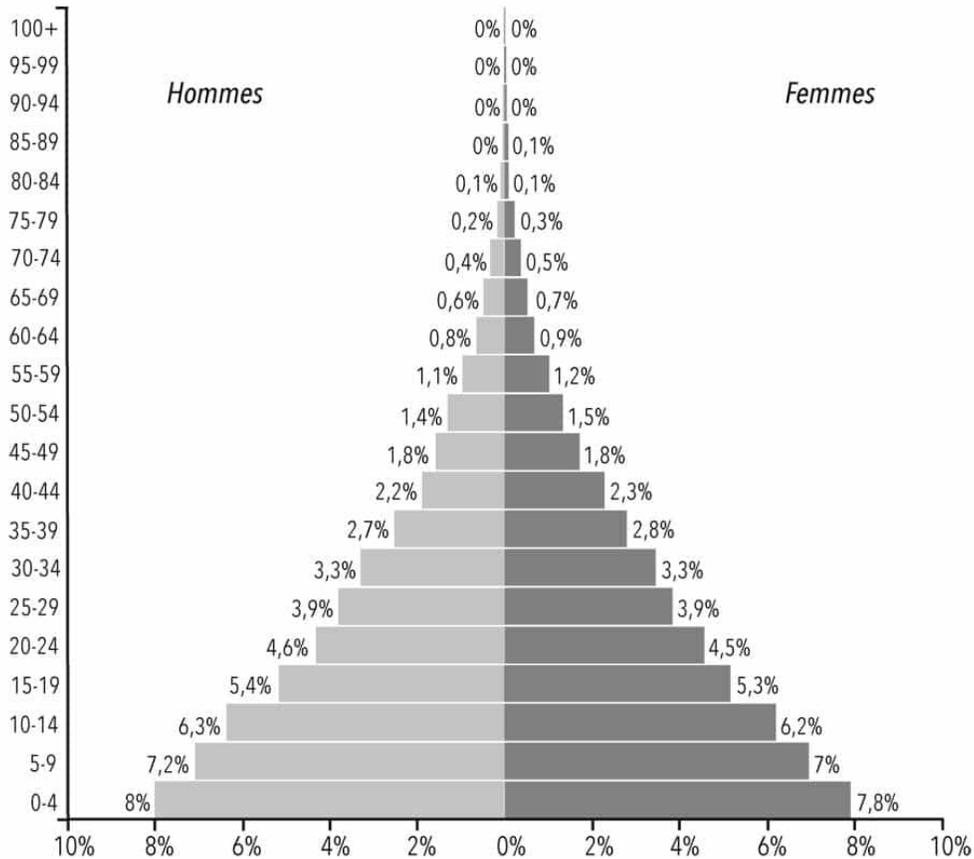
La pyramide des âges en France en 2019 (67 millions d'habitants)

En 2019, 18 % de la population française
avait moins de 15 ans ...



La pyramide des âges en Afrique subsaharienne en 2019 (1,07 milliard d'habitants)

*...alors que la même tranche d'âge représentait 43 % de la population
subsaharienne (et 26 % de la population mondiale)*



Bibliographie

Cette bibliographie complémentaire ne reprend pas les nombreux titres déjà mentionnés dans le corps de ce livre. Éclectique, elle rassemble des ouvrages – écrits en français ou traduits – qui sont devenus des références, mais aussi nos ajouts à la marge et des propositions d'évasion pour une curiosité vagabonde.

DOCUMENTS

Amselle, Jean-Loup, et M'Bokolo, Elikia (sous la direction de), *Au cœur de l'ethnie. Ethnies, tribalisme et État en Afrique*, La Découverte, 1985. Réédité, revu et augmenté en 2005, aussi en ebook, cet ouvrage questionne l'ethnogenèse sous ses diverses formes, y compris l'ethnie comme invention coloniale.

Balandier, Georges, *Afrique ambiguë*, Plon, 1957. Le *magnum opus*, qui éclaire notamment le rôle de la religion dans la contestation anticoloniale, du sociologue et anthropologue disparu en 2016 dont l'œuvre balise le cheminement de l'Afrique pendant plus d'un demi-siècle.

- Bayart, Jean-François, *L'État en Afrique. La politique du ventre*, Fayard, 2006. Partant du Cameroun comme exemple, ce livre offre l'une des meilleures analyses de l'État postcolonial – son sous-titre est entré dans le lexique africaniste.
- Beah, Ishmael, *Le Chemin parcouru. Mémoires d'un enfant soldat*, Pocket, 2009 (original en anglais, 2008). Le témoignage d'un ex-enfant soldat en Sierra Leone, devenu romancier à succès depuis la parution de *Demain le soleil*, en 2015 (original en anglais, 2014).
- Clauzel, Jean (ouvrage collectif sous la direction de), *La France d'outre-mer (1930-1960)*, Karthala, 2003. Témoignages de brevetés de l'École nationale de la France d'outre-mer, en poste dans les années 1950-1960, à la veille des indépendances.
- Depardon, Raymond, *Afriques*, Hazan, 2005. La somme d'un demi-siècle de reportages photo en Afrique par l'un de ses meilleurs observateurs, prix Pulitzer en 1977, cofondateur de l'agence Gamma et, aussi, auteur de documentaires.
- Deroo, Éric, et Champeaux, Antoine, *La Force noire. Gloire et infortune d'une légende coloniale*, Tallandier, 2006. Deux spécialistes de la mémoire militaire rendent hommage aux tirailleurs sénégalais, par le texte et par l'iconographie.
- Geschiere, Peter, *Sorcellerie et politique en Afrique*, Karthala, 2005 (original en anglais, 1997). Rompant avec l'idée que la croyance aux forces occultes dans l'Afrique contemporaine serait le vestige d'un passé obscurantiste appelé à disparaître, l'anthropologue néerlandais plaide, de nombreux exemples à l'appui, « la modernité de la sorcellerie ».
- Gourevitch, Philip, *Nous avons le plaisir de vous informer que, demain, nous serons tués avec nos familles*, Gallimard, 2002 (original américain, 1998). Enquête de fond, cette tentative par un journaliste du *New Yorker* de

comprendre le génocide au Rwanda, dès le lendemain de l'extermination des Tutsis, a trouvé un large écho dans le monde entier.

Guichaoua, André, *Rwanda. De la guerre au génocide. Les politiques criminelles (1990-1994)*, La Découverte, 2010. L'analyse la plus fouillée et impartiale des politiques criminelles dont la conjonction a abouti au génocide de 1994.

Hammond, Robin, *Zimbabwe. Your Wounds Will Be Named Silence*, Actes Sud, 2012. Prix de la Fondation Carmignac, cet ouvrage de photojournalisme, avec des textes bilingues (que ne laisse pas deviner le sous-titre), aide à comprendre la crise que vit, depuis 2000, le Zimbabwe.

Hatzfeld, Jean, *Dans le nu de la vie. Récits des marais rwandais*, Le Seuil, 2000. Fruit d'une enquête au long cours, ces témoignages de survivants font partie d'une quadrilogie qui donne aussi la parole aux génocidaires (*Une saison de machettes*, 2003), aux tueurs condamnés, à leur retour de prison (*La Stratégie des antilopes*, 2007), et aux enfants nés après le génocide (*Un papa de sang*, 2015).

Hochschild, Adam, *Le Fantôme du roi Léopold. La terreur coloniale dans l'État du Congo (1884-1908)*, Tallandier, 2007 (l'original américain, 1998, sous-titré : *A Story of Greed, Terror, and Heroism in Colonial Africa*). La restitution historique, par un enquêteur et écrivain de talent, du Congo, du temps où ce pays-continent était la colonie privée du roi belge Léopold II.

Hodeir, Catherine, et Pierre, Michel, *L'Exposition coloniale*, Complexe, 1991. Récit détaillé d'une rivalité d'image entre puissances coloniales dans le contexte politique et culturel de 1931 à Paris.

Langellier, Jean-Pierre, *Mobutu*, Perrin, 2017. La biographie du maréchal-président à la tête du Zaïre de 1965 à 1997, qui masquait sa tyrannie par le retour à « l'authenticité » africaine.

- Maathai, Wangari, *Celle qui plante des arbres*, J'ai lu, 2011. La chronique de son combat contre la déforestation par la militante écologiste kenyane, prix Nobel de la paix en 2004.
- Malan, Rian, *Mon cœur de traître. Le drame d'un Afrikaner*, Plon, 1991 (original en anglais, 1990). Cette autobiographie explore les espoirs et, surtout, les craintes, face à un « gouvernement de la majorité noire », d'un membre anti-apartheid de la « tribu blanche » sud-africaine, à son retour d'exil en 1990.
- Malanda, Élodie, *L'Afrique dans les romans pour la jeunesse en France et en Allemagne (1991-2010). Les pièges de la bonne intention*, Honoré Champion, 2019. Par une Congo-Luxembourgeoise, docteur de la Sorbonne, l'analyse de l'image du continent dans des fictions de l'aventure humanitaire et de la repentance coloniale, parfois sur fond d'écologie.
- Mandela, Nelson, *Un long chemin vers la liberté*, Le Livre de poche, 1996 (original en anglais, 1995). L'autobiographie de l'icône africaine du xx^e siècle, l'artisan du « miracle sud-africain ».
- Mbembé, Achille, *De la postcolonie. Essai sur l'imagination politique dans l'Afrique contemporaine*, Karthala, 2000, réédité en poche et comme ebook par La Découverte en 2020. Dans ce livre, l'un des penseurs africains les plus influents entame son analyse de l'Afrique comme une « relation au monde » – et non pas une réalité *per se* – qui l'enfermerait dans un imaginaire aliénant.
- Ngoupandé, Jean-Paul, *L'Afrique sans la France*, Albin Michel, 2002. L'ancien Premier ministre centrafricain, décédé en 2014, dresse le tableau peu reluisant de la classe politique africaine pendant la décennie 1990-2000, celle de la démocratisation de l'Afrique.
- Sarr, Felwine, *Afrotopia*, Philippe Rey, 2016. Une plaidoirie pour une « rupture épistémique » d'une Afrique qui s'affranchirait des critères

occidentaux, faussement universels.

Tubiana, Jérôme, *Chroniques du Darfour*, Glénat Livres, 2010. Un compte rendu nuancé, à travers un kaléidoscope de témoignages, de la crise dans l'ouest du Soudan.

Van Reybrouck, David, *Congo. Une histoire*, Actes Sud, 2014 (original en flamand, 2010). À la confluence du récit de voyage, du travail d'archives et du recueil de témoignages de gens ordinaires, un livre fleuve d'une grande puissance narrative.

FICTIONS

Bâ, Mariama, *Une si longue lettre*, Nouvelles Éditions africaines, 1979 ; réédité par Le Serpent à plumes, 2001. Devenu un classique, adapté au cinéma, ce deuil épistolaire permet à deux femmes africaines de resserrer leurs liens.

Bebey, Francis, *Concert pour un vieux masque*, L'Harmattan, 1992, réédité par Sépia, 2008. Une enfance à Douala, racontée par ce fils de la ville camerounaise, musicien, chanteur et écrivain, mort à Paris en 2001.

Bulawayo, NoViolet, *Il nous faut de nouveaux noms*, Gallimard, 2014 (original américain, 2013). Ce premier roman, qui a fait sensation, raconte l'enfance d'une gamine dans un bidonville au Zimbabwe, puis sa nouvelle vie aux États-Unis.

Césaire, Aimé, *Une saison au Congo*, 1966. Cette pièce de théâtre fait revivre le passage éclair au pouvoir – onze semaines – et l'assassinat de Patrice Lumumba, figure de l'indépendance du Congo-Kinshasa et progressiste martyr du continent.

Devi, Ananda, *Ève de ses décombres*, Gallimard, 2006. L'île Maurice, vue par Troumaron, le quartier où aboutissent les égouts et où grandit Ève, qui échange des livres contre son corps.

Diop, David, *Frère d'âme*, Seuil, 2018. Deux tirailleurs sénégalais dans la Grande Guerre, l'un « plus que frère » de l'autre, qui est tué, l'ami d'enfance survivant plongeant alors dans une folie meurtrière... Le titre détourne subrepticement l'expression « frères d'armes » par laquelle l'armée française valorise ses recrues africaines.

Faye, Gaël, *Petit pays*, Grasset, 2016, et *Le Livre de poche*, 2020. Le récit de son enfance au Burundi du rappeur, parolier et, désormais, écrivain franco-burundais, dont le livre, couvert de récompenses, a été traduit en 36 langues et adapté au cinéma.

Laurent, Caroline, *Rivage de la colère*, Les Escales, 2020. L'Afrique insulaire, un monde à part, est au centre de ce roman inspiré à une jeune Franco-Mauricienne par l'îlot de Diego Garcia, vidé de ses habitants pour faire place à une base américaine jusqu'en 2036.

Monémbo, Tierno, *Les Crapauds-Brousse*, Seuil, 1979, et « Points ». « Les lieux et les personnages de ce roman ne devraient exister que dans mon imagination », prévient l'auteur guinéen au sujet du pays tyrannisé par Sâ Matracq, clone évident de Sékou Touré.

Ngozi Adichie, Chimamanda, *L'Autre Moitié du soleil*, Gallimard, 2008 et « Folio », 2017 (original américain, 2006). Alors qu'un demi-soleil jaune, emblème des partisans du Biafra sécessionniste, se couche sur le Nigeria à la fin des années 1960, l'autre moitié du soleil – l'espoir de vivre – se lève pour un *boy*, tout juste sorti de son village, et deux sœurs jumelles, l'une aux antipodes de l'autre.

Paton, Alan, *Pleure, ô pays bien aimé*, Le Livre de poche, 1951, réédité par Albin Michel, 1966 (original en anglais, 1948). Le début du régime d'apartheid en Afrique du Sud et des souffrances sans fin des Noirs

arrachés à leurs terres et leurs familles : ce roman est devenu l'emblème d'une époque.

Simenon, Georges, *Le Coup de lune*, Fayard, 1933, et *Le Livre de poche*, 2003. Comme son héros imaginaire, Simenon fait preuve d'une « curiosité cordiale » envers les Africains au retour d'un long reportage en Afrique pour *Voilà*, hebdomadaire lancé par Gaston Gallimard.

Zamir, Ali, *Dérangé que je suis*, Le Tripode, 2019. L'histoire d'un docker sur l'île d'Anjouan dont l'existence est bouleversée par une femme qui « ravage tout sur son passage ». Ce troisième roman, prix France Télévision 2019, installe définitivement son auteur comorien sur un archipel de la littérature africaine francophone.

DANS LA MÊME COLLECTION

- CHAST Francois, *Les Médicaments en 100 questions*, 2016.
- DJALILI Mohammad-Reza et KELLNER Thierry, *L'Iran en 100 questions*, 2016.
- GRENARD Fabrice, avec AZÉMA Jean-Pierre, *Les Français sous l'Occupation en 100 questions*, 2016.
- GUIDÈRE Mathieu, *L'État islamique en 100 questions*, 2016.
- MORILLOT Juliette et MALOVIC Dorian, *La Corée du Nord en 100 questions*, 2016.
- DAZI-HÉNI Fatiha, *L'Arabie saoudite en 100 questions*, 2017.
- LUIZARD Pierre-Jean, *Chiites et sunnites en 100 questions*, 2017.
- NIQUET Valérie, *La Puissance chinoise en 100 questions*, 2017.
- PIQUET Emmanuelle, *Le Harcèlement scolaire en 100 questions*, 2017.
- SCHMID Dorothée, *La Turquie en 100 questions*, 2017.
- BOQUÉRAT Gilles, *Le Pakistan en 100 questions*, 2018.
- DA VINHA Mathieu, *Vivre à la cour de Versailles en 100 questions*, 2018.
- FAURE Michel, *Cuba en 100 questions*, 2018.
- JAMES Boris et TEJEL GORGAS Jordi, *Les Kurdes en 100 questions*, 2018.
- KASTOUÉVA-JEAN Tatiana, *La Russie de Poutine en 100 questions*, 2018.
- LESCURE Jean-Claude, *Le Conflit israélo-palestinien en 100 questions*, 2018.
- NARDON Laurence, *Les États-Unis de Trump en 100 questions*, 2018.
- SARAZIN Marie, *La Maladie d'Alzheimer en 100 questions*, 2018.
- SERVANT Dominique, *Se libérer de l'anxiété et des phobies en 100 questions*, 2018.
- BELKAÏD Akram, *L'Algérie en 100 questions*, 2019.
- NIQUET Valérie, *Le Japon en 100 questions*, 2020.
- HUET Sylvestre, RAMSTEIN Gilles, *Le Climat en 100 questions*, 2020.
- BARON Xavier, *Le Liban en 100 questions*, 2020.
- VERMEREN Pierre, *Le Maroc en 100 questions*, 2020.

DES MÊMES AUTEURS

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

- Hélène retrouvée* (roman), Julliard, 1961.
Voyage à l'intérieur de l'Eurocratie, Le Monde-éditions, 1992 (réédition actualisée en 1993).
Belgique : la revanche des langues, Seuil, 1994.
Voyage au cœur de l'Otan, Seuil, 1996.
Les Fous d'Afrique, Seuil, 2001. Prix Robert-Cornevin de l'Académie des Sciences d'outre-mer.
Exploration de l'Afrique noire, Le Chêne, 2002.
Amère Méditerranée. Le Maghreb et nous, Seuil, 2004.
Indochine, l'envoûtement, Seuil, 2006, Prix Jean-Sainteny de l'Académie des Sciences morales et politiques.
Les bons pères (roman), Seuil, 2008.
Colonisation : carnets romanesques, éditions Bibliomane, 2014.
Les Français en Chine, éditions Bibliomane, 2015.

STEPHEN SMITH

- La Guerre du cacao*, avec Jean-Louis Gombeaud et Corinne Moutout, Calmann-Lévy, 1990.
Ces Messieurs Afrique, avec Antoine Glaser, Calmann-Lévy, t. 1, 1992, et t. 2, 1997.
Somalie, la guerre perdue de l'humanitaire, Calmann-Lévy, 1993.
L'Afrique sans Africains. Le rêve blanc du continent noir, avec Antoine Glaser, Stock, 1994.
La Diplomatie pyromane : Burundi, Rwanda, Somalie, Bosnie. Entretiens avec Ahmedou Ould Abdallah, Calmann-Lévy, 1996.
Oufkir, un destin marocain, Calmann-Lévy, 1999, Hachette Littératures, 2002.
Bokassa I^{er}. Un empereur français, avec Géraldine Faes, Calmann-Lévy, 2000, Prix Jacques Dérogy-L'Express du livre d'investigation.
Négrologie. Pourquoi l'Afrique meurt, Calmann-Lévy, 2003, Prix Essai 2004 France Télévision, Fayard, « Pluriel », 2012.
Le Fleuve Congo, photographies de Patrick Robert, Actes Sud, 2003.
Comment la France a perdu l'Afrique, avec Antoine Glaser, Calmann-Lévy, 2005.

Atlas de l'Afrique. Un continent jeune, révolté, marginalisé, Autrement, 2005 (édition entièrement revue et augmentée, 2009).

Noirs et Français !, avec Géraldine Faes, Panama, 2006, Fayard, « Pluriel », 2007.

Winnie Mandela, l'âme noire de l'Afrique du Sud, avec Sabine Cessou, Calmann-Lévy, 2007.

Sarko en Afrique, avec Antoine Glaser, Plon, 2008.

Voyage en Postcolonie. Le Nouveau Monde franco-africain, Grasset, 2010.

La Ruée vers l'Europe. La jeune Afrique en route pour le Vieux Continent, Grasset, 2018, Éditions J'ai Lu, 2019, Grand Prix de l'Académie française, Prix Brienne du Livre de la Géopolitique 2018, Prix de la Revue des Deux Mondes.

Retrouvez tous nos ouvrages
sur www.tallandier.com